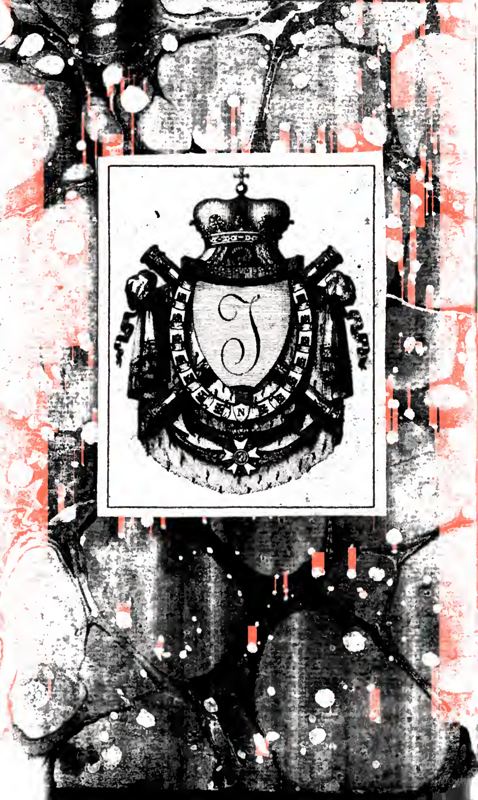






VOYAGE
A SURINAM
ET DANS L'INTÉRIEUR
DE LA GUIANE.
T. I.

Décret concernant les Contrefacteurs, rendu le 19 Juillet 1793, l'An 2 de la République.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

Art. 1. Les Auteurs d'écrits en tout genre, les Compositeurs de Musique, les Peintres et Dessinateurs qui feront graver des Tableaux ou Dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs Ouvrages dans le territoire de la République, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

Art. 2. Leurs héritiers ou Cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

Art. 3. Les officiers de paix, Juges de Paix ou Commissaires de Police seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des Auteurs, Compositeurs, Peintres ou Dessinateurs et autres, leurs Héritiers ou Cessionnaires, tous les Exemplaires des Editions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des Auteurs.

Art. 4. Tout Contrefacteur sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'Edition originale.

Art. 5. Tout Débitant d'Édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu Contrefacteur, sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'Édition originale.

Art. 6. Tout Citoyen qui mettra au jour un Ouvrage, soit de Littérature ou de Gravure dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des Estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par le Bibliothécaire; faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des Contrefacteurs.

Art. 7. Les héritiers de l'Auteur d'un Ouvrage de Littérature ou de Gravure, ou de toute autre production de l'esprit ou du génie qui appartiennent aux beaux-arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Je place la présente Édition sous la sauve-garde des Loix et de la probité des Citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les Tribunaux tout Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant *d'Édition contrefaite. J'assure même au Citoyen qui me fera connoître le* Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant, *la moitié du dédommagement que la Loi accorde.* Paris, ce premier Brumaire, l'an 7e de la République Française.

Buisson

VOYAGE
A SURINAM
ET DANS L'INTÉRIEUR
DE LA GUIANE,

CONTENANT

La Relation de cinq Années de Courses et d'Observations faites dans cette Contrée intéressante et peu connue;

Avec des Détails sur les Indiens de la Guiane et les Nègres;

PAR LE CAPITAINE J. G. STEDMAN;

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR P. F. HENRY:

Suivi du Tableau de la Colonie Française de Cayenne.

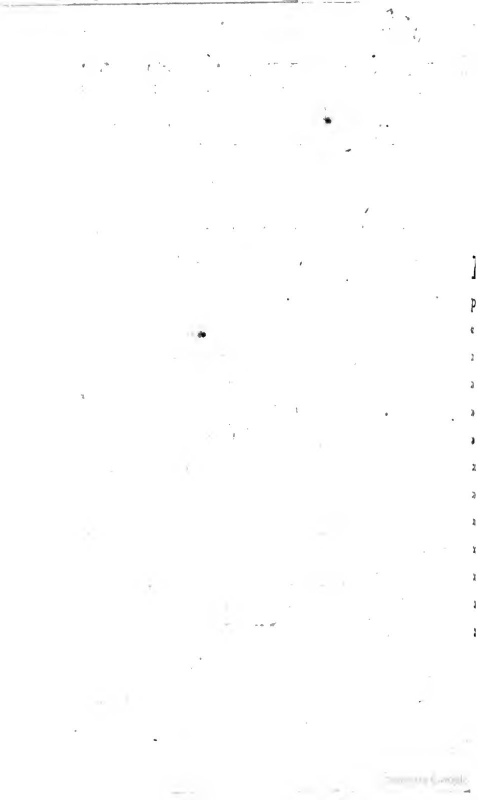
Avec une Collection de 44 Planches in-4°., gravées en taille-douce, contenant des Vues, Marines, Cartes Géographiques, Plans, Portraits, Costumes, Animaux, Plantes, etc. dessinés sur les lieux par J. G. Stedman.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez F. Buisson, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE.



PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

LE Capitaine Stedman annonce ainsi, en peu de mots, la Relation de son Voyage : « Je me suis efforcé, dit-il, de disposer » les différentes parties de cet Ouvrage, » de manière à procurer à-la-fois du » plaisir et de l'instruction. J'ai voulu » promener le Lecteur dans un vaste » jardin, où l'on trouve l'épine sous la » fleur odorante, où le papillon aux » ailes brillantes et dorées voltige non » loin du lieu sur lequel se traîne un » odieux reptile, où l'oiseau d'un plu- » mage éclatant répose sur un sombre » feuillage. Mais je n'y ai point ajouté

» d'ornement étranger : la vérité seule
» suffisoit.

» En traçant les différens caractères d'un
» commandeur, d'un nègre marron,
» d'un planteur et d'un esclave, j'ai voulu
» montrer la bienveillance et l'huma-
» nité d'un côté, et mettre à nu la ty-
» rannie de l'autre. L'Historien, l'Amant
» de la Nature, le Guerrier, le Com-
» merçant, trouveront peut-être du
» plaisir à parcourir cet Ouvrage. Je
» crois cependant avoir besoin de quel-
» qu'excuse pour avoir exposé des évé-
» nemens de ma vie privée; mais ils se
» trouvoient liés aux faits principaux et
» sur-tout au sort d'une femme infor-
» tunée, qui, à toutes les vertus, joi-
» gnoit la jeunesse et la beauté.

» J'aurai droit, sans doute, à l'in-
» dulgence du Lecteur, s'il réfléchit que

» je ne lui présente point un Roman,
» mais un simple Récit, production d'un
» Officier qui se servit de son épée, qui
» employa sa plume et son pinceau sur
» les lieux mêmes dout il parle, cir-
» constance peut-être des plus rares.

» Quant aux cruautés inouies dont j'ai
» fait plus d'une fois l'affligeant récit,
» il me suffira de dire que mon seul
» motif, en les publiant, a été d'en pré-
» venir de semblables à l'avenir.

» En faisant voir la Colonie de Su-
» rinam inondée du sang des Nègres,
» la vérité me force à déclarer que les
» Hollandais ne sont pas seuls coupables
» de cette horrible effusion. Cette Co-
» lonie renferme des individus d'autres
» Nations, qui s'y livrent aux actes de
» la barbarie la plus constante et la plus
» effrénée. »

On trouvera dans les premières pages de la Relation du Capitaine Stedman, les événemens par suite desquels il a été porté sur cette partie du globe. En conséquence, nous nous bornerons à annoncer ici, que non-seulement il est Voyageur, mais encore Historien, et qu'il raconte, dans tous leurs détails, les faits d'une guerre des plus extraordinaires, à laquelle, dit-il, celle des Flibustiers d'Amérique, ne ressemble qu'imparfaitement. On s'en formera l'idée, lorsqu'on saura que le théâtre de cette guerre étoit un pays couvert des plus épaisses forêts, et entrecoupé d'innombrables marais.

L'Auteur de ce Voyage ne dit pas quel motif l'a empêché de le livrer au Public avant 1796, époque à laquelle il a paru à Londres. Peut-être le doit-on au goût

universellement répandu pour la lecture des Ouvrages de cette sorte (1). Quoi qu'il en soit, c'est le Tableau le plus complet de la Colonie de Surinam, de cette riche et belle possession des Hollandais, qui semblent s'être montrés plus jaloux d'en recueillir les fruits que de la faire connoître. Le Capitaine Stedman l'a parcourue en toutes directions; il a pénétré même au-delà de ses limites les plus reculées, vers l'intérieur des terres.

Cet Officier possédoit un avantage qui devroit être commun à tous les autres Voyageurs : il dessinoit parfaitement. En effet, il a copié, d'après nature, un grand nombre d'animaux, ou de productions végétales de cette étonnante

(1) *Voyez* à la fin du tome I de cet Ouvrage, la liste des *Voyages* qui se vendent chez BUISSON, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

Contrée, dans laquelle, outre une grande variété d'objets curieux qui lui sont propres, on trouve toutes celles des îles ou du continent de l'Amérique méridionale. On jugera de l'élégance et de la régularité de ses dessins à la première vue : on sera persuadé de leur fidélité, lorsque par la lecture de son Voyage, on sera convaincu de son amour pour la vérité. Il n'est peut-être pas hors de propos d'observer ici que la plupart des Planches renfermées dans quelques Ouvrages sur la Guiane, ne sont que de mauvaises Copies d'originaux sans aucun mérite. On n'adressera pas un semblable reproche à l'Atlas du Voyage du Capitaine Stedman. L'Artiste distingué qui s'est chargé de son exécution, y fait admirer autant la délicatesse de son burin que son exactitude.

Faire connoître les richesses de la Colonie de Surinam, c'est porter l'attention publique sur nos Possessions Françaises dans le même continent; c'est montrer de la manière la plus certaine, ce qu'elles peuvent devenir un jour. Le Traducteur du Voyage de Stedman a donc cru ne pouvoir mieux terminer cet Ouvrage, que par un Tableau de la Colonie de la Guiane Française, dans lequel il a renfermé non-seulement le récit des Événemens qui ont eu lieu dans cette Colonie, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, mais encore des détails sur les Mœurs des Indigènes, sur les Produits et le Commerce de cette Contrée, d'après les rapports les plus authentiques et les Autorités les plus sûres.

Ce Tableau est précédé d'un Supplément au Voyage du Capitaine Stedman,

renfermant, 1°. *Des Observations du Citoyen Lescallier, ancien Ordonnateur de la Guiane, sur quelques Articles de Végétaux et d'Histoire Naturelle du même Voyage*; 2°. *des Notions sur la culture des Terres basses, telle qu'elle est pratiquée avec succès dans les diverses Colonies de la Guiane Hollandaise, Notions contenues dans une Correspondance entre un Habitant Hollandais et un Habitant Français.*

VOYAGE

VOYAGE
A SURINAM,
ET DANS L'INTÉRIEUR
DE LA GUIANE.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction. — Révolte des Nègres dans plusieurs parties de la Guiane hollandaise. — Expédition préparée au Texel. — Sortie de la flotte. — Traversée. — Entrée dans la rivière de Surinam. — Accueil fait aux troupes dans cette colonie. — Portrait des habitans, etc. etc.

L'intérêt général que, depuis quelques années, la découverte ou la description de contrées éloignées a produit; celui que fait naître toujours le récit des différens travaux des voyageurs, et des situations variées dans lesquelles ils se trouvent ,

m'ont engagé à livrer au public les observations que j'ai été à portée de faire sur une partie très-curieuse du globe, où peu d'Anglais, soit par accident, soit par tout autre motif, ont été jetés.

La colonie de Surinam, dans la Guiane hollandaise, c'est-à-dire la partie voisine des côtes de la mer, habitée et cultivée par les Européens, est bien connue depuis plusieurs années; mais les fortes inondations et l'impénétrable épaisseur des forêts, ont opposé jusqu'ici de tels obstacles aux recherches de ceux qui ont voulu s'avancer plus loin, qu'on n'a rien su de vrai concernant ce pays, si ce n'est sur les objets de commerce propres à tous les établissemens du Tropique. Cet ouvrage est donc spécialement destiné à retracer les événemens auxquels la nécessité de pénétrer dans l'intérieur de cette vaste région, m'a fait prendre part, ou dont elle m'a rendu témoin, ainsi qu'à détailler les observations de tous genres, que la position dans laquelle je me trouvois, forçoient en quelque sorte.

Avant d'entreprendre cette tâche difficile, je me vois indispensablement obligé, pour l'intelligence des faits, de rendre brièvement

compte des causes qui m'ont conduit dans cette partie du monde.

Tout pays où l'esclavage domestique est établi, doit fréquemment s'attendre à des insurrections et des troubles, principalement lorsque les esclaves forment la majorité des habitans ; mais la colonie hollandaise de Surinam a été particulièrement infortunée en ce point. Soit que les forêts immenses qui couvrent la partie la plus considérable de cette contrée, offrent une retraite facile aux fugitifs, soit que le gouvernement y renferme quelque vice radical, il est certain que les Européens y sont constamment exposés aux outrages les plus sanglans, et leurs établissemens aux plus violens ravages. Ce n'est pas le cas d'en donner maintenant un minutieux détail; il suffira d'observer que ces révoltes répétées exigèrent à la fin les mesures les plus vigoureuses pour le rétablissement total de la tranquillité ; et que la nouvelle apportée en 1772, en Hollande, qu'un corps considérable de nègres armés, qui s'étoit rassemblé dans les forêts, devenoit extrêmement formidable à la colonie, détermina leurs *Hautes-Puissances*, les Etats des Provinces-Unies, à envoyer des

forces capables de s'opposer aux insurgens, et même, s'il étoit possible, d'étouffer la révolte.

Mon ambition étoit d'entrer dans l'année navale d'Angleterre ; mais le peu d'espoir d'avancement que naturellement je devois attendre en temps de paix, joint au mauvais état de ma fortune, m'engagea à renoncer au service de mer, et à prendre une commission d'enseigne, qui m'étoit offerte sans finance, dans un des régimens de la brigade écossaise, à la solde de la Hollande, et dans le temps où sir Joseph York (le feu lord Dower) y étoit ambassadeur de notre cour. Ce fut entre ses mains que je prêtai les sermens accoutumés d'abjuration et d'allégeance à mon roi et à ma patrie, comme enregistré en Angleterre à l'office de la guerre. — J'ai pensé que je me devois à moi-même de faire cette déclaration, afin de prouver que ce fut par nécessité et non de mon propre choix, que je pris du service à l'étranger, quoique peut-être il n'existe pas un corps plus ancien ni qui se soit plus distingué que cette brigade, tant dans notre île que sur le continent, depuis plus de deux cents ans.

A l'époque de l'insurrection dont j'ai parlé ci-dessus, j'étois lieutenant au régiment de l'honorable général Jean Stuart. Animé par l'espoir d'entreprendre un long voyage sur mon élément favori, et poussé par le désir de visiter une partie du monde qui n'étoit point encore entièrement connue; croyant d'ailleurs qu'à la suite d'une si dangereuse expédition, j'obtiendrois un avancement plus considérable, je sollicitai, sans perdre de temps, mon admission dans un corps de volontaires qui se préparoit à s'embarquer pour la Guiane. J'eus, en conséquence, l'honneur d'être promu, par S. A. S. Guillaume V, prince d'Orange, au rang de capitaine par brevet, sous le colonel *Louis-Henri Fourgeoud*, gentilhomme suisse des environs des montagnes des Alpes, nommé pour commander en chef cette expédition.

Ayant, le 12 novembre, prêté serment de fidélité à mon nouveau corps, et tous les préparatifs de mon voyage étant achevés, je fis mes adieux à mon ancien régiment, et m'embarquai immédiatement pour l'île de Texel, où plusieurs de nos messieurs étoient déjà réunis, et où, sur le point de prendre terre, je faillis périr, la barque

ayant fait eau, et s'étant enfoncée pendant le ressac, dans la mer.

L'île de Wierengen étoit cependant le lieu du rendez-vous général. Le colonel Fourgeoud arriva dans celle-ci, le 7 décembre. Les volontaires y étoient tous rassemblés au nombre de cinq cents beaux jeunes hommes; et le matin du 8, nous fûmes divisés en sept compagnies, qui formèrent un corps ou régiment de soldats de marine. Outre les vaisseaux de guerre le *Borée* et le *Westellingwerf*, commandés par les capitaines *Van de Velde* et *Crass*, on mit, comme sloops de guerre, en commission, trois frégates de transport nouvellement construites, portant enseigne, pavillon de beaupré et flamme, et armées de dix à seize canons. Nous montâmes à bord de ces vaisseaux l'après-midi du même jour; et pendant notre embarcation, nous fûmes salués d'une salve générale; après quoi, le service se fit comme dans une armée navale.

Quoiqu'embarqués, cependant nous ne partîmes pas immédiatement. Nous fûmes arrêtés quelques jours par le vent dans les rades du Texel; et dans cet intervalle, un de nos officiers, M. Hesseling, fut malheu-

reusement attaqué de la petite vérole. Afin d'empêcher qu'il ne communiquât le venin à l'équipage, on donna ordre de le descendre à terre ; et l'ayant fait entrer dans la pinasse, je le conduisis moi-même dans une petite ville nommée *Helder*, située au bord de la mer, où je le laissai. A mon retour, le chirurgien déclara qu'il voyoit les symptômes de la même maladie en moi; en conséquence, on m'ordonna de me rendre à l'île de Texel. J'y fis une quarantaine des plus-inquiétantes ; mais j'eus le bonheur d'échapper à cette fâcheuse maladie ; et, à la grande surprise du docteur, je reparus en parfaite santé à bord, un moment avant qu'on donnât le signal du départ. J'observerai, d'après cette circonstance, qu'il seroit utile à ceux qui se destinent à l'état militaire ou à la marine, d'avoir recours à l'inoculation, afin de se délivrer eux-mêmes de cruelles inquiétudes, et de n'être pas dans le cas de communiquer à leurs camarades une si dangereuse infection.

Le jour de Noël, à huit heures du matin, notre petite flotte mit en mer avec une bonne brise d'est-nord-est. Nous étions accompagnés d'environ cent bâtimens qui se ren-

doient dans différentes parties du globe; et il faisoit le temps le plus clair et le plus beau. Etant sortis avec toute sûreté, sans employer la sonde, nous nous saluâmes les uns les autres de neuf coups de canon, et nous descendîmes le canal. Bientôt nous passâmes le cap Nord, l'île de Wight et la pointe Portland; mais ici le *Westellingwerf* ayant découvert une voie d'eau, fut obligé de nous quitter et de courir dans la rade de Plimouth pour l'y boucher.

Le vent fraîchit quand nous approchâmes de la baie de Biscaye. Là, le contre-maître du vaisseau me fit remarquer une sorte d'hirondelle de mer, communément désignée sous le nom d'*oiseau de tempête*, parce qu'on suppose qu'elle l'annonce. Le plumage de cet oiseau est d'un bleu foncé, presque noir, et embelli de quelques teintes variées. Son corps est celui d'une grosse hirondelle: il a les pattes garnies d'une membrane, le bec très-long et pointu, les ailes d'une longueur extraordinaire, ce qui lui donne la facilité de voler très-vîte et pendant un espace considérable de temps, parcourant avec une incroyable vélocité l'horizon. Cet oiseau ne vit entièrement que de poisson;

ce qui, probablement, est cause de la perspicacité avec laquelle il prévoit l'instant qui doit le priver de sa ressource ordinaire. Alors, il vole avec une extrême vîtesse, afin de prévenir l'orage ; mais s'il en est surpris, il abaisse ses ailes, et flotte sur les vagues.

Le lendemain, 2 janvier 1773, la prédiction de l'oiseau de tempête fut accomplie. Il s'éleva un vent très-fort d'est-nord-est, qui, après que nous eûmes passé le cap Finistère, sépara de nous le *Borée* et la *Vigilance*. Nous marchâmes toute la nuit, la voile du perroquet doublement ferlée, et les écoutilles fermées, ce qui rendit nos gens très-malades. Je ne dois pas oublier de remarquer ici que nous fîmes l'essai de placer les hamacs en travers, et non comme à l'ordinaire de l'avant à l'arrière ; cette méthode, que nous avons trouvée très-commode, en ce qu'elle nous donnoit plus d'espace, a été suivie depuis sur d'autres vaisseaux.

Le 14, au matin, nous découvrîmes au large un gros bâtiment qui avoit le vent, et portoit directement sur nous. Conjecturant que ce pouvoit être un pirate algérien, et sur cinq vaisseaux dont étoit composée, en

partant, notre flotte, n'en ayant plus que deux d'absens, nous fîmes toutes nos dispositions pour soutenir l'attaque; mais bientôt nous reconnûmes que c'étoit le *Borée* qui s'étoit séparé de nous le 2. De ce moment, on fit chaque jour l'exercice du canon, en pointant sur une espèce de bouclier suspendu à la grande vergue.

Le 14, pendant le quart du matin, nous passâmes le tropique; et la cérémonie ordinaire de plonger les nouveaux matelots dans la mer, fut rachetée par quelqu'argent donné aux gens du mât d'avant. A-peu-près à cet instant, le *Borée* perdit malheureusement un de ses meilleurs marins, l'aide du contre-maître. L'humidité lui fit glisser la main, et il tomba de la vergue de misaine dans la mer. Sa présence d'esprit d'appeler le capitaine, et de lui dire, tandis qu'il nageoit à côté du vaisseau, — « Ne soyez » pas inquiet pour moi » —, croyant qu'il seroit secouru, excita une vive compassion; il s'éleva même quelques murmures de ce qu'on ne lui donna aucune assistance. L'infortuné jeune homme, ayant nagé pendant un temps considérable, perdit ses forces et alla à fond.

Nous avions enfin gagné vent alizé, qui souffloit continuellement de l'est; l'air devenoit plus tempéré de jour en jour; et ces deux avantages rendoient notre route extrêmement agréable. Un grand nombre de dauphins ou de dorades se jouoient autour des vaisseaux. Ces superbes poissons paroissoient y prendre un singulier plaisir; et le nôtre n'étoit pas moindre de les voir et de les admirer. Le véritable dauphin, qui est du genre des cétacées, étoit anciennement célébré par les poëtes, pour sa philantropie et d'autres vertus qu'on lui supposoit; mais il n'en est pas de même de la dorade, ou du dauphin des modernes. Cet animal est extrêmement destructeur et vorace. On sait qu'il ne suit les vaisseaux, et ne se livre à tous ces jeux que dans l'espoir de trouver une pâture, sur-tout à l'approche de l'orage qu'il semble prévoir avec certitude, et non d'après un sentiment d'amitié pour l'homme. Ce qui attire principalement notre attention sur la dorade, c'est l'éclat éblouissant et sans pareil de ses couleurs sous l'eau (1). Tout son dos est émaillé de taches d'azur,

(1) Après la mort de la dorade, ce bleu se fonce et s'obscurcit.

tirant un peu sur le vert de mer, et dispersées sur un fond obscur, qui semble enrichi de pierres précieuses; il forme un superbe contraste avec le ventre, qui est d'un bleu mat. Les nageoires et la queue sont de couleur d'or. Ce poisson a cinq ou six pieds de longueur. Son dos, de forme conique, va en diminuant vers la queue; celle-ci est séparée en deux, et semble faire un croissant. La tête est ronde et précédée d'un gros museau. Les écailles de la dorade sont très-petites. Une sorte de nageoire lui coupe en deux parties le dos, de la tête à la queue.

A mesure que nous avancions, le temps devenoit plus chaud; ce qui me permit enfin de sortir de la cabane où j'étois désagréablement entouré d'une foule d'officiers qui, la plupart, n'avoient pas encore été sur mer; et je pus me livrer à mes amusemens favoris, soit à lire sur le pont, soit à m'exercer à la manœuvre du vaisseau. Je fus en conséquence à portée de rendre un service essentiel à l'un de nos jeunes officiers, M. *Dumoulin*, qu'un roulis jeta sur les lisses; j'étois heureusement alors dans les grandes chaînes; je le saisis dans sa chute, ce qui le sauva

d'une mort inévitable, car il ne savoit pas nager.

Notre entrée dans des régions plus chaudes me donna lieu de faire une observation qui n'est pas, je crois, généralement connue, et qui peut devenir très-importante aux navigateurs et aux marins : c'est qu'entre les tropiques si la vermine peut bien demeurer dans la tête, il n'est pas possible qu'elle reste dans le lit, le linge, les habits. Après avoir demandé excuse à mes lecteurs d'une telle remarque, j'essaierai de décrire un animal curieux dont ces mers abondent, et qui, à l'aide du vent, paroît voguer sur les flots. C'est celui que les matelots appellent vulgairement le *vaisseau portugais*, et qui est probablement le *nautilus*, ou l'*argonaute* de Linnée. Ce merveilleux animal, lorsqu'il est au-dessus de l'eau, prend la forme d'un éventail déployé, orné d'une bordure d'un superbe rouge; l'extrémité d'en bas est fixée à une coquille aussi mince que du papier, ou plutôt à une espèce de bateau qui s'enfonce dans la mer, ou s'élève au-dessus des vagues, et vole en toutes directions, à la volonté de l'animal, au moyen de six *tantacula* ou membres,

dont il se sert comme de rames. Lorsqu'on le touche, il cause un élancement douloureux qui dure pendant plusieurs minutes.

Les deux jours suivans, le vent fut grand-frais, et de grosses lames lavèrent le vaisseau. L'un de ces mêmes jours, pour faire quelqu'exercice, aidant à mettre un ris à la voile du perroquet, je perdis toutes mes clefs qui tombèrent dans la mer. Je n'eusse point parlé de cet accident, s'il n'eût été très-fâcheux pour moi, en ce qu'il me priva de mes provisions particulières. Depuis quelque temps l'équipage, et les officiers même, ne vivoient que de salaisons. La seule viande fraîche qu'on eût mangé étoit celle d'un pigeon et d'une couple de moutons, qui s'étoient cassé les pieds. Cette méthode de ne vivre que de pois, de bœuf et de porc salés, comme les matelots, fut introduite par notre commandant en chef, afin, nous dit-il, de nous habituer à la seule nourriture que nous pourrions avoir dans les forêts de Surinam. Il avoit, de plus, la généreuse intention de régaler ses amis d'Amérique de rafraîchissemens d'Europe, comme de mouton frais, de porc, de volailles, de canards,

de jambons, de langues de bœuf, de légumes bien confits, de marinades, d'épiceries, que la ville d'Amsterdam nous avoit donnés en profusion. Mais les bonnes intentions ne trouvent pas toujours leur récompense; car les vers se mirent dans la plus grande partie de ces provisions qu'il fallut jeter à la mer. J'ajouterai qu'au lieu de vaisselle d'étain, on nous servoit souvent dans des vaisseaux de bois qui n'annonçoient pas une grande propreté. Cette négligence doit être imputée à M. Laurent, valet-de-chambre français du colonel. Le scorbut et d'autres maladies, en conséquence, se déclarèrent bientôt. Le découragement s'empara de l'équipage ; et m'étant plaint fort haut, je dois dater de ce moment la bonne volonté que le colonel Fourgeoud me témoigna spécialement, et qu'on verra pendant tout le cours de l'expédition. C'est avec peine que j'écris ce passage ; mais nulle considération ne m'empêchera de dévoiler des foiblesses particulières, de même que je me ferai un sensible plaisir, lorsque j'en trouverai l'occasion, de rendre justice à la vertu.

Le 20 janvier, nous vîmes un grand nombre de poissons volans, de l'espèce de

l'*exocetus volitans* de Linnée, dont la forme est à-peu-près celle d'un hareng. (*Voyez pl.* III.) Cet animal a le dos plat, et couleur d'olive foncée ; les côtés et le ventre sont d'un blanc d'argent, très-éclatant. Il a la bouche petite, les yeux grands, la queue à double fourche, les écailles unies, dures et d'un blanc aussi d'argent. Ses nageoires, dans l'occasion, lui servent d'ailes ; mais il ne peut s'en servir qu'autant qu'elles sont humides: sitôt qu'elles commencent à se sécher, il tombe dans la mer. La surface de ces nageoires est de couleur d'or, et les extrémités en sont superbement mouchetées d'azur ; leur longueur est égale à celle du corps du poisson, et son vol, auquel il n'a recours que pour éviter la poursuite de la dorade, ou de tout autre ennemi aussi redoutable, est toujours direct et de peu de durée, à cause de la nécessité dans laquelle il est de mouiller souvent ses ailes (1). On trouve fréquemment

(1) Je ne sache pas qu'on ait rendu un compte satisfaisant de cette nécessité : cette matière mucilagineuse qui couvre les nageoires ou ailes, se consolide peut-être tellement par la chaleur du soleil et l'action de l'air, que tout mouvement leur devient impossible ; ou peut-être est-ce que ce poisson ne peut exister

des

des poissons de cette espèce sur les vaisseaux ; ils s'y attachent aux haubans, ce qu'on doit attribuer, non comme le prétendent quelques auteurs, à ce qu'ils y cherchent un refuge contre les attaques des oiseaux ou poissons de mer, mais à ce qu'allant toujours en ligne directe, leur vol est arrêté par un objet qu'ils ne peuvent éviter. Le sort de ce poisson est des plus malheureux : il est en même-temps la proie des animaux emplumés ou à écailles; et souvent il trouve sa perte dans cet élément auquel il vient de se confier pour sa sûreté.

Étant devenu très-foible vers la fin du voyage, j'eus, tous les jours, recours aux bains de mer, et me fortifiai avec un verre de vin : on en avoit destiné une certaine quantité pour chaque officier, indépendamment de sa propre provision. Ces deux remèdes furent efficaces; en peu de temps, je me trouvai parfaitement rétabli. Le 30, le temps devint gris, et la sonde ne rapporta que

long-temps hors de l'élément qui lui est propre. L'une ou l'autre de ces suppositions indique pourquoi il tombe si souvent, et comme involontairement sur les vaisseaux, et dans la gueule de ses ennemis, le dauphin, la dorade, etc. (*Note de l'Auteur*).

treize brasses de mauvaise eau. Le lendemain, nous passâmes sous le vent à nous, des rochers noirs, appelés les *Connétables* (*Voyez pl.* III), et jetâmes l'ancre près de l'*Euripice*, ou les *îles au Diable*, à la hauteur de la côte du sud d'Amérique. Les îles au Diable sont situées à vingt-quatre milles environ de l'établissement français de Cayenne; elles portent nord-nord-ouest cinq degrés vingt minutes dans la latitude nord, et consistent en une chaîne de petits rochers inhabités et très-dangereux pour les vaisseaux. Le courant va constamment ici du sud-est au nord-ouest, à la distance de soixante milles anglais, en vingt-quatre heures; conséquemment tout bâtiment à qui il arrive de passer l'embouchure de la rivière de Surinam, doit faire un considérable détour pour retrouver la possibilité d'entrer dans cette rivière.

Pendant que nous fûmes dans cette position, nous vîmes la licorne de mer, et une ou deux grosses tortues, flotter à quelque distance du vaisseau. La licorne de mer est un animal très-grand; on peut la reconnoître à une excroissance en spirale et fort longue, sur le nez, semblable à une

corde de forme pyramidale bien entrelassée. Celle que nous vîmes alors (quelques personnes de l'équipage prétendirent qu'il y en avoit quarante ou cinquante) ne nous parut porter que de sept à huit pieds de longueur, et sa trompe environ quatre : cette arme offensive est très-nuisible à plusieurs poissons, sur tout à la baleine; et lorsqu'elle est polie, elle n'est point, soit en solidité, soit en blancheur, inférieure à l'ivoire. La licorne est de l'espèce des cétacées, et conséquemment vivipare; on la trouve plus fréquemment dans les climats froids que dans les climats chauds. La femelle n'a point, dit-on, cette protubérance si remarquable dans le mâle. Il paroît que quelques auteurs ont confondu ce poisson avec l'*empereur*, ou le poisson à épée, auquel il n'a pas la plus légère ressemblance.

Un autre poisson, nommé la *scie de mer*, porte également une arme offensive : c'est un os plat, uni, ou une lame alongée de trois ou quatre pieds de long, armée, de chaque côté, de pointes fortes et très-piquantes, ce qui lui donne la forme d'une scie. Celle-ci est couverte d'une peau rude, glaireuse et sombre, commence près des yeux, et

donne à la tête une forme triangulaire et plate; près de cette lame, sont les deux nageoires de devant ; au-dessus des yeux, on remarque deux larges trous, que je crois les organes de l'ouie, et non, comme quelques-uns le supposent, des ouvertures destinées, par la nature, à faire jaillir de l'eau: directement au-dessous est placée la bouche, qui a l'air d'une demi-lune, et paroît n'avoir pas de dents. Entre celle-ci et la partie inférieure de la scie, sont les narines. Le corps de ce poisson n'est pas, de beaucoup, plus gros que la tête; il a deux fortes nageoires dorsales, l'une, vers le milieu, l'autre, près de la queue, qui est presque à deux fourches, se relève extrêmement, et dont la plus grande partie d'en haut est sans rayons. Le corps est, comme la lame, couvert d'une peau glaireuse; et tout l'ensemble offre un aspect hideux. Ce poisson se bat contre les plus grosses baleines; rarement il quitte son adversaire qu'il ne l'ait vaincu et tué; et le sang qu'il lui fait perdre teint la mer autour d'eux. J'ai vu ce monstre hors de l'eau : sa longueur, prise de l'extrémité de la tête à celle de la queue, est d'environ quatorze pieds.

Les tortues sont de deux espèces, et distinguées généralement, à Surinam, par les noms de *calapee* et de *carett*, la grande et la petite tortue. La première pèse quelquefois jusqu'à quatre cents livres, et sa coquille est un peu plate. La seconde lui est inférieure en grosseur et en qualité; mais sa coquille vaut mieux, et la forme en est plus convexe. Les œufs de l'une et l'autre font une nourriture excellente; elles les déposent dans le sable, où la chaleur du soleil les fait éclore. La manière de prendre ces animaux est de les mettre, avec un pieu, sur le dos, et de les laisser dans cette situation jusqu'à ce qu'on ait une occasion favorable de les emporter. Leur pesanteur et la difficulté qu'ils éprouvent à se mouvoir sont telles, qu'il leur est impossible de se retourner et de s'enfuir. Les bouchers de Surinam les exposent en vente, comme la viande l'est dans les marchés d'Europe. La chair en est très-délicate entre les mois de février et de mai.

Le matin du premier février, nous fîmes route de nouveau, et nous suivîmes la côte jusqu'au soir, où nous arrivâmes à la distance d'une ancre de l'embouchure de la rivière

de Marony. Elle a causé la perte de plusieurs navires, par l'erreur de quelques marins qui, malheureusement, l'ont prise pour celle de Surinam, à laquelle son entrée ressemble infiniment. Ce qui la rend si dangereuse, ce sont les nombreux rochers, les petites îles et les bancs de sable dont elle est semée. L'eau, d'ailleurs, y est si basse, même dans les plus hautes marées, que tout vaisseau d'une charge un peu considérable y échoue et se brise.

Le 2, à la pointe du jour, nous fîmes voile et rangeâmes la côte. Après avoir doublé la pointe *Braam*, avec une petite brise, nous entrâmes enfin dans la superbe rivière de *Surinam;* et à trois heures après midi, nous jetâmes l'ancre devant la nouvelle forteresse, dite d'*Amsterdam.* Nous fûmes enchantés d'y retrouver nos amis de la *Vigilance.* Ce vaisseau, comme je l'ai dit, avoit été séparé du nôtre, par les vents, le 2 janvier, à la hauteur du cap *Finistère*, et étoit arrivé ici deux jours avant nous.

Les équipages se virent, avec transport, environnés de la plus délicieuse verdure. La rivière étoit couverte d'un grand nombre de bateaux, qui passoient et repassoient

pour nous voir, tandis que des groupes de jeunes gens des deux sexes, semblables à des Tritons et des Sirènes, se jouoient pêle-même, et plongeoient dans l'eau. La scène étoit nouvelle pour chacun de nous. On n'entendoit, au haut des mâts et sur le tillac, que des chants, que des sons d'instrumens, et les éclats de la plus vive joie, tant l'équipage se promettoit de bonheur sur cette terre enchantée; mais on verra bientôt à quel point il fut trompé dans son attente; et même, à cet instant, la chaleur devint insupportable sur le pont.

Je dois convenir, cependant, que rien ne pourroit égaler les sensations délicieuses que produisit en nous le parfum qui s'exhaloit des limoniers, des citroniers, des orangers, et de toutes les fleurs dont les plantations, qui bordent les rivières de cet établissement enchanteur, sont couvertes. M. de Ponchera, colonel des troupes coloniales, nous envoya à bord, et en abondance, des fruits de ces arbres charmans. Cet officier, qui étoit commandant du fort d'Amsterdam, fit aussi saluer les vaisseaux d'une salve de neuf coups de canon, que nous lui rendîmes en pareil nombre. Un de nos capitaines fut ensuite

dépêché dans une chaloupe, à Paramaribo, pour annoncer au gouverneur l'arrivée des troupes dans la colonie.

Plusieurs compagnies, pendant que nous fûmes en rade, descendirent fréquemment à terre, et je les accompagnai dans leurs excursions; mais le plaisir dont je m'étois flatté, en parcourant un pays aussi agréable, et sur-tout après avoir été si long-temps confiné dans un vaisseau, fut bien altéré par l'objet qui, après mon débarquement, s'offrit le premier à ma vue. C'étoit une jeune négresse (*Voyez pl.* IV.), dont tout le vêtement consistoit en un morceau de toile en lambeaux, attaché au-dessus des reins, et qui, ainsi que la peau de son corps, étoit déchirée en plusieurs endroits. Le crime de cette malheureuse victime de la tyrannie, étoit de n'avoir pas achevé sa tâche, trop forte probablement pour elle. Elle fut condamnée, en conséquence, à recevoir deux cents coups de fouet, et à traîner, pendant quelques mois, un poids de deux cents livres au moins, attaché à une chaîne de plusieurs pieds de longueur, dont l'autre bout tenoit à un anneau passé autour de la cheville. Fortement affecté d'un

spectacle si cruel, je dessinai cette malheureuse créature, et conservai un douloureux souvenir de l'inhumanité des planteurs envers les infortunés soumis à leur pouvoir.

L'herbe, dans cette partie du pays, étoit très-forte et très-longue; elle servoit d'asyle à des insectes des plus désagréables et de deux espèces, nommés *poüx pattat* et *scrapat*, par les habitans de la colonie. Aucune partie de nos personnes n'en étoit exempte. Les premiers sont si petits, qu'on a de la peine à les voir; les autres sont un peu plus gros, et de la forme d'un cancre: tous deux s'attachent fortement à la peau, et causent une insupportable démangeaison. Ces insectes fourmillent principalement dans la saison des pluies. Nous ne pûmes nous débarrasser de ces désagréables compagnons, qu'après notre retour au vaisseau, où nous exprimâmes du jus de citron ou de limon sur les piqûres; ce qui les adoucit considérablement.

Le 3 mars, nous reçûmes la visite de plusieurs officiers de la société, ou des troupes de la compagnie des Indes occidentales, suivis d'un grand nombre d'autres personnes qui, tous, venoient nous féliciter de notre arrivée

dans la colonie. Ces messieurs ne se contentèrent pas de nous faire de simples complimens; ils nous régalèrent encore d'excellens fruits, et de différens autres rafraîchissemens. Ils vinrent dans de très-élégantes barges, avec des tendelets, et ornées de pavillons. Six troupes de musiciens les accompagnoient. Chaque barge étoit conduite par sept ou huit nègres entièrement nuds, ou qui, du moins, n'avoient qu'une petite bande de toile passée entre les cuisses, et attachée derrière et devant par un cordon de coton très-mince, noué autour des reins. Comme les colons, généralement, font choix de leurs plus beaux esclaves pour cet emploi, ainsi que pour les servir à table, etc. l'état de nudité de ces rameurs jeunes, vigoureux, se portant bien et de bonne mine, nous donna la facilité d'examiner leur peau, qui étoit d'un noir presque d'ébène, et très-brillante. Cette scène agréable fut malheureusement suivie d'une autre qui en fit le contraste. Deux canots, pleins de misérables, maigres et affamés, s'approchèrent des vaisseaux. Ces infortunés esclaves demandèrent, à grands cris, des vivres aux soldats, et furent prêts à se battre pour un os.

Notre commandant en chef fut visité, le jour suivant, par M. *Rynsdorph*, qui lui présenta deux soldats nègres affranchis, servant dans un corps de trois cents hommes, formé depuis peu, et qui venoit de se signaler en défendant la colonie avec autant de bravoure que de succès.

Pendant que nous restâmes à l'ancre devant la forteresse d'Amsterdam, je reçus d'un planteur, nommé M. *Lolkens*, à qui j'avois été recommandé, une invitation très-polie de prendre un appartement et la table chez lui, à notre arrivée à Paramaribo, capitale de la colonie.

Le 8, après les cérémonies ordinaires de part et d'autre, nous quittâmes la forteresse d'Amsterdam. Les tambours battoient, les pavillons étoient déployés, et un détachement de soldats de marine couvroit le pont. Nous remontâmes ensuite la rivière de Surinam. Arrivés à Paramaribo, nous jetâmes l'ancre à une portée de pistolet du rivage. Nous y fûmes salués d'une salve de onze coups de canon par la forteresse *Zelandia*, honneur qui lui fut rendu par tous les vaisseaux de notre petite flotte.

Après avoir été renfermés pendant soixante-

trois jours, dans un étroit navire, et sur un élément auquel peu de nos soldats étoient faits, il n'est pas facile de retracer la joie que chacun de nous éprouva de se retrouver encore à terre, et environné de mille objets charmans.

La ville nous parut extrêmement agréable et propre. Les bois adjacens étoient parés de la plus brillante verdure. Un parfum délicieux embaumoit l'air, et le soleil brilloit de tout son éclat au milieu d'un ciel sans nuages. Toutefois, nous ne quittâmes pas le premier jour notre habitation de planches; mais le lendemain, nous débarquâmes avec la joie la plus générale et la plus vive. Tous les vaisseaux en rade étoient pavoisés, et les canons firent un feu continuel, jusqu'à ce que la troupe entière fût descendue au rivage.

Les habitans de Paramaribo y étoient rassemblés pour jouir de ce superbe spectacle, et leur attente ne fut pas trompée. Notre corps étoit composé de près de cinq cents jeunes hommes; car nous avions eu le bonheur de n'en perdre qu'un seul pendant la route. Le plus âgé de tous, à peine avoit plus de trente ans. La troupe entière étoit parfaitement vêtue d'uniformes neufs, et

chaque soldat portoit un chapeau orné de branches de fleurs d'orange. Nous fîmes la parade dans une grande plaine, couverte de gazon, située entre la ville et la citadelle, et vis-à-vis le palais du gouverneur. Pendant toutes nos manœuvres, l'excessive chaleur fit évanouir plusieurs soldats. Les troupes marchèrent ensuite dans les différens quartiers préparés pour les recevoir, et le gouverneur donna à dîner aux officiers: Il ne falloit pas de contraste pour se former une haute idée de la somptuosité de ce repas; mais il nous fit grand plaisir, n'ayant vécu si long-temps que de provisions salées. Les mets les plus délicats d'Europe et d'Asie nous furent servis dans de la vaisselle plate. Les vins les plus délicieux coulèrent en abondance. Le dessert fut composé des fruits les plus exquis. Un nombre infini de filles mulâtres et de négresses, toutes selon la mode du pays, nues depuis la ceinture jusqu'en haut, mais portant sur tout le reste du corps des vêtemens de toile des Indes la plus fine, et parées de chaînes d'or, de médailles, de colliers de grains, de bracelets et de fleurs odorantes, servirent tous les convives pendant ce magnifique repas.

On demeura à table jusqu'à sept heures du soir. Alors je me mis en marche pour chercher la maison de M. Lolkens, cet homme hospitalier qui m'avoit si obligeamment prié de la regarder comme la mienne. Je la trouvai bientôt; mais la réception qu'on m'y fit, fut si plaisante, que je ne puis m'empêcher d'en retracer les particularités. Ayant frappé à la porte, elle me fut ouverte par une jeune négresse d'un air *hommasse*, qui, pour tout vêtement, n'avoit qu'un simple jupon; elle tenoit une pipe de tabac allumée, d'une main, et de l'autre, une lumière qu'elle me présenta sous le nez pour me reconnoître. Je lui demandai si son maître étoit à la maison; mais elle me répondit dans un langage auquel je ne pus rien comprendre. Au nom de M. Lolkens, qu'ensuite je prononçai, elle se mit à rire immodérément, en montrant deux rangs de très-belles dents; après quoi, me prenant par les boutons du milieu de mon habit, elle me fit signe de la suivre. Je ne savois trop si je le devois, mais enfin j'avançai; et cette fille m'introduisit dans un appartement très-propre, où elle me présenta d'exellens fruits et une bouteille de vin de Madère, qu'elle déposa

sur une table. Alors elle m'apprit du mieux qu'elle put que son *masera* étoit allé passer quelques jours, avec le reste de sa famille, dans sa plantation, et qu'on l'avoit laissée en ville pour y recevoir un capitaine anglais, qu'elle supposoit être moi. Je lui fis entendre qu'elle ne se trompoit pas, et lui remplis un verre de vin que j'eus beaucoup de peine à lui faire accepter; car tel est l'aspect humiliant sous lequel ces malheureuses créatures sont considérées, qu'on regarde comme une forte preuve de présomption de leur part, de manger ou de boire en présence d'un européen. Pendant quelque temps, je m'efforçai d'établir une conversation avec cette femme; mais bientôt je fus contraint d'y renoncer et d'avoir recours à ma bouteille.

Fatigué des exercices et des plaisirs de cette journée, je fis signe à ma négresse que j'avois envie de dormir : elle l'interpréta d'étrange sorte; car m'ayant aussitôt saisi par le cou, elle m'imprima sur les lèvres le plus ardent baiser. Surpris de cette politesse peu agréable et inattendue, sur-tout de la part d'une femme de cette couleur, je me dérobai à ses embrassemens, et m'en-

fuis dans l'appartement où je devois coucher; mais j'y fus encore poursuivi par cette fille, qui, malgré tout ce que je pus dire, insista pour m'ôter mes souliers et mes bas, et dans un clin-d'œil me débarrassa de cette partie de mon habillement : j'en fus extrêmement peiné, quoique les esclaves à Surinam rendent communément ce service aux personnes de tout rang et de tout sexe, sans exception. Il ne faut pas qu'on s'imagine que cette conduite, qui peut paroître fort extraordinaire, fût le résultat d'aucune disposition particulière dans cette négresse : c'est celle des femmes esclaves dans les colonies des Indes occidentales.

Le lendemain matin, mon ami le planteur n'étant pas de retour, je quittai sa maison et pris congé de son officieuse esclave. Après avoir visité nos soldats dans leurs nouvelles demeures, je fus conduit par le quartier-maître dans une habitation très-propre qui m'étoit destinée. Je n'y trouvai cependant aucun meuble, quoiqu'elle ne fût pas entièrement dépourvue d'êtres vivans; car la première nuit, ayant laissé sur une fenêtre ma commission de capitaine, qui étoit en parchemin, j'eus le désagrément

de

de la voir, le matin, dévorée par les rats.

Ayant pris possession de mon logement, mon premier désir fut de le meubler proprement ; mais la généreuse hospitalité des habitans rendit peu nécessaire tout soin de cette espèce. Les dames me fournirent quantité de tables, de chaises, de verres, et même de porcelaines et d'argenterie : les hommes me firent présent de vin de Madère, de porter (sorte de bière anglaise), de cidre, de rhum, de sucre, et de fruits les plus exquis en abondance. Je remarquai sur-tout parmi les derniers le *shaddock* et l'*awara*. Le premier, qui est d'une saveur très-agréable, d'un goût à-la-fois acide et doux, croît sur un arbre qu'on dit être transplanté de la côte de Guinée, par un capitaine anglais, dont on lui a conservé le nom dans les Indes occidentales anglaises, mais qu'on appelle *pompelmouse* à Surinam. Ce fruit, gros comme la tête d'un enfant de huit ou dix ans, paroît être de l'espèce de l'orange. La peau en est très-épaisse, amère et d'un jaune pâle ou citron. Il y en a de deux sortes. La pulpe de l'une est blanche ; celle de l'autre, d'un charmant rouge-clair ; et on peut, sans s'incommoder,

en manger une grande quantité. Les habitans, qui aiment passionnément ce fruit, le regardent comme très-salubre.

L'awara ou l'*aoura*, moins remarquable, tant pour l'excellence de son goût, que pour la beauté de sa couleur, est de forme ovale, à-peu-près de la grosseur d'une prune d'Orléans, et d'une riche couleur orange foncée, approchant du rouge. Il est fort estimé des nègres qui exercent leur adresse à former, avec les noyaux, des bagues ornées de chifres, de lettres initiales et de devises: ils les vendent aux européens qui les montent en or. Ce noyau est gros, extrêmement dur, et aussi noir que le jais ou l'ébène, mais la pulpe qui l'entoure est très-peu épaisse.

Ce jour, en examinant l'état de ce qui nous restoit de vivant en cochons, en moutons, en canards, en oies et autres espèces de volailles, nous trouvâmes que le nombre en étoit à-peu-près pareil à celui que nous avions à notre départ de Hollande. Le tout fut envoyé dans la basse-cour du colonel, au quartier-général; et nous eûmes, de plus, le désagrément de voir jeter dans la rivière de Surinam, pour y servir de pâture

aux poissons, soixante grandes caques de légumes confits, et autant de beaux jambons de Westphalie, absolument pourris.

Le second jour après notre débarquement, je me réveillai la figure, la poitrine et les mains entièrement couvertes de taches qui donnoient à ma peau quelque ressemblance à celle d'un léopard; elles étoient occasionnées par les cousins ou moustiques, qui volent en si grand nombre, qu'on les prendroit pour des nuages, et qui me tinrent compagnie toute la nuit. La fatigue du voyage et l'excessive chaleur du climat, m'avoient plongé dans un sommeil si profond, que je ne sentis l'aiguillon de leurs piqûres qu'au moment où j'en apperçus les effets. C'est principalement sur les bords des rivières et des criques que ces insectes fourmillent le plus. Personne n'en est à l'abri; mais ils attaquent les étrangers de préférence aux naturels. Quand ils enfoncent leur dard, sans qu'on les chasse, ils sucent le sang à tel point qu'ils peuvent à peine s'envoler. Chacune de leurs piqûres est suivie d'une tumeur, accompagnée d'une cuisson presque insupportable. Leur présence est annoncée par leur bourdonnement, qui cause un effroi

mortel à ceux qui ont déjà ressenti leurs atteintes, et qui leur est si désagréable qu'on leur a donné le nom de trompettes du diable. Ils sont vraiment incommodes à tous égards. La chandelle ou la bougie n'est pas plutôt allumée le soir, qu'ils viennent s'y enfoncer en foule. Ils s'attachent à tous les comestibles; les liqueurs en sont très-souvent remplies, et ils entrent jusque dans la bouche et les yeux. Le meilleur remède est d'étuver les plaies avec du jus de limon détrempé dans de l'eau; c'est même un assez bon préservatif contre ces douloureuses piqûres. Immédiatement avant de fermer les fenêtres, on brûle ordinairement du tabac dans les appartemens, et la fumée force ces moucherons à sortir de leurs retraites. Les négresses se dépouillent alors, sans gêne, de leur jupon, leur unique vêtement, et chassent les cousins au dehors, ou les tuent. Les plus voluptueux et les plus délicats des habitans, se font éventer par des esclaves qui restent près d'eux pendant la nuit. D'autres ont des rideaux de gaze à leurs lits ou pavillons; mais on couche, généralement, à Surinam, dans de grands hamacs de coton, couverts d'un drap mince et très-

ample, suspendu directement au-dessus de ces lits, par un cordeau très-fort. Ce drap, ou rideau, sert jusqu'à certain point à garantir de ces insectes fâcheux. Ce fut pour n'en pas avoir un de cette sorte, que je me vis maltraité si cruellement.

Il y a aussi une autre espèce plus grande de cousins ou moustiques, à Surinam, appelés *mawkers*, dont les piqûres sont extrêmement douloureuses; mais comme ils sont moins nombreux que les autres, les habitans n'en sont pas aussi tourmentés, et conséquemment on n'y fait pas autant d'attention.

Le 22 au matin, deux négresses, l'une vieille, l'autre âgée d'environ quatorze ans, entrèrent dans ma chambre. Je décrirois difficilement quelle fut ma surprise, lorsque la première me présenta la jeune personne, qui étoit sa fille, pour en faire, ce qu'il lui plut de dire, ma femme. J'eus assez peu de galanterie pour repousser cette offre; mais en même temps, j'accompagnai mon refus d'un petit présent, dont ces deux femmes parurent très-contentes; et elles me quittèrent avec toutes sortes de témoignages de respect et de reconnoissance. Les filles qui

contractent ici des engagemens de cette espèce, sont ou mulâtres, ou indiennes, mais souvent négresses. C'est le comble du bonheur pour toutes, de vivre avec un européen : leur tendresse et leur fidélité font tacitement la satire de ces nombreuses beautés qui violent la foi d'engagemens plus solemnels et plus sacrés. L'état d'esclavage dans lequel sont nées, ou ont été plongées les jeunes femmes de cette sorte, les empêche de se marier ou de former tout autre nœud. Une telle coutume est si peu condamnée, que tant qu'elles restent fidèles à celui par qui elles ont été choisies, elles sont encouragées et considérées par leurs parens les plus proches, et leurs amis, qui regardent une telle liaison comme un légitime mariage. Le clergé, lui-même, use de cette liberté sans contrainte; et pour la vérité de mon assertion, je pourrois en appeler à plusieurs de ses membres. Un grand nombre de négresses, cependant, suivent librement leur propre penchant, et rejettent dédaigneusement l'or avec lequel on voudroit les séduire, tandis que d'autres prodiguent leurs faveurs pour un verre d'eau-de-vie, pour une pipe cassée, et même pour rien.

L'hospitalité exercée envers moi ne se borna pas aux premiers momens de mon arrivée. J'eus l'entrée dans plus de vingt maisons considérables, outre celle de son excellence le gouverneur, et du commandant, le colonel Texier. Ainsi, quoique les officiers de notre corps eussent formé une table pour eux, j'eus rarement l'honneur de me trouver dans leur compagnie. Un colon, nommé M. *Kennedy*, porta particulièrement la politesse au point, non-seulement de m'offrir, aussi long-temps que je resterois à Surinam, l'usage de son carrosse, de ses chevaux et de sa table, mais encore de me donner un nègre jeune et très-beau, appelé *Quaco*, pour me porter mon parasol (ombrella). Les autres officiers du régiment reçurent aussi de grandes politesses, et toute la colonie s'empressa de leur témoigner les plus grands égards, en cherchant tous les moyens de leur procurer de l'agrément. Les bals, les concerts, les assemblées, et toutes sortes de divertissemens possibles furent prodigués. Nos vaisseaux de guerre servirent aussi d'emplacement à des fêtes. Nous y donnâmes aux dames des collations, suivies de bals sur le pont et sous des voiles, qui duroient jusqu'à

six heures du matin, et qui généralement finissoient par des promenades en carrosse et à cheval. Cette constante habitude de dissipation est des plus pernicieuses dans un pays où l'intensité de la chaleur est telle, qu'on y est toujours dans un état continuel de transpiration, et menaça de devenir fatale à deux ou trois de nos officiers. Averti par leur exemple, je me retirai de toutes ces assemblées, persuadé que par ce moyen seul, je pourrois parvenir à conserver ma santé dans un climat qui altère la constitution humaine à tel point, qu'un européen, quelque soigneux qu'il soit d'éviter les excès, a toujours lieu de redouter ses terribles effets.

L'amour du plaisir paroît propre aux habitans de cette contrée; et chaque année un grand nombre d'entr'eux doit tomber victime de sa dangereuse influence. Ses suites fatales sont vraiment visibles dans les hommes qui se sont livrés à l'intempérance en tous genres : ils paroissent usés et énervés au dernier point. Les dames créoles, en général, n'ont pas meilleure mine : elles ont l'air languissant, le teint pâle; et les jeunes personnes même sont fréquemment ridées. Il n'en est cependant pas ainsi de toutes,

car j'en ai vu quelques-unes dont la fraîcheur annonçoit la santé, et qui eussent pu le disputer aux plus belles femmes d'Europe. Mais, hélas! celles-là sont en nombre si foible, que les colons donnent la préférence aux Indiennes, aux filles mulâtres et aux négresses, sur-tout à cause de leur extrême propreté, de leur air vif et de bonne santé. Les excès que ces époux infidèles font avec leurs maîtresses, les précipitent bientôt dans la tombe, et leurs femmes se voient ainsi libres de donner à un autre leur main, ce qui ne manque pas d'arriver très-vîte. Les dames de Surinam vivent en vérité si long-temps en comparaison de leurs maris, que j'en ai connu plusieurs qui en ont enterré quatre, et n'ai jamais vu dans ce pays un seul homme qui ait survécu à deux femmes.

Ces épouses, cependant, ne supportent pas toujours avec beaucoup de patience les insultes et les infidélités qu'elles éprouvent. La plupart, même sur un soupçon, poursuivent leurs heureuses rivales avec la haine la plus inplacable, et la barbarie la plus soutenue. Elles ne se contentent pas non plus de montrer un souverain mépris pour leurs époux; elles donnent encore en public

des marques non équivoques de bienveil-veillance pour les Européens nouveaux venus. C'est ce qui a occasionné ce proverbe dans la colonie : Que les dames du tropique et les moustiques ont un instinct de préférence pour les Européens depuis peu débarqués. Leur partialité réellement est si folle, et les preuves en sont si sensibles, qu'il faut être un peu maître de soi, pour ne pas exprimer le dégoût qu'une telle conduite doit naturellement exciter, sur-tout lorsque l'objet n'est pas très-engageant. Les choses vont si loin, qu'à Paramaribo des dames se battirent un jour en duel, à cause d'un de nos officiers.

Il est important que je fasse mention, maintenant, du colonel Fourgeoud et du gouverneur. Malgré la manière honnête dont notre corps fut reçu quand il aborda dans la colonie, il étoit évident qu'il y avoit mutuellement de la froideur entre ces deux chefs. Ce fut notre commandant qui donna le premier signe de mésintelligence, le jour même de notre débarquement, en rangeant son régiment les soldats le dos tourné au palais du gouverneur.

Il est aisé de concevoir que cette désunion si prompte entre deux hommes indé-

pendans l'un de l'autre, mais auxquels nous étions également subordonnés, rendit, en ce point, notre arrivée à Paramaribo des plus désagréables, tant aux officiers de notre régiment, qu'à ceux des troupes de la compagnie. Cette brouillerie fut cause qu'au bout de quelques semaines de séjour, le gouverneur trouva bon de déclarer à notre commandant : — « Que les nègres rebelles » ne paroissant plus disposés à troubler la » tranquillité de la colonie, ses propres » troupes et le corps de nègres chasseurs » suffiroient à sa défense ; qu'en consé- » quence les soldats de marine du colonel » Fourgeoud n'étant plus nécessaires, il » étoit libre de les remmener en Europe » quand il le jugeroit à propos. »

Lorsque cette déclaration fut communiquée à nos messieurs, les uns la reçurent avec plaisir; les autres avec peine. On songea, cependant, aux préparatifs du départ; mais quelques jours après il furent suspendus, les habitans ayant demandé très-haut que nous restassions. Les provisions de bois et d'eau furent donc interrompues, mais les vaisseaux, par spéculation, furent toujours tenus en commission. Ce fut dans cet intervalle

d'incertitude et de loisir que je pensai sérieusement à écrire une histoire abrégée de cette colonie, et à dessiner tous les objets qui me paroîtroient les plus curieux. Je consultai les meilleurs auteurs sur ce sujet, et j'eus, de plus, l'honneur d'être essentiellement assisté par son excellence le gouverneur, qui non-seulement voulut bien me communiquer plusieurs manuscrits importans, mais encore me fournit journellement en grand nombre, les animaux et les plantes que je désirois de connoître. Ainsi, malgré cette froideur si marquée entre mon colonel et lui, je mis tous mes soins à me conserver les bonnes graces de l'un et l'autre; et nonobstant l'obéissance que je devois à mon commandant particulier, je me résolus à traiter le gouverneur de la colonie avec les égards et le respect qu'exigeoient sa dignité, son rang et sa conduite. Je fus fortement soutenu dans ces sentimens, non par tous, mais par les officiers les plus respectables du corps.

Je vais donc essayer maintenant de remplir la tâche que j'ai entreprise ; et je commencerai par une description générale de cette étonnante contrée.

CHAPITRE II.

Description générale de la Guiane. — De la Colonie de Surinam en particulier. — Epoque de sa découverte. — Elle est possédée par les Anglais et les Hollandais. — Meurtre du gouverneur, M. de Somelsdyk. — La Colonie est prise et mise à contribution par les Français.

La découverte de la Guiane, appelée par quelques-uns *la Côte Sauvage*, a long-temps été, quoiqu'avec peu de certitude, attribuée au commandant espagnol *Vascos Nunès*, qui, l'an 1504, après avoir reconnu que Cuba étoit une île, aborda au continent de l'Amérique méridionale, pénétra jusqu'à l'Orénoque et la rivière des Amazones, et comprit ce pays dans l'immense étendue de terre à laquelle, en opposition aux îles adjacentes et à celle de Cuba, il donna le nom de *Terre-ferme*. (*Voy. pl.* II.)

Cette contrée, dont la longueur est d'environ 1220 milles géographiques (1), et la

(1) La Guiane a au moins deux cents lieues du nord au sud, et plus de trois cents de l'est à l'ouest. (*Description géographique de la Guiane.*)

largeur de 680, est située entre huit degrés vingt minutes de longitude nord, et trois degrés de latitude sud, et entre cinquante et soixante-dix degrés vingt minutes de longitude ouest du méridien de Londres, dans la partie nord-est du sud de l'Amérique. Ses bornes sont tracées par le Viapary ou l'Orénoque, au nord-ouest, et le Maranon ou la rivière des Amazones, au sud-est; le nord-est est baigné par l'océan Atlantique; le Négro ou la rivière Noire, termine son étendue au sud-ouest; ce qui forme une espèce d'île, et sépare ce pays de la nouvelle Grenade, du Pérou et du Brésil (1).

Les chaleurs à la Guiane, quoiqu'elle soit placée sous la zone torride comme la Guinée, y sont cependant beaucoup plus supportables que dans cette partie de la côte

(1) Ses côtes s'étendent depuis le cap de Nord, situé par environ deux degrés de latitude septentrionale, jusqu'à la grande embouchure de l'Orénoque, qui est par les huit degrés de latitude; mais en longitude, elles contiennent plus de dix degrés, le cap de Nord étant à cinquante-deux degrés trente minutes à l'occident du méridien de Paris, et cette embouchure de l'Orénoque par les soixante-deux degrés; renfermant dans cet espace plus de deux cents cinquante lieues de côtes. (*Description géographique de la Guiane*).

d'Afrique. Les rayons brûlans du soleil y sont tempérés, chaque jour, par des vents de mer rafraîchissans ; tandis que dans la Guinée, l'intensité de la chaleur est augmentée par le vent qui souffle continuellement de terre, et qui, dans son passage, traverse de nombreux déserts de sable. Les vents d'est ou alizés qui règnent généralement entre les tropiques, sont des plus frais sur la côte de la Guiane, entre huit ou dix heures du matin, et six du soir, où ils cessent ; après quoi, à peine entend-on l'haleine du plus léger zéphyr. Ces vents sont suivis de brouillards épais, et de vapeurs qui s'exhalent de la terre ; ce qui rend les nuits de ce pays, non-seulement très-froides, mais encore humides et mal-saines. Le jour, dans la Guiane, ne varie jamais de plus de quarante minutes : le soleil s'y lève toujours vers six heures du matin, et se couche à la même heure le soir.

Les saisons du beau temps et des pluies divisent l'année dans ce pays, et peuvent en être appelées l'*été* et l'*hiver*, comme celles de la chaleur et du froid en Europe. Il y a cependant une différence remarquable : c'est que la Guiane a tous les ans deux étés

et deux hivers, distingués l'un de l'autre par la dénomination de grand et de petit, non parce que la chaleur est moins forte, ou que les pluies sont moins violentes dans ces derniers, mais parce qu'on suppose que leur durée est moindre de moitié. Cette distinction, toutefois, paroît plus imaginaire que réelle, quant à la saison des pluies; car, ne tombant que lorsque le soleil est vertical, ce qui, près de la ligne, a lieu deux fois l'an, et pendant un espace de temps égal, il est probable que leur durée doit être la même dans l'une et l'autre saison.

La différence entre les deux saisons du beau temps, consiste en ce que la grande commence à Surinam, souvent en octobre, au moment où le soleil va traverser l'équateur pour passer au tropique du capricorne; et alors une chaleur étouffante, accompagnée d'une sécheresse continuelle, règne jusqu'au retour de cet astre en mars. Ensuite tombent des pluies violentes et non interrompues, jusqu'au mois de juin, où le soleil s'est avancé vers le tropique du cancer; puis, vient une courte saison de chaleur qui dure jusqu'au mois de juillet, suivie encore de pluies jusqu'au

mois d'octobre, et la révolution des saisons de l'année se trouve ainsi terminée.

La continuité des pluies dans ce climat, tandis que le soleil est à son zénith, est nécessaire à l'existence de la vie animale et végétale qui, sans ce secours bienfaisant, languiroit et périroit à la fin sous un ciel si brûlant. Mais, quoique j'aie cité des époques aux changemens des saisons dans la Guiane, il est nécessaire cependant d'observer qu'elles ne sont pas absolument fixes, et qu'elles varient comme en Europe. Ces changemens sont toujours annoncés par de grands coups de tonnerre, accompagnés d'éclairs très-vifs, qui durent plusieurs semaines, et qui sont très-souvent funestes au bétail, et même aux habitans de cette contrée.

Quelques parties de la Guiane offrent un aspect montagneux et nud; mais le sol en général est très-fertile. La verdure couvre la terre pendant toute l'année; les arbres portent en même temps des fleurs et des fruits mûrs; tout y offre l'image ravissante de la réunion du printemps et de l'été. Ces signes heureux de fertilité doivent être attribués, particulièrement à Surinam, non-seulement aux pluies et à la chaleur du

climat, mais encore à sa situation basse et marécageuse, qui empêche aussi l'intensité de cette chaleur de détruire la végétation, et sur-tout à l'extrême richesse du sol, principalement dans les parties cultivées avec l'industrie européenne. Il faut cependant convenir qu'une telle situation est loin d'être favorable à la santé; mais le désir du gain est un puissant aiguillon, et la certitude d'un avantage présent, passera généralement pour un contre-poids suffisant à ces maux qui, s'ils se présentent jamais, ne sont apperçus que dans le lointain, et qui, vu qu'on leur échappe quelquefois, peuvent être regardés comme incertains.

Les parties incultes de la Guiane sont couvertes d'immenses forêts, de rochers et de montagnes. Une grande variété de substances minérales enrichit quelques-unes de ces dernières. Tout le pays est entrecoupé de marais très-profonds, et de grandes savannes ou landes. Le courant, le long de la côte, va continuellement au nord-ouest; et le rivage est presque inaccessible, étant bordé de dangereux écueils, de bancs de sable, de fondrières, de rochers, d'arbustes, et d'une immense quantité de broussailles

qui, s'entrelaçant avec force, deviennent impénétrables.

Les Espagnols, les Portugais et les Hollandais sont les seules nations qui possèdent des établissemens dans cette partie de la terre-ferme, à l'exception cependant de la petite colonie française de Cayenne, située entre le Maroni et le cap d'Orange. Les domaines espagnols sont sur les bords de l'Orénoque, et ceux du Portugal s'étendent le long des bords de la rivière des Amazones. Les établissemens hollandais embrassent les côtes de l'Océan atlantique, et vont du cap de Nassau au Maroni. Ils renferment les districts ou cantons d'Essequebé, de Demerary, de Berbiche et de Surinam. Ce dernier est le plus considérable et le meilleur; et c'est à sa description que cet ouvrage est principalement destiné. Les Hollandais cherchèrent, en 1657, à établir une petite colonie sur les bords de la rivière nommée *Poumaron*; mais cet établissement fut, en 1666, démoli par les Anglais. Ils ne furent pas plus heureux dans un autre, qu'en 1677 ils fondèrent sur la rivière Wiapoko ou Oyapoko : les Français s'en emparèrent immédiatement, et le détruisirent.

Les Hollandais assignent à leur florissante et belle colonie de Surinam, tout le territoire entouré à l'ouest par la rivière *Kourou*, à environ quarante milles de la Corantine; à l'est, par la rivière de Sinamari; mais ces limites leur sont contestées par les Français, qui les restreignent aux bords du Maroni sur lequel ils ont un poste militaire. (*Voy. pl.* V.)

Les principales rivières de cet établissement sont : celle de Surinam, qui donne son nom à la colonie; la Corantine, la Copename, la Saraméca et le Maroni. La première est seule navigable; les autres, sans en excepter le Maroni, quoique très-longues et très-larges, sont si basses et si remplies de rochers et de petites îles, qu'elles sont de peu d'importance aux Européens; leurs bords même ne sont habités que par quelques indiens ou naturels du pays. La rivière de Surinam, dont l'embouchure est située par six degrés environ de latitude nord, a près de quatre milles anglais de largeur, et de seize à dix-huit pieds de profondeur à la basse marée; le reflux l'élève de plus de douze. Cette dimension est la même jusqu'à la distance de

huit à dix milles, où cette rivière se partage en deux branches, dont l'une va au sud-sud-est, et dont le cours est de plus de cent vingt milles. Elle est entièrement navigable pour de petites barques; mais au-delà de cette distance, elle tourne directement au sud. Quelquefois elle baigne de ses eaux de petites îles, ou forme de petites cataractes. La source de cette belle rivière n'a jamais été bien connue des Européens. Tous les grands vaisseaux, après y être entrés, doivent tenir le côté oriental du rivage, celui du côté opposé étant rempli de bas-fonds jusqu'à la ville de Paramaribo, située à dix-huit milles environ de l'embouchure. L'autre branche de la rivière de Surinam est nommée *Comewine*; elle va, à l'est, à la distance d'environ seize milles; on y trouve trois ou quatre brasses à la haute marée; mais le reflux faisant une différence de douze pieds, on ne la regarde pas comme navigable pour un vaisseau de grand port, quoique sa largeur soit presque de deux milles. A la distance de seize, la Comewine se divise en deux autres branches, dont l'une conserve son nom, et coule au sud-est pendant plus de cinquante milles; et l'autre, qui prend le nom de

Cottica, va à l'est-sud-est pendant plus de quarante milles, après lesquels elle tourne au sud-sud-ouest, à la distance de vingt-quatre ou trente milles. Toutes ces rivières, dont le cours n'est point direct, mais qui coulent en serpentant, reçoivent les eaux d'un nombre considérable de larges criques ou de grands ruisseaux, dont les bords sont habités par des européens, et couverts de plantations de sucre, de cacao, de coton et d'indigo; ce qui forme le plus délicieux aspect qu'on puisse se figurer, et dont jouissent ceux qui vont par eau, manière ordinaire de voyager dans ce pays, dont le sol ne convient pas généralement à la construction des routes. En quelques endroits même, les bois sont impénétrables, de sorte qu'un petit sentier de communication entre Paramaribo et la rivière Saraméca, est le seul chemin passable que je connoisse dans la colonie. Les rivières dont les bords ne sont point cultivés, comme la Corantine, la Copename, la Saraméca et le Maroni, n'offrent que foiblement matière à description. Il suffit seulement de remarquer qu'elles sont généralement larges de deux à quatre milles, que leurs eaux sont ex-

trêmement basses et parsemées de bancs de sables, de petites îles et de rochers, qui forment de nombreuses et superbes cascades. On trouve souvent dans la dernière un caillou curieux, connu sous le nom de *diamant de Maroni*, et qui, étant poli, ressemble fort à un diamant véritable. En conséquence, on en fait des bagues et d'autres bijoux. Dans toutes ces rivières, sans exception, l'eau monte et baisse à plus de soixante milles de l'embouchure ; ce qui est occasionné par l'obstacle que la marée fait à l'écoulement des torrens. Cependant, on rencontre généralement des courans d'eau douce, à la distance de vingt - quatre ou trente milles de la mer. L'eau de la rivière de Surinam est regardée comme la meilleure; et des matelots en vont chercher jusqu'à Savannah-le-Juif, qui est à plus de quarante milles de la ville de Paramaribo. Les vaisseaux sont exposés à un grand inconvénient dans ces rivières : le fond du bâtiment y est souvent endommagé par des vers d'eau; mais on peut prévenir leurs ravages, en le carenant souvent, afin qu'il puisse être nettoyé et calfaté plus facilement. Le goudron à charbon, inventé par le comte de Dun-

donald, est préférable à toute autre matière qu'on pourroit employer en cette occasion.

Le flux et le reflux ont lieu après un intervalle d'environ dix heures et demie. Les hautes marées viennent régulièrement deux fois par mois ; la rivière alors s'élève à une hauteur considérable; ce qui, d'après différentes circonstances, est d'un grand profit pour les planteurs.

Il est peut-être convenable que je parle ici de la défense de ces rivières, quoique ce soit un sujet que je me propose de traiter plus amplement ailleurs. A l'est de l'embouchure de la rivière de Surinam, est un petit promontoire, appelé *Braam-Pointe*, qui, je crois, portoit originairement le nom de *Pram* ou *Parham-Pointe*, de celui de François lord Willoughby de Parham, à qui cet établissement fut, en 1662, concédé par Charles II. On suppose que c'est là que ce lord prit terre pour la première fois, dix ans auparavant. Cette pointe n'est pas fortifiée; mais à huit milles environ au-dessus, il y a de chaque côté du rivage une redoute, dont l'une porte le nom de *Leyde*, et l'autre celui de *Pourmerent*. Un peu plus haut est la nouvelle forteresse d'Amsterdam,

bâtie sur une pointe de terre qui sépare les deux rivières de Surinam et de Comewine, et dont le feu se croisant avec celui des deux redoutes, défend l'entrée de l'une et l'autre rivière.

Près de la ville de Paramaribo, à six ou sept milles de la forteresse d'Amsterdam, est située une citadelle qui porte le nom de *fort Zelandia*, et qui protége la ville et tous les vaisseaux en rade. A seize milles environ de la première, sur la Comewine, est une autre forteresse appelée *Somelsdyk*, qui commande les deux côtés opposés du rivage, c'est-à-dire, ceux de la Comewine et de la Cottica. En outre, il y a différens postes militaires sur la Corantine, la Saraméca et le Maroni. Après ceux-ci est placée une forte garde, à l'embouchure de la Motte-Crique, environ à trente milles de la rivière de Surinam ; un phare y est élevé sur la côte, pour avertir les vaisseaux qui veulent entrer dans cette rivière, qu'ils ont passé l'embouchure du dangereux Maroni. Cette même garde tire aussi plusieurs coups de canon pour apprendre à la colonie que quelque navire est en vue, et gouverne sur la côte. Le

long des bords supérieurs des rivières de Surinam, de Comewine et de Cottica, on a porté des gardes avancées, pour protéger les habitans contre les invasions des Indiens ou des nègres fugitifs de l'intérieur. C'est en toutes ces fortifications que consiste la défense principale de cet établissement : de plus, cependant, une petite barque armée, ou garde-côte, croise entre le Maroni et la Berbiche, pour donner avis de tout danger qui menaceroit la colonie.

J'oubliois presque de dire qu'on avoit fait le projet de former un chemin, fortifié de postes militaires, depuis les bords de la partie supérieure de la Comewine jusqu'à la Saraméca, qui même est actuellement commencé; mais le plan ne réussit pas, et ce chemin, qui portoit le nom d'*Orange*, est maintenant encombré de broussailles.

Ayant ainsi décrit la surface de cette contrée avec ses limites, ses rivières, etc. je vais rendre compte de sa découverte et des révolutions les plus remarquables de cette puissante colonie, qui manqua d'être visitée par le brave amiral Rodney, dans la dernière guerre. Cette partie de terre-ferme, appelée la *Guiane*, ou la *Côte Sau-*

vage, et dans laquelle est placée la colonie de Surinam, a, selon quelques-uns, d'abord été découverte par le célèbre Christophe Colomb, l'an 1498, et ce fut de là, disent-ils, qu'il retourna dans sa patrie, chargé de fers: d'autres prétendent que ce fut seulement Vascos Nunès, qui, en 1504, comme je l'ai annoncé au commencement de ce chapitre, la découvrit le premier (1).

(1) En 1498, Christophe Colomb s'étant avancé vers le sud des îles Antilles, découvrit le 10 d'août l'île de la Trinité, et le lendemain, il eut connoissance du continent voisin, qu'il nomma *Terre de Paria*, du nom que lui donnoient les Indiens de la côte.

Ce fut dans ce voyage qu'il eut connoissance d'une des embouchures de l'Orénoque, qu'il appela *Bocca del Drago*, à cause du danger que son vaisseau y courut; mais s'étant avancé vers l'ouest, il n'eut aucune connoissance de l'Orénoque, ni de la Guiane.

En 1499, Alphonse Ojeda, gentilhomme espagnol, accompagné d'Americ Vespuce, florentin, et de Jean de la Cosa, le plus habile pilote qui fût alors en Espagne, aborda au continent de l'Amérique, à deux cents lieues à l'orient de l'Orénoque, et parcourut toute la côte, en s'avançant vers l'ouest. Mais ce voyage ne donna pas encore une grande connoissance de la Guiane.

En 1535, Diégo de Ordaz, espagnol, entreprit

Sous le règne d'Elisabeth, en 1596, la Guiane fut reconnue par sir Walter Raleigh,

d'entrer dans les embouchures de l'Orénoque ; ses efforts furent inutiles : il y perdit même une partie de ses vaisseaux et de son monde. Ce brave espagnol fut plus heureux une autre fois ; il entra dans l'Orénoque, et le remonta fort avant, puisqu'il vint mouiller jusque dans l'embouchure de la Meta, rivière considérable qui se décharge dans l'Orénoque, à plus de quatre cents lieues de l'entrée. Mais ce ne fut pas sans essuyer bien des peines et des fatigues ; car il perdit ses vaisseaux et presque tout son monde dans les différens combats qu'il fut obligé de livrer aux Indiens : de sorte qu'il se retira en mauvais ordre, sans avoir pu faire aucun établissement.

Malgré ce mauvais succès des Espagnols, il s'étoit répandu un bruit que, dans l'intérieur de ce vaste pays, il y avoit une contrée, qu'on nommoit *el Dorado*, qui renfermoit des richesses immenses en or et en pierres précieuses : on disoit qu'il y avoit un lac aussi grand qu'une mer, nommé le lac de *Parime*, dont les sables étoient remplis de poudre et de grains d'or. Trois capitaines espagnols, Gonzale Pizarre, frère de celui qui fit la conquête du Pérou, Pierre de Ordaz et Gonzale Ximènes de Queseda, entreprirent cette riche découverte : c'étoit, comme on le sait, un chimérique espoir.

Pendant qu'ils cherchoient à le réaliser, Diégo de Ordaz, qui avoit remonté le premier l'Orénoque, revint d'Espagne avec des lettres de l'empereur Charles-

qui remonta l'Orénoque à plus de six cents milles, dans l'intention de rechercher la terre chimérique d'*el Dorado*, où l'on espéroit découvrir des mines d'or; ce qui étoit fondé sur les échantillons de pyrite que les Espagnols appeloient *madre de oro*, mère

Quint, par lesquelles ce prince accordoit à lui seul le droit et la liberté d'aller à la recherche du Dorado, et de suivre les découvertes de l'Orénoque. Tous ses succès se bornèrent à fonder une ville sur la rivière orientale de ce fleuve, à plus de 60 lieues de l'embouchure, qu'il nomma *Saint-Thomas de la Guiane*.

Les Anglais, jaloux des découvertes des Espagnols dans la Guiane, et envieux du commerce que les Français y faisoient dès-lors, dont on publioit des merveilles, voulurent y prendre part. Un de leurs bons navigateurs, sir Walter Raleigh, fut le premier anglais qui partit le 6 février de l'année 1595 (*), pour tenter quelqu'entreprise dans ces riches pays : c'est ainsi qu'on annonçoit dans l'Europe l'Orénoque et la Guiane.

Raleigh étoit si fort persuadé de la réalité de ces richesses, qu'il ne craint pas d'avancer dans sa relation : *Que celui qui conquerra la Guiane, possédera plus d'or et régnera sur plus de peuples, que le roi d'Espagne et l'empereur des Turcs.* (Description géographique de la Guiane.)

(*) On aura remarqué que notre voyageur dit l'année suivante, 1596.

d'or. En 1634, selon la relation de David-Pierre de Vries, hollandais, on trouva à Surinam un capitaine anglais, nommé *Marshall*, avec près de soixante de ses compatriotes, qui s'y occupoient de la plantation du tabac; et ce même Vries y causa avec eux. Surinam, en 1640, fut occupée par les Français, qui furent obligés de la quitter bientôt après, à cause des invasions fréquentes des Caraïbes, que, comme leurs voisins les Espagnols, ils avoient traités avec la plus grande barbarie. En 1640, cette colonie étant abandonnée, François lord Willoughby de Parham, avec la permission de Charles II, y envoya un bâtiment équipé à ses propres frais, pour en prendre possession au nom de son maître. Peu de temps après, il en fit partir encore trois autres, l'un desquels étoit armé de vingt canons. Ces Anglais furent tous bien reçus par les Indiens ou habitans du pays; ils firent avec eux des traités d'amitié, et entrèrent dans une espèce de négociation. Au bout de deux ans, ce même lord Willoughby alla lui-même à Surinam; il s'y occupa de plusieurs loix sages et de bons règlemens pour la défense de cette colonie; ensuite, il revint en Angleterre,

d'où il continua de fournir cet établissement, d'hommes et de munitions. Le 2 juin 1662, la colonie lui fut concédée par le même roi Charles II; et d'après le propre aveu du lord, elle dût être partagée entre Laurent Hide, second fils d'Edouard, comte de Clarendon, et lui, pour passer à perpétuité à leurs descendans : l'original de cette chartre doit se trouver encore. En 1664, les Anglais prirent aux Hollandais les nouveaux Pays-Bas, appelés depuis *New-Yorck.*

L'an 1665, la colonie de Surinam fut cultivée avec succès, et plantée en grande partie de tabac. Ses propriétaires y avoient aussi établi plus de quarante belles plantations de cannes de sucre, et construit une forte citadelle de pierre de taille, pour leur défense: cependant, il est bon de remarquer que, selon quelques auteurs, elle le fut par les Portugais, quoique l'époque en soit incertaine. Les Français, il est vrai, disputent vivement ce point, et prétendent que cette citadelle fut l'ouvrage de M. Ponsert de Bretigny, lorsqu'ils étoient en possession de cette contrée. Quoi qu'il en soit, la forteresse est située à seize ou dix-huit milles de l'em-

bouchure de la rivière de Surinam, et les colons industrieux se trouvèrent très-heureux dans une petite ville qu'ils bâtirent sous ses murs. Leur bonheur ne fut pas de longue durée ; car, pendant les guerres entre Charles II et les Provinces-Unies, les Hollandais, en 1661, ayant été chassés du Brésil par les Portugais, prirent, en 1667, la colonie de Surinam aux Anglais, sous le commandement du capitaine Abraham Criuvon, qui, à cet effet, fut envoyé par la province de Zélande avec trois vaisseaux de guerre, et trois cents soldats de marine. Le commandant anglais Guillaume Biam perdit cette colonie par suite d'une surprise, au moment où six cents de ses meilleurs hommes étoient occupés à des plantations de cannes de sucre. Sa négligence fut visible par la foible perte des Hollandais qui, à l'assaut de la citadelle, n'eurent qu'un homme de tué. Ils plantèrent promptement le drapeau du prince d'Orange sur les remparts, et donnèrent à cette forteresse le nom de *Zelandia*. La ville de Paramaribo reçut celui de *nouveau Middelbourg*. Les vainqueurs, entr'autres contributions, firent payer aux habitans cent mille pesant de sucre, et ils envoyèrent un certain

nombre

nombre d'entr'eux à l'île de Tabago. Cet événement se passa en février, et au mois de juillet suivant, la paix fut conclue à Bréda. Mais, malheureusement pour les nouveaux possesseurs de la colonie, le commodore anglais, sir Jean Harman, n'en sut rien. Ayant d'abord pris Cayenne aux Français, il entra dans la rivière de Surinam avec une flotte composée de sept vaisseaux de guerre, et de deux quaiches à bombes, enleva cet établissement aux Hollandais, leur tua plus de cinquante de leurs hommes, et encloua neuf pièces de canon dans le fort Zelandia. Les nouveaux habitans, à leur tour, payèrent une contribution; la garnison hollandaise fut faite prisonnière de guerre, et transportée à l'île de Barbade.

Lorsqu'on eut appris à Surinam que la paix étoit faite entre les puissances belligérantes en Europe, avant que le commodore Harman eût repris cette colonie aux Hollandais, il s'éleva un considérable tumulte, suivi de grands désordres parmi les colons, qui ne savoient plus quel étoit leur légitime souverain. A la fin, sur un ordre du roi Charles, l'établissement fut remis aux Hollandais en 1669; et alors, douze cents de

ses anciens habitans, anglais et nègres, quittèrent ce pays, et vinrent se fixer dans l'île de la Jamaïque. Après que la guerre, qui eut ensuite lieu, fut terminée, on régla, par le traité de Westminster, que Surinam demeureroit, pour jamais, en toute propriété aux Hollandais, en échange de la province de New-York, qui se fit, en conséquence, l'an 1674. Depuis cette époque, la Grande-Bretagne ne fut plus en possession de la colonie de Surinam. En 1678, un hollandais du nom d'*Heynsius*, et le capitaine Lightenborgh, en étoient, l'un gouverneur, et l'autre commandant des troupes.

Les Hollandais, pendant les premières années de leur jouissance, eurent peu de contentement dans leurs nouvelles possessions, et furent journellement inquiétés par les invasions des Caraïbes, qu'ils traitoient moins bien que les Anglais n'avoient fait. Ces indiens poussèrent la vengeance au point de massacrer plusieurs colons. La province de Zélande, à qui cette colonie appartenoit en propre, étant continuellement en contestation avec les Provinces-Unies pour la souveraineté de cet établissement, et ne pouvant d'ailleurs soutenir les fortes dépenses

qu'il falloit faire pour sa défense et sa conservation, se décida à le vendre, en totalité, à la compagnie hollandaise des Indes occidentales. Il le fut avec toutes les provisions de guerre et les munitions, parmi lesquelles il y avoit cinquante pièces de canon, pour la somme de 23,636 livres sterling. Cette compagnie obtint en même temps de leurs Hautes-Puissances, les États-Généraux, une exemption de toute contribution pendant dix ans. Quelques mois après, cependant, malgré cet avantage, trouvant que les dépenses nécessaires pour l'entretien de cette oolonie se montoient trop haut pour elle, elle en céda les deux tiers, l'un à la ville d'Amsterdam, l'autre à la maison de Somelsdyk, sur le pied du prix qu'elle en avoit payé; et toutes trois formèrent une société qui, sous la sanction de leurs Hautes-Puissances, eut seule l'entière direction des affaires de ce pays.

Telle étoit la situation de Surinam ; et tout se trouvoit finalement arrangé de la sorte, quand *Cornelius van Aarsen Somelsdyk*, comme l'un des propriétaires, y vint avec trois cents hommes et quelques malheureux condamnés à la déportation. Il créa

une chambre de police pour l'aider dans l'administration de la justice, et vécut avec ses membres et les habitans dans une mésintelligence continuelle. En conséquence, on envoya différentes plaintes en Europe contre lui, quoiqu'il eût fait une paix favorable avec les Caraïbes, les Indiens *Warowa* et *Arawakka*, aussi bien qu'avec quelques nègres fuyards, qui s'étoient établis sur la Copename, après que les Anglais eurent quitté la colonie.

Le règne de cet infortuné gentilhomme dura peu; car, l'an 1688, le député gouverneur, M. *Verbroom*, et lui (1), furent massacrés le même jour par leurs propres soldats. Ceux-ci se livrèrent à cet acte de désespoir, pour avoir été contraints, comme des nègres, à creuser des canaux, et pour n'avoir reçu qu'une ration insuffisante et malsaine. Je dois dire qu'un semblable traitement n'arrive que trop fréquemment ici; et j'aurai occasion de le prouver dans la suite. Telle

(1) Somelsdyk avoit le caractère d'un tyran. Sous un extérieur religieux, il étoit emporté, brutal, despote et cruel. Un jour il fit abattre la tête à un chef d'Indiens, coupable seulement de quelqu'inconduite domestique. (*Note de l'Auteur.*)

fut la confiance des assassins dans la légitimité de cet acte de cruauté, qu'ils offrirent de la soutenir en justice, et d'y déduire les raisons qui les y avoient portés.

Comme les particularités de cet assassinat ne sont pas dénuées d'intérêt, le lecteur me permettra de lui en faire un récit abrégé.

Le gouverneur se promenoit un jour avec M. Verbroom, dans un bosquet d'orangers, près de sa propre maison, lorsque tout-à-coup dix ou douze soldats armés, qui sembloient ivres, les ayant abordés, leur demandèrent aussitôt de diminuer leur travail, et de leur donner une meilleure nourriture. Le gouverneur, tirant son épée pour les forcer à se retirer, fut à l'instant percé de coups, et expira sur la place. Son compagnon ne reçut qu'une blessure; mais elle étoit mortelle, et il en mourut neuf jours après. Ce crime consommé, les assassins, suivis de plusieurs autres de leurs complices, marchèrent en triomphe au fort Zelandia, qu'ils prirent sans résistance; et ils s'emparèrent aussitôt des munitions de guerre et de bouche. La garnison s'étant jointe à eux, ils se formèrent en ligne, et se choisirent un commandant en chef et

différens officiers : ils jurèrent de leur être fidèles, et de ne jamais, les uns ni les autres, trahir ou quitter leur propre cause. Ce qui fut très-remarquable dans cette circonstance, c'est que le nouveau chef ordonna, la même après-midi, d'inhumer dans le fort Zelandia, avec les honneurs militaires, et avec décence, le corps du gouverneur massacré. Les canons tirèrent sur les remparts, et les rebelles firent trois décharges de mousqueterie.

Les magistrats et les habitans de Surinam se virent alors dans une très-fâcheuse situation, et furent forcés d'entrer en négociation avec les insurgens du fort. Les principaux articles de la capitulation furent : Qu'ils l'évacueroient, moyennant une assez foible somme d'argent; qu'on leur permettroit de s'embarquer sur le vaisseau de transport la *Salamandre*, de quitter la colonie sans être inquiétés, et de se rendre dans quelle partie du monde il leur plairoit. En conséquence, on en envoya plus de cent à bord; mais ils ne se préparèrent pas plutôt à lever l'ancre pour partir, que leur navire fut entouré de petits bâtimens, armés et disposés en secret pour ce dessein. Les rebelles, contraints de se rendre à discrétion, peu

de jours après furent mis en jugement pour meurtre et rebellion. Onze des chefs furent exécutés; trois perdirent la vie sur la roue; huit furent pendus : les autres obtinrent leur pardon; mais comme on ne pouvoit plus se fier à eux, ils furent renvoyés du service de la colonie, quand on eut trouvé des soldats pour les remplacer.

L'année suivante, la veuve de Somelsdyk offrit, mais sans succès, de transférer sa part au roi Guillaume III. En même temps, M. Sherpenhuysen fut envoyé de Hollande à Surinam, avec des troupes et des munitions, pour succéder à M. de Somelsdyk, en qualité de gouverneur de la colonie. A son arrivée, il trouva tout dans la plus grande confusion. Voulant appliquer le plus prompt remède au désordre, il établit une cour de justice qui différoit de celle qu'avoit créée son prédécesseur, en ce qu'il la divisa en deux parties. La première fut investie de tout ce qui concernoit les affaires criminelles et militaires. L'attribution de la dernière s'étendit sur les procès civils et toutes les matières d'intérêt. Elle subsiste toujours ainsi, et le gouverneur est président de l'une et l'autre chambre.

M. Sherpenhuysen s'empressa de faire aussi de bonnes loix et des règlemens : il venoit précisément de mettre la colonie en état convenable de défense contre ses ennemis intérieurs et extérieurs, ce dont elle avoit grand besoin, quand la guerre fut déclarée entre les Provinces-Unies et la France. Cette même année, l'établissement de Surinam fut attaqué, avec une forte flotte, par l'amiral Ducasse ; mais le gouverneur la repoussa vivement, au moment où elle commençoit à canonner le fort Zelandia.

En 1692, un anglais, nommé *Jérôme Clifford*, fut condamné à être pendu, peine que l'on commua en une prison de sept ans dans le fort de Somelsdyk. Son crime, véritable ou faux, étoit d'avoir insulté un magistrat qui l'arrêtoit pour dettes. La cour de la Grande-Bretagne s'étant intéressée dans cette affaire, il fut, en 1695, mis en liberté, d'après le vœu du roi. Alors, il forma contre la colonie une demande de 20,000 guinées pour dommages et intérêts, résultant d'un emprisonnement injuste ; mais elle ne lui fut point accordée. Ses héritiers ont continué sa réclamation, depuis l'an 1700 jusqu'en 1762, sans obtenir aucune satisfaction.

Pendant la guerre qui eut lieu en 1712, l'amiral français, *Jacques Cassard*, reçut du gouverneur M. de Gooyer la même réception que Ducasse avoit essuyée de M. Sherpenhuysen, devant le fort Zelandia; mais quatre mois après, il fut plus heureux, et mit la colonie à contribution pour une somme de 56,618 livres sterling. Ce fut le 10 d'octobre qu'il entra dans la rivière de Surinam avec six ou huit vaisseaux de guerre, et un certain nombre de moindres bâtimens, qui tous portoient trois mille hommes. Les premiers étoient :

Le *Neptune*, de 74 canons, à bord duquel étoit l'amiral;
Le *Téméraire*, de 60;
Le *Rubis*, de 56;
La *Vestale*, de 48;
La *Méduse*, de 36.

Le lendemain de son arrivée, l'amiral Cassard fit monter un de ses capitaines dans une chaloupe, portant pavillon blanc, pour traiter de la contribution avec les habitans, les menaçant de bombarder la ville de Paramaribo (1), s'ils refusoient de payer.

(1) L'an 1667, comme je l'ai dit plus haut, le capitaine Abraham Cruisen donna le nom de *nouveau*

La chaloupe fut forcée, cependant, de s'en retourner sans aucune réponse satisfaisante. La rivière de Surinam ayant précisément, devant le fort Zélandia, plus d'un mille de largeur, la *Méduse* et plusieurs petits bateaux plats, chargés de troupes françaises, favorisés par une nuit très-noire, trouvèrent moyen de s'avancer au-delà de Paramaribo, sans être apperçus des Hollandais, dans l'intention de saccager les plantations de sucre et de café, situées au-dessus de cette ville; mais les assiégés préparèrent le 15

Middelbourg à cette ville; mais elle retint toujours celui de *Paramaribo*, qu'on prétend indien, et qui signifiroit *champ de fleurs*. Telle est l'opinion générale; mais je crois que la pointe Parham, la Para-Crique, la ville de Paramaribo, et même cette grande étendue d'eau, appelée *Golden-Parima*, tirent le leur de François lord Willoughby de Parham, qui fut un des premiers possesseurs de cette belle contrée. Les Hollandais donnent aussi le nom de *province* au territoire de Surinam; mais on se sert plus généralement de celui de *colonie* ou d'*établissement*. (*Note de l'Auteur*).

S'il est vrai que le lac de Parima fût connu des Espagnols avant que les Anglais abordassent à la Guiane, comme il est dit dans la note, page 59, cette prétention anglaise tombe absolument. (*Note du Traducteur*).

deux grandes barques plates, remplies de matières combustibles, comme de joncs secs, de barils de goudron, etc. et les mirent à l'ancre de l'autre côté de la rivière, directement en face de la ville. On y mit le feu, et la lueur de la flamme fit découvrir les petits bateaux ennemis, qui s'efforçoient de remonter la rivière à la faveur de l'obscurité. Étant ainsi en vue, peu d'entr'eux échappèrent sans être endommagés par l'artillerie du fort; et ceux des vaisseaux marchands qui se trouvoient en rade, coulèrent à fond quelques-uns de ces petits bateaux plats, dont une grande partie de l'équipage fut noyée. Ce stratagême n'empêcha pas cependant les Français, qui s'étoient avancés plus loin, de piller et d'incendier les plantations. Cassard lui-même, s'étant approché de la ville de Paramaribo, y jeta plus de trente bombes, et la canonna, de même que le fort Zelandia, jusqu'au 20 octobre, où il envoya un second message aux Hollandais, pour leur demander s'ils vouloient enfin capituler et payer une contribution : ils les menaçoit, s'ils osoient encore refuser ses propositions, de détruire et de brûler toute la colonie.

Les Hollandais, voyant leur perte inévitable s'ils persistoient dans leur première résolution, demandèrent une armistice de trois jours pour délibérer, ce qui leur fut accordé; et à la fin, ils acceptèrent les conditions de l'amiral Cassard. En conséquence, le 24 octobre on signa, de part et d'autre, un traité de vingt-quatre articles. La contribution de 56,618 livres sterling, exigée par les Français, leur fut payée principalement en sucre et en nègres esclaves, etc. vu qu'il n'y avoit que peu d'or et d'argent dans la colonie. Dès que le paiement fut effectué, l'amiral leva l'ancre; et le 6 décembre 1712, il quitta Surinam avec toute sa flotte.

CHAPITRE III.

Première révolte des Nègres et ses causes. — État déplorable de la Colonie. — Paix forcée avec les Rebelles. — Mutinerie des Soldats de Marine, des Matelots, etc.

CETTE malheureuse colonie ne fut pas plutôt délivrée de ses ennemis extérieurs et déclarés, qu'elle en rencontra de bien plus redoutables chez elle.

Les Caraïbes et autres nations indiennes avoient, dans les premiers temps, inquiété, il est vrai, cet établissement; mais, comme je l'ai déjà dit, le gouverneur Somelsdyk, peu de temps après son arrivée dans la colonie, avait fait la paix avec eux. Ces sauvages l'avoient maintenue, et depuis ils avoient vécu avec les Européens dans la meilleure intelligence, ainsi que de bons voisins enfin, et des amis.

Les esclaves nègres, révoltés, sont ces ennemis dont je me propose de parler maintenant. Pendant quelque tems, ils répandirent une terreur générale dans la colonie;

et menacèrent de l'enlever aux états de Hollande.

Quelques nègres fugitifs avoient, d'ancienne date, cherché un asyle dans les forêts de Surinam; mais ils furent en petit nombre jusque vers l'an 1726 et 1728, qu'ils s'augmentèrent de beaucoup. Alors, ils pillèrent des plantations, et se procurèrent des fusils et des lances. Ces nouvelles armes, jointes à celles dont ils se servoient ordinairement, l'arc et les flèches, les mirent en état de commettre de continuels ravages sur les plantations de sucre et de café. Ils y étoient excités, tant par esprit de vengeance des traitemens inhumains qu'ils avoient endurés de leurs maîtres, que par le désir du pillage, et principalement celui d'enlever de la poudre, des balles et des haches, afin de pourvoir à leur défense, à l'avenir.

Ces nègres s'étoient en général établis sur les bords de la partie supérieure des rivières de Copename et de Saraméca. On leur donna le nom de cette dernière (*rebelles de Saraméca*), pour les distinguer des autres bandes qui se révoltèrent ensuite.

Plusieurs détachemens de troupes et d'habitans furent envoyés contr'eux; mais ils

ne les réduisirent que foiblement, et n'en tirèrent à-peu-près que des promesses.

En 1730, on fit une exécution barbare sur onze malheureux nègres captifs, afin d'épouvanter par-là leurs compagnons, et les porter à se soumettre. Un homme fut suspendu vivant à un gibet par un croc de fer, qui lui traversoit les côtes; deux autres furent enchaînés à des pieux, et brûlés à petit feu; six femmes furent rompues vives, et deux filles décapitées : tel fut leur courage au milieu des tortures, qu'ils les endurèrent sans pousser un soupir. Cette atrocité produisit un effet contraire à celui qu'on avoit attendu. Les rebelles de la Saraméca en furent si furieux que, pendant plusieurs années, ils devinrent des plus redoutables aux colons. Ceux-ci, ne pouvant supporter plus long-temps les dépenses de cette guerre et les fatigues qu'il falloit essuyer en poursuivant leurs ennemis dans les bois; rebutés de plus par les pertes énormes que leur causoient les fréquentes invasions des nègres, et par la terreur continuelle qui en étoit la suite, se décidèrent enfin à traiter de la paix avec eux.

Le gouverneur Maurice qui, en 1649,

se trouvoit à la tête de la colonie, envoya un détachement considérable vers leurs établissemens de la Saraméca, afin, s'il étoit possible, d'effectuer cette paix si ardemment désirée. Ce détachement, après quelques escarmouches avec plusieurs partis écartés de rebelles, arriva à la fin dans leurs quartiers principaux, où il demanda et obtint un pour-parler. On y arrêta les préliminaires d'un traité de paix, composé de dix ou douze articles, et pareil à celui qui avoit été fait, en 1739, entre les Anglais et les rebelles de l'île de la Jamaïque. — Le chef de ceux de la Saraméca étoit un mulâtre, nommé le capitaine *Adoe*, qui, à cette occasion, reçut du gouverneur, en signe d'indépendance, un superbe jet à pomme d'argent, sur lequel étoient gravées les armes de Surinam. Par le même traité, on lui promit d'autres présens, parmi lesquels se trouveroient sur-tout des armes et des munitions : ils ne devoient lui être envoyés que l'année suivante ; après quoi la paix seroit définitivement conclue. *Adoe* offrit en retour un arc superbe, avec un carquois rempli de flèches, ouvrage de ses mains, comme

signe

signe que, pendant cet intervalle, toute hostilité cesseroit de son côté.

Cette paix causa une grande satisfaction à la majeure partie des habitans de Surinam, qui se flattèrent que leurs effets et leurs personnes seroient en sûreté maintenant : d'autres regardèrent ce traité comme une ressource très-périlleuse, et même comme un acheminement à la ruine inévitable de la colonie.

Je dois avouer, il est vrai, que rien ne doit paroître plus dangereux que de se fier à l'amitié d'hommes qu'un esclavage rigoureux a forcés à rompre leurs chaînes, et qui, par cette confiance, peuvent devenir plus formidables encore. L'insurrection une fois parvenue au point où elle se trouvoit, les colons auroient dû la combattre autant qu'il eût été en leur pouvoir, non par un motif de cruauté, mais pour l'avantage d'un aussi bel établissement.

Si les mauvais traitemens ont porté ces malheureuses créatures à de telles extrémités, la politique, non moins que l'humanité, eût dû dicter aux colons une autre conduite à l'avenir. On demandera peut-être s'il est quelque moyen de tenir des

nègres dans la soumission et de les forcer au travail, sans les règlemens les plus stricts, et même les plus sévères? Non, sans doute; mais, à mon tour, je demanderai s'il est nécessaire de les appliquer à des tortures affreuses, selon le caprice et l'humeur d'un maître barbare, ou, ce qui est pis, d'un commandeur insensé? Pourquoi les plaintes raisonnables des nègres ne sont-elles jamais admises par un magistrat qui a la puissance de les redresser? Est-ce parce que ce magistrat lui-même est un planteur, et qu'il se trouve intéressé au maintien du gouvernement arbitraire qui pèse sur cette race infortunée? — Cela est trop évident. — Je serois injuste, cependant, si je ne déclarois que j'ai vu, dans plusieurs plantations, traiter les esclaves avec la plus grande humanité; que la main du maître n'y étoit levée que pour les caresser, et que leurs yeux y exprimoient leur reconnoissance et leur affection.

Continuons, et voyons les fruits de cette paix avec les rebelles de Saraméca.

En 1750, c'est-à-dire, un an après, les présens qu'on lui avoit promis furent envoyés au capitaine Adoe; mais ceux qui

en étoient chargés furent attaqués dans leur marche, et tout le détachement resta sur la place; les hommes dont il étoit composé ayant été tués par un parti de nègres, réunis sous un chef désespéré, nommé *Zam-Zam*, qui n'avoit pas été consulté sur le traité de paix. Il s'empara de tout ce que portoit ce détachement, et qui consistoit en armes, en munitions, en toiles et linges, en scies, en haches et autres outils de charpentier, outre du bœuf et du porc salés, et des liqueurs spiritueuses. Adoe, de son côté, ne voyant pas, au terme fixé, l'exécution de la promesse qu'on lui avoit faite, et s'imaginant qu'on ne vouloit que l'amuser jusqu'à ce qu'on eût reçu de nouveaux renforts d'Europe, reprit les hostilités. La paix fut donc immédiatement rompue par l'effet de ce malheureux accident : les cruautés et les ravages recommencèrent plus vivement que jamais, et la mort et la destruction s'étendirent encore sur la colonie.

En 1751, elle se vit dans la plus affreuse détresse et la plus grande confusion. Les habitans s'étant adressés aux États-Généraux, ceux-ci firent partir le baron *Spoke* avec six cents hommes, tirés de différens corps

au service de la Hollande. Il avoit ordre d'envoyer le gouverneur *Maurice* en Europe, pour y rendre compte de sa conduite : ce dernier ne revint plus dans la colonie. En 1753, il demanda et obtint sa démission, après avoir été honorablement acquitté. Spoke qui, pendant l'absence de Maurice, devoit en remplir les fonctions, trouva tout dans le plus grand désordre. La désunion s'étoit mise entre les habitans et leurs chefs, et il étoit instant au dernier point d'y appliquer les remèdes les plus prompts. Le baron s'en occupa, il est vrai; mais il mourut un an après son arrivée; et tout fut encore une fois bouleversé.

En 1757, l'aspect des affaires devenant tous les jours plus fâcheux pendant l'administration de M. *Cromelyn*, alors gouverneur de cette colonie, une nouvelle révolte, occasionnée par les mauvais traitemens que les nègres recevoient de leurs maîtres, éclata dans la *Tempaty-Crique :* cette insurrection devint bientôt des plus sérieuses. Les révoltés se joignirent à seize cents autres nègres marrons qui, depuis long-temps, s'étoient fixés dans huit villages, près de cette même Crique. Ils livrèrent plusieurs combats, dont

le succès leur procura des armes; et les colons se virent réduits à faire la paix avec eux, comme en 1749, avec les rebelles de la Saraméca.

Pendant cette révolte, un des capitaines des troupes de la société, nommé *Mayer*, fut traduit devant une cour martiale pour cause de lâcheté. Ayant été trouvé coupable, il fut condamné à passer par les armes; et en conséquence, il fut conduit au lieu de l'exécution, où tout étant disposé pour le fusiller, il reçut sa grace du gouverneur, qui non-seulement le traita depuis avec beaucoup d'honnêteté, mais l'éleva encore au grade de major.

Afin de démontrer combien est absurde le préjugé qui fait considérer des créatures humaines comme des brutes, simplement parce qu'elles diffèrent de nous en couleur, je vais retracer ici quelques-unes des circonstances et des cérémonies principales qui ont accompagné la conclusion de cette paix.

La première proposition des colons fut la demande d'un pour-parler que les rebelles accordèrent. Dans le cours de la conférence, ceux-ci exigèrent que les Hollandais leur

envoyassent annuellement, parmi beaucoup d'autres articles, une certaine quantité de bonnes armes à feu et de munitions. Tous ces objets étoient spécifiés dans une longue liste, écrite en anglais corrompu, par un nègre nommé *Boston*, qui étoit capitaine des révoltés.

Le gouverneur, M. Cromelyn, fit donc partir deux commissaires, MM. *Sober* et *Abercombie*, qui traversèrent les forêts, escortés de quelques militaires : ils étoient chargés de présens, et avoient pouvoir de traiter définitivement de la paix.

Etant arrivés dans le camp des rebelles à la *Jocka-Crique*, située à quinze milles à l'est de la Tempaty-Crique, ils furent présentés à un nègre, très-bel homme, appelé *Araby*, qui commandoit en chef, et étoit né dans les forêts. Il les reçut fort poliment, leur prit la main et les pria de s'asseoir à ses côtés, sur le gazon. En même temps il les assura qu'ils n'avoient rien à craindre ; et qu'amenés par un motif aussi sacré que le leur, personne ne voudroit, ni n'oseroit les inquiéter.

Lorsque le capitaine *Boston*, cependant, s'apperçut que les commissaires n'ap-

portoient que des bagatelles, comme des couteaux, des ciseaux, des peignes, de petits miroirs, et avoient oublié les articles principaux, c'est-à-dire, la poudre à canon, les armes à feu et les munitions, il s'approcha d'eux hardiment et leur demanda, d'une voix de tonnerre, si les Européens pensoient que les nègres n'eussent besoin que de peignes et de miroirs; il ajouta qu'un de ces derniers meubles suffisoit pour qu'ils pussent voir tous leur propre figure, tandis qu'un simple barril de *mansanny* (poudre à canon), qu'on leur eût offert, auroit prouvé la confiance que l'on avoit en eux. Il termina en disant que puisqu'on avoit omis des objets si importans, il ne consentiroit jamais au retour des commissaires, jusqu'à ce qu'on eût envoyé tous les objets contenus dans la liste, et conséquemment que le traité eût reçu son exécution.

Cette sortie fut relevée par un autre nègre, appelé le capitaine *Quaco*, qui déclara que ces messieurs n'étoient que les envoyés du gouverneur; que ne pouvant répondre de ses procédés, il s'en retourneroient certainement, sans aucune insulte;

et que personne, pas même lui, capitaine *Boston*, n'auroit la hardiesse de s'opposer à leur départ.

Le chef, alors, imposa silence, et pria M. Abercombie d'écrire lui-même une liste qu'il alloit lui dicter. Lorsqu'elle fut achevée, et que les commissaires eurent promis de la remettre, les nègres leur déclarèrent qu'ils laissoient au gouverneur et à son conseil une année entière pour en délibérer, et choisir la paix ou la guerre; ils jurèrent que pendant cet intervalle, tout acte d'hostilité cesseroit de leur part. Ensuite, ils régalèrent les envoyés le mieux que leur situation, au milieu des bois, le permit, et ils leur souhaitèrent un bon voyage jusqu'à leur destination.

Un des officiers des rebelles observa aux commissaires, dans cette circonstance, qu'il étoit bien déplorable que les Européens, qui se disoient une nation civilisée, fussent cause de leur propre ruine, par leur inhumanité envers leurs esclaves. « Nous désirons » que vous disiez à votre gouverneur et à » votre conseil, ajouta-t-il, que s'ils veu- » lent ne plus voir de révoltes, ils doivent » prendre garde que les planteurs traitent

» mieux des hommes qui sont leur propriété, » et ne les abandonnent pas à la conduite » de commandeurs et d'intendans adonnés au » vin, qui punissent les nègres avec autant » d'injustice que de barbarie, qui subornent » leurs femmes et leurs filles, négligent » ceux qui sont malades, et chassent de » la sorte dans les forêts un grand nombre » d'hommes laborieux et forts, qui, par » leurs sueurs, vous gagnent votre subsis- » tance, sans lesquels la colonie ne pourroit » se soutenir, et à qui enfin vous êtes trop » heureux de venir demander aussi désa- » gréablement la paix. »

M. Abercombie ayant prié les rebelles de les faire accompagner, par un ou deux de leurs principaux officiers, jusqu'à Paramaribo, où il promit qu'ils seroient bien reçus, Araby lui répondit avec un sourire, qu'il seroit temps dans une année, lorsque la paix seroit entièrement faite ; qu'alors, il leur enverroit le plus jeune de ses fils, pour recevoir l'éducation des Européens; mais que pour sa propre subsistance et celle des personnes qui dépendroient de lui, il sauroit en prendre soin, sans jamais causer le moindre embarras aux colons.

Les commissaires quittèrent les rebelles après cette réponse, et tout le détachement revint sain et sauf à Paramaribo.

L'année de délai étant expirée, le gouverneur et la cour coloniale envoyèrent deux nouveaux commissaires au camp des nègres, pour conclure enfin cette paix tant désirée; et après beaucoup de débats et de difficultés de part et d'autre, les conditions en furent arrêtées. Les Européens promirent tous les présens qu'on leur demanda. Les nègres insistèrent de leur côté, et comme une preuve de leur affection, pour que chacun des commissaires prît pour sa compagne une de leurs plus belles filles, aussi long-temps que l'un et l'autre resteroient dans leur camp. Ils les traitèrent généreusement, et leur servirent du gibier, du poisson, des fruits, tout ce que la forêt produisoit de meilleur; et ils s'occupèrent continuellement à les divertir par des danses, des espèces de concerts, et des salves redoublées de mousqueterie.

Au retour des commissaires, les présens stipulés furent envoyés aux nègres à la Jocka-Crique; et ce qu'il y a de remarquable, celui qu'on chargea de les leur porter fut

ce même M. Mayer, qui n'avoit osé combattre contr'eux, quoiqu'à la tête de six cents hommes, tant soldats qu'esclaves. La pusillanimité de cet officier parut encore en cette occasion, et faillit à ruiner toute l'affaire; car il eut la foiblesse, contrairement à ses ordres, de livrer les présens sans recevoir les ôtages promis en retour. Heureusement, Araby tint sa parole, et envoya à ce titre quatre de ses meilleurs officiers, à Paramaribo. La paix, à ce moyen, fut parfaitement conclue. Un traité de douze ou treize articles fut signé, en 1761, par les commissaires des Hollandais d'une part, et de l'autre, par seize capitaines noirs et Araby lui-même. La cérémonie de la signature eut lieu dans la plantation *Ouca*, sur la rivière de Surinam, où les parties contractantes se rendirent.

Cette signature, cependant, ne parut pas suffisante au chef Araby et aux siens. S'étant liés par un serment, ils exigèrent que les commissaires en fissent autant, et de la même manière qu'eux, ne se fiant pas, dirent-ils, à celui des chrétiens, qu'ils avoient vu le violer si souvent. Il faut convenir que les nègres sont observateurs si religieux de cet

engagement solemnel, que je n'ai jamais vu, pendant tout mon séjour dans la colonie, qu'un seul d'entr'eux ne l'eût pas gardé fidèlement.

Voici de quelle manière fut prêté ce serment. On tira, avec une lancette ou un canif, quelques gouttes de sang d'un européen et d'un nègre : ce sang fut reçu dans une calebasse ou coupe, remplie d'eau vive et claire, dans laquelle on avoit aussi jeté quelques pincées de terre sèche. Tous ceux qui étoient présens, sans exception, burent de cette mixtion; ce qui s'appelle boire le sang l'un de l'autre; mais auparavant on en répandit à terre, en forme de libation. Ensuite, le *gadoman* ou prêtre, les yeux et les bras en l'air, prit le ciel et la terre à témoin; puis d'une voix intelligible et forte, dans les termes les plus épouvantables, il pria le Tout-Puissant de répandre son éternelle malédiction sur ceux qui, les premiers, romproient ce traité sacré qu'on venoit de conclure. La foule des nègres, à cette imprécation solemnelle, répondit *da so*; ce qui, dans leur langage, signifie *amen*.

La cérémonie achevée, Araby et chacun de ses capitaines, pour les distinguer des

nègres inférieurs, comme on avoit fait, en 1749, à l'égard d'Adoe, reçurent une belle canne à pomme d'argent, sur laquelle étoient aussi gravées les armes de la colonie.

Les nègres dont il vient d'être question, sont appelés *Oucas*, du nom de la plantation sur laquelle cette paix fut signée. Ce nom les distingue de ceux de la Saraméca, dont j'ai parlé plus haut, et vais parler encore.

A-peu-près dans ce temps, la charte d'exemption fut renouvelée par leurs Hautes-Puissances, en faveur de la compagnie des Indes occidentales, moyennant un prêt de 5 millions sterling, à 6 pour 100 d'intérêt: elle l'avoit été à deux autres époques.

Cette même année, la paix fut aussi conclue, pour la seconde fois, avec les nègres de la Saraméca. Leur premier chef, Adoe, ne vivoit plus, et son successeur étoit un noir, nommé *Wille*. Cette nouvelle paix fut malheureusement troublée par un capitaine, appelé *Muzinga*, qui n'avoit reçu aucun des présens adressés à Wille: ils avoient été interceptés sur la route, comme, sous Adoe, le féroce Zam-Zam avoit fait; mais à la différence, cependant, qu'aucun de ceux

qui les portoient ne fut ni tué, ni même maltraité.

Le capitaine *Muzinga*, supposant donc que les colons avoient violé leur foi, combattit en désespéré contr'eux : il força un détachement considérable à la retraite, après lui avoir tué nombre d'hommes, et enlevé tous ses bagages et ses munitions.

Bientôt, cependant, la cause de son mécontement fut connue, et l'on trouva moyen de le calmer, en lui envoyant les mêmes présens qu'à tous les autres chefs. La paix alors (en 1762) fut, pour la troisième fois, conclue entre les colons et les nègres de la Saraméca : elle a duré, sans interruption, jusqu'à ce jour. Les conditions en ont été religieusement observées; les négres *Oucas* en ont fait autant; et, par leur bravoure, les uns et les autres ont de la sorte acquis leur liberté.

Les ôtages et les chefs de ces deux peuplades, à leur arrivée à Paramaribo, furent admis à la table du gouverneur qui, auparavant, leur fit parcourir la ville en cérémonie, dans son propre carrosse.

Par leur capitulation avec les Hollandais, les nègres *Oucas* et ceux de la *Saraméca*,

doivent recevoir annuellement, comme je l'ai déjà dit, une certaine quantité d'armes, et de munitions. De leur côté, ils promirent de se conduire toujours en fidèles alliés; de renvoyer tous les déserteurs, moyennant une prime convenable; de ne jamais paroître armés à Paramaribo, au nombre de plus de cinq ou six hommes à-la-fois, et de tenir leurs établissemens à une distance convenable de cette ville et des plantations. Les nègres de la Saraméca, occupent les bords de la rivière de ce nom, et les *Oucas* les environs de la Jocka-Crique, près du Maroni. Un ou deux blancs doivent, en qualité d'envoyés, résider au milieu de chacune de ces tribus.

A l'époque dont je parle, elles pouvoient être composées d'environ trois mille ames; mais quelques années après, leur nombre, en y comprenant les femmes et les enfans, fut évalué, par les commissaires envoyés pour examiner leurs établissemens, a près de quinze ou vingt mille. Ils ont déjà montré beaucoup d'insolence; ils brandissent leurs cannes à pommes d'argent, en signe de défi aux habitans; ils en extorquent des liqueurs, et même de l'argent, et ils leur

rappellent avec quelle cruauté leurs ancêtres ont été massacrés.

D'après toutes ces circonstances et cet accroissement progressif, je dois conclure que, si la bonne intelligence est jamais troublée, ces nouveaux alliés deviendront les plus dangereux ennemis que la colonie de Surinam puisse avoir à combattre.

En 1763, la ville de Paramaribo eût été entièrement brûlée, sans le courage et l'intrépidité des marins, qui, au péril de leur vie, et sans aucun autre secours, prévinrent un incendie général.

A-peu-près dans ce temps, une sédition éclata à bord du *Neimbourgh*, bâtiment frété pour les Indes orientales, et commandé par le capitaine *Ketell.* L'équipage, qui consistoit principalement en déserteurs allemands et français, enlevés en Hollande, se souleva contre ses supérieurs, massacra la plupart des officiers, mit les autres aux fers, et conduisit le vaisseau au Brésil. Les chefs des révoltés descendirent à terre; ils s'y livrèrent à la débauche, et des querelles en furent la suite. D'après cette conduite, le gouverneur portugais, ayant bientôt connu qui ils étoient, les fit tous mettre en prison;

prison; mais leurs complices qui étoient à bord, soupçonnant ce qui arrivoit, levèrent aussitôt l'ancre, et appareillèrent pour Cayenne, où ce brigandage fut bien vîte réprimé; car les Français, ayant saisi le bâtiment et l'équipage, renvoyèrent l'un et l'autre à Surinam. Arrivés là, les plus coupables furent exécutés à bord de ce même navire qu'ils avoient pris, et qui étoit alors (en 1764) à l'ancre dans la rade de Paramaribo. Un de ces misérables fut décapité; on en pendit six à la grande vergue; leurs têtes furent plantées sur des piques, et renfermées dans des cages faites à dessein, qu'on plaça sur le rivage. Les Portugais, de leur côté, firent partir pour Amsterdam ceux qu'ils avoient pris : ils furent aussi mis à mort, et exécutés à bord du *Westellingwerf*, en rade du Texel. C'est ce même bâtiment qui fit partie de notre flotte à notre départ de Hollande. Les corps de tous ces malheureux furent suspendus dans des chaînes de fer, et placés le long de la côte, pour l'exemple.

Cette même année, trois soldats de la colonie ou de la société, coupables de mutinerie et de désertion, furent aussi exécutés

à Surinam ; mais, comme leur cas est très-particulier dans son espèce, on me permettra, j'espère, d'en donner quelques détails.

Pendant une insurrection, arrivée en 1761 parmi les nègres de la colonie de *Berbiche*, qui n'avoient point été maltraités aussi cruellement qu'ailleurs, un régiment de soldats de marine, commandé par le colonel de *Salse*, fut envoyé de Hollande dans cette même colonie; et les établissemens voisins firent aussi partir quelques troupes pour étouffer la révolte. Le succès fut bientôt décidé. Les bois étant d'une foible étendue dans cette partie de la Guiane, on peut y pénétrer facilement, ce qui empêche les rebelles de s'y maintenir, et ne leur offre point un asyle sûr contre ceux qui les poursuivent. La conséquence en fut, à l'égard des révoltés dont il s'agit, qu'un grand nombre d'entr'eux furent tués, les autres faits prisonniers, et les derniers enfin forcés à se rendre à discrétion ; sans quoi, ils eussent été réduits à mourir de faim.

Durant le cours de cette expédition, un détachement de soixante-dix hommes, ayant un officier à sa tête, et envoyé par la colonie

de Surinam, fut posté sur les bords de la Corantine. Ce détachement, joint à une partie d'Indiens, ennemis naturels des nègres, mais amis des Européens, battit les rebelles dans une escarmouche, en tua plusieurs; et reprit pour la valeur d'environ 30 livres sterling d'effets, pillés dans les plantations voisines. L'officier commandant, ayant imprudemment distribué ce butin entre les Indiens seuls, sans en faire part à ses soldats, les indisposa tellement, qu'ils se soulevèrent.

L'ayant abandonné, ils s'avancèrent vers l'Orénoque, à travers les bois, dans l'espoir d'arriver bientôt aux établissemens espagnols, et d'y être favorablement accueillis. Mais combien ces malheureux furent trompés dans leur attente, en rencontrant les rebelles le second ou le troisième jour de leur marche! Ceux-ci, malgré les vives protestations des soldats, qu'ils étoient venus sans mauvaise intention, malgré leurs instantes prières de les laisser passer librement, les soupçonnèrent d'être envoyés comme espions, et de les trahir : ils exigèrent donc qu'ils missent bas les armes; ce qui étant fait, les rebelles aussitôt rangèrent les déserteurs sur une ligne; alors, ils en choisirent dix

ou douze pour les aider à soigner leurs malades et leurs blessés, à réparer leurs fusils, et à faire de la poudre à canon (chose à laquelle ils ne purent réussir); ensuite, ils condamnèrent les autres à mort, ce qui fut aussitôt exécuté, et plus de cinquante de ces infortunés furent à l'instant fusillés sur la place.

On peut bien penser que ceux qui furent réservés par ces nègres, menèrent une triste vie au milieu d'eux; et certes, la plupart périrent, quelques mois après, de mauvais traitemens, de fatigue et de besoin. Les autres, lorsque les rebelles se rendirent à discrétion, furent envoyés, chargés de fers, dans la colonie de Surinam. Trois d'entr'eux furent condamnés à mort, deux à être rompus vifs, le dernier pendu. L'un des premiers étoit un français, nommé *Renauld*, qui sembloit s'être imbu des sentimens des nègres, en demeurant avec eux. Prêt à subir son supplice, il exhorta, avec une force héroïque, son camarade, allemand de nation, déjà lié et étendu près de lui, à conserver son courage; et il lui dit, dans le temps même où l'exécuteur remplissoit sur tous deux son épouvantable office, *que*

le voyage de la vie seroit bientôt fini.

Les chefs des rebelles furent brûlés vifs par douzaines, et ils expirèrent sans pousser un gémissement, ni même un soupir. Le sort malheureux de ces pauvres gens excita une grande compassion. Il est impossible, sans être pénétré de l'indignation la plus vive, de penser à un supplice si révoltant, infligé à des hommes, forcés à la fuite par la tyrannie et l'oppression. Cependant, je crois devoir soutenir que la plus exacte discipline et la plus grande subordination, tempérées par la justice, sont absolument nécessaires au milieu d'un peuple nombreux quel qu'il soit, non-seulement pour le bien public en général, mais comme unique moyen d'éviter la sévérité contre les individus (suite ordinaire de trop d'indulgence), et d'être péniblement forcé à rétablir à la fin le bon ordre par des rigueurs et des châtimens continuels. — Quittons maintenant ces tristes scènes, et passons à ce qui est arrivé d'heureux à la colonie de Surinam, pendant le peu d'instans de sa prospérité.

CHAPITRE IV.

Intervalle peu long d'abondance et de paix. — Nouvelle insurrection qui cause de grands désastres, et presque la ruine de la Colonie. — Revue des troupes pour sa défense. — Action entre celles-ci et les Rebelles. — Belle conduite d'un corps de Nègres. — Arrivée des Soldats de Marine du Colonel Fourgeoud.

En 1764, les espèces d'or et d'argent étoient si rares à Surinam, qu'on y suppléa par des cartes, portant une empreinte particulière. Elles se montèrent en tout à la somme de 40,000 livres sterling, et servirent de monnoie, avec une perte de 10 pour 100.

En 1769, il se passa un événement, peut-être simple en lui-même, mais fort extraordinaire pour ce pays, où l'on en fut très-supris. Une négresse libre, appelée *Elisabeth Sampson*, épousa un européen. Elle avoit hérité de plus de cent mille livres sterling d'un homme dont elle avoit été esclave. S'étant adressée à leurs Hautes-Puissances pour obtenir la permission de contracter un

tel mariage, sa requête lui fut accordée. En conséquence elle se fit baptiser et épousa un colon nommé M. *Zubli.*

L'année suivante, la colonie essuya un tremblement de terre, qui cependant causa peu de dommages.

En 1769, toute la côte fut en feu depuis Cayenne jusqu'à la rivière de Demerary. Il prit en été lorsque toutes les forêts sont desséchées par la chaleur, et que le dessous des arbres est couvert de feuilles mortes. On croit que cet incendie fut la suite de la négligence des Indiens ou des rebelles. Les flammes furent si violentes, qu'elles menacèrent de détruire plusieurs plantations; et pendant la nuit, l'aspect en étoit épouvantable du côté de la mer. Le vent d'est rendoit la fumée si épaisse, de jour, qu'on ne pouvoit se voir à la distance de quinze ou vingt pieds: l'odeur en étoit insupportable.

Cette même année, on découvrit une grande quantité de cristal de roche dans l'intérieur de la Guiane hollandaise.

En 1770, la maison de Somelsdyk vendit sa part de la colonie à la ville d'Amsterdam pour la somme de 63,636 liv. sterling. Celle-ci donc, depuis cette époque, en possède

les deux tiers; l'autre appartient toujours à la compagnie des Indes occidentales; ce qui, comme je l'ai déjà dit, forme la société de Surinam.

La colonie parut alors dans un état florissant et prospère. La conclusion du traité avec les nègres de la Saraméca et les *Oucas* sembla y ramener le bon ordre et la paix. Les habitans, croyant n'avoir plus rien à craindre pour leurs personnes et leurs propriétés, se livrèrent aux plaisirs et à la joie, à la dissipation et à la prodigalité. La colonie de Surinam fût comme un grand et beau jardin, où se trouvoit réuni tout ce que peut produire la nature et l'art, pour rendre la vie de l'homme agréable à lui-même, et profitable à la société. Les objets que le luxe et la nécessité commandent y étoient en abondance. Tous les sens y jouissoient à-la-fois; et pour se servir du langage figuré d'un livre sacré, Surinam étoit une terre où couloient le miel et le lait.

Mais cet état de félicité dura peu. Les planteurs trop empressés de s'enrichir, ne songèrent plus à la déplorable situation de leurs esclaves. Tandis que d'un côté régnoit le luxe et la débauche, la misère s'accroissoit

de l'autre, en proportion. Cette destruction, dont les colons venoient d'être menacés, s'étoit effacée de leur souvenir. Mais, en même temps, les heureux succès des *Oucas* et des nègres de la Saraméca, excitoient les autres esclaves à la révolte; et de toutes ces causes réunies, la colonie se vit encore plongée dans un abyme de maux. Les plus belles plantations devinrent la proie des flammes; les habitans des bords de la Cottica furent massacrés, et leurs effets pillés par les nègres, qui tous s'enfuirent dans les bois, hommes, femmes et enfans, sans exception.

Ces nouveaux révoltés furent désignés sous le nom de *rebelles de la Cottica*, près de laquelle les hostilités avoient commencé. Leur nombre s'augmentant de jour en jour, ils devinrent bientôt aussi formidables, que ceux de la Saraméca et les *Oucas* l'avoient été; et en 1772, ils avoient presque porté les derniers coups à la colonie de Surinam. A cette fatale époque, tout étoit horreur et consternation. La plus grande partie des colons, craignant un massacre général, s'enfuirent de leurs habitations, et se réfugièrent en foule à Paramaribo. Dans cet état de choses, il fallut avoir recours

au dangereux moyen de former un corps d'esclaves affranchis, pour combattre contre leurs compatriotes. Cette résolution hasardeuse fut cependant suivie d'un heureux effet, malgré les traitemens cruels qu'éprouvent généralement les esclaves dans cet établissement. Ces braves gens passèrent toute attente et firent des merveilles. Ils marchèrent et combattirent avec les troupes de la compagnie, dont le nombre ne fut plus jugé suffisant pour défendre la colonie. La société de Surinam, ne se reposant pas sur des forces aussi précaires, s'adressa à S. A. S. le prince d'Orange, pour qu'il envoyât un régiment de troupes régulières; et en conséquence, notre corps s'embarqua, ainsi que je l'ai dit. Cependant, comme les événemens qui précédèrent notre arrivée sont de la plus haute importance, j'essaierai d'en faire part à mes lecteurs, d'après les informations les plus authentiques.

Les troupes régulières d'Europe, qui appartiennent à la société de Surinam, doivent être au nombre de douze cents hommes effectifs, divisés en deux bataillons, et payés partie par la société, partie par les habitans; mais jamais ils ne se trouvent au complet,

pour plusieurs raisons: — Les uns périssent dans la traversée; d'autres ne peuvent se faire au climat, ou soutenir les dangers et les fatigues qu'ils essuient dans les marais et les forêts de Surinam. Outre notre corps, la ville d'Amsterdam envoya un renfort de trois cents autres hommes; mais à peine y en eut-il cinquante de propres au service, quand ils débarquèrent. Le reste, par l'inhumanité de leur chef, M. *H****, eut un sort presque aussi déplorable que ces malheureux nègres africains, qu'un capitaine de vaisseau fit, en 1787, jeter au nombre de trente-deux dans la mer. Les infortunés soumis au commandement de ce M. H***, furent tourmentés avec une inutile sévérité, et manquèrent, pour ainsi dire, de nourriture. Son lieutenant, ne pouvant plus soutenir le spectacle des châtimens tyranniques qu'il infligeoit, se précipita dans la mer.

Parmi les militaires de Surinam, il se trouve des officiers très-expérimentés, et connoissant bien le service; mais je ne puis en dire autant de leurs soldats: c'est à-peu-près le rebut de toutes les nations. Il y en a de tout âge, de toutes tailles; et il semble que ce soit le hasard qui les ait rassemblés

des différentes parties du globe. Je les ai cependant vus plusieurs fois se conduire avec courage dans l'action ; et par leur bravoure, ils ont été d'un grand secours à la colonie (1).

Il existe aussi, à Surinam, une compagnie d'artillerie qui fait partie de ce corps de douze cents hommes, et qui, à tous égards, ne mérite que des éloges : mais ce qu'on veut bien y appeler la milice, n'est, à quelques exceptions près, qu'un ramas d'hommes sans discipline, qu'on peut à peine compter pour des combattans.

Quant à ce nouveau corps d'esclaves affranchis, quoiqu'il ne se montât qu'à trois cents, il a été à lui seul plus utile à la colonie que tous les autres ensemble (2). Ces nègres étoient tous volontaires, et en général, vigoureux et jeunes. On les avoit choisis dans plusieurs plantations, et leurs maîtres en avoient reçu le prix en

(1) On a ajouté depuis à cette troupe un corps de chasseurs. (*Note de l'Auteur.*)

(2) On avoit aussi proposé de dresser des limiers pour découvrir et attaquer les nègres rebelles dans les bois ; mais ce projet n'a jamais été adopté à cause de la difficulté de conduire ces animaux. (*Note de l'Auteur.*)

argent. On n'en admit aucun qui ne fût d'un caractère irréprochable. Il faut cependant convènir que celui que nous autres européens nommons ainsi, est considéré comme le plus détestable par les nègres, par ceux sur-tout qui sont nés dans les bois, et dont le seul crime est de venger les outrages commis envers leurs pères. J'ai été témoin oculaire des preuves étonnantes de la fidélité de ces esclaves affranchis, à l'égard des Européens, et de leur valeur contre les nègres rebelles.

Leurs principaux chefs sont trois ou quatre blancs, appelés conducteurs, auxquels ils rendent la plus stricte obéissance. Ces affranchis sont toujours accompagnés d'un ou deux de ces hommes, lorsqu'ils vont faire quelque coup important. Chaque compagnie n'est composée que de dix volontaires; à leur tête est un capitaine; il les commande, dans les forêts, aux différens sons du cor, comme le bosseman les matelots, ou comme la cavalerie l'est, par le son des trompettes, en Europe. A ce moyen, ils avancent, attaquent, se retirent, se développent facilement. Pour armes, ils n'ont que le sabre et le fusil; ils s'en servent avec autant de

force que d'adresse. Généralement, ils préfèrent aller nuds dans les bois, à l'exception d'un caleçon et d'un bonnet écarlate, emblême de leur liberté, sur lequel est leur numéro, et qui, avec leur cri de ralliement, qui est *Orange*, prévient toute méprise, et les distingue des nègres rebelles dans le combat. (*Voyez pl.* VI.) Dans les dernières années, on leur a donné, de plus, un uniforme vert. — Telles sont les forces de cette colonie.

J'ai dit que les nouveaux révoltés de la Cottica se préparoient à porter le dernier coup à la colonie de Surinam. Je vais raconter maintenant de quelle manière cette catastrophe fut prévenue.

Ces nègres, commandés par un chef déterminé, nommé *Baron*, avoient formé un établissement entre la Cottica et les côtes de la mer; ils partoient de là pour exercer leurs ravages sur les plantations voisines.

Cet établissement étoit très-fort ; un marais étendu l'environnoit de toutes parts, et en formoit une île. On ne pouvoit y arriver que par des sentiers couverts d'eau, connus seulement des rebelles : il étoit, d'ailleurs, entouré de bonnes palissades; et l'ensemble

de cette fortification n'étoit pas à mépriser. Baron lui avoit donné le nom de *Boucou*, qui vouloit dire que cette forteresse seroit entièrement détruite avant d'être au pouvoir des Européens. Il présumoit, de plus, qu'ils ignoreroient toujours son existence.

Cependant, après plusieurs marches et contre-marches, cette retraite de désespérés fut découverte. On le dut à la persévérance et à l'activité des troupes de la compagnie et des soldats ou chasseurs nègres, que je ne désignerai plus que sous ce nom, leur service étant le même que celui des chasseurs de la Virginie contre les indiens *Cherokées*. Les rebelles avoient encore un autre établissement, appelé *Sea-Shore*, situé entre la rivière de Surinam et la Saraméca. On ne l'ignoroit pas ; mais sa position au milieu de marais, de fondrières, d'eaux vives et bourbeuses, le mettoit à couvert de toutes les attaques des Européens : de plus, les chasseurs nègres eux-mêmes ne pouvoient en approcher, tant l'épaisseur de la forêt, les ronces, les lianes et les épines opposent d'obstacles de ce côté.

Les rebelles sortoient de ces repaires en petit nombre et pendant la nuit, pour ra-

vager les campagnes et les jardins de Paramaribo, de même aussi que pour enlever de jeunes femmes. Un jeune officier, le lieutenant *Frédéric*, à la suite d'une partie de chasse, s'égara, pendant deux ou trois jours, dans ces déserts sauvages; et probablement on n'en eût plus entendu parler, si le gouverneur n'eût donné ordre de tirer, par intervalles, un coup de canon pour lui aider à retrouver son chemin : le moyen fut efficace, et rendit le jeune homme à ses amis.

Lorsqu'il fut décidé qu'on assiégeroit les rebelles renfermés à *Boucou*, on envoya contr'eux un détachement considérable de blancs et de noirs, sous le commandement du brave capitaine *Myland*, qui étoit particulièrement à la tête des premiers. Le même lieutenant Frédéric, officier plein d'intelligence, marchoit avec les conducteurs, à la tête des seconds. Ce détachement, arrivé près du marais, fut obligé de camper sur ses bords, la profondeur de la vase ôtant toute possibilité d'avancer.

Le nègre *Baron*, ayant apperçu ces troupes, planta un drapeau blanc à leur vue, non pas en signe de soumission, mais de

défi.

défi. Un feu continuel commença des deux côtés; l'effet, cependant, en fut à-peu-près nul.

Alors on projeta de former un chemin de fascines; mais après quelques semaines de tentatives inutiles, et avoir perdu beaucoup de monde par le feu des assiégés, il fallut de toute nécessité abandonner ce plan. Tout espoir de traverser le marais pour parvenir à la forteresse, en conséquence, fut détruit. La perte d'hommes qu'on avoit faite, le peu de munitions qui restoient, avoient en outre amené les choses au point qu'il eût fallu retourner à Paramaribo, si les chasseurs nègres, par leurs infatigables efforts, et, ce qui peut sembler étrange, par suite de leur implacable inimitié contre les rebelles, n'eussent découvert, sous l'eau, et indiqué aux Européens les sentiers qui conduisoient à *Boucou*; mais plusieurs d'entr'eux furent tués ou noyés en rendant ce service important.

Le capitaine Myland alors entra à la tête de ses soldats de troupes réglées, dans le marais, et fit une fausse attaque de la forteresse, d'un côté, pour y attirer tous les rebelles et Baron : le lieutenant Frédéric, en même temps, s'étant avancé, avec les chas-

seurs, du côté opposé, sauta les palissades l'épée à la main, sans opposition.

Il s'ensuivit alors un horrible carnage, et la forteresse de *Boucou* fut prise; mais Baron, avec le plus grand nombre des rebelles, se sauva dans les bois; et auparavant il tua dix ou douze chasseurs nègres, qui avoient perdu leur chemin dans le marais. Il fit essuyer à un autre un traitement différent : il lui coupa les oreilles, le nez et les lèvres, et dans cet état, il le renvoya à ses camarades; mais le malheureux en mourut bientôt.

Baron avoit été esclave d'un suédois, nommé *M. Dahlbergh*, qui l'avoit distingué en raison de son adresse et de son intelligence. Il lui avoit fait apprendre aussi à lire, à écrire, et le métier de maçon. L'esclave avoit accompagné son maître en Hollande, et celui-ci lui avoit promis sa liberté à son retour dans la colonie. Mais il manqua à sa parole, et vendit Baron à un juif. Le nègre refusa obstinément le travail, et fut, en conséquence, fustigé publiquement au pied d'une potence. Il en fut si outré, que de ce moment il ne songea plus qu'à se venger de tous les Européens sans exception.

Il s'enfuit dans les bois, où il se mit à la tête des rebelles ; son nom répandit l'épouvante, et il jura de ne jamais poser les armes qu'il n'eût trempé ses mains dans le sang de M. Dahlbergh, son tyran.

Ceux qui savent combien les hommes sont guidés par l'intérêt personnel, ne seront pas surpris de la haine des chasseurs nègres contre leurs compatriotes et leurs anciens amis. Que ne feroit-on pas pour être affranchi d'un état de servitude si cruelle ? et il étoit plus avantageux et plus sûr d'obtenir cet affranchissement des Européens, que de courir chercher la liberté dans les forêts. Une fois engagés à ce service, il est évident que ces chasseurs devoient passer dans l'autre parti, pour des traîtres et des déserteurs de la cause des noirs. Ils étoient assurés, de plus, qu'une défaite les exposeroit, non-seulement à la mort, mais encore aux plus cruelles tortures ; ils combattoient donc pour quelque chose de plus que la liberté et la vie : victorieux, ils pouvoient prétendre aux avantages les plus solides ; vaincus, leur sort étoit affreux.

La prise du fort *Boucou* fut jugée très-importante, et des plus préjudiciables aux

rebelles. Les troupes réglées et les chasseurs montrèrent une intrépidité dont il n'y avoit pas d'exemples. Le capitaine Myland fut honorablement récompensé de sa conduite habile et courageuse. La compagnie de Surinam fit présent au jeune lieutenant Frédéric d'un fusil, d'une paire de pistolets et d'un superbe sabre, montés en argent, et ornés d'emblêmes relatifs à ses services : il fut en outre élevé au grade de capitaine. On doit convenir que tous ceux qui composèrent ce détachement, noirs et blancs, sans exception, méritèrent par leur bravoure et leur zèle, les justes témoignages d'approbation qu'ils reçurent. — Tel étoit l'état des affaires à Surinam quand, en 1773, notre flotte mouilla dans la rade de Paramaribo.

CHAPITRE V.

La scène change. — Portrait d'une belle esclave. — Manière de voyager à Surinam. — Le colonel Fourgeoud reconnoît la situation des rivières. — Barbarie d'un planteur. — Misérable traitement qu'éprouvent quelques marins.

Ayant rendu compte, dans les chapitres précédens, de notre incorporation, de notre traversée, de notre débarquement et de notre réception dans la colonie de Surinam; ayant décrit ses limites et ses révolutions depuis l'instant de la découverte de la Guiane, je continuerai maintenant ma narration, en liant les opérations de notre corps à la chaîne des événemens; et j'écrirai ce que j'ai vu de mes propres yeux.

J'ai déjà dit que depuis notre arrivée jusqu'au 27 février, nous semblions n'avoir débarqué dans ce pays que pour nous y livrer à de vains amusemens. En reportant le lecteur à cette époque, celle où commence la saison des pluies, je vais, pour faire le contraste

de toutes les scènes d'horreur dont je l'ai entretenu, lui tracer le portrait d'une belle fille mulâtre, appelée *Joanna*. Ce fut dans la maison de M. Demelly, secrétaire de la chambre de police, chez qui je déjeûnois tous les jours, que je vis pour la première fois cette jeune et charmante personne. Elle étoit âgée tout au plus de quinze ans. De stature plutôt haute que moyenne, ses formes avoient toute l'élégance et la perfection que peut donner la nature : l'aisance de ses mouvemens offroit une grace peu commune. La modestie et la douceur se peignoient sur sa figure. Ses grands yeux, noirs comme l'ébène et pleins d'expression, annonçoient la bonté de son cœur: en dépit de la couleur obscure de son teint, une aimable rougeur couvroit ses joues lorsqu'on la fixoit ; son nez parfaitement régulier étoit assez petit; ses lèvres un peu prominentes découvroient cependant, lorsqu'elle parloit, deux rangées de dents plus blanches que la neige des montagnes. Ses cheveux, d'un brun presque noir, formoient un nombre infini de boucles naturelles, ornées d'épingles d'or et de fleurs. Elle portoit au col, aux poignets, aux chevilles des anneaux aussi d'or, avec des chatons de

même. Un schall de mousseline des Indes, négligeamment jeté sur ses épaules, couvroit avec grace un des côtés de son beau sein; un seul petit jupon d'une toile très-fine et peinte des plus vives couleurs, complétoit son habillement. Nu-tête et nu-pieds, elle brilloit encore d'un double éclat, sur-tout lorsque sa main délicate tenoit un chapeau de feutre, dont la forme étoit ornée d'une gance d'argent. La figure, la taille et le port de cette fille charmante ne purent manquer de captiver mon attention; et elle produisoit le même effet sur tous ceux qui la voyoient. Surpris au dernier point, je demandai à madame Demelly qui étoit cette jeune personne (*Voyez pl.* VII) si supérieure à toutes celles de son espèce dans la colonie?

Cette dame me répondit : — « Elle est « fille de M. Kruythoff, un des plus honnêtes » colons, et d'une négresse appelée *Céry*, » qui appartenoit à Mr. D. B., et résidoit » dans son habitation nommée *Fauconberg*, » située sur les bords de la partie supérieure » de la Comewine.

» Il y a quelques années que ce M. Kruythoff, qui avoit encore eu quatre autres en- » fans de cette même femme, offrit plus de

» mille livres sterling à Mr. D. B. pour les » affranchir ou les lui vendre. Il essuya un » refus. L'effet en fut tel sur son esprit, qu'il » en perdit la raison, et mourut de chagrin peu » de temps après, laissant dans la servitude » et sous un maître tyrannique deux fils et » trois belles filles, dont celle-ci est l'aînée (1).

» Ces ornemens dont elle est parée, et » qui semblent fort vous surprendre, sont un » don de sa mère, femme remplie de ten- » dresse pour ses enfans, et assez considérée » parmi ceux de sa caste; sa fidélité s'est » toujours signalée pour son amant; et quel- » ques instans avant de mourir, il lui remit » ces bijoux.

» Mr. D. B., cependant, reçut bientôt la » récompense de cette conduite. Par son » injustice et sa sévérité, il fit fuir ses meil- » leurs nègres charpentiers dans les bois, » et fut ruiné. Forcé de quitter la colonie, » il laissa tous ses biens à la disposition de » ses créanciers. Alors Céry et ses enfans » trouvèrent un protecteur dans un de ces

(1) Les enfans, à Surinam, suivent la condition de leur mère. Si elle est dans l'esclavage, ils appartiennent à son maître, leur père, fût-il un prince. (*Note de l'Auteur.*)

» malheureux esclaves fugitifs, dont le nom » est *Joli-Cœur*; il est maintenant le pre- » mier capitaine de Baron : vous pourrez » le rencontrer dans le camp des rebelles, » ne respirant que haine et vengeance contre » les Européens.

» Madame D. B. est toujours à Surinam, » où les dettes de son mari la retiennent, » jusqu'à ce que Fauconberg soit vendu » pour les payer. Cette dame loge main- » tenant chez moi, où l'infortunée Joanna » la sert; et elle traite cette jeune personne » avec beaucoup de tendresse et de con- » sidération ».

Ayant remercié madame Demelly de sa complaisance, je me retirai chez moi accablé de tristesse et rempli d'étonnement. Quelque romanesque ou peu important que ce récit puisse paroître à quelques personnes, j'espère qu'il ne sera pas sans intérêt pour d'autres ; et je déclare qn'il renferme la plus exacte vérité.

Réfléchissant à l'esclavage, en général, et fatigué de n'entendre que les coups de fouet et les gémissemens des malheureux nègres sur qui ils tomboient du matin au soir ; songeant sur-tout que tel seroit le sort de

l'infortunée Joanna, si elle tomboit entre les mains d'un maître barbare, je ne pouvois m'empêcher de maudire la cruauté de Mr. D. B. qui l'avoit privée d'un tendre père, dont elle eût reçu probablement une éducation convenable et quelques talens, au moyen desquels elle eût fait l'ornement des sociétés les plus civilisées, et ne se fût pas vue exposée, sans appui, comme elle l'étoit, aux plus terribles outrages.

Pour diminuer, autant qu'il étoit en moi, l'amertume de ces affligeantes réflexions, et adoucir au moins le sort d'un de ces esclaves dont j'étois entouré, je commençai à m'occuper de mon pauvre petit nègre Quaco. Je pris dès-lors plus de plaisir à son babil, qu'à la conversation brillante des hommes les plus courus de cette colonie. Mais toutefois, mes esprits étoient abattus; et dans l'espace de vingt-quatre heures, je me trouvai fort indisposé. Pendant cette maladie, je reçus d'une personne inconnue un cordial, quelques tamarins confits et un panier de belles oranges. Le cordial et les tamarins contribuèrent à mon rétablissement; et m'étant fait saigner, je fus en état, le cinquième jour, d'accompagner le capitaine

Macneyl, qui, pour me faire changer d'air, me conduisit à sa belle plantation de café, appelée *Sporkesgift*, située près de la *Matapaca-Crique.*

Puisque j'ai parlé de tamarins, je saisirai cette occasion d'en donner une courte description, avant de continuer la relation de ce voyage. L'arbre (le tamarinier) sur lequel croissent les fruits de ce nom, est à-peu-près de la forme d'un grand pommier. Il est droit et couvert d'une écorce tirant sur le brun. Il pousse des branches rameuses qui s'étendent de tous côtés et symétriquement : les feuilles sont placées sur ces rameaux alternativement, et composées de neuf, dix et quelquefois douze paires de petites folioles, attachées sur une côte et accompagnées de stipules; elles sont d'un vert gai, un peu velues en-dessous, traversées dans leur longueur par un petit filet; leur saveur est acide. Entre les feuilles sortent des gousses qui renferment des fruits, dont la pulpe est brune, quand ils sont mûrs; celle-ci enveloppe un noyau pourpre. La partie supérieure des feuilles est d'un vert plus sombre que celle qui est au-dessous. L'ombrage de cet arbre

est très-agréable, et c'est pourquoi on le plante souvent dans les bosquets.

Le mâle et la femelle peuvent être facilement distingués par leur couleur; celle du premier est beaucoup plus foncée.

La pulpe des tamarins contient une qualité médicinale dont j'ai moi-même éprouvé l'efficacité : délayée dans l'eau, elle est laxative, et fait un rafraîchissant et délicieux breuvage, recommandé dans beaucoup de maladies, et sur-tout dans la fièvre: pour la conserver, on la fait confire.

Nous partîmes de Paramaribo pour *Sporkesgift*, dans une barge, manœuvrée par huit des meilleurs nègres de l'habitation de M. Macneyl : car, comme je l'ai dit, on ne voyage que par eau dans la colonie.

Les barges (*Voyez pl.* VIII) sont souvent décorées avec une grande magnificence. Elles ont des ornemens dorés; quelquefois elles sont remplies de musiciens, et renferment toutes sortes de commodités. Étant fort légèrement construites, elles vont avec une extrême rapidité. Les rameurs une fois à l'œuvre, ne s'arrêtent plus que la compagnie ne soit débarquée. Soit que la marée les seconde ou non, ils continuent souvent à ramer

pendant vingt-quatre heures, et ils s'animent tous par des chansons : lorsque ce travail est fini, ils plongent dans la rivière, quoique tout couverts de sueur.

Nous passâmes devant plusieurs belles habitations; et je ne pus m'empêcher de dessiner une vue de celle nommée *Alkmaar* (*Voyez pl.* VIII), située sur le rivage à droite de la Comewine : elle n'est pas moins remarquable par sa beauté que madame *Godefroy* qui en est propriétaire, n'est recommandable par son humanité. Je me rappelerai toujours avec reconnoissance, l'amitié que cette respectable veuve a bien voulu me témoigner.

A notre arrivée à Sporkesgift, j'eus le plaisir d'être spectateur d'un acte de justice qui me fit éprouver une vive satisfaction. M. Macneyl congédioit son commandeur, et lui signifioit de quitter sa plantation à l'instant. Il lui donna, pour se rendre à Paramaribo, ou en tout autre lieu qu'il voudroit choisir, un bateau appelé *ponkée* (1), dont

(1) C'est un bateau plat à quatre ou six rames, dont la forme est à-peu-près semblable à celle d'un soulier. Tantôt il a une tente, tantôt il n'en a pas. (*Note de l'Auteur.*)

se servent les gens du commun. L'ordre fut exécuté sans délai. La cruauté de cet homme et ses mauvais traitemens envers les nègres, en avoient fait périr trois ou quatre, et causèrent enfin sa disgrace. Son départ fut un jour de fête pour les esclaves ; ils le célébrèrent par des chants, des battements de mains et des danses sur un gazon en face de la maison du maître.

Le moment où le commandeur apprit son renvoi, le lui rendit plus sensible et plus ignominieux encore ; il se faisoit chausser par un nègre, auquel on ordonna de quitter à l'instant ce service. La conduite sensée du planteur, la joie de ses nègres, la salubrité de l'air, et l'aimable réception qu'on nous fit dans cette plantation, produisirent un si heureux effet sur moi, que le neuvième jour je retournai à Paramaribo, sinon parfaitement guéri, du moins en bien meilleur état.

Je serois cependant coupable de partialité, si je ne rapportois un trait qui jette un jour un peu défavorable sur l'humanité de M. Macneyl. Ayant remarqué un jeune nègre de bonne mine qui marchoit très-lentement, tandis que les autres sautoient et dansoient, j'en demandai la cause. M. Macneyl, lui-

même, me répondit que ce nègre ayant quitté plusieurs fois son ouvrage, pour courir de côté et d'autre, il avoit été forcé de lui faire couper le tendon d'Achille, au-dessus de l'un des talons. Quelque cruelle que cette preuve de despotisme puisse paroître; elle n'est rien auprès de celles que je serai dans le cas de raconter dans la suite.

De retour à Paramaribo, je n'appris d'autres nouvelles que quelques exécutions révoltantes, et l'arrivée de Hollande du vaisseau de guerre le *Borée*, commandé par le capitaine *Van-de-Velde*.

A peu-près dans ce temps, je fus attaqué d'un mal, appelé *rootvont* par les colons. La peau d'abord devient couleur d'écarlate, ce qui est occasionné par un nombre infini de petites pustules, dont l'inconcevable démangeaison redouble encore par-tout où la circulation du sang est arrêtée.

Tous les nouveaux venus d'Europe sont infectés de cette peste. On s'en guérit en étuvant la partie malade, avec du jus de limon délayé dans de l'eau, comme on fait pour les morsures des moustiques. Les habitans regardent cette maladie, comme le présage d'une bonne santé : j'eus lieu de le

croire, puisque la mienne se rétablit depuis parfaitement; et je fus aussi heureux à Paramaribo, qu'il m'étoit possible de l'être.

Le colonel Fourgeoud partit dans une barge, à cette époque, pour reconnoître la situation des rivières de Comewine et de Cottica, au cas où l'on auroit besoin d'employer nos troupes. A son départ il fut salué par l'artillerie du fort Zelandia, et celle des vaisseaux en rade. Un tel honneur me surprit, d'après l'inimitié que je savois exister alors entre le gouverneur et lui.

Me trouvant toujours libre et dans l'inaction, je fis une autre excursion avec M. Charles *Ryndorp*, dans six belles plantations, dont l'une de sucre et les cinq autres de café, situées sur les criques de *Mattapaca*, de *Paramarica* et de *Werapa*. J'en ferai la description dans un autre instant; mais dans l'une de ces habitations, appelée *Schovnort*, je fus témoin d'une scène barbare que je ne puis m'empêcher de retracer.

La victime de cette inhumanité étoit un vieux nègre de belle apparence, qui avoit été injustement condamné à recevoir quelques centaines de coups de fouet. Au milieu de l'exécution, il tira un couteau, et voulut en frapper

frapper le commandeur, mais n'ayant pas réussi, il se l'enfonça plusieurs fois tout entier dans le ventre, et tomba aux pieds de son tyran. Il n'en mourut pas cependant, et pour le punir de son crime, on l'enchaîna à la fournaise sur laquelle on fait distiller le *kill-devil* (1), pour y entretenir, nuit et jour, un feu violent, et y périr de vieillesse ou de son horrible souffrance, mais moins vîte de l'une que de l'autre. Tout son corps étoit couvert d'ampoules. Il me montra ses blessures en souriant; je lui répondis par un soupir et quelques pièces de monnoie. Je n'oubliai jamais ce malheureux homme chargé de fers et condamné à cet affreux tourment. Tout ce que je vis de magnifique et d'élégant, et l'accueil distingué que je reçus dans les habitations, ne purent détruire la terrible impression que fit sur mon esprit cette infernale fournaise.

(1) Le kill-devil (mot composé de tuer et diable, et qui probablement veut dire : *qui tueroit le diable*) est une espèce de rhum, qu'on retire de l'écume et du marc de sucre. Cette boisson est fort commune dans cette colonie, et c'est la seule qu'on y permette aux nègres. L'économie porte plusieurs européens à ne faire usage que de celle-là; mais c'est à-peu-près un poison lent pour eux. (*Note de l'Auteur.*)

De toutes ces plantations de café, celle de *Limeshope*, appartenante à M. *Sims*, est la plus magnifique, et peut passer, à juste titre, pour la plus riche de la colonie. Le 6 avril, nous retournâmes à Paramaribo, où nous trouvâmes le *Westellingwerf*, qui étoit arrivé en trente-sept jours : on se souvient qu'ayant, jusqu'à la pointe Portland, marché de conserve avec nous, une voie d'eau le contraignit à cette hauteur à gouverner sur Plimouth, pour s'y réparer.

Le jour même de mon retour, dînant chez mon ami, M. Lolkens, je fus témoin de l'impardonnable mépris avec lequel les nègres sont traités à Surinam. Le fils de la maison, jeune homme à peine âgé de dix ans, étant à table, donna un soufflet à une vieille négresse, qui, en servant un mets avoit dépoudré sa frisure. Je ne pus m'empêcher d'en témoigner ma surprise à son père, qui n'avoit fait aucune attention à cette conduite. Il me répondit en souriant que son fils ne me scandaliseroit pas long-temps, puisqu'au premier jour, il alloit s'embarquer pour recevoir une meilleure éducation en Hollande; mais je lui répliquai que je craignois qu'il ne fût trop tard. Quelques instans

après, un matelot passant près de nous, ouvrit la tête à un nègre, avec son bâton, pour ne lui avoir pas ôté son chapeau. Tel est l'état de l'esclavage, au moins dans cette colonie hollandaise.

A peu-près dans ce temps, le colonel Fourgeoud fit une seconde excursion, pour reconnoître les bords et la situation de la rivière de Surinam, comme il avoit fait pour celles de Comewine et de Cottica.

Ce fut aussi vers la même époque que mourut le capitaine Barends, commandant de l'un des bâtimens de transport que l'on tenoit toujours en commission, dans le cas où nous en aurions besoin pour retourner en Europe. Chaque jour on enterroit cinq ou six matelots de vaisseaux marchands. Je ne puis m'empêcher de déplorer ici le sort des matelots hollandois, plus cruel à Surinam que celui des nègres. On les force à ramer sur de grandes barges plates, chargées de sucre et de café. Ils remontent ou descendent ainsi les rivières, la nuit comme le jour, exposés au soleil le plus ardent, ou recevant sur le corps les pluies les plus fortes; ils déposent et font sécher ces marchandises, dans des espèces de fours très-chauds. Au premier ordre, ils

sont obligés de conduire tout capricieux planteur à son habitation, ce qui lui épargne le temps de ses nègres; et pour tant de services, il reçoivent une foible portion de quelque mets commun, et de mauvaise boisson. Ils appaisent et leur soif, et leur faim, par quelques bananes, qu'ils mendient aux esclaves, ou en mangeant des oranges et en buvant de l'eau, ce qui, en peu de temps, les délivre de tous maux. Dans toutes les parties de la colonie, ils ne sont pas mieux traités que des bêtes de somme. Après avoir déchargé la cargaison des vaisseaux, ils sont obligés, tout baignés de sueur, et outragés de paroles et de coups, de la porter dans des magasins éloignés. Quelques nègres ont ordre de les accompagner, mais sans mettre la main à l'œuvre; ils soulageroient cependant volontiers ces matelots épuisés, qu'une telle conduite mortifie et décourage infiniment. Les planteurs les emploient aussi à peindre leurs maisons, à nettoyer leurs vitres, et à mille autres travaux auxquels un matelot ne fut jamais destiné. Il en périt ainsi un nombre considérable, qui, sans cet excès de fatigue eussent vécu bien plus longtemps. Les capitaines au service de la com-

pagnie des Indes occidentales, de peur de déplaire aux planteurs, et de voir leurs vaisseaux attendre vainement une seule charge de sucre ou de café, n'osent leur refuser leurs hommes : j'ai même entendu nommer un matelot qui regrettoit fréquemment de n'être pas formé du même sang que les nègres, et demandoit en grace à cultiver une plantation de café avec eux.

Je saisis, le plutôt possible, l'occasion de m'informer près de madame Demelly, de ce qu'étoit devenue l'aimable Joanna. Elle m'apprit que madame D. B. s'étoit échappée secrètement à bord du *Borée*; que la jeune esclave étoit maintenant chez une tante, où elle s'attendoit à être bientôt envoyée à Fauconberg; et qu'elle y seroit sans appui, à la merci de quelque commandeur sans principes, nommé par les créanciers qui s'étoient emparés de la plantation, jusqu'à ce qu'elle fût, ainsi que les esclaves, vendue à leur profit. — Grand Dieu! m'écriai-je! — Aussitôt je volai vers la malheureuse Joanna : je la trouvai baignée dans ses larmes. — Elle me lança un regard! Dieu! quelle en étoit l'expression! Je me décidai de ce moment à la défendre contre toute insulte, et j'y persévérai comme

on le verra dans la suite. Que ma jeunesse et mon extrême sensibilité soient mon excuse! Ma conduite du moins ne pourra être condamnée de ceux qui portent un cœur compatissant.

Je courus ensuite chez mon ami M. Lolkens, qui, heureusement, étoit administrateur de la plantation de Fauconberg, et lui demandai son assistance, en lui fesant part de ma détermination d'acheter Joanna.

M. Lolkens fut très-surpris, et me considéra pendant quelque temps en silence, puis il me proposa une entrevue avec cette belle esclave, qui, accompagnée d'une de ses parentes, parut tremblante devant moi.

L'aimable fille rejeta avec une singulière délicatesse, toute proposition que je lui fis de m'appartenir, à quelque titre que ce fût. Elle m'opposoit, que si j'étois bientôt dans le cas de retourner en Europe, il faudroit qu'elle se séparât de moi pour jamais, ou qu'elle me suivît dans une partie du monde où l'infériorité de sa condition l'exposeroit ainsi que son bienfaiteur à de grands désagrémens. Joanna ayant fermement persisté dans sa résolution, me demanda la permission de se retirer, et se rendit à la maison de sa tante. J'appris, pendant le cours de

notre entretien, que c'étoit elle qui, lorsque je fus malade, m'avoit envoyé le cordial, les tamarins et la corbeille d'oranges, « comme un gage de la reconnoissance dont » elle étoit pénétrée pour la compassion que » sa triste situation m'avoit inspirée ». Tout ce que je pus faire alors pour cette infortunée, ce fut d'implorer la généreuse protection de M. Lolkens en sa faveur. Je le priai de la laisser du moins quelque temps à Paramaribo; et son humanité m'accorda ma demande.

Le 30, nous apprîmes que nos chasseurs nègres, ayant découvert un village de rebelles, l'avoient attaqué. Ils y tuèrent quatre hommes, auxquels ils coupèrent ensuite la main droite, qu'ils envoyèrent au gouverneur à Paramaribo, comme une preuve de leur valeur et de leur fidélité : ils firent de plus trois prisonniers.

Le colonel Fourgeoud, à cet avis, quitta la rivière de Surinam sur laquelle il étoit encore, et présumant qu'on auroit incessamment besoin d'employer son régiment, il rentra le premier mai à Paramaribo; mais l'affaire qui le ramenoit n'eut pas de suites. A notre grande surprise, on nous laissa toujours

vivre à notre fantaisie. Le 4 mai, cependant, les chasseurs passèrent en revue dans le fort Zelandia. J'étois présent et je dois convenir que ce corps de nègres-soldats avoit la plus belle apparence. L'air ouvert et martial qui les distinguoit, me fit un sensible plaisir. Ils reçurent de nouveau les remercîmens du gouverneur, pour leur fidélité et leur bravoure, à la prise de *Boucou*. Ensuite, on leur donna auprès de Paramaribo, une fête champêtre à laquelle leurs parents furent invités. Plusieurs personnes respectables des deux sexes y parurent, et virent avec une grande satisfaction leurs braves défenseurs. La joie et la cordialité régnèrent enfin pendant cette journée qu'aucun désordre ne troubla.

Le *Westellingwerf*, en ce moment, quitta aussi la rivière de Surinam, pour s'en retourner en Hollande; mais auparavant il devoit aborder à la colonie de Demerary. Nos deux vaisseaux de guerre ayant appareillé sans nous, il y avoit lieu de présumer que nous serions bientôt employés plus essentiellement que nous ne l'étions. Nous devions souhaiter vraiment, ou que cela fût, ou du moins qu'on nous permît de re-

tourner promptement en Europe. Les funestes effets de ce climat se faisoient sentir, non-seulement à nos officiers, mais encore à nos soldats; et plusieurs des uns et des autres néanmoins continuoient à se livrer à des excès trop communs dans cette colonie. Un travail pénible et de mauvais traitemens tuoient continuellement nos pauvres matelots. Nos soldats tomboient victimes de l'inactivité et de la débauche, et tous les jours il en mouroit cinq ou six. Il est donc évident que les excès de quelque genre qu'ils soient, sont nuisibles aux Européens dans la Guiane.

Mais les hommes donnent souvent des conseils qu'eux-mêmes ils ne suivent pas. Ainsi, malgré ma première résolution de me retirer des plaisirs, je me livrai de nouveau à toutes sortes de dissipations. Je devins membre d'une société où l'on se réunissoit pour boire : je partageai les amusemens licites, ou non, de mes camarades, et m'abandonnai à mille extravagances. Je n'échappai pas cependant à la punition que je méritois si bien. Une fièvre terrible me saisit promptement, et telle fut sa violence, qu'en peu de temps on perdit tout espoir

de guérison pour moi. Cette situation dura pendant dix-sept jours que je demeurai étendu dans mon hamac, sans autre compagnie qu'un soldat et mon petit nègre. La contagion étoit générale parmi les nouveaux venus d'Europe. Chacun dans notre corps cherchant à l'éviter ou à la vaincre, on négligeoit ainsi ses meilleurs amis. Ce reproche toutefois ne peut être adressé aux colons, qui sont peut-être pour les Européens, les hommes les plus hospitaliers de la terre. Non-seulement ils prodiguent toutes sortes de cordiaux au malade; mais ils se pressent du matin au soir dans son appartement : ils prescrivent, ils commandent, ils gémissent, amis ou étrangers, sans exception, jusqu'à ce que l'infortuné tombe dans le délire ou meure. Tel eût été mon sort inévitable, et je me fusse vu entre les deux extrêmes, d'un délaissement total ou d'une fâcheuse importunité, sans l'heureuse intervention de ma pauvre Joanna, qui, entrant un matin dans mon appartement, accompagnée d'une de ses sœurs, me causa autant de surprise que de joie. Elle me dit qu'elle savoit l'état d'abandon dans lequel je me trouvois, et que si

j'avois toujours bonne opinion d'elle, je lui accorderois pour grace particulière, la permission de rester près de moi, jusqu'à mon rétablissement. Je le fis, ou plutôt j'acceptai son offre avec la plus vive reconnoissance. Ses soins continuels me firent recouvrer si promptement la santé, que peu de jours après je fus en état de prendre l'air dans le carrosse de M. Kennedy.

Jusqu'à ce moment, j'avois été simplement l'ami de Joanna; mais je sentis alors que j'étois son captif. Je lui renouvelai ma proposition d'acheter sa liberté, de lui donner quelques talens, et de la conduire en Europe. Ces offres étoient faites avec la plus grande sincérité; mais elle les repoussa encore en disant :

« Je suis destinée à vivre dans l'esclavage. Si vous me traitiez avec trop d'attention, vous seriez dégradé dans l'esprit de vos amis. D'un autre côté, l'acquisition de ma liberté vous sera dispendieuse, difficile et peut-être impossible. Quoique esclave, j'ai cependant une ame que je ne crois pas inférieure à celle des Européens. Je ne rougis donc pas de vous avouer que je ressens une tendresse véritable pour

» vous, qui m'avez distingué parmi toutes
» celles de ma triste condition. Vous avez
» eu pitié de moi, monsieur! et maintenant
» je mets tout mon orgueil à vous prier à
» genoux de me permettre de rester près
» de vous, jusqu'à ce que le sort nous sépare,
» ou que ma conduite vous donne lieu de
» me bannir de votre présence. »

Elle prononça ces derniers mots, les yeux baissés; ses larmes tomboient sur son sein, gros de soupirs, et sa main étoit placée dans celle de sa compagne.

Depuis ce moment, cette excellente fille fut à moi. Je n'eus jamais à me repentir de ma démarche, comme on le verra dans le cours de mon récit.

Je ne puis m'empêcher de citer encore un autre trait de ma chère Joanna : je lui avois acheté pour la valeur de vingt guinées de présens de diverses sortes, et je ne fus pas peu surpris de voir le lendemain cette somme sur ma table; Joanna avoit reporté tout aux marchands qui lui en avoient rendu le prix avec plaisir.

« C'est assez de votre généreuse intention,
» me dit-elle; je regarderois toute dépense
» superflue pour moi, comme une diminu-

» tion de la bonne opinion que vous avez, » j'espère, de mon désintéressement, et que » je m'efforcerai d'entretenir toujours. »

Tel étoit le langage d'une esclave qui n'avoit que la nature pour guide. La pureté de ses sentimens n'a pas besoin que je les justifie; et j'étois déterminé à lui prodiguer tous mes soins.

J'ajouterai maintenant que mon estime pour sa haute vertu, si peu commune parmi celles de sa classe, ma reconnoissance pour toutes ses attentions envers moi, et le plaisir de faire connoître un caractère si parfait dans une esclave, ont pu seuls m'exposer à encourir la censure de mes lecteurs, en les entretenant sur un tel sujet. Que ce soit là mon apologie : si quelques personnes y applaudissent, je m'estimerai trop heureux.

Ce jour même je visitai M. Demelly, qui, ainsi que sa femme, me félicita sur mon rétablissement; et, en même-temps, quelqu'étrange que cela puisse paroître, ils me souhaitèrent en souriant beaucoup de bonheur avec celle qu'ils voulurent bien appeler ma conquête. Une dame qui étoit présente, m'assura que si ma conduite étoit blâmée

de quelques personnes, elle étoit approuvée du plus grand nombre. — Un repas décent auquel plusieurs de mes amis les plus respectables assistèrent, et pendant lequel je fus aussi enchanté que jamais marié l'ait été, termina la cérémonie.

CHAPITRE VI.

Affreuse exécution — État incertain des affaires politiques. — Court intervalle de paix. — Officier tué, et tout son détachement taillé en pièces. — Alarme générale dans la Colonie.

Le 21 mai, notre lieutenant-colonel M. *Lantman* mourut, et nombre de nos officiers étoient malades.

Au lieu de la dissipation et de la joie, la maladie et la mort exerçoient sur nous leurs ravages. Le mal, parmi nos soldats, s'augmentoit de jour en jour, et dans une effrayante proportion. Les restes de M. Lantman furent déposés, avec les honneurs militaires, au milieu de la forteresse Zelandia, où tous les criminels sont emprisonnés et les officiers inhumés. Je ne fus pas peu choqué de voir en ce lieu les rebelles prisonniers, et d'autres nègres secouer leurs chaînes et faire rôtir des bananes et des ignames sur les tombes des morts. Ils offroient à mon esprit, l'image d'un grand nombre de diables, qui, sous la forme

de ces esclaves africains, tourmentoient l'ame de leurs persécuteurs. Ce jour même, sept nègres captifs furent tirés de ce lieu de désespoir, et conduits par quelques gardes, sur la place de l'exécution, qui est aussi celle où l'on enterre les soldats et les matelots. On en pendit six; et le septième fut rompu vif avec une barre de fer. Un blanc fut en outre fustigé devant la maison de justice, par l'exécuteur public, qui, dans ce pays, est toujours un nègre. Je ne rends compte de cette exécution que pour démontrer la rigueur révoltante avec laquelle on traite les esclaves, puisqu'un européen qui devoit être mieux instruit, en étoit quitte pour un léger châtiment corporel, tandis que, sans parler des six autres, un malheureux africain sans éducation, perdoit la vie dans des tourmens qu'il souffrit sans pousser un soupir ou faire entendre une seule plainte, et pour un crime qui leur étoit commun, celui d'avoir dérobé quelqu'argent à la maison de ville. Un de ceux qui furent pendus, ayant déjà la corde au cou, jeta, du haut de la potence, un regard, accompagné d'un sourire de dédain sur le magistrat qui assistoit à l'exécution. Je ne dois pas oublier non

plus

plus que le nègre qui fustigeoit le blanc, ne lui portoit les coups qu'avec l'air de la plus grande commisération. De telles atrocités me forcent à déclarer que des Européens et des Africains qui habitent cette colonie, les premiers sont les plus barbares.

Ayant témoigné ma surprise de l'intrépidité avec laquelle ces nègres affrontoient d'aussi cruels supplices, non moins que mon indignation de ces affreuses boucheries, un homme de bonne mine s'adressant à moi, me dit : « Monsieur, vous êtes nouvellement » arrivé d'Europe et vous connoissez peu » le traitement qu'on fait éprouver aux es- » claves, sans quoi vous montreriez moins » d'étonnement et de sensibilité. Il n'y a pas » long-temps que j'ai vu, continua-t-il, un » nègre suspendu vivant à une potence, et » par les côtes, dans lesquelles on avoit fait » d'abord une ouverture au moyen d'un cou- » teau, pour y passer un crochet de fer atta- » ché à une chaîne. (*Voyez pl. VII.*) Le » malheureux vécut trois jours de la sorte, la » tête et les pieds tombant vers la terre. » Pour adoucir le feu intérieur dont il étoit » dévoré, il s'efforçoit de recevoir au bout » de sa langue, les gouttes d'eau (c'étoit

» dans la saison des pluies) qui couloient sur
» le creux de sa poitrine enflée. Malgré cette
» épouvantable torture, il ne fit pas en-
» tendre une seule plainte; et même il re-
» procha à un nègre qu'on déchiroit de
» coups de fouet sous la potence, les cris qu'il
» poussoit. L'ayant appelé par son nom,
» il lui dit: *Da Boy Facy*, êtes-vous un
» homme? Vous vous conduisez comme un
» enfant! — Quelques instans après, la sen-
» tinelle qui le gardoit eut pitié de ses tour-
» mens, et les termina, en lui donnant un
» coup de crosse de fusil sur la tête ». La
même personne ajouta: « J'ai vu écarteler
» vif un autre nègre. Quatre chevaux vi-
» goureux lui tiroient les bras et les jambes.
» On lui enfonça des pointes de fer entre
» tous les doigts des pieds et des mains, sans
» que la douleur lui fît faire un seul mou-
» vement. Ayant demandé un verre d'eau-
» de-vie, il dit, en plaisantant, à l'exécu-
» teur, de le goûter d'abord, de peur qu'il
» ne fût empoisonné. Ensuite, il lui recom-
» manda de veiller à ce que ses chevaux
» tirassent de bonne grace; et il souffrit son
» horrible supplice sans pousser un soupir.
» Quant au spectacle de vieillards rompus

» vifs, et de jeunes femmes enchaînées à » des pieux, pour y être brûlées à petit feu, » rien n'est plus commun dans cette colo- » nie ». Je fus pétrifié d'entendre ces affreux détails, l'accablement et la tristesse que me causèrent tant de scènes d'horreur, me permirent à peine de regagner mon logement.

Le 24, ayant reçu de nouvelles munitions de Hollande, et n'étant d'aucune utilité à la colonie, il fut généralement décidé que nous mettrions incessamment à la voile. Notre régiment, quoiqu'il fût en partie entretenu par les Provinces-Unies, n'en étoit pas moins fort à charge à la compagnie de Surinam et aux habitans, qui payoient conjointement toutes les autres dépenses. Ainsi, dans l'espoir de nous embarquer vers la mi-juin, il fut, pour la seconde fois, ordonné de transporter à bord, du bois, de l'eau, et de faire tous les préparatifs nécessaires.

Il est inutile que je dise ce que j'éprouvai dans cette circonstance. Cependant je ne fus pas long-temps dans l'indécision, car on reçut avis le lendemain, que les rebelles avoient démoli une habitation et massacré les commandeurs. Notre séjour fut donc prolongé de nouveau, à la demande du gouverneur lui-

même et des habitans. En conséquence, les trois frégates de transport, qui, depuis le 9 février, s'étoient, à grands frais, toujours tenues prêtes à appareiller, furent mises hors de commission; et l'on renferma toutes leurs munitions au quartier-général, dans des magasins construits à cet effet.

Les habitans voyant que notre troupe se disposoit à faire un service actif, commencèrent à se tranquilliser. S'il faut déplorer le motif qui nous arrachoit à la vie paisible que nous menions, on doit convenir aussi que la colonie avoit plus d'intérêt à nous voir entrer en campagne, qu'à nous laisser oisifs à Paramaribo.

Nous disposâmes donc tous nos préparatifs de guerre pendant quelques jours; et nos soldats de marine parurent animés d'un excellent esprit. Mais le 7 juin, à notre inexprimable surprise, on nous déclara officiellement, pour la troisième fois, que la paix étant rétablie, et ne devant plus, selon toute apparence, être troublée à l'avenir, la colonie de Surinam n'avoit plus besoin de nos services. Ces résolutions contradictoires ne purent manquer de produire un très-mauvais effet, tant sur les militaires que sur les

habitans ; et il se forma des partis qui faillirent en venir aux mains.

Quelques personnes accusèrent le gouverneur d'être jaloux des pouvoirs illimités dont le colonel Fourgeoud étoit investi : d'autres prétendirent que celui-ci en abusoit, et ne traitoit pas le premier avec cette honnêteté qu'il eût pu lui montrer, sans affoiblir sa propre importance. Ainsi, tandis que les uns déclaroient, que tenant les rebelles en échec, nous étions le boulevard de la colonie, leurs antagonistes ne nous regardoient que comme des hommes venus pour l'épuiser.

Sans décider la question, il me suffira de dire, qu'une telle mésintelligence rendoit très-désagréable notre séjour à Paramaribo ; car froissés entre ces deux partis, nous avions infiniment à souffrir. Ce même jour, étant à dîner à bord d'un bâtiment hollandais, en rade, nous fûmes brusquement interrompus par le coup de tonnerre le plus épouvantable que j'aie entendu de ma vie. Plusieurs nègres et un bétail nombreux furent tués par la foudre. Presqu'en même-temps, la ville de *Guatimala*, dans le vieux Mexique, fut engloutie par un tremblement de terre, qui fit périr, dit-on, plus de huit mille familles.

Le 11, les frégates remises en commission, eurent ordre de faire, en toute diligence, leurs préparatifs pour notre prompt départ; et chacun de nous s'y disposa en particulier.

Me trouvant libre ainsi de tout service militaire, je reçus une invitation très-polie, de M. *Campbel*, qui, avec M. *Kerry*, étoit logé chez mon ami M. *Kennedy*, de l'accompagner à l'île de Tabago, où je pourrois rétablir ma santé. Il avoit le projet de retourner avec moi, en Europe, par les îles sous le vent. Toutes choses considérées, cette offre m'étoit fort agréable, et certainement, je l'eusse acceptée avec plaisir, si une nouvelle alarme, répandue le 15, ne s'y fût opposée. Un officier des troupes de la compagnie avoit été tué par les rebelles, et tout son détachement, composé de trente hommes, taillé en pièces. Un tel événement jeta le trouble et la consternation dans toute la colonie. Cet officier se nommoit *Lepper*, et n'étoit que lieutenant. Sa bravoure et son impétuosité que rien n'arrêtoit, furent cause de son infortune, de laquelle il convient de donner quelques détails.

Lorsque ce malheureux événement arriva, c'étoit, comme on dit à Surinam, la saison

de la sécheresse. M. Lepper ayant alors appris que les chasseurs-nègres avoient découvert un établissement des rebelles, entre la rivière de *Patamaca*, et la partie supérieure de celle appelée *Cormoetibo*, il se détermina à pénétrer à travers les bois et à l'attaquer, avec son seul détachement, qui faisoit partie d'un poste placé sur la première de ces deux rivières. Mais, au moyen des espions qu'ils entretenoient constamment, les rebelles apprirent sa résolution, et s'avancèrent à sa rencontre. Ils se mirent en embuscade sur son chemin, près d'un marais profond, qu'il devoit traverser, pour arriver à leur établissement. Les infortunés soldats ne furent pas plutôt entrés dans cette eau bourbeuse dont ils eurent jusque sous les bras, que les nègres sortirent de leur retraite et les canardèrent à volonté, la position dans laquelle étoient ces braves gens, les empêchant de charger de nouveau leurs armes, et conséquemment de faire feu plus d'une fois. Leur imprudent, mais courageux commandant, qui étoit distingué par une ganse d'or à son chapeau, tomba mort des premiers. Le petit nombre de ceux qui parvinrent à sortir du marais, furent aussitôt massacrés, et de la

manière la plus barbare, à l'exception de cinq ou six que les rebelles firent prisonniers et conduisirent dans leur village : je raconterai dans une place plus convenable, le triste sort de ces derniers, comme je l'ai su depuis de personnes qui en furent témoins.

Cette nouvelle ne parvint pas plutôt à Paramaribo, que toute la ville fut en confusion. Quelques habitans se portèrent à une telle violence, qu'ils vouloient mettre le gouverneur et son conseil en pièces, pour avoir donné l'ordre du départ de notre régiment. D'autres déclaroient naïvement que si nous n'étions pas destinés à un autre service que celuiq ue nous avions fait jusqu'ici, on pouvoit nous voir partir sans regret. Tout cela étoit fort mortifiant pour nos officiers, qui ne souhaitoient rien plus vivement que d'être utilement employés au service de la colonie. D'un autre côté, les sarcasmes les plus piquans étoient prodigués, dans toute la ville, au gouverneur et à son conseil. On rédigea contr'eux des libelles si diffamans, qu'ils n'offrirent pas moins de mille ducats d'or de récompense à celui qui en découvriroit l'auteur; et ils lui promettoient même de tenir son nom secret, s'il l'exigeoit. Ce

fut inutilement; il ne parut aucun dénonciateur. Néanmoins la clameur générale continuant toujours, le gouverneur et le conseil furent forcés, pour la troisième fois, de nous prier de rester à Surinam, pour y défendre la colonie. Nous accueillîmes, comme nous le devions, cette prière; et les vaisseaux furent encore déchargés.

Nous continuâmes cependant à ne rien faire : la surprise de ceux qui étoient intéressés à une autre conduite, en fut extrême. Notre seul service consistoit à monter la garde au quartier-général, pour y protéger les drapeaux, le commandant, sa basse-cour et ses magasins; et sur les bâtimens de transport jusqu'à ce que les provisions fussent déposées à terre. Voilà quelles furent nos manœuvres militaires, à l'exception toutefois de quelques exercices de parade, à l'ardeur d'un soleil brûlant qui fit évanouir plusieurs de nos soldats. Le lecteur est sans doute impatient de connoître ces deux hommes extraordinaires, qui, par leur haine réciproque et leurs oppositions, ainsi que par d'autres motifs, étoient la cause de cet état incertain. Quelques lignes de leur portrait, éclairciront peut-être ce mystère.

Comme la flatterie ni la crainte ne sont jamais entrées pour rien dans les élémens dont je suis composé, on peut s'attendre qu'ayant parfaitement connu ces deux personnages, je les peindrai d'après leurs véritables traits, quelque fortes que puissent paroître les ombres.

Le gouverneur, nommé *Nepveu*, passoit plutôt pour homme de bon sens que de savoir. Il n'avoit pas la moindre habileté; et cependant il étoit parvenu à la dignité qu'il occupoit, de balayeur de la chambre du conseil qu'il étoit d'abord. En conséquence, il n'étoit capable d'autre chose que d'entasser argent sur argent : on faisoit monter sa fortune à huit mille livres sterling de revenu. Ce qui l'occupoit le plus ensuite, étoit de commander le respect des personnes de tout rang, et l'on n'osoit l'attaquer que de loin. Son maintien d'ailleurs étoit affable. Quoique porté à l'ironie, jamais il ne perdoit son sang-froid; ce qui lui donnoit l'air d'un homme du monde, et rendoit son influence sans bornes. Généralement on l'appeloit le *renard*; et certes, il avoit beaucoup d'astuce.

Le portrait du colonel Fourgeoud est

d'un genre tout opposé. Cet officier étoit impétueux, passionné, avantageux et vindicatif. Quoiqu'il ne fût pas cruel envers les individus pris séparément, il étoit tyran pour tous en général, et il causa la mort de plusieurs par son avarice sordide et l'abus de son pouvoir. Il étoit, en outre, partial, ingrat et brouillon; mais il bravoit la fatigue et les dangers, avec le courage le plus héroïque et la persévérance la plus grande. Sévère et dur pour ses officiers, il ne manquoit cependant pas d'affabilité envers ses soldats. Il avoit lû, mais n'ayant reçu aucune éducation, il ne pouvoit tirer aucun fruit de ses lectures. Enfin, peu d'hommes étoient en état de parler mieux, et dans la plupart des occasions d'agir plus mal que lui.

Tel étoit le différent caractère de l'un et de l'autre de nos chefs. Des qualités si opposées suffisoient pour faire le malheur des troupes, et causer l'état flottant des affaires politiques de la colonie.

Comme on nous laissoit toujours vivre dans l'inaction, je suis privé maintenant du plaisir de raconter les traits de bravoure de notre colonel. Mais pour entrecouper mon

récit, je décrirai quelques oiseaux curieux, en commençant par le *toucan*. Cet oiseau se nomme, à Surinam, *banarabeck*, ou *cojacai*, soit parce qu'il y a quelque ressemblance entre son bec et la banane, soit parce qu'il a la coutume de s'en nourrir, soit enfin par ces deux causes réunies.

Le toucan n'est pas plus gros qu'un pigeon de volière, et cependant il a un bec de six pouces de longueur pour le moins. Il est de la forme d'un *choucas*, et relève sa queue, excepté quand il vole. Son corps est couvert d'un plumage noir, à l'exception de la gorge et du cou, qui sont d'un beau blanc, séparé d'avec le noir de la poitrine par une bande d'un rouge très-vif qui forme un croissant renversé. Au-dessus et au-dessous de la queue, on voit quelques plumes blanches et cramoisies. La tête du toucan est large. Un cordon bleuâtre entoure ses yeux dont l'iris est jaune. Ses pieds assez semblables à ceux du perroquet, sont de couleur cendrée. Son bec mérite une attention particulière. Il est crochu, aussi mince que du parchemin, et conséquemment très-léger; le demi-bec supérieur est jaune; les côtés sont de couleur orange foncée, très-belle,

et sa langue ressemble fortement à une plume (1).

Je vis aussi, chez M. Lolkens, un autre oiseau privé, qui, je crois, est celui que nous appelons le *gobe-mouche*, et qu'on nomme dans ce pays *sun-fowlo*, parce qu'en développant ses ailes, ce qu'il fait très-souvent, il étale, dans la partie intérieure, un superbe soleil. Cet oiseau est à-peu-près de la forme d'une bécasse. Il a le plumage doré, mais tacheté; les jambes très-longues; le bec de même, et parfaitement droit et pointu. Il s'en sert pour prendre les mouches avec une adresse et une promptitude telles qu'il n'en manque aucune, et que c'est-là, selon toute apparence, sa principale nourriture. Cette propriété le rend à-la-fois utile et agréable. On pourroit, assez à juste titre, le nommer le *mouvement perpétuel*; car son corps s'agite sans cesse; sa queue en fait de même, et a l'air du pendule d'une horloge.

Après avoir décrit ces deux oiseaux qui semblent être le contraste l'un de l'autre,

(1) Il paroît que l'oiseau dont parle ici Stedman est le toucan à gorge blanche de Cayenne, ou la femelle du toucan à gorge jaune.

je dois ajouter que parmi tous ceux qu'on remarque dans la Guiane pour la beauté de leur plumage, il n'en est que de trois ou quatre espèces dont le chant ait quelque mélodie, ou plutôt quelque douceur, n'étant aucunement varié.

Je dois également faire ici mention d'un autre oiseau qui peut être considéré comme l'opposé de l'oiseau-moqueur, c'est-à-dire, du roitelet. Il est nommé par les colons de Surinam, le *gado-fowlo*, ou l'oiseau du bon Dieu, probablement à cause de sa familiarité et de son délicieux ramage. Plus gros que le roitelet d'Angleterre, il lui ressemble fort par le plumage. Son gazouillement enchanteur lui a fait donner aussi le surnom de *rossignol* de l'Amérique septentrionale.

Le 21, M. Renard, un de nos meilleurs chirurgiens, mourut, et fut enterré la même après-midi; ce qui est nécessaire dans un climat aussi brûlant, où la corruption des chairs a lieu très-promptement, sur-tout lorsque la mort a été causée par une fièvre putride, maladie extrêmement fréquente dans ce pays. Elle se déclare d'abord par un vomissement de bile, par un accablement extraordinaire et par le ton jaune des

yeux et de la peau. A moins d'y appliquer aussitôt les remèdes propres, le mal devient fatal, et la mort le suit, en peu de jours, infailliblement. Il existe aussi à la Guiane une sorte de colique, semblable, selon quelques-uns, à celle de Devonshire, qui est douloureuse, fréquente et très-dangereuse. Un grand nombre de nos gens en étoient attaqués; et je ne puis lui assigner aucune cause. Elle s'annonce par une constipation opiniâtre. L'huile de castor, intérieurement administrée, en est le remède.

C'étoit une chose déplorable que de voir l'état auquel étoit réduit notre corps, composé à son départ des jeunes gens se portant le mieux, qui jamais eussent fait voile d'Europe, et qui maintenant avoient changé leur teint fleuri contre la pâleur de la mort. La réflexion que notre santé s'étoit perdue jusqu'ici pour rien, n'apportoit pas de soulagement à nos maux. Quelques personnes prétendoient que la conduite qu'on avoit tenue à notre égard, étoit la suite d'un systême politique qui ne tendoit qu'à faire ajouter un régiment de plus à l'état militaire en Hollande, comme il étoit précédemment arrivé pour les soldats de marine

du colonel de Salve : mais d'autres n'ajoutoient que peu de foi à ce discours.

L'hospitalité des habitans étoit une des causes principales de nos maux, puisqu'en peu de mois, les honnêtetés des hommes et les bontés des dames nous avoient mis au bord de la tombe. Cette circonstance fit de Surinam une autre Capoue pour nos malheureux guerriers.

Le 27 juin, le baron de *Gersdoph*, qui avoit remplacé notre lieutenant-colonel, mourut et fut fort regretté de tous ceux qui le connoissoient. La mortalité commençant par les chefs du corps, procuroit du moins quelque consolation aux officiers d'un grade inférieur. On leur laissoit des places à remplir, auxquels nommoit le colonel Fourgeoud, que la contagion ne menaçoit aucunement. Le major *Becquer* fut fait lieutenant-colonel, et le capitaine *Rockaph* major.

Les animaux de nos climats qu'on trouve dans cette contrée, ne s'y affoiblissent et n'y dégénèrent pas moins que les hommes. Le bœuf, par exemple, y est très-petit, et la viande n'en est pas aussi délicate qu'en Europe. On doit probablement l'attribuer à sa transpiration continuelle, et à l'herbe gros-

sière

sière dont il se nourrit; elle vaut moins encore que celle des marais salans du comté de Sommersel. Les bœufs sont nombreux sur les bords de l'Orénoque; ils y errent librement; et les Espagnols les vendent au prix modique de deux patagons (à peu-près six francs), par tête. Une pièce de bœuf, rôtie, envoyée d'Europe, est considérée à la Guiane, comme un très-beau présent. Pour la faire arriver saine aussi loin, on l'enferme dans un vase d'étain; ensuite on a soin d'y répandre de la graisse qui la couvre entièrement, puis on bouche ce vase hermétiquement, de manière que ni l'air, ni l'eau ne puissent y pénétrer. On dit qu'avec ces précautions, cette viande feroit, en toute sûreté, le tour du globe.

Les moutons sont si petits dans ce pays, que dépouillés de leur peau, il n'ont l'air que d'agneaux. Ils sont sans cornes; et un poil roide leur sert de laine. Leur viande est peu goûtée des Européens. Il faut, ainsi que celle du bœuf, etc. la manger le jour même où l'on a tué l'animal, ce qui la rend dure: mais elle se corrompt quand on veut la conserver plus long-temps. Ces deux espèces de quadrupèdes ont été transportés de l'ancien

continent à la Guiane. Il en est de même du cochon : mais il y vaut mieux. Je le crois plus gros dans l'Amérique méridionale qu'en Europe ; il l'est du moins à Surinam. Il y a beaucoup de chair et de lard, et bon goût. Il s'y nourrit de tout, et on l'y engraisse avec des pommes de pin vertes qu'il aime passionnément. La volaille réussit aussi très-bien dans ce pays; les poules ordinaires y sont bonnes, mais peu grosses, et leurs œufs assez pointus. Les Indiens de l'intérieur en élèvent d'une espèce domestique, encore plus petite, dont les plumes sont frisées, et qui semble naturelle à la Guiane. Les poules d'Inde y sont très-bonnes; il en est de même des oies, mais sur-tout les canards qui y sont de l'espèce de Moscovie, et qui ont une sorte de perle de couleur cramoisie entre la tête et le bec : ils sont succulens, gras et très-abondans.

Après tous les délais que nous essuyâmes, le lecteur sera peut-être surpris d'apprendre que nous reçûmes enfin l'ordre de nous tenir prêts, officiers, soldats, au premier signal. Notre corps qui, à son arrivée, se montoit à trois cent trente hommes en bon état, se

trouvoit maintenant réduit d'un quart par les maladies et la mort. On suppléa en quelque sorte, à cette perte d'une manière qui pourra paroître singulière à un européen.

Deux nègres, dont l'un se nommoit *Okera*, et l'autre *Gowsary*, qui avoient été capitaines de rebelles dans la colonie de *Berliche*, livrent leur chef, et en conséquence, obtinrent leur pardon. Ces deux hommes avoient commis les meurtres les plus effroyables sur des Européens, pendant cette révolte : ils furent admis en qualité de fusiliers dans notre corps, et devinrent les favoris du colonel.

Avant de quitter Paramaribo, j'eus occasion de voir deux animaux aquatiques fort extraordinaires. L'un est dans le cabinet de curiosité de M. *Roux*; on le nomme *jackie*, dans la colonie, en latin, *rana piscis*, grenouille-poisson. Il est sans écailles et a huit ou dix pieds de long. Sa chair est délicate et très-grasse, ce que je puis affirmer en ayant mangé. On le prend dans de petites criques et des marais. Mais ce qu'il y a de très-remarquable, ce poisson se change en une grenouille parfaite, et non de grenouille en

poisson (1), comme mademoiselle de Mérian, Zéba, et autres historiens hasardeux, parmi lesquels je suis fâché de nommer Westley, l'ont soutenu. Je fus en ce moment tout-à-fait convaincu de cette vérité, en voyant cet animal disséqué et suspendu dans une bouteille remplie d'esprit-de-vin. On remarquoit les deux pattes de derrière d'une très-petite grenouille, sortant au-dessous de cette partie du dos, à laquelle les intestins sont fixés.

Ce fut chez mon ami M. Kennedy que je vis l'autre animal : c'est celui que le docteur *Barcroft* nomme le *torporific*, que d'autres appellent l'*anguille électrique*, et auquel le docteur Firmin suppose les mêmes qualités qu'à la *torpille*. Le corps de cet animal surprenant, de la forme à peu-près d'une anguille, est d'un bleu de plomb. Une

(1) Plusieurs naturalistes ont douté de cette dernière métamorphose. C'est à eux de juger si la preuve donnée par notre voyageur est de nature à fixer leur opinion. Mademoiselle de Mérian, dont il est ici question, étoit une jeune allemande de Francfort-sur-le-Mein, qui, en 1699, fit le voyage de la Guiane hollandaise pour y dessiner des insectes et des papillons.

large nageoire, assez semblable à la quille d'un vaisseau, lui court en dessous, de la tête à la queue. Il ne vit que dans l'eau douce. Quelques-uns ne lui donnent que trois pieds de longueur, d'autres prétendent qu'il en a quatre ou cinq fois autant (1). Lorsqu'on le touche soit avec la main, soit avec une verge de métal ou d'un bois dur, il produit une commotion dont l'effet est le même que celui de l'électricité. Le docteur Firmin m'a assuré que le choc de cette anguille électrique, lui a été communiqué par une chaîne de huit ou dix personnes qui se tenoient par la main, pour en faire l'expérience.

Tout ce que je puis dire de cet animal, c'est que je l'ai vu dans une cuve pleine d'eau, où il me parut avoir deux pieds de long. Ayant jeté mon habit, et relevé les manches de ma chemise, j'essayai à vingt fois différentes de l'empoigner, mais toujours inutilement. Je reçus à chaque fois, une commotion électrique que je ressentis jusqu'à l'épaule, ce qui amusa fort M. Kennedy, avec lequel je perdis même un petit

(1) M. Greenwood, des environs de Leicestre, m'a assuré en avoir tué un de douze pieds de long. (*Note de l'Auteur.*)

pari dans cette occasion. L'anguille électrique nage en avant ou en arrière, à volonté. On peut en manger en toute sûreté; et quelques personnes la trouvent délicieuse.

On a prétendu qu'il falloit saisir cet animal par les deux mains avant qu'il communiquât le choc; mais qu'il me soit permis de soutenir le contraire, l'ayant éprouvé moi-même. On a dit aussi qu'on en avoit trouvé de vingt pieds de long à Surinam. Quant à moi je n'en ai jamais vu de cette taille. D'autres ont voulu que des hommes y aient été tués par cette anguille : je n'en ai point entendu parler.

Je suis fâché d'insérer si souvent dans mon récit des traits de barbarie et de cruauté: mais je déclare, une fois pour toutes, que je le fais dans l'espoir que de manière ou d'autre, leur publicité pourra les prévenir. J'appris, avant mon départ, un acte de dépravation des plus choquans. Une juive poussée par un motif injuste de jalousie (son mari du moins le prétendit), fit périr une jeune fille quarteronnée très-belle, en lui enfonçant un fer rouge dans le corps. Mais ce qu'à peine on croira dans un pays civilisé, ce crime abominable ne fut puni que par un bannissement à Savannah-le-Juif, village que je dé-

crirai ci-après, et par une légère amende au profit du fisc.

Une jeune négresse, dans le même temps, ayant les jambes si étroitement serrées par une chaîne, qu'il lui étoit prequ'impossible de faire un pas, reçut, sur la tête, les bras et les reins nus, tant de coups de canne d'un juif, que le sang lui ruissela de toutes ses parties du corps. Les habitans de ces contrées sont tellement faits à ces actes tyranniques, qu'un troisième israélite eut l'imprudence de frapper un de mes soldats, pour avoir fait de l'eau contre la palissade de son jardin. Je punis ce misérable, en lui arrachant son bâton que je lui rompis en mille morceaux sur la tête.

Ma haine contre les Hébreux, ne m'empêcha pas de faire chasser de notre corps un soldat qui avoit mis la main dans la poche d'un individu de cette nation. Je dois dire ici que les militaires hollandais sont si jaloux de leur honneur sur ce point, que si l'on vouloit conserver dans les rangs, un homme connu pour un fripon, tout le régiment mettroit bas les armes. Il seroit peut-être à désirer que de tels sentimens fussent introduits dans d'autres armées, où l'on regarde

un coquin d'aussi bon œil qu'un honnête homme, s'il a le bonheur d'être haut de six pieds.

Le colonel Fourgeoud, vers cette époque, reçut l'ordre qu'au cas où deux officiers ou sous-officiers de rang égal, l'un de troupes européennes, l'autre de celles de la compagnie, se rencontreroient en détachement, le premier commanderoit toujours, nonobstant l'ancienneté.

Nous nous préparions sérieusement alors à mourir ou à vaincre. Une demi-douzaine de vieilles barges à sucre, couvertes de planches, ce qui leur donnoit l'air d'autant de cercueils, devoient nous transporter à notre destination. Certes, elles méritoient bien le nom que je viens de leur donner par le nombre d'hommes qui périrent après y être entrés.

Le premier juin, on dépêcha vers la Comewine, un capitaine, deux officiers inférieurs, un sergent, deux caporaux et dix-huit fusiliers. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici une anecdocte relative à ce capitaine. Cet officier, le jour où nous débarquâmes, s'étant rendu à la maison que lui indiquoit son billet de logement, y

fut très-bien accueilli par la maîtresse. Cette dame lui déclara qu'elle traiteroit avec tous les égards possibles les officiers et les soldats de marine, parce qu'elle devoit la vie à l'un des premiers. Elle ajouta que celui-ci l'avoit, ainsi que plusieurs autres personnes, reçue dans une chaloupe, sur l'Océan Atlantique, où depuis seize jours elles erroient sans boussole, sans voiles, ni provisions, excepté un peu de biscuit et d'eau. Pour abréger, celui à qui cette dame parloit maintenant étoit le même officier qui l'avoit arrachée à la mort; il se nommoit *Tulling Van-Older Barnevelt*, et alors étoit lieutenant sur un vaisseau de guerre hollandais.

Le même jour nous fîmes aussi partir une autre barge, avec deux officiers, un sergent, un caporal et quatorze hommes, tous commandés par le lieutenant comte *Randwyck*. Le poste de ce détachement étoit sur la rivière *Péréca*. Ce soir, ayant régalé chez moi quelques amis choisis, je fis mes adieux à ma chère Joanna, à qui je laissois tout le soin de ma petite fortune. Je la confiois elle-même à sa mère et à sa tante; et je leur avois donné mes instructions pour la placer dans une sorte d'école jusqu'à

mon retour : je me rendis ensuite à bord avec quatre officiers inférieurs, deux sergens, trois caporaux et trente-deux fusiliers, tous sous mon commandement. Nous devions monter deux barges, et notre destination étoit sur la partie supérieure de la Cottica.

Ces barges étoient armées d'anneaux et de mousquetons, etc. et pourvues de munitions pour un mois. Nos ordres (à l'exception de ceux qui nous vinrent à Savannah-le-Juif) portoient de remonter et descendre la partie supérieure des rivières. Chaque barque, à cet effet, avoit un pilote et dix nègres esclaves pour ramer ; ce qui faisoit en tout sous mes ordres, en y comptant mon petit Quaco, soixante-quatre hommes, dont trente-cinq montoient ma barge ; celle de mon lieutenant se trouva conséquemment un peu moins embarrassée que la mienne.

Je dois observer que depuis notre débarquement à Surinam jusqu'à ce jour, nos soldats étoient payés en espèces sonnantes, que l'on avoit proposé de leur échanger contre du papier-monnoie de la colonie. Le bénéfice eût été de dix pour cent; et chaque homme, au bout de l'année, eût ainsi touché deux

ou trois livres sterling de plus, qui lui eussent servi à se procurer quelque douceur; mais le colonel s'y opposa, et voulut que la paie fût toujours perçue en argent monnoyé, qui, délivré en petites sommes, n'avoit pas plus de valeur que du papier. Cette résistance de sa part me sembla ridicule et déplacée, puisqu'elle nuisoit à tous, sans être avantageuse à personne. Je dois remarquer aussi que chaque officier qui partoit en détachement n'en continuoit pas moins à payer la table, qui alloit, pour un capitaine, à près de quarante livres sterling par an. On lui mettoit, pour indemnité, dans sa barge, des provisions de la valeur de dix livres (ainsi donc il en perdoit trente), qui consistoient en bœuf et en porc salés, et en pois, le tout sur le même pied que les soldats, à quelques bouteilles de vin près. Je crois cependant qu'on devoit un peu plus à des officiers qui ne pouvoient se procurer des rafraîchissemens d'aucune espèce dans une station environnée des plus affreuses et des plus impénétrables forêts, au milieu desquelles ils se trouvoient éloignés de toute habitation, et à une distance d'où le son du canon n'eût pu se faire entendre. On pou-

voit s'en dispenser pour les autres barges qui se trouvoient postées au milieu des plus belles plantations, où régnoient l'abondance et la paix. En conséquence, nous étions plaints par les personnes de tout rang, qui, prévoyant à quelles calamités nous allions être exposés, entourèrent ma barge, et me forcèrent d'accepter de nombreuses provisions. Le lecteur jugera bien mieux de la générosité de mes bienfaiteurs par la liste suivante, que par tous les éloges que je pourrois leur donner.

24 Bouteilles d'excellent vin rouge.
12 De Madère.
12 De porter anglais (sorte de bierre).
12 De cidre anglais.
12 De rhum de la Jamaïque.
2 Énormes pains de sucre blanc.
2 Gallons d'eau-de-vie (environ huit pintes).
6 Bouteilles de vin muscat.
2 Gallons de jus de citron.
2 Gallons de sirop de café.
2 Gros jambons de Westphalie.
2 Langues de bœuf salées.
1 Pot de moutarde de Durham.
6 Douzaines de bougies de *spermacéti.*

On peut voir par là, que si quelques habitans de la colonie de Surinam, par leur barbarie et leur cruauté, se montroient l'opprobre de la nature, d'autres par leurs sentimens sociaux et leur bienfaisance, en étoient l'ornement. — Je terminerai ce chapitre par ce trait de libéralité; et je puis assurer qu'on me trouvera toujours plus disposé à retracer les belles actions de mes semblables, qu'à faire remarquer leurs défauts.

CHAPITRE VII.

Départ des barges armées pour défendre les rivières. — Description de la forteresse d'Amsterdam. — Course militaire vers la partie supérieure des rivières de Cottica *et de* Patamaca. — *Grande mortalité parmi les troupes. — Vue du poste militaire de* Devil's-Harwar.

Le 3 juillet 1773, à quatre heures du matin, nos deux barges démarèrent, et à l'aide du jusant, nous descendîmes jusqu'à la forteresse d'Amsterdam, où ayant vent et marée, nous jetâmes l'ancre sous la batterie.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de décrire ici l'uniforme de nos soldats de marine : c'étoit un habit-veste de couleur bleue, doublé d'écarlate. Ils étoient armés de mousquets, de sabres et de pistolets, et portoient en sautoir un grand havre-sac d'un côté, et leur hamac de l'autre. Dans les bois, ils étoient vêtus d'un pantalon et

d'un sarrau de toile, habillement plus convenable dans ce pays; tous avoient des bonnets de cuir.

Après avoir fait mes dispositions et passé en revue tout mon détachement, je mis à exécution mes ordres, qui me prescrivoient de remonter et descendre la Cottica, entre les postes de la compagnie, de la Rochelle, sur la Patamaca, et de Slans-Welveren, au-dessus de la dernière plantation, pour empêcher les rebelles de traverser la rivière; de les tuer ou de les faire prisonniers, s'il m'étoit possible; et de protéger enfin les habitations contre toute attaque de leur part. Je pouvois, si je le trouvois nécessaire, me faire aider dans toutes ces opérations par les troupes de la compagnie, en station dans les postes susdits; et je devois convenir avec leurs chefs du signal que je donnerois en cas d'alarme.

Je visitai maintenant la forteresse d'*Amsterdam*, vu que j'avois le temps et la facilité de le faire. (*Voyez pl. X.*)

Elle fut commencée en 1734, et terminée en 1747 : elle forme un pentagone régulier, flanqué de cinq bastions. Sa circonférence est d'environ trois milles anglais (un peu plus

d'une lieue). Un large fossé que la rivière entretient, l'entoure, et est défendu par un chemin couvert, bien garni de palissades. Ses fondations sont construites d'une espèce de pierre de roche. Sa principale force du côté de la rivière consiste en un grand banc de vase qui s'étend le long de la pointe, et en une batterie de canon, qui empêche même les vaisseaux plats de s'en approcher. Le feu de cette forteresse se croisant avec celui des redoutes de *Leyde* et de *Purmerant*, protège aussi l'entrée des deux rivières de Surinam et de Comewine, comme je l'ai dit ailleurs. Elle a, en outre, des magasins à poudre, et d'autres pour placer les munitions de bouche. On y trouve aussi tous les bâtimens nécessaires au logement d'une forte garnison. Elle renferme jusqu'à un moulin à vent et une citerne qui peut contenir plus de mille muids d'eau, ce qui, au fait, est peu nécessaire, puisqu'à mon avis, il faudroit toute l'armée de la colonie pour défendre pendant quelque temps une forteresse d'une si grande étendue. Tout auprès se trouve un grand terrain, bien planté d'ignames et d'autres racines, qui servent à nourrir les esclaves de la compagnie que l'on garde ici,

pour

pour y travailler aux fortifications, sous l'inspection d'un commandeur.

On tient continuellement dans la forteresse d'Amsterdam une petite garnison, commandée par un officier d'artillerie : elle oblige tous les vaisseaux d'amener le pavillon, et de faire le salut de sept coups de canon : il leur est rendu au nombre de trois, et on élève un drapeau sur le rempart. J'ajouterai encore qu'au nord-ouest, cette forteresse est entourée de fondrières et d'impénétrables buissons, ce qui d'abord, fit donner à cet espace, le nom de trou du *Tigre*.

Après cette description, on me permettra de dire un mot de poissons très-remarquables, qu'on voit toujours en grand nombre près de la forteresse d'Amsterdam, qui ont quatre yeux, et en tiennent constamment deux au-dessus et deux au-dessous de l'eau en nageant. Ces poissons sont à-peu-près de la forme d'un éperlan, et vont en troupe avec une incroyable vîtesse. Ils paroissent se plaire sur-tout dans les eaux saumâtres. On dit qu'ils ne font pas un mauvais manger, et ils sont nommés *coot-eyes*, par les habitans de cette colonie.

Ma sentinelle fut insultée ce soir par un bateau à rames. Ceux qui le montoient nous envoyèrent tous au diable, et dirent mille horreurs de nous. Je fis à l'instant armer le canot et leur donnai la chasse : mais au moyen d'une petite voile et de l'obscurité de la nuit, ils se sauvèrent vers la pointe *Parham*, et eurent le bonheur d'échapper à mon ressentiment.

Le 4 juillet au matin, nous levâmes l'ancre. Ayant doublé le cap, nous descendîmes avec le flux, jusqu'à l'*Espérance d'Elisabeth*, belle plantation de café, dont le propriétaire M. *Kleynhans*, nous invita à la visiter, nous fit toutes les honnêtetés possibles, et remplit ma barge de fruits rafraîchissans et de légumes. Il nous dit qu'il plaignoit notre sort, et il nous prédit tous les maux dont nous étions menacés, sur-tout à cause de la saison des pluies qui s'approchoit, et qui même avoit déjà commencé par des ondées fréquentes, accompagnées de coups de tonnerre très-violens. « Quant à vos ennemis, » ajouta-t-il, comptez bien ne pas en voir » un seul. Ils n'oseront jamais vous attaquer » ouvertement, et préféreront toujours vous » surprendre : ainsi, monsieur, prenez garde

» à vous. — Mais le climat! Le climat vous » tuera tous! Cependant, continua-t-il, il » faut admirer le zèle de votre comman- » dant qui aime mieux vous exposer ainsi, » que de vous tenir dans l'inaction à Para- » maribo ». M. Kleynhans termina cette harangue singulière en me serrant la main. Nous prîmes alors congé de lui, ainsi que de sa fille, jeune et belle personne, qui répandit des larmes en nous voyant partir. — Le même soir, nous jetâmes l'ancre devant la *Matapaca-Crique.*

Je transformai ici mes barges en deux vaisseaux de guerre : l'une fut appelée le *Caron* et l'autre le *Cerbère;* noms sous lesquels je les distinguerai pendant le reste de mon expédition. Nous continuâmes notre route en remontant la *Cottica,* pour entrer dans la Comewine, et nous passâmes devant de charmantes plantations de sucre et de café qui bordent ces deux rivières, à la distance d'un ou deux milles les unes des autres.

Le 9, les soldats de mon détachement préparèrent leur dîner sur le rivage, et se promenèrent dans la belle plantation nommée l'*Aventure.* Le même jour au soir, nous jetâmes l'ancre devant la *Peréca-Crique.*

Le lendemain, nous remontâmes toujours la Cottica, et nous descendîmes au rivage sur la plantation nommée *Alia.* Nous fûmes très-bien reçus dans toutes celles que nous rencontrâmes; mais elles devenoient moins fréquentes, à mesure que le lit de la rivière se rétrécissoit.

Le 7, nous continuâmes notre route. Nous descendîmes aussi sur la plantation nommée *Bockkestyne*, qui est la dernière à droite de la Cottica, à l'exception cependant de deux autres très-petites sur la Patamaca-Crique; et le soir, nous jetâmes l'ancre à l'embouchure de la *Coopman's-Crique.* Le même jour, le feu prit au *Caron*, mais on l'éteignit bientôt.

Le 8, nous remontâmes toujours la rivière: à onze heures du matin, nous arrivâmes au fort ou poste *Slanswelvaren*, gardé par les troupes de la compagnie. Je descendis à terre avec mes officiers, pour y conférer avec le capitaine *Orzinga*, commandant de ce poste. Je lui remis trois hommes qui étoient malades, pour les faire soigner dans son hôpital, où je vis un spectacle de douleur et de misère qui passe toute imagination. Ce lieu avoit été d'abord nommé *Devil's-*

Harwar (1), à cause de son insupportable insalubrité. Je le désignerai désormais de la sorte, ce nom lui étant plus convenable que celui de *Slanswelvaren*, qui veut dire le contraire.

Je trouvai ici quelques malheureux blessés qui étoient parvenus à s'échapper, après l'affaire désastreuse dans laquelle le lieutenant *Lepper* et tant d'hommes avoient été tués. L'un d'eux me raconta les particularités de sa fuite. « Je reçus une balle dans la poi-
» trine, me dit-il. Il étoit impossible de
» songer à résister ou à fuir. Pour essayer
» de sauver ma vie, je me couchai au milieu
» des soldats blessés mortellement et des
» morts, où je pris soin de ne faire aucun
» mouvement. Le chef des rebelles exami-
» nant le champ de bataille, le soir même
» du jour de la victoire, donna ordre à l'un
» de ses capitaines de faire couper la tête
» aux morts, à l'instant, pour porter ce
» trophée dans leur village. Le capitaine
» ayant commencé par trancher celle du

(1) Il paroît que le mot *harwar* est une corruption de *haven*, qui veut dire *havre* en anglais et en hollandais. Ainsi, *Devil's-Harwar* signifieroit *Havre du Diable*.

» lieutenant Lepper et de deux ou trois
» autres, dit à son camarade : *Sonde go*
» *sleeby, caba mekewe liby den tara dogo*
» *tay tamara ;* le soleil va se coucher,
» laissons ces chiens jusqu'à demain. Après
» ces mots, pendant lesquels je retins mon
» haleine, la tête penchée sur mon bras gau-
» che (continua le soldat), le nègre laissant
» tomber sa hache sur mon épaule, me fit
» cette cruelle blessure que vous voyez, et
» dont je ne guérirai peut-être jamais. — Ils
» partirent tous cependant, emportant avec
» eux les têtes de mes infortunés camarades,
» et conduisant, les mains liées derrière le
» dos, cinq ou six prisonniers, dont je n'ai
» plus entendu parler. Lorsque tout fut
» tranquille et qu'il fit très-sombre, je me
» dégageai des pieds et des mains, du milieu
» du carnage, et je cherchai un asyle dans
» la forêt où je trouvai un de mes cama-
» rades, moins blessé que moi. Nous er-
» râmes pendant dix jours en proie à la
» souffrance et au désespoir : nous n'avions
» rien qui pût nous servir de bandages; nous
» ne savions de quel côté porter nos pas ;
» et un seul pain noir fit toute notre nour-
» riture, jusqu'au poste militaire de la *Pa-*

» *tamaca*, où nous arrivâmes exténués et
» déchirés par nos blessures qui fourmilloient
» de vers. »

Je donnai une demi-couronne à ce malheureux. Après être convenu des signaux avec le capitaine Orzinga, je quittai son triste poste et rentrai dans ma barge. Nous allâmes toujours en remontant la rivière, jusqu'à ce que nous fûmes devant une crique appelée *Barbacoeba*, où nous jetâmes l'ancre.

Le lendemain nous fîmes la même manœuvre, jusqu'à la *Cormoetibo-Crique*, où, d'après les ordres du colonel Fourgeoud, nous amarrâmes. C'étoit-là le centre de ma station : nous n'y vîmes que des forêts, des eaux, des nuages ; nulle trace d'homme ne s'y faisoit remarquer ; en conséquence, on peut juger de son aspect affreux et solitaire.

J'envoyai le 10, les gens du *Cerbère* à leur poste, c'est-à-dire, à la *Patamaca-Supérieure*. Ils se rembarquèrent immédiatement, et selon mes instructions, avec un grand nombre de recommandations qui ne furent d'aucune utilité.

Nous essayâmes maintenant de faire cuire nos vivres à bord. Pour foyer, nous prîmes

une grande cuve remplie de terre. Cet essai nous réussit, mais il faillit coûter la vie à un de mes soldats qui fut cruellement échaudé. Comme nous n'avions point de chirurgien, je pris sur moi le soin de cette cure; et au moyen de drogues que j'avois dans une petite caisse, cet homme fut, en quelques jours, parfaitement guéri.

Cependant, pour prévenir un pareil accident à l'avenir, je cherchai une échancrure dans la crique, et l'ayant trouvée non loin de l'embouchure, j'ordonnai à mes nègres d'y construire un hangar, et aux soldats d'y préparer leurs vivres. De peur de surprise, j'eus soin de poser des sentinelles à l'entour; et avant la nuit, nous revenions à notre poste. Nous continuâmes ainsi chaque jour, jusqu'au quatorzième, où nous redescendîmes à *Barbacoeba*.

J'y fis construire le 15, un autre hangar, destiné au même usage. Mais bientôt la pluie pénétrant à travers mon pont, nous retournâmes au *Devil's-Harwar* pour l'y réparer. J'y mis aussi un de mes nègres à l'hôpital.

Le radoub fut achevé le 16; et le même jour je mandai notre arrivée au colonel Fourgeoud.

Le 17, nous retournâmes à la *Cormoetibo-Crique*, et nous perdîmes une ancre qui s'attacha aux racines de palétuvier, qui bordent toutes les rivières de cette colonie. Il y a deux espèces d'arbres de ce nom, la rouge et la blanche ; c'est de la première que je veux parler maintenant. Le palétuvier rouge sort d'un grand nombre de racines qui se montrent à plusieurs pieds hors de terre, avant de se réunir pour former le tronc, qui est épais et haut : l'écorce est grisâtre à l'extérieur, mais rouge intérieurement, et on s'en sert pour tanner les cuirs. Le bois est rougeâtre, dur et propre aux constructions et à d'autres usages. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet arbre, c'est qu'il part de ses branches et même du tronc, une infinité de filamens, comme les cordages d'un navire, qui se replient vers la terre, où ils prennent racine pour se relever encore. Ils forment ainsi un impénétrable buisson, tandis que comme autant d'appuis solides, ils soutiennent l'arbre en tout temps. Le palétuvier blanc se trouve ordinairement dans les terrains hors de l'eau.

Le soir du même jour, lorsque la nuit fut très-obscure, ma sentinelle cria qu'elle

voyoit un nègre, qui, sa pipe allumée à la bouche, traversoit la crique dans un canot. Nous sortîmes promptement de nos hamacs; mais nous ne fûmes pas peu mortifiés, quand un esclave nous assura que ce n'étoit qu'une mouche à feu qui voloit; et il avoit raison.

Les insectes de ce nom, ont un pouce de longueur, et une tache transparente et verdâtre sous le ventre, qui, dans l'obscurité éclaire comme une petite bougie. Ses yeux sont aussi très-lumineux; et à la lueur de deux de ces mouches on pourroit lire très-facilement. Il y en a d'autres d'une espèce beaucoup plus petite : on ne peut les appercevoir que quand elles volent à quelque hauteur, et on les prendroit alors pour des étincelles de feu qui sortent de la forge d'un maréchal.

Le 18, n'ayant rien à faire, je m'amusai à tirer des oiseaux. J'en tuai un qu'on nomme ici le *tigri-fowlo*, ou l'oiseau-tigre, mais que je crois plutôt de l'espèce du héron. Il est à peu-près de la forme de celui-ci. Son plumage est rougeâtre, et couvert de taches régulières et noires d'où il tire son nom. Les jambes, les pieds et les doigts sont longs; le bec est aigu et droit; et leur couleur d'un vert pâle semble indiquer que cet oiseau

vit de poissons. Le cou, d'où tombe une touffe de plumes blanches, est aussi très-long. Sur la tête, qui est petite, on voit une tache rouge et noire; ses yeux sont d'un très-beau jaune.

Je reçus avis par une patrouille en bateau, que les hommes du *Cerbère* commençoient à être malades. Le lendemain j'appris aussi qu'à l'endroit où nous avions préparé nos vivres, dans la *Cormoetibo-Crique*, et qui est situé sur les bords de la rivière du côté des rebelles, ceux-ci avoient massacré dernièrement un détachement très-fort. En conséquence, j'ordonnai de brûler le hangar, et nous fîmes notre cuisine à bord des barges. Tous les élémens sembloient maintenant conspirer contre nous. L'eau tomboit comme si nous étions menacés d'un nouveau déluge: elle pénétroit même dans nos barges, où tout étoit à flot. L'air étoit rempli de miriades, de moustiques, qui, du coucher jusqu'au lever du soleil, nous tenant fidèle compagnie, nous empêchoient de goûter quelque repos; et le matin, nous étions tout couverts de pustules et de sang. La fumée du feu et du tabac que nous brûlions pour les chasser nous étouffoit. Il nous étoit impossible de

trouver un coin de terre, pour y cuire nos viandes salées en sûreté. Pour surcroît de malheur, la discorde s'étoit mise entre les soldats de marine et les nègres : ni promesses, ni menaces ne pouvant les appaiser, j'eus recours à d'autres moyens. Ayant fait lier les plus mutins des deux partis, je condamnai les premiers à passer par les courroies, et les autres à être fustigés, pendant un demi-heure. Après les avoir laissés dans l'inquiétude pendant un espace de temps convenable, je leur pardonnai à tous, sans leur avoir fait donner un seul coup. Ma clémence fit autant d'effet qu'en eût produit le châtiment, et la paix fut parfaitement rétablie. Il n'étoit pas de même en mon pouvoir d'empêcher la maladie de s'approcher. Toutes les règles prescrites dans l'excellent poëme du docteur *Armstrong*, sur la santé, seroient inutiles dans une telle circonstance.

Nous descendîmes, le 20, jusqu'à la *Casepoere-Crique*, dans l'espoir d'y trouver quelque secours; mais ce fut inutilement. Le nombre des moustiques étoit tel alors, qu'en frappant mes mains, l'une contre l'autre, j'en tuai trente-huit d'un seul coup.

En revenant à *Barbacocba*, nous vîmes

quelques beaux serpens qui traversoient la rivière à la nage. Nous éprouvâmes un peu de soulagement dans notre route, en descendant quelquefois à terre pour nous y rafraîchir à l'ombre. J'eus ici recours à l'avis d'un vieux nègre. — « *Caramaca*, lui dis-je, » comment faites-vous pour conserver ainsi » votre santé ? — Mon maître, *masera*, » me répondit-il, je nage deux ou trois fois » par jour dans la rivière. Non-seulement » cela me tient lieu d'exercice quand je » ne puis marcher, mais, par ce moyen, » je m'entretiens aussi la peau fraîche et » propre. Les pores étant ouverts, la tran- » spiration en est plus facile; au cas con- » traire, ils seroient fermés, l'humeur » resteroit en stagnation, et la maladie » s'ensuivroit infailliblement ». Je récompensai ce vieillard, et à l'instant je plongeai dans l'eau, la tête la première. Je n'y fus pas plutôt, qu'il me pria, au nom de dieu, de revenir à bord; ce que je fis non sans étonnement.— « Souvenez-vous des *caymans*, » ainsi que des *perys* (espèce de poissons » ainsi nommés à Surinam), me dit-il, » l'un et l'autre sont extrêmement dange- » reux, mais en suivant mes avis, vous

» ne courez aucun risque. Vous pouvez
» nager entièrement nu; seulement prenez
» soin de toujours être en mouvement; car
» si vous restez tranquille un moment,
» l'animal peut vous couper un membre,
» ou vous entraîner à fond. »

Quoique le lecteur ait pu lire, dans différens voyages, quelque description du *cayman*, il voudra bien permettre que je rapporte ici sur cet animal plusieurs particularités que j'ai observées moi-même, ou dont j'ai été informé d'après les autorités les plus sûres.

Le cayman est un animal amphibie qu'on trouve dans la plupart des rivières de la Guiane. Il a depuis quatre, jusqu'à dix-huit ou vingt pieds de long. Sa queue est de la même étendue, et dentée dans toute la partie supérieure, comme une scie; le corps l'est également. La forme du cayman ressemble assez à celle du lézard. Son dos, d'un brun jaunâtre approchant du noir, est varié sur les côtés d'ombres verdâtres; et le ventre est d'un blanc sale. Sa large tête a une mâchoire, et ses yeux sont presque comme ceux d'une truie, mais moins immobiles, et garantis chacun par une protubérance, ou une espèce de bosse très-dure. La gueule

et la gorge sont extrêmement larges, et garnies d'une double rangée de dents qui peuvent percer toutes sortes d'os. Le cayman a quatre pieds, armés de griffes très-pointues. Il est tout couvert de larges écailles et d'une peau si dure qu'il ne peut être blessé qu'au ventre ou à la tête. Les Indiens mangent de sa chair; mais elle a un goût de musc, qu'elle doit, dit-on, à des sacs ou bourses, placées intérieurement près de chaque membre. La femelle du cayman dépose ses œufs nombreux dans le sable du rivage, où la chaleur du soleil les fait éclore, et le mâle en dévore une grande partie. Cet animal est peu dangereux sur terre, où il ne peut facilement se mouvoir; mais dans les rivières, on le voit souvent guetter sa proie, le museau seul hors de l'eau, où il n'a l'air que d'un morceau de bois flottant. Il est vraiment redoutable à tout ce qui l'approche. Cependant, j'ai vu qu'il craignoit l'homme, tant qu'il remuoit les pieds et les mains, mais pas plus long-temps. Quelques nègres ont le courage de l'attaquer et de le vaincre dans son propre élément, malgré sa force extrême et sa férocité qu'augmentent encore en cette occasion, le goût

passionné qu'il a pour la chair humaine.

La différence entre le cayman et le crocodile, qu'on trouve aussi à la Guiane, ne consiste pas seulement dans le nom, mais encore dans la nature et la forme de l'un et l'autre; le dernier étant plus long, plus délié à proportion, et moins féroce. D'ailleurs, on ne rencontre pas celui-ci aussi fréquemment que le premier, ce qui peut-être fait qu'on le croit moins destructeur. J'ajouterai seulement qu'en Asie on trouve, au premier aspect, une grande différence entre ces deux reptiles, où ils sont aussi plus gros qu'en Amérique.

Le grand avantage de ces collections d'objets d'histoire naturelle, comme le muséum britannique, est de procurer à l'amant de la nature et de la vérité, la satisfaction de voir de ses propres yeux les productions les plus incroyables de la création. Dans cette collection que je viens de citer, on trouve un crocodile qui diffère en quelques points, mais sur-tout en dimension, de tous les animaux de même nom, dans les autres parties de l'Inde. Quoiqu'ils soient en grand nombre au Bengale, je n'ai jamais entendu soutenir, d'après une autorité respectable, qu'il

qu'il y en ait de plus grands que celui-ci, qui a vingt-un pieds. Il fut pris dans l'*Indus*, mais il fallut auparavant lui tirer trois livres de balles, dont plusieurs ne purent faire aucun effet sur ses écailles.

Comme je ne puis facilement fournir de garant de cette assertion, je n'engage ma véracité que pour un objet que j'ai vu moi-même, et qui me prouva qu'il y a quelques animaux de cette espèce plus grands du double que celui que possède notre muséum.

J'ai donc vu à Maestricht, en 1781, la tête d'un crocodile pétrifié, qu'on avoit trouvée en creusant le mont Saint-Pierre. D'après les proportions, le corps devoit avoir soixante pieds de long. Quand, ou comment l'animal vint là? Cependant, j'y ai vu cette tête; un prêtre en étoit possesseur, et depuis il l'a envoyée comme une grande curiosité à Paris (1).

(1) « Le muséum d'histoire naturelle possède la fameuse tête trouvée à Maestricht, et même quelques vertèbres de quelques parties du squelette auquel elle a appartenu..... J'avois fait dessiner cette fameuse tête qui avoit piqué ma curiosité : c'est celle gravée aujourd'hui dans le *Magasin*.

» Il est aisé de voir, dans cette pétrification, qu'il

On dit qu'il y a dans la Guiane des lézards de cinq ou six pieds de long; mais ceux de l'espèce appelée dans ce pays *iguana*, l'iguane, et par les Indiens *wayamaca*, en a rarement plus de trois. De la tête à l'extrémité de la queue, l'iguane est couvert de très-petites écailles qui, au soleil, brillent des plus vives couleurs. Le dos et les jambes sont d'un bleu foncé; les flancs et le ventre d'une sorte de vert jaunâtre. De même que le sac ou cette peau lâche qui lui pend sous la gorge, le corps de cet animal est, en plusieurs parties, tacheté de noir et de brun. L'iris

y a plusieurs têtes d'animaux de la même espèce, mêlées avec des oursins; mais quelle est l'espèce à laquelle elle appartient? c'est ce qui reste à décider; on n'a pas même pu encore assimiler sa classe avec quelque certitude.......

» Ce morceau, unique dans son genre, a fixé l'attention de beaucoup d'observateurs............... L'opinion dominante aujourd'hui est celle que cette tête appartient à une nouvelle espèce de crocodile. »

(Extrait d'une lettre de L. A. Millin, au docteur Herman, insérée dans le *Magasin Encyclopédique*, première année, tome 6, page 34; et dans laquelle on trouve aussi une gravure de cette même tête, dont le citoyen Faujas-Saint-Fond, professeur au muséum d'histoire naturelle, promet une description.)

de ses yeux est d'un beau rouge pâle; ses griffes sont d'un châtain foncé.

Ce lézard, comme le cayman, a le dos et la queue dentelés, et tous deux ont celle-ci très-pointue. Sa femelle dépose aussi ses œufs dans le sable. On voit souvent cet animal sur un terrain couvert d'arbrisseaux et de plantes, où les Indiens le tuent à coups de flèches. Ils en aiment la chair qui est très-blanche et très-délicate. On la vend très-cher à Paramaribo; et plusieurs Européens en mangent comme d'une grande friandise. La morsure du lézard de Guiane est extrêmement douloureuse, mais rarement suivie de fâcheuses conséquences.

Revenons à mon nègre Caramaca. Ses détails sur le cayman m'avoient ôté l'envie de me baigner tous les jours; mais trouvant que, par ses conseils, je pourrois éviter tout danger, je me résolus à les suivre, et je retirai un grand avantage de sa méthode pendant tout le temps que je demeurai dans cette colonie. Il me conseilla aussi de marcher nu-pieds, et légèrement vêtu. « Il » faut maintenant, *masera*, me dit-il, » endurcir vos pieds en vous promenant à » plat-bord du vaisseau, sans souliers ni

» bas. Le temps peut venir où vous en man-
» querez au milieu des ronces et des épines,
» comme ont fait tant d'autres. La coutume,
» *masera*, est une seconde nature : nous
» avons tous les pieds faits les uns comme
» les autres. Ecoutez-moi, et à la fin vous
» remercierez le vieux Caramaca. Quant à
» votre vêtement, continua-t-il, une che-
» mise et un pantalon suffisent; cela vous
» épargnera de l'embarras et de l'argent.
» Le corps a besoin d'air aussi bien que
» d'eau. Prenez donc des bains de ces deux
» sortes quand vous en trouverez l'occa-
» sion ». De ce moment, je suivis ses conseils, à qui, outre la propreté, je dus, en grande partie, la conservation de mes jours. Je portois alors fréquemment mes pensées vers Paramaribo, où je jouissois de tous les agrémens de la vie, tandis qu'ici j'étois plus forcé, que jamais sauvage ne l'ait été, à recourir à des préservatifs continuels. Je ne me serois cependant pas chagriné, si quelqu'un eût profité de nos souffrances. — Mais j'oublie que dans le métier des armes, il faut obéir implicitement et sans observations.

Le 22, j'envoyai mon sergent et un fu-

silier, qui tous deux étoient malades, à l'hôpital du *Devil's-Harwar*. Ensuite nous remontâmes au centre de notre station, à la *Cormoetibo-Crique*.

Un de nos nègres prit ici quelques poissons, parmi lesquels étoit la *torpille* que j'ai déjà décrite : l'ayant fait cuire, il la mangea avec ses camarades. Il prit aussi un *pery* et un *que-quee*. Le premier est celui que le vieil esclave me dit être aussi dangereux que vorace. Quelquefois il a près de deux pieds de long ; il est assez plat, écailleux, et d'une couleur bleuâtre. Sa mâchoire est large, et garnie d'une rangée de dents serrées et pointues, d'une telle force, qu'il casse les pattes aux canards quand ils nagent : il en fait autant aux doigts des pieds et des mains, et déchire aussi le sein des femmes. Le *que-quee* peut passer pour être un poisson à cuirasse. Il est entouré de la tête aux pieds d'anneaux mobiles, qui, coulant l'un sur l'autre, et se joignant comme ceux d'une écrevisse, lui tiennent lieu de défense et d'écailles. Il a de six à dix pouces de longueur et une large tête de forme ronde. Ces deux poissons sont très-bons à manger. — Mais il est temps de quitter les descriptions et de reprendre mon récit.

Le 23, jour convenu entre le capitaine *Orzinga* et moi, nous fîmes à midi précis, l'essai de nos signaux, par une décharge générale de nos mousquetons et de nos autres armes, tant au *Devil's-Harwar* qu'à bord du *Caron* et du *Cerbère*, ce dernier étant toujours en station sur la *Patamaca*. Ils ne furent d'aucun effet : personne, dans ce premier poste, ni sur l'une et sur l'autre de ces deux barges, n'entendit rien. En tirant moi-même un coup de mousqueton, j'essuyai, par ma propre mal-adresse, un petit accident. Ayant placé l'arme contre mon épaule, le repoussement me jeta sur un tonneau, et j'eus le bras droit à-peu-près disloqué.

Le 26, je reçus avis par un bateau qui me fut envoyé de la *Patamaca-Crique*, que le *Cerbère* couroit risque d'être attaqué par les rebelles qu'on avoit vu rôder aux environs. Cette partie de la rivière où il avoit amarré étant fort étroite, je jugeai sa situation très-critique. En conséquence, je fis remonter le *Caron*, jusqu'à *Pinnebourg-Crique*. Étant ensuite descendu dans la chaloupe, comme plus légère, j'allai avec six hommes au secours de ce bâtiment : mais je fus très-agréablement surpris, quand à mon arrivée, j'ap-

pris qu'il n'avoit eu qu'une fausse alarme; et nous retournâmes le même soir à notre poste. Pendant ma route, je fus fort étonné de m'entendre saluer par une voix humaine, qui me prioit, pour l'amour de Dieu, de descendre au rivage. Je le fis, accompagné de deux soldats, et je fus abordé par une vieille négresse qui me supplia de lui donner quelque secours. Il me parut qu'elle appartenoit à un juif, propriétaire du sol sur lequel je la trouvai. Cette pauvre malheureuse y vivoit seule dans une hutte étroite, et entourée d'un désert sauvage, où pour toute nourriture elle n'avoit que quelques bananes, des ignames et de la cassave. Elle n'étoit plus en état de travailler sur la plantation principale de son maître qui l'avoit reléguée dans ce lieu, pour y faire foi de sa propriété que les rebelles avoient ruinée. Ayant laissé à cette infortunée, un morceau de bœuf salé, un peu d'orge, et une bouteille de rhum, elle m'offrit en retour un de ses chats, mais je ne voulus pas l'accepter; et, d'après son offre, mes rameurs prétendirent que cette femme étoit sorcière : on voit par là que la superstition ne borne pas son empire à l'Europe.

Dans cette crique, dont les bords sont couverts de palétuviers, de lianes et de ronces, nous trouvâmes de grosses noix blanches, qui flottoient sur l'eau, et qui étant parvenus à leur maturité sembloient être tombées d'elles-mêmes. Elles sont douces, croquantes et très-bonnes à manger : mais je négligeai malheureusement de m'informer du nom de l'arbre qui les produit. On trouve, et en grande quantité, dans le même lieu, une sorte d'arbuste d'eau, appelé *mocco-mocco*. Il croît à la hauteur de sept à huit pieds. Le tronc entièrement garni de pointes, est fort épais à sa base et s'élève en s'amincissant ; il se termine en trois ou quatre larges feuilles ovales et polies qui, en quelque sorte, possèdent la vertu des vésicatoires tant elles s'attachent fortement à la peau.

Le soir, en approchant du *Caron*, je trouvai la sentinelle profondément endormie, ce qui m'irrita au point qu'étant entré sans bruit dans la barge, je lui tirai mon pistolet au-dessus de la tête pour l'éveiller, et je l'assurai, que la première fois, je lui brûlerois la cervelle. Tout l'équipage courut aux armes, et le malheureux faillit se jeter dans l'eau. Mais de quelque nécessité que fût une telle

menace dans un poste où une surprise pourroit être fatale, il eût été excessivement cruel de la mettre à exécution. La piqûre des moustiques empêchoit de dormir à volonté, et l'interruption du sommeil dans un temps ne permettoit pas de le dompter dans l'autre.

Nous remontâmes le 27, à la Cormoctibo-Crique. Mes nègres descendirent à terre pour couper du bois, et rapportèrent à bord un pauvre animal à bec crochu, à qui ils avoient coupé les quatre pattes, et qu'ils jetèrent dans cet état au fond de leur canot. Je lui donnai un coup sur la tête, qui termina ses souffrances, et j'appris que c'étoit le *paresseux,* appelé par les habitans *loyaree,* ou *ai,* à cause de sa voix plaintive. Il est presque de la grosseur d'un petit épagneul d'eau; sa tête est ronde, à-peu-près comme celle d'un singe, mais sa bouche est excessivement grande. (*Voyez pl.* XI.) Ses jambes de derrière, pour soutenir l'animal en grimpant, sont de beaucoup plus courtes que celles de devant, et armées de trois fortes griffes très-pointues, au moyen desquelles il se tient sur les branches, mais que mes nègres avoient coupées à celui que je vis alors, parce qu'elles

font une arme très-offensive. Son regard est languissant, et il fait entendre un miaulement semblable à celui d'un jeune chat. Cependant, ce qu'il y a de plus particulier dans cet animal, c'est son mouvement, ou plutôt sa lenteur qui est telle, que souvent il lui faut deux jours pour arriver au haut d'un arbre médiocre, et il ne le quitte jamais tant qu'il y trouve de quoi se nourrir. En montant, il ne consomme que ce qui lui est nécessaire pour vivre dans ce voyage, mais parvenu à la cime, il la dépouille entièrement. Il en agit ainsi afin de ne pas courir le risque d'être affamé, lorsqu'il revient aux premières branches, pour aller chercher un autre arbre; car il ne se meut sur la terre qu'avec une incroyable lenteur. Quelques personnes prétendent, que pour s'épargner la peine d'exercer ses membres, il se forme en boule et se laisse tomber ainsi de l'arbre. J'ignore si cela est vrai : mais tout ce que je sais, c'est qu'il ne peut hâter le pas.

Ces animaux sont de deux espèces à la Guiane. Les premiers ont le nom d'*ai* et les autres celui d'*unau :* mais à Surinam, on les nomme *sicapo* et *dago luyaree*, ou le *paresseux-mouton* et le *paresseux-chien*, à

cause de la différence de leurs poils. Ceux de l'un sont touffus et d'un gris sale ; ceux de l'autre sont roussâtres et longs. Ce dernier n'a que deux griffes à chaque patte ; et sa tête (*Voyez pl.* XI), est aussi moins arrondie que celle du premier. Ces animaux, en se formant ainsi en peloton, ont plus souvent l'air d'une excroissance sur l'écorce, que d'êtres se nourrissant de feuilles. Cette faculté empêche fréquemment qu'ils ne soient découverts par les Indiens et les nègres qui mangent leur chair avec avidité.

Le 28, le lieutenant *Stromer*, commandant du *Cerbère*, vint de la *Patamaca-Crique*, exposé dans un canot découvert, à l'ardeur d'un soleil ardent. Il étoit attaqué d'une fièvre violente, et pour tout soulagment, il buvoit de l'eau de la rivière. Un soldat juif, du port de la Rochelle, l'accompagnoit, et avoit ordre de me dire que, deux jours auparavant, les rebelles avoient passé la Crique, à la distance d'un mille de la dernière plantation, comme on l'avoit dit d'abord, c'est-à-dire, qu'ils marchoient de l'est à l'ouest. La même barque portoit aussi une négresse avec un enfant à la mamelle, qui avoit été prise par les rebelles et s'étoit

échappée. J'appris encore, au moyen des postes placés au-dessous de moi, que le major *Medlar* avoit envoyé à Savanna-le-Juif deux mains de rebelles, tués par les chasseurs nègres ; qu'un officier, à la tête de dix hommes, et avec quelques munitions, avoit débarqué au *Devil's-Harwar*, pour se joindre à mon détachement; et qu'enfin, un de mes soldats de marine étoit mort dans ce lieu. Les dépêches que je reçus contenoient aussi l'ordre de chercher un terrain sec, et, s'il étoit possible, d'y construire un magasin.

Je détachai aussitôt M. *Hamer*, mon lieutenant, pour prendre le commandement du *Cerbère;* et après avoir levé l'ancre, nous descendîmes jusqu'à la *Casepory-Crique*, où nous passâmes une nuit telle que la meilleure plume ne pourroit la décrire : — Les malades gémissoient, le juif prioit à haute voix, les soldats juroient, les nègres supplioient, la négresse couchée à terre se mouroit de frayeur, l'enfant crioit, le feu fumoit horriblement, une grosse pluie tomboit sans interruption, et les moustiques piquoient sans cesse toutes les personnes renfermées dans le bâtiment. A six heures du matin, cependant, un soleil réjouissant perça les nuages;

et nous arrivâmes au *Devil's-Harwar.*

Le 29, je déposai à l'hôpital l'officier et les cinq soldats malades. Je laissai aussi dans ce poste mes autres passagers, pour qui je fis tout ce que je pus, quoique ce fût bien peu de chose. Ayant ensuite placé mes nouvelles provisions dans un lieu convenable, je retournai de nouveau à ma terrible station, où je jetai l'ancre le premier août.

Le lendemain, entre les différentes ondées, nous vîmes un grand nombre de singes, et j'en tuai un. N'ayant pas de viande fraîche, depuis long-temps, je le fis accommoder et j'en mangeai avec grand appétit. Nous étions alors dans une affreuse situation. Les hamacs et les vêtemens des soldats se pourrissoient de jour en jour, non-seulement à cause de l'humidité continuelle, mais aussi parce qu'ils étoient faits d'étoffes de mauvaise fabrique, envoyées de Hollande.

Le 3, je reçus la nouvelle de la mort du lieutenant *Stromer*, au *Devil's-Harwar.*

Le 4, nous y descendîmes pour l'inhumer avec quelque décence. Nous lui fîmes un cercueil de vieilles planches; mais elles ne purent soutenir le corps qui tomba avant d'être arrivé à la fosse, et nous offrit un bien triste

spectacle. Alors on jeta dessus un hamac au lieu de poêle; et tous ceux qui avoient la force de porter leur fusil, firent une triple décharge. Cette cérémonie achevée, je régalai les officiers d'un verre de vin, et dis encore une fois adieu au *Devil's-Harwar.*

J'écrivis le 6 au colonel Fourgeoud, pour lui apprendre que les rebelles avoient passé au-dessus du poste de la Rochelle, et que j'avois trouvé à *Barbacoebo*, un terrain propre à y construire un magasin; je l'informois aussi de la mort de M. Stromer, et pour le remplacer, lui recommandois mon sergent qui avoit été officier de hussards.

Afin de donner au lecteur quelqu'idée du poste appelé *Devil's-Harwar*, que je lui ai déjà si souvent nommé, je saisirai cet instant pour le décrire. (*Voyez pl.* XII.)

Ce poste avoit été d'abord une plantation, mais il n'étoit plus occupé que par des militaires qu'on y plaçoit pour défendre la partie supérieure de la Cottica. Le sol est élevé et sec, ce qui n'empêche cependant pas que ce lieu ne soit très-mal-sain : car il y a péri de maladie plusieurs centaines de soldats. Le *Devil's-Harwar* est situé à droite en remontant la rivière, et jadis il avoit un sen-

tier de communication avec la *Pereca*, sur laquelle étoient postés quelques hommes; mais il n'étoit plus fréquenté, et se trouvoit totalement couvert de ronces et d'épines.

Les bâtimens de ce poste sont tous construits de bois de latanier: je décrirai dans la suite, et cette espèce de palmier, et la manière de l'employer pour les constructions. Une maison, composée de quatre bonnes chambres, pour l'officier-commandant; une autre pour les subalternes; un logement convenable pour les soldats; un hôpital fort spacieux, ce qui est très-nécessaire, car il est toujours rempli de malades; un magasin à poudre; un autre pour les munitions de bouche; des hangars pour des cuisines; une maison pour y prendre des bains, sont tous les édifices de ce poste. Je ne dois pas oublier de dire qu'il s'y trouve aussi un puits d'eau fraîche. Les troupes de la compagnie y nourrissent un troupeau de moutons, des pigeons et de la volaille, seulement pour l'usage de l'hôpital. Il y avoit, de plus, au moment présent, une vache, qu'on y avoit amenée pour les chasseurs nègres après la prise de *Boucou*. Elle avoit un veau, et fournissoit aux officiers du lait pour leur thé, etc.;

mais nous, malheureux habitans des barges, nous n'avions rien de tout cela! j'ajouterai que plusieurs officiers de ce poste avoient aussi des jardins qui leur fournissoient des légumes et de la salade.

Ce qui, à mon avis, rend le *Devil's-Harwar* si mal-sain, ce sont les myriades de moustiques qui empêchent d'y dormir, et la multitude de chiques, ou de mouches de sable dont on y est tourmenté.

Le 7, je revins à la *Cormoetibo-Crique*, où je résolus à tout hasard de descendre au rivage, pour que mes soldats y fissent cuire leur bœuf et leur orge; je pensois qu'il valoit tout autant périr par les coups de l'ennemi, que de nous consumer les uns après les autres à bord du *Caron.* Il n'étoit pas facile, cependant, de trouver une seule petite place, propre à exécuter ce projet, et nous eûmes bien de la peine à y réussir, tant les terres étoient encombrées d'arbustes et noyées. Mes nègres construisirent une sorte de pont mobile, pour conduire de la chaloupe à un petit terrain sec. Ils élevèrent ensuite une espèce de cabane couverte de feuilles de latanier, où l'on étoit à l'abri de la pluie, et dans laquelle on pouvoit conserver

du

du feu : nous y fûmes beaucoup mieux que dans notre barge. Notre danger, dans une telle situation, sans doute étoit plus grand, puisqu'un ancien établissement de rebelles, appelé *Pinnebourg*, du nom d'une crique voisine, n'en étoit pas éloigné : quelques personnes prétendoient que cette dénomination lui venoit de la grande quantité de pieux ou de chevaux-de-frise que ces mêmes révoltés avoient enfoncés en terre pour fortifier et défendre leur poste. Quoique ce fort eût été détruit, on savoit que l'ennemi venoit fréquemment en ce lieu, pour y recueillir quelques ignames et des racines de manioque, que le sol, quoique privé de culture, y produisoit toujours. Nous étions de plus absolument convaincus que ceux des rebelles qui, dernièrement avoient passé au-dessus du poste de la Rochelle dans la *Patamaca-Crique*, étoient actuellement campés à *Pinnebourg*, et prêts à exercer leurs ravages sur les plantations voisines de la Cottica et de la Pereca, sinon à nous attaquer nous-mêmes. En conséquence, j'eus toujours une double sentinelle autour de notre poste, et je défendis que personne, aussi long-temps que nous resterions dans ce lieu, ne parlât

haut ou ne fît le moindre bruit, afin que nous pussions entendre le plus léger mouvement, et pour diminuer ainsi notre danger par notre vigilance.

Le 8, mon autre officier M. *Macdonald* tomba malade : mais il refusa de me quitter et d'aller au *Devil's-Harwar*.

J'ai dit que nous n'avions point de chirurgien, mais que j'avois apporté quelques médicamens qui consistoient en émétique, en purgatifs et en poudre, dont je ne connoissois pas le véritable usage. J'en distribuois journellement aux soldats de marine, qui, surchargeant leur estomac de viandes salées, et ne faisant aucun exercice, avoient souvent besoin qu'un peu d'art vînt aider la nature. Le colonel Fourgeoud prétendoit que cette espèce de nourriture dans les régions sous le tropique étoit plus saine que les viandes fraîches, qui se corrompoient dans l'estomac par l'effet de la chaleur, tandis que les autres se digéroient plus facilement. Malheureusement pour nous, il y avoit peu d'hommes à bord du *Cerbère* ou du *Caron* qui pûssent prouver l'efficacité d'un tel régime. J'avois aussi quelques emplâtres à bord; mais les innombrables ulcères dont les

gens de l'équipage étoient couverts, les eurent bientôt épuisées. On le croira facilement, lorsqu'on saura que dans ce climat où l'air est rempli de myriades d'invisibles insectes, la moindre piqûre devient bientôt une grande plaie. Le jus de limon ou de citron en est à-la-fois le meilleur préservatif et le plus sûr remède; mais nous n'en avions plus. Il faut dans tous les cas, quelque petite qu'elle soit, se garder d'exposer la piqûre à l'air; mais, au contraire, on doit avoir soin, à l'instant même où l'on vient d'être piqué, de couvrir la peau de papier gris, imbibé de quelque liqueur spiritueuse, ou de quelqu'autre liquide, pour qu'il s'y colle facilement. Quant à moi, personne ne jouissoit d'une meilleure santé. Je ne portois que mes pantalons et une chemise que je n'attachois pas même au cou, et dont je relevois les manches. Lorsque le soleil n'étoit pas trop ardent, je me dépouillois de ces vêtemens légers, et me baignois régulièrement deux fois par jour dans la rivière. Par ce moyen, j'avois toujours la peau nette et les pores plus ouverts: journellement aussi je prenois un verre de vin après avoir plongé la bouteille à quelques brasses dans l'eau, pour

rendre la liqueur plus agréable et plus fraîche.

Il ne faut pas que j'oublie de parler du plaisir que nous eûmes un jour, parmi toutes ces souffrances, à trouver quelques *marcusas* qui croissoient toujours en ce lieu, quoique depuis plusieurs années la plantation fût détruite. Nous ne vîmes, il est vrai, qu'un viel arbre, ou pour mieux dire un arbrisseau, car cette plante mérite plutôt ce nom. Ce fruit délicieux (1), de forme ovale, est de couleur d'orange ou d'or. Il est ordinairement un peu plus gros, et quelquefois un peu moins, qu'un œuf de poule. On y trouve une espèce de gelée succulente et cendrée, remplie de petits pepins. Cette gelée étant très-douce, on peut la mêler avec quelque acide, ce qui lui donne une saveur des plus exquises; et alors elle est si froide, qu'il semble qu'on mange une glace. Sa fleur ressemble à celle de la passion.

Nous remarquâmes ici une grande variété de superbes papillons, et particulièrement quelques-uns du plus bel azur. Tous sont

(1) C'est le grenadille : mademoiselle de Merian le nomme *marquias*.

très-grands. Entre les ondées, ils voltigeoient sur les bourgeons verts; et par leur couleur d'outre-mer que les rayons du soleil rendoient plus brillante encore, ils y faisoient un charmant contraste. Mais je ne pus en prendre un seul, tant que je demeurai ici; j'en réserverai donc la description pour une autre partie de cet ouvrage.

Nous entendîmes le soir le son du tambour, et nous supposâmes que c'étoit celui des rebelles. Néanmoins, nous ne discontinuâmes pas pour cela de préparer nos vivres à terre; mais nous fûmes toujours sur nos gardes, conformément à l'avis de M. Kleynhans.

Le 29, M. Macdonald se trouva beaucoup plus mal; cependant, m'ayant vu remettre une dépêche du colonel Fourgeoud, il sembla revivre, ce que nous fîmes aussi, nous attendant tous à être tirés de notre affreuse situation. Mais quelle fut notre douleur quand nous vîmes qu'on nous y laissoit toujours! Cette lettre étoit accompagnée d'un présent de lignes et d'hameçons, pour suppléer, par notre pêche, au défaut de tout autre provision fraîche, et même de salaisons qui devenoient tous les jours plus mauvaises, et commençoient à diminuer.

A la réception de cette fâcheuse nouvelle, tout l'équipage s'écria qu'on nous sacrifioit, et qu'on le faisoit sans aucun motif d'utilité. Les nègres soupirèrent en prononçant ces mots : *Ah! poty Backera !* (Ah! pauvres Européens!) En distribuant cependant quelques tamarins, des oranges, des limons et du vin de Madère, que par cette même occasion on m'avoit envoyés de Paramaribo, je trouvai moyen de procurer, non-seulement à mes officiers, mais encore à mes soldats malades, un léger secours. Mais cela ne pouvoit durer long-temps ; et le lendemain nous fûmes plus malheureux que jamais. J'eus donc recours aux habitans de la forêt, et je fis tomber deux singes qui se jouoient lestement au haut d'un palétuvier, sur lequel il y en avoit un grand nombre.

Le 11, j'envoyai deux de mes malades à l'hôpital, et le même soir nous entendîmes encore des tambours. Le lendemain à midi, nous essuyâmes un ouragan ; le *Caron* rompit ses ancres et fut poussé contre le rivage, où ses œuvres mortes furent extrêmement endommagées par les branches d'arbres qui pendent sur les bords de la rivière. La pluie tomboit sur nous comme

par torrent, et je n'attendois pas moins qu'un naufrage.

Le 15, un autre officier, le lieutenant baron *Owen*, vint de la station du *Cerbère*; il étoit malade, et à sa prière, je me hasardai à l'envoyer à Paramaribo. Je reçus le même jour une seconde lettre du colonel Fourgeoud. Il faisoit passer aux soldats quelqu'argent pour acheter des rafraîchissemens dans un lieu où l'on n'en trouvoit point; mais il ne parloit pas de nous faire relever.

Le 20, j'appris que le *Cerbère*, n'ayant plus que quatre hommes qui ne fussent pas malades, s'étoit retiré au poste de la Rochelle. Je lui envoyai, le 21, deux de mes soldats, avec ordre de revenir à sa première station.

A la fin, j'étois moi-même attaqué de la fièvre, et je me trouvois dans un fâcheux état. La maladie me privoit de mes deux officiers et de mon sergent. Mes soldats, dans les trois stations, c'est-à-dire, sur les deux barges et au *Devil's-Harwar*, étoient réduits de quarante-deux à quinze, sans un seul chirurgien, et sans le moindre rafraîchissement. Nous étions entourés d'épaisses forêts, et à la merci d'un ennemi furieux, sous lequel nous aurions infailliblement suc-

combé, s'il eût connu quelle étoit notre détresse. Ceux qui conservoient encore quelque force, disoient tout haut qu'on les exposoit à une mort inévitable. Ce n'étoit donc qu'à grand'peine que je pouvois les empêcher de se révolter, et de redescendre la Cottica contre mes ordres.

Certainement, je n'étois pas alors exempt d'inquiétudes. En effet, on eût dû, quand il traversa la Patamaca-Crique, faire marcher contre l'ennemi quelques troupes de tous les postes, c'est-à-dire de celui de la Rochelle, du Devil's-Harwar et de la Pereca. Les rebelles, attaqués de trois côtés différens, eussent été, sinon entièrement défaits, du moins fortement punis de leur présomption. Je ne parle pas encore de l'avantage qui auroit résulté d'un tel échec, et qui eût été de conserver les jours et la propriété des infortunés que dans ces incursions les révoltés sacrifioient à leur rage.

Je me sentis un peu mieux le 23; et entre les accès de ma fièvre, je tuai deux gros singes noirs pour me faire du bouillon. La mort d'un de ces animaux fut accompagnée de circonstances qui m'empêchèrent de retourner jamais à cette chasse : me voyant

près du rivage dans un canot, il cessa tout-à-coup de sautiller avec ses compagnons ; et perché sur un branche, il m'examina attentivement et avec la plus vive curiosité. Sans doute il me prenoit pour un géant dans sa propre espèce. Il babilloit continuellement et dansoit sur cette branche mobile, avec autant de force que d'agilité. Je le visai alors, et le fis bientôt tomber dans la rivière. — J'espère ne plus revoir une pareille scène! Le malheureux animal vivoit encore, mais il étoit blessé mortellement. Pour terminer sa souffrance, je le pris à deux mains par la queue, et l'ayant fait tourner pour l'étourdir, je lui frappai la tête contre le rebord du canot; mais la pauvre bête ne pouvoit mourir; elle me regardoit de la manière la plus affectueuse; et je ne trouvai pas de meilleur moyen de l'achever que de la tenir la tête dans l'eau jusqu'à ce qu'elle fût noyée. Mon cœur saignoit cependant : les yeux mourans de l'animal continuoient toujours à chercher les miens, et sembloient me reprocher ma cruauté : ils s'étcignirent enfin par degré, et il expira. Je fus tellement affecté de son supplice, que, lorsqu'ils furent préparés, je

ne pus goûter ni de son compagnon ni de lui, quoique je visse qu'ils procuroient à quelques autres un délicieux repas.

Les singes, sur-tout étant jeunes, ne sont pas mauvais à manger. On peut se le persuader facilement, puisqu'ils ne se nourrissent que de fruits, de noix, d'œufs et de jeunes oiseaux, etc. A mon avis, tous les jeunes quadrupèdes sont mangeables; mais si l'on compare quelques-uns des singes qu'on tue dans les forêts à ces animaux dégoûtans et sales qui courent les rues, il n'y a rien d'étonnant qu'un estomac délicat se refuse à cette nourriture. J'ai mangé plusieurs fois, des premiers, bouillis, rôtis, et en ragoût, et j'ai toujours trouvé leur chair blanche, pleine de suc et bonne. La seule chose qui me répugnât, c'étoit leurs petites mains et leur tête, qui, dépouillées de la peau, sembloient celles d'un enfant.

J'ai déjà remarqué qu'il y a plusieurs espèces de singes dans la Guiane, depuis le grand *orang-outang* jusqu'au petit *saki-winki*. Je n'ai cependant jamais vu le premier : je ne l'ai pas même entendu décrire pendant que j'étois dans ce pays. Quant au dernier, j'en parlerai dans une autre occasion; je me

contenterai maintenant d'entretenir le lecteur de ceux que je vis dans cette expédition. Le singe que je tuai la seconde fois, est de l'espèce qu'on nomme *micou*, à Surinam. Il est à-peu-près de la taille d'un renard, et d'un gris rougeâtre; il a la tête noire et une très-longue queue. Ceux que je tuai le 10, étoient très-beaux, et, quand ils furent accommodés, plus délicats que les premiers. Le singe de cette espèce-ci est nommé *keesee-keesee* par les habitans: il est presque de la forme d'un lapin, et d'une extrême agilité. Son poil est rougeâtre, sa queue, qui est très-longue, est noire au bout: mais les pieds de devant sont de couleur orange. Il a la tête fort ronde, la face d'un blanc de lait, avec une tache noire au milieu, et dans laquelle se trouvent les narines et la bouche : cette opposition de couleur semble lui donner un masque. Ses yeux sont noirs et très-vifs. Journellement nous voyions ces singes de chaque côté de la rivière, mais principalement à midi. Ils sautoient, en grand nombre, d'arbre en arbre, les uns après les autres, de même qu'une troupe en file. Voici leur manière de voyager : le premier s'avance à l'extrémité d'une branche d'où il saute sur

un arbre voisin, mais souvent fort éloigné, sans jamais manquer son but, et avec autant de précision que de vigueur. Les autres, et même les femelles, portant leurs petits sur leur dos, où ils se cramponnent fortement, suivent leur conducteur, un à un, et font ce saut, avec la plus grande facilité. Une chose digne de remarque, c'est la légèreté avec laquelle ils marchent sur ces cordes naturelles qui entrelacent les arbres d'une grande partie des forêts, et qui, suspendues aux branches, offrent à la première vue, quelque image, d'une flotte à l'ancre. (*Voyez pl.* XIII.)

Les femelles des singes, m'a-t-on dit, allaitent quelquefois deux petits comme les femmes. Au coucher du soleil, j'ai vu ces animaux monter au sommet des palmiers, dont quelques-uns n'avoient pas moins de cent pieds de haut; ils y dormoient en sûreté à l'abri des feuilles divergentes et larges de cet arbre. Le *kisi-kisi* est si beau et d'un naturel si aimable, que plusieurs personnes le menent avec elles, attaché par une chaîne d'argent. Il fait mille gambades et mille tours, babille sans cesse, et prononce sans interruption *pitico pitico.* On l'apprivoise facilement, et on le prend au

moyen d'une colle que font les Indiens, et qui est assez semblable à notre glu.

Les singes de l'espèce de celui dont j'ai raconté l'horrible mort étoient appelés *monki-monki* par mes nègres. Tout ce que je puis en dire, c'est qu'en grosseur, ils tiennent le milieu entre ceux que je viens de décrire, et qu'ils ont le dos tout noir. Une circonstance très-remarquable et que je ne dois pas omettre, c'est qu'un matin, je vis de ma barge, un singe de cette espèce s'avancer au bord de l'eau, en puiser dans sa main, rincer sa bouche, et y mettre le doigt comme pour se laver les dents. Il fut àpperçu par un des nègres qui me fit un grand plaisir de me le montrer.

J'ajouterai, pour terminer cet article quant à présent, que ces animaux sont sociables et très-vivaces, comme je l'ai fait voir. Il est presque superflu d'observer que la distinction ordinaire entre les singes et les guenons, consiste en ce que les premiers n'ont pas de queue et que les autres en ont une : mais comme je n'en ai point rencontré de la première espèce dans la Guiane, je crois qu'ils habitent plus l'Asie et l'Afrique que cette partie du Nouveau-Monde, connu sous

le nom d'*Amérique méridionale.* Les singes font souvent beaucoup de dégâts sur les plantations, où ils coupent les cannes de sucre, etc.; je ne l'ai cependant vu qu'une fois.

Puisque je parle des animaux que j'ai trouvés dans cette partie de la Guiane, je n'oublirai pas de faire mention des loutres, qu'on nomme ici *tavons*, et qui dans la *Cormoetibo Crique,* nous fatiguoient souvent de leur désagréable cri. Ces animaux amphibies, vivent principalement de poissons. Ils sont à-peu-près de trois pieds de long, gris-cendrés et entièrement tachetés de blanc; ils ont les pieds courts, plats et composés de cinq doigts onguiculés qui ont des membranes. La tête est ronde, le museau plat et garni de chaque côté de moustaches comme celles d'un chat; les yeux sont petits et placés au-dessus des oreilles. La queue est très-courte. Ces animaux marchent mal, mais ils nagent avec une grande vigueur. On dit qu'il y a une autre espèce de loutre dans la Guiane, qui est beaucoup plus large; je n'en ai jamais vu (1).

(1) Le docteur Laborde nous dit avoir observé dans la Guiane trois espèces de loutre:

1°. La plus grosse qui pèse de quarante à cinquante

Malgré les apparences favorables de la veille, je me trouvai fort mal le 24. J'avois peine à me tenir sur mon séant dans mon hamac, sous lequel mon petit nègre Quaco se désoloit de l'état de son maître; et le lendemain, le pauvre garçon lui-même tomba

livres, et dont le poil est noir et presque ras; elle se tient dans les rivières.

2°. Celle dont la robe est jaunâtre, couleur de gomme-gutte, et qui pèse vingt à vingt-cinq livres; elle habite aussi les rivières.

3°. Celle qui est grisâtre, et qui ne pèse guère que trois ou quatre livres; elle se tient dans les trous près des rivières, et est assez dangereuse pour les chiens.

Toutes fuient les eaux où la marée monte, et ne se tiennent que dans les eaux douces, dans les lacs ou au haut des rivières; elles vont en troupes dans les savannes noyées. On les chasse pour avoir leur dépouille; pour cela, on se met en embuscade au bord des eaux. Elles sont farouches; et si on les tire pendant qu'elles nagent, elles coulent à fond et sont perdues pour le chasseur.

Les femelles ne mettent bas qu'un petit, rarement deux; elles sont moins fécondes qu'en Europe. C'est dans les trous qu'elles creusent au bord des eaux qu'elles mettent bas. Dans les maisons du pays, on élève de ces animaux. (*Valmont-Bomare, Dictionnaire d'Histoire Naturelle.*)

malade. Je fus en même-temps forcé d'envoyer au *Devil's-Harwar* trois hommes attaqués de la fièvre. Les infortunes vont rarement seules ; je reçus à cette fatale époque, la nouvelle que l'officier M. *Owen*, étoit mort en arrivant à la plantation *Alida*, où il avoit été enterré. Mon enseigne, M. Cottembourg, avoit aussi fini ses jours le lendemain. Quant à moi, je ne devois maintenant espérer qu'un pareil sort. Je me voyois attaqué d'une fièvre brûlante, sans officiers, sans soldats, n'ayant pour tout secours que celui que pouvoient me procurer les malheureux esclaves nègres, et qui se bornoit à me faire bouillir de l'eau pour du thé. On peut juger de la consolation que, le soir même où tant d'infortunes accumulées sembloient nous menacer de notre destruction, m'apporta l'ordre du colonel qui m'enjoignoit de me rendre avec les barges au *Devil's-Harwar*, où je prendrois aussi mon poste sur le rivage, et d'y relever M. *Orzinga*, capitaine au service de la compagnie, qui devoit, avec son détachement, se rendre à la Rochelle, dans la *Patamaca-Crique*, pour y renforcer les troupes qui s'y trouvoient déjà. Cette nouvelle, tout malade que j'étois, produisit un tel effet sur moi,

qu'immédiatement

qu'immédiatement j'envoyai l'ordre au *Cerbère* de revenir jusqu'à l'embouchure de la *Cormoetibo-Crique*, où il me joignit le même soir.

Le 26, nous fîmes nos adieux à ce poste destructeur : nous levâmes l'ancre pour nous rendre à *Barbacoeba*; et notre route fut marquée par une circonstance, qui probablement amusera plus le lecteur que tous ces détails multipliés de maladie et de mort.

J'étois étendu dans mon hamac, pendant un intervalle de ma fièvre, et le *Caron* se trouvoit à moitié chemin, entre les criques de *Cormoetibo* et de *Barbacoeba*, quand la sentinelle m'appela pour me dire qu'elle voyoit quelque chose de noir, qui se remuoit dans les broussailles du rivage et qui ne répondoit pas, mais que d'après sa forme, on devoit conclure que c'étoit un homme. Je fis aussitôt jeter l'ancre, et tout malade que j'étois, ayant descendu dans le canot, je m'avançai vers le lieu désigné. Soupçonnant que l'objet que la sentinelle avoit vu, pouvoit être un espion, ou quelque rebelle détaché en avant, je pris terre pour m'en assurer : alors un des esclaves nommé *David*, déclara que ce n'étoit pas un nègre, mais

un grand serpent amphibie, qui, sans doute, n'étoit pas éloigné du rivage, et que j'aurois la facilité de le tuer si je voulois. Je ne m'y sentois nullement disposé. La grosseur extraordinaire de l'animal, mon état de foiblesse, la difficulté de pénétrer à travers les buissons dont l'épaisseur étoit extrême au bord de l'eau, me retinrent, et je donnai ordre de rentrer à bord. David alors me demanda la permission de s'avancer pour tuer lui seul le serpent qui ne pouvoit pas être à une grande distance, et il m'assura qu'il n'y avoit aucun danger. Sa résolution excita mon orgueil et mon émulation à tel point, que je me décidai à suivre son premier conseil, et à tuer le serpent moi-même. J'exigeai cependant du nègre qu'il me montrât l'animal et qu'il demeurât à mon côté, lui déclarant en même-temps que, s'il osoit bouger, je tirerois sur lui, et lui brûlerois la cervelle.

Il consentit de bon cœur à tout : je chargeai alors mon fusil à cartouche, et nous avançames. David traçoit le chemin en coupant les broussailles, et nous étions suivis d'un soldat de marine qui portoit trois fusils chargés pour servir au besoin. A peine avions-

nous fait cinquante pas dans la vase et l'eau, que le nègre qui observoit tout avec beaucoup de vivacité et la plus scrupuleuse attention, s'arrêta derrière moi, et me dit: *Moi voir le serpent!* En effet, c'étoit cet animal couché sous des feuilles, et si bien couvert, que je fus quelque temps avant de pouvoir distinguer sa tête éloignée de moi de plus de seize pieds : sa langue fourchue se remuoit dans sa bouche; et ses yeux d'un éclat extraordinaire, sembloient lancer des étincelles de feu. J'appuyai alors mon arme sur une branche, pour viser plus surement, et je tirai : mais ayant manqué la tête, la balle s'enfonça dans le corps. L'animal se sentant blessé, s'agita en tout sens, avec une vigueur étonnante et telle qu'il coupa les broussailles dont il étoit entouré, avec la facilité d'un homme qui fauche un pré. Il enfonçoit sa queue dans l'eau avec violence, et nous couvroit par ce moyen d'un déluge de vase qui voloit à une grande distance. Cependant, il ne fit pas sur nous l'effet de la torpille, et nous ne restâmes pas immobiles témoins de ce spectacle : nous prîmes la fuite à toutes jambes, et nous entrâmes précipitamment dans le canot. Revenus à

nous, le nègre me pria de recommencer l'attaque : il me garantit que dans quelques minutes le serpent seroit tranquille; et qu'il n'avoit ni le pouvoir ni l'intention de nous suivre. David, pour confirmer ce qu'il disoit, marcha devant moi, jusqu'à ce que je fus prêt à tirer. Je renouvelai donc l'épreuve, sur-tout d'après l'assurance de l'esclave, qu'il n'avoit d'abord reculé lui-même que pour me faire place. Cette seconde fois, je trouvai le serpent un peu dérangé de sa première position, mais fort paisible, et la tête, comme auparavant, cachée sous des feuilles, sous de l'écorce d'arbre pourrie et de la vieille mousse. A l'instant, je fis feu, et avec aussi peu de succès que précédemment. N'étant alors que légérement atteint, cet animal nous envoya un nuage de poussière mêlée de boue, tel que je n'en ai jamais vu de pareil que dans un ouragan; et nous retournâmes bien vîte vers le canot. Dégoûté d'un semblable exploit, je donnai ordre de gagner la barge: mais David me renouvelant sa prière de lui permettre de tuer lui seul l'animal, je me laissai entraîner à faire avec lui un troisième essai. Ayant découvert la retraite du serpent, nous déchargeâmes nos trois fusils à-la-fois,

et l'un de nous eut le bonheur de tirer le monstre à la tête. David enchanté de ce succès, courut sans perdre de temps vers la barge, et rapporta bientôt la corde de la chaloupe, afin d'entraîner notre proie dans le canot : mais ce n'étoit pas une entreprise aisée ; car, quoique blessé mortellement, le serpent continuoit toujours à se tordre et se replier de telle sorte, qu'il étoit infiniment dangereux de s'avancer. Le nègre, cependant, ayant fait un nœud coulant, parvint, après quelques efforts inutiles, à s'approcher, et à le lui jeter avec beaucoup d'adresse au cou. Nous le tirâmes tous alors jusqu'au rivage, et nous l'attachâmes à la poupe du canot, pour le remorquer ainsi. Il vivoit toujours et nageoit comme une anguille. Je n'avois certes pas envie d'avoir à bord d'un esquif aussi frêle que le nôtre, un semblable passager, dont la longueur (quoiqu'à mon extrême surprise, les nègres me déclarassent que ce n'étoit qu'un jeune serpent qui n'avoit pris encore que la moitié de sa croissance), étoit, d'après une mesure exacte, de vingt-deux pieds et quelques pouces : sa grosseur étoit celle de mon petit nègre *Quaco*,

âgé d'environ douze ans, dont je mesurai la veste sur la peau de l'animal.

Arrivés près du *Caron*, nous cherchâmes la manière de placer ce monstre, mais n'en trouvant point de convenable, nous prîmes à la fin la résolution de le conduire à *Barbacoeba*, pour l'y dépouiller sur le rivage et prendre sa graisse ou son huile, etc. Pour exécuter ce projet, le nègre David, tenant en main le bout de la corde, grimpa sur un arbre, la plaça entre deux branches, et les autres nègres hissèrent le serpent jusqu'en haut, où il demeura suspendu. Cela fait, David quitta l'arbre, et un couteau fort et pointu entre les dents, il s'attacha au monstre qui tournoyoit toujours. Il commença l'opération par lui fendre la peau près du cou; ensuite il l'en dépouilla, continuant de la sorte en descendant jusqu'en bas. (*Voy. pl.* XIV.) Quoique je visse bien que l'énorme bête étoit hors d'état de faire aucun mal, j'avoue, cependant, que je ne pus, sans émotion, voir un homme tout nud, noir et ensanglanté, serrer des bras et des jambes la peau gluante d'un monstre encore vivant. La chose ne fut pas toutefois sans utilité; car, outre cette peau, David me procura

par-là plus de quatre gallons (1) de fine graisse clarifiée, ou plutôt d'huile, quoiqu'il y en eût encore une plus grande quantité de perdue. Je remis cette huile aux chirurgiens du *Devil's-Harwar*, pour les blessés, et j'en reçus leurs remercîmens, car elle fait un excellent remède, sur-tout pour les meurtrissures. Quand je témoignai ma surprise de voir l'animal toujours en vie, quoique privé de ses intestins et de sa peau, le vieux Caramaca me dit, soit qu'il le sût par expérience, soit par tradition, qu'il ne mourroit qu'après le coucher du soleil. Les nègres le découpèrent, pour l'accommoder et s'en régaler. Ils déclarèrent tous qu'il étoit excellent et très-sain; mais, à leur grand chagrin, je refusai d'en goûter; et après leur repas, nous descendîmes vers le Devil's-Harwar.

On conserve plusieurs peaux de cette espèce dans le muséum britannique et celui de M. Parkinson. M. Westley nomme ce serpent *liboija*, et l'Encyclopédie anglaise, *boa*. A Surinam on l'appelle *aboma*. Sa

(1) Le gallon fait environ quatre pintes, mesure de Paris.

longueur, lorsqu'il a pris toute sa croissance, est quelquefois, dit-on, de quarante pieds, et sa circonférence de plus de quatre. Il a le dos d'un noir verdâtre, et couvert de taches irrégulières, blanches et entourées d'une bande noire ; les flancs d'un beau jaune brun, avec les mêmes taches; et le ventre d'un blanc sale. Sa tête est large, plate, mais petite en proportion du corps; sa bouche est très-grande et renferme une double rangée de dents ; ses deux yeux sont noirs et saillans. Ce serpent est tout couvert d'écailles dont quelques-unes sont de la forme d'un schelling. Pour l'aider à saisir sa proie, il est armé, sous le ventre, de fortes griffes comme les éperons d'un coq. Cet animal est amphibie et se plaît dans les terres basses et marécageuses, où il se tapit, en se serrant en rond comme une corde, sous des morceaux de bois pourri, sous de la mousse et des feuilles. Il se cache ainsi pour prendre son ennemi par surprise, son immense étendue ne lui permettant pas de le poursuivre. Quand il est affamé, il dévore tout animal qu'il peut atteindre; il lui importe peu que ce soit un paresseux, un sanglier, un cerf ou un tigre.

Au moyen de ses griffes, il s'entortille autour de sa proie, de manière qu'elle ne peut lui échapper. Il brise avec une force irrésistible les os du corps de l'animal qui lui sert de pâture. Pour rendre chaque morceau plus coulant, il l'enduit d'une bave ou de glaires qu'il tire de sa bouche; et enfin, il y fait entrer le tout qui disparoît entièrement. L'*aboma* ne peut alors changer de situation. La proie qu'il a avalée forme une trop forte enflure dans cette partie du corps, où elle reste pour être digérée, ce qui empêcheroit cet animal de se couler sur la terre. Pendant tout ce temps, il n'a pas besoin d'autre subsistance. On m'a dit que des nègres en ont été dévorés, et je suis assez disposé à le croire; car si, lorsque la faim le presse, un homme se trouvoit à sa portée, il le saisiroit certainement comme tout autre animal. Je crains que sa chair, qui est très-blanche et ressemble à celle du poisson, ne soit pernicieuse pour l'estomac. Je n'avois pas de répugnance à ce que les nègres en mangeassent, mais je remarquai une sorte de mécontentement parmi les soldats de marine qui me restoient, de ce que j'avois laissé prendre la chaudière pour la

cuire. On dit que la morsure de ce serpent n'est pas venimeuse; je crois même qu'il ne mord que lorsqu'il a faim.

J'ajouterai qu'ayant cloué sa peau au fond du canot, pour l'y faire sécher au soleil, et en la couvrant de cendres, afin de prévenir la corruption, je l'envoyai à un de mes amis à Paramaribo, qui ensuite la fit passer en Hollande comme un objet de grande curiosité.

CHAPITRE VIII.

Les Rebelles brûlent trois Plantations, dont ils massacrent les habitans.— Tableau de détresse et de misère. — Marche à travers les bois de Surinam. — Le colonel Fourgeoud et le reste des troupes quittent Paramaribo.

Le 24 août, je relevai le capitaine Orzinga, et pris le commandement du poste du Devil's-Harwar. J'avois été cinquante-six jours à bord du *Caron*, et dans la plus déplorable situation; mais j'espérois maintenant la voir adoucir par quelques rafraîchissemens, comme du lait, etc. que je ne pouvois me procurer auparavant. Les troupes de la société, au nombre de plus de cent hommes, devoient partir le lendemain pour se rendre, dans mes barges, au poste de la Rochelle, sur la Patamaca. Je fis la revue de ce qui me restoit de forces. De cinq officiers, il n'y en avoit plus de vivans que deux, qui encore étoient malades. Le nombre de mes soldats de marine ne se montoit qu'à quinze,

sans y comprendre un sergent et deux caporaux. J'avois embarqué cependant avec moi, le 2 juillet précédent, cinquante-quatre fusiliers en parfaite santé. Un détachement aussi foible que le mien l'étoit présentement, ne me suffisoit pas pour défendre un hôpital rempli de malades, des magasins de munitions de guerre et de bouche, etc. dans un poste qui venoit d'être occupé par cent soldats, et principalement encore au moment où l'ennemi n'étoit pas loin. D'après toutes ces considérations, le capitaine Orzinga me renforça de vingt de ses gens. Le jour de mon arrivée, il me donna à souper avec mes deux officiers, et il nous régala de viande fraîche bouillie et rôtie; ce qui nous fit grand plaisir et nous surprit extrêmement. Mais quel fut mon chagrin quand j'eus appris que cette bonne chère nous étoit fournie aux dépens de la vache et du veau sur qui j'avois fondé toutes mes espérances! Il parut que ce meurtre, car c'en étoit vraiment un, avoit été concerté entre le capitaine et une de ses sentinelles qui feignit d'avoir tué ces animaux par mégarde. Ainsi, pour le plaisir d'un moment, Orzinga nous priva d'un soulagement devenu si nécessaire pour nous,

amaigris comme nous l'étions, faute d'une nourriture plus saine.

Le 28 au matin, les troupes de la compagnie se rendirent à leur destination. Après leur départ, j'examinai les hommes qu'Orzinga m'avoit laissés, et je ne trouvai que des fiévreux, des blessés, des gens accablés de toutes sortes de maux, qu'il fallut, le lendemain, faire entrer à l'hôpital.

Le 29, je fis donner la bastonnade à mon unique pilote, qui voloit les soldats. J'informai ensuite le colonel Fourgeoud de mon arrivée dans ce poste : je lui retraçois quelle étoit ma position, et je sollicitois un renfort. Le soir du même jour deux de mes soldats moururent.

Après avoir fait tous mes arrangemens, je remercicis le ciel dans l'espoir de goûter quelque repos. Rempli de cette espérance flatteuse, je me couchai dans mon hamac, sur les dix heures du soir ; mais ce calme fut de peu de durée; car à peine avois-je fermé les yeux, que je fus éveillé par mon sergent, qui me remit la lettre suivante : elle m'étoit adressée par le capitaine de la milice, ou des barges de la Cottica.

« J'ai l'honneur de vous informer, mon-

» sieur, que les rebelles ont incendié, de
» votre côté, trois plantations, *Souyingheyd*,
» *Perou* et l'*Espérance*, qui brûlent encore;
» et de plus, qu'ils ont coupé la gorge à
» tous les blancs qu'ils y ont trouvés.
» Comme ils doivent faire leur retraite près
» du poste où vous êtes, je vous en donne
» avis, pour que vous preniez garde à vous.
» — Je suis en hâte, »

Votre, etc.

Signé, STOELEMAN.

Convaincu de la nullité de mes moyens de défense, je ne pus m'empêcher de frémir en lisant cette lettre. L'exprès qui me l'avoit apportée ayant répandu la nouvelle qu'on m'y annonçoit, il ne fut pas nécessaire de battre la générale pour nous rassembler. Non-seulement le peu de soldats qui restoient, mais encore tous les malades de l'hôpital, furent en un instant réunis. J'eus beau faire, ces derniers voulurent marcher; ils se traînoient sur leurs pieds et leurs mains, et plusieurs d'entr'eux moururent au moment même. Puissé-je ne voir jamais une pareille scène de misère et d'horreur! Estropiés, malades, aveugles,

blessés, dans l'espoir de conserver une triste existence, couroient tous à une mort inévitable.

Quant à moi, je n'étois guère en meilleur état, ma foiblesse étoit extrême. Cependant, nous passâmes toute la nuit sous les armes, et je suppliai le messager de s'arrêter, afin d'ajouter un homme à notre nombre : nous étions déterminés à vendre nos jours, le plus cher qu'il nous seroit possible. Vers le matin, ne voyant paroître aucun ennemi, nous enterrâmes nos morts dans leurs hamacs; car, dans tout le poste, il ne se trouva pas une seule planche pour faire un cercueil. Dans cette horrible situation, je perdis patience, et j'eus l'audace d'écrire à mon colonel, que ce qui me restoit de soldats, accablés des suites de leurs fatigues et de leurs souffrances, étoient sur le bord de la tombe, et qu'on ne pouvoit plus les soigner comme leur état l'exigeoit, puisqu'à mon arrivée ici les gardes-malades s'étoient enfuis à Paramaribo.

Notre nombre, dans la plus exacte vérité, se bornoit à douze hommes, et il falloit garder douze bâtiments. Il ne nous

restoit plus que deux petites caisses de munitions. Nous n'avions aucun moyen de retraite pour les malades, car les gens du capitaine Orzinga étoient partis sur mes barges, et j'avois disposé du dernier canot pour envoyer ma lettre au colonel. Voulant retenir l'exprès qui m'avoit apporté celle de Stoeleman, et empêcher que personne ne s'échappât avec lui, j'avois fait dériver le sien. Dans cette position, je me vis forcé de transformer les esclaves en soldats. Je les armai d'une hache, n'osant pas leur confier un fusil. Nous restâmes donc, comme je l'ai déjà dit, toute la nuit sous les armes, et le lendemain matin nous trouvâmes deux hommes de morts de plus.

Je commençai vraiment à croire que nous étions dévoués à une perte certaine. Tous les soldats, oubliant les règles de la subordination, et n'étant plus occupés que de leur conservation personnelle, maudissoient le colonel Fourgeoud; et il m'étoit impossible d'arrêter le cours de leurs imprécations. Je ne puis m'empêcher de remarquer ici l'habileté des rebelles, qui s'étoient tenus tranquilles jusqu'à ce que les troupes de la société du poste de Devil's-Harwar, se fussent

fussent retirées, et qui convaincus qu'il n'étoit plus gardé que par des soldats affoiblis et des malades, avoient le jour même de ce départ, exercé leurs ravages sur les plantations de la Cottica. Ils savoient bien que je n'avois pas assez de monde pour les poursuivre, ni même pour me défendre. Tout ceci, cependant, répondoit à mon attente. Mais si mes forces eussent été suffisantes, lès rebelles ne se seroient point échappés; je les aurois du moins coupé dans leur retraite, sur-tout si les troupes postées sur la Pereca eussent agi de concert avec celles de la Cottica, en faisant des patrouilles sur la route de communication entre ces deux rivières, route que les révoltés étoient obligés de traverser deux fois.

Le premier septembre, nous passâmes aussi la nuit sur pied, et le lendemain matin, nous enterrâmes encore un autre soldat. Je ne concevois pas comment quelques-uns de nous, dans l'état de foiblesse où nous étions, et dans un climat brûlant, pouvoient survivre à un tel spectacle. Persuadé à la fin que les rebelles avoient traversé le Cordon, sans qu'ils eussent jugé à propos de nous visiter, je me dé-

terminai à faire rentrer tous mes gens, et à leur permettre de mourir dans leur lit. Le soir de ce même jour, quand nous n'en avions plus besoin, nous vîmes arriver un officier et dix hommes qui venoient du poste de la Rochelle. Il ne m'en restoit que neuf en état de faire le service auparavant.

Le 2, un autre soldat mourut. Je fis de nouveau la revue de mes gens, et je trouvai donc huit soldats de marine, sans compter ce renfort d'invalides des troupes de la compagnie. Cependant, nous ne courions plus risque d'être massacrés par les rebelles, grace à leur pusillanimité, ou plutôt à leur précipitation.

Je reçus, à cette époque, une lettre du colonel Fourgeoud, qui s'affligeoit de la perte de tant de bons officiers. Il m'annonçoit aussi que j'allois être renforcé, et qu'à ma recommandation, mon sergent, M. de Cabanus étoit nommé enseigne. Cette promotion me fit grand plaisir, et venoit à temps puisque ce même jour j'envoyai, dans un très-fâcheux état, à Paramaribo, mon pauvre M. Macdonald qui avoit le même grade. Je répondis au colonel que je le remercioiș; mais que si je ne recevois aucun

renfort, je ne pourrois garantir les événemens dans un poste où j'avois à défendre tout le cours d'une rivière avec des soldats privés de leurs forces, et même sans munitions suffisantes. J'ajoutois que les malades périssoient faute de remèdes convenables, et d'un chirurgien pour les soigner; que nous n'avions ici que deux aides de celui des troupes de la compagnie, et qui n'étoient guère en état que de faire quelques saignées, ou quelques opérations qui n'exigeoient pas plus de science.

Le 4, nous enterrâmes un soldat de marine, et le lendemain, un autre mourut. Alors, je n'en avois pas un seul qui ne fût ou malade, ou hors de service par suite de l'enflure causée par les chiques que plusieurs avoient aux pieds. Ces malheureux étoient la plupart allemands, et peu faits à un climat si brûlant. Je commençois à n'être plus effrayé de l'idée de mettre en terre le dernier de mes gens; j'aurois même souhaité d'y descendre avec lui, quand une barge arriva de Paramaribo, portant un renfort convenable, des munitions, des provisions, des remèdes, un chirurgien, et l'ordre de mon chef de me

mettre à la piste des rebelles, sur le premier chemin de communication appelé le *Cordon*, entre les rivières de Cottica et de Pereca, et de l'informer du résultat de mes découvertes. Par ce même ordre, le colonel me signifioit aussi qu'il vouloit conserver les magasins du poste du Devil's-Harwar, et que je ne devois pas en établir sur le terrain que j'avois trouvé à la *Barbacoeba-Crique*.

Ayant recouvré un peu de force, je me préparai le 6, à exécuter ce projet, et je fis placer les munitions dans le magasin.

La manière de marcher des troupes dans ce pays est si différente de celle d'Europe, qu'avant de continuer mon récit, j'essaierai de la décrire brièvement.

D'abord, il est impossible, à la Guiane, d'aller sur deux ou trois files; ainsi l'on n'y connoit point de marches par divisions ou par pelotons. Toute la troupe se forme sur un rang, face à droite; et les nègres sont dispersés entre les soldats, pour que ceux-ci les surveillent, ainsi que les objets dont ils sont chargés. Cette espèce de marche se nomme *la file indienne*. Pour accompagner un détachement de soixante hommes, c'est-à-dire, d'un capitaine, de deux lieutenans, de

deux sergens, de quatre caporaux, d'un chirurgien et de cinquante fusiliers, il faut au moins vingt nègres esclaves, dont on paie le loyer à leurs maîtres, sur le pied de deux schellings (environ deux livres huit sous) par jour, aux frais de la colonie. Des chariots et des chevaux seroient bien moins dispendieux; mais on ne peut s'en servir pour les marches militaires dans ce pays.

Voici de quelle manière on entremêle les soldats et les nègres : deux de ceux-ci marchent généralement les premiers, et portent des haches pour ouvrir un chemin. Ils sont suivis d'un caporal et de deux hommes, chargés de reconnoître les lieux, et en cas de besoin de donner l'alarme. Un officier, un caporal et six fusiliers forment l'avant-garde. Vient ensuite, à quelque distance, le corps principal en deux parties. A la première marchent un capitaine, un caporal, douze fusiliers, un chirurgien et deux nègres qui portent la poudre. La seconde partie est composée de douze autres fusiliers, commandés par un sergent. L'arrière-garde, consistant en un officier, un sergent, un caporal et dix-huit fusiliers, est accompagnée de seize nègres, pour porter les

médicamens, la viande, le pain, le rhum, les armes, les haches, etc. et même les malades et les blessés, etc. Elle marche aussi à quelque distance du corps principal. Après celle-ci encore viennent d'un peu loin et les derniers de tous, un caporal et deux hommes chargés encore de donner l'alarme au cas où l'attaque se feroit en queue.

Tout, selon l'arrangement ci-dessus, étant disposé pour mon petit détachement, composé de moi-même comme capitaine, de M. *Hertsberg*, officier des troupes de la compagnie, d'un aide-chirurgien, d'un guide, de deux sergens, deux caporaux, quarante fusiliers, et seulement huit esclaves nègres, tant pour ouvrir le passage que pour porter le bagage, (*Voy. pl.* XV.) nous prîmes à droite au point du jour, et nous entrâmes dans les bois, ayant soin de marcher en ligne directe sur la Pereca. Après avoir suivi le Cordon jusqu'à onze heures du matin, je découvris la trace des rebelles, comme je m'y attendois, aux marques de leurs pieds dans la vase, à des bouteilles cassées, des écosses de plantains, etc. et je reconnus qu'ils se portoient sur Pinnebourg, comme je l'ai déjà dit.

Nous continuâmes à marcher jusqu'à huit heures du soir, que nous arrivâmes à *Soribo*, poste des troupes de la compagnie, situé sur la Pereca. Nous étions dans un état affreux. Il nous avoit fallu traverser des terres noyées et des marais, au milieu desquels l'eau ou la boue nous passoit les hanches. Souvent nous rencontrions des arbres tombés et entassés les uns sur les autres, et nous étions obligés, pour continuer notre route, ou de grimper dessus, ou de ramper sur le ventre au-dessous. Tout cela ne fut pas cependant ce que nous eûmes à souffrir de pis; chaque partie de notre corps étoit horriblement déchirée par les ronces, les épines; de plus, les fourmis, les *poux-pattat*, les *wassy-wassy*, ou les abeilles, nous avoient piqué sans relâche. Ces derniers insectes sont noirs, et à-peu-près de la grosseur de ceux d'Angleterre. Il est impossible de les réunir en ruches; ils volent en essaims dans les forêts, et construisent leurs nids dans des creux d'arbres, ou entre des branches. Ces nids quelquefois sont aussi grands qu'une vessie de vache qu'on a gonflée; ils n'y ressemblent pas mal, soit pour la couleur, soit pour le poli, mais ils sont d'un ovale moins ré-

gulier. Lorsqu'on touche par inadvertance ou les branches ou les nids, mille de ces insectes s'élancent hors de leur domicile, et forment une petite armée volante extrêmement redoutable. Ils s'attachent toujours par instinct aux yeux, aux lèvres, et entrent même dans la chevelure, d'où il n'est pas facile de les déloger. Leurs piqûres causent généralement la fièvre et une enflure qui, lorsqu'elle avoisine les yeux, rend aveugle pendant quelques heures. Ces abeilles donnent un miel fort brun, ainsi que la cire; mais l'un et l'autre sont de peu de valeur.

Ce qui nous accabloit le plus, cependant, c'étoit de marcher à l'ardeur d'un soleil brûlant. Lorsqu'il fut couché, nous fûmes plongés dans une profonde obscurité, et pour avancer ensemble, il fallut nous tenir par la main. Je fus obligé de laisser dix hommes en arrière; ceux-ci n'y voyoient plus, ceux-là avoient la fièvre, et d'autres les pieds remplis de chiques. Heureusement l'officier commandant du poste de *Soribo* nous reçut de la manière la plus hospitalière; mais à mon arrivée, la fièvre me força de m'étendre dans mon hamac.

Le repos me fit du bien, et le lendemain

matin je me trouvai mieux. Nous ne fûmes cependant, ni les uns ni les autres, en état de retourner sur nos pas, c'est pourquoi le commandant du poste envoya un petit détachement à la recherche des malheureux soldats de marine que j'avois perdus la veille ; il en ramena sept, portés chacun par deux nègres, dans un hamac attaché à des perches. Les trois autres regagnèrent, comme ils le purent, le Devil's-Harwar.

Pendant que nous fûmes à Soribo, j'écrivis au colonel une lettre que me dicta, il est vrai, la colère. Je lui mandois que j'avois trouvé la trace des rebelles; que si l'on m'eût renforcé à temps, je leur eusse fermé la retraite, mais qu'il étoit trop tard, et que mes soldats étoient brisés de fatigues sans aucun fruit. J'ai su depuis que cette lettre, comme on peut le présumer, irrita le colonel au plus haut degré. Nous étant suffisamment reposés pour nous remettre en marche, nous quittâmes le poste de Soribo le 9, à quatre heures du matin, et nous arrivâmes à quatre heures du soir au Devil's-Harwar, après d'inexprimables souffrances. Nous étions couverts de sang et de boue : nous avions les cuisses et les jambes déchirées

par les épines ; la plupart des soldats manquoient de souliers et de bas ; et moi qui, par choix, marchois de la sorte, j'étois celui qui avoit le moins à souffrir, m'étant habitué, par degrés, à aller nu-pieds sur les barges.

De retour au Devil's-Harwar, j'y trouvai le lieutenant-colonel *Westerloo*, qui venoit en prendre le commandement. Il étoit accompagné d'un seul quartier-maître, mais ses troupes devoient arriver le lendemain. Je fus enchanté de cet événement qui me promettoit quelque repos. Après avoir remis mes instructions à cet officier, et l'avoir conduit dans le magasin, dans l'hôpital, etc. j'allai plonger et nager dans la rivière. J'en avois grand besoin, étant extrêmement échauffé. Je reçus le même jour quantité de beaux fruits, du rhum de la Jamaïque, du vin et du sucre que m'envoyoit ma chère Joanna. — Mais combien je sentis se glacer mon sang, quand le quartier-maître me dit, comme un secret, que mon sergent nommé *Fowler*, après avoir bu mon vin, avoit voulu faire violence à cette malheureuse femme ; qu'il seroit au Devil's-Harwar le lendemain, et que je lui verrois sur le visage

des signes du juste ressentiment de Joanna!

J'ignore si l'on excusera ma violence: je jurai d'exterminer le monstre immédiatement à son arrivée. J'ordonnai en conséquence à un nègre de couper douze jets de bambou, et je me retirai chez moi comme un homme privé de sa raison.

Le 10, arrivèrent dans une seconde barge, remplie de munitions de tous genres et de médicamens, deux lieutenans et un assez grand nombre de soldats. Dès qu'ils furent à leur quartier, j'envoyai chercher le malheureux Fowler qui étoit blessé à trois endroits au visage. Je l'enfermai dans une chambre; et sans lui dire un seul mot, je lui cassai six bambous sur la tête. A la fin, il sauta, tout sanglant, par la fenêtre, et mon ressentiment s'adoucit. Il se renouvela bientôt, cependant, mais pour une autre cause : j'appris que le colonel Fourgeoud avoit fait saisir tous mes effets; qu'ils étoient déposés et scellés dans un magasin vide; que mon logement avoit été donné à un autre, et qu'il n'y avoit pas eu moyen de m'envoyer les vêtemens les plus nécessaires. Toutefois l'espoir de retourner à Paramaribo me soutint. Les autres nouvelles étoient

que le colonel en personne avoit à la fin quitté cette ville avec la plus grande partie des troupes; qu'il les avoit postées au Devil's-Harwar, sur la Cottica ; à la plantation *Bellair*, sur la Pereca ; et à celles de *Clarenbek* et *Cravassibo*, sur la Comewine; que conjointement avec les forces de la compagnie et les chasseurs nègres, il devoit se mettre à la poursuite des rebelles ; qu'il avoit aussi ordonné de relever tous les équipages des barges, dont les débris renforceroient les détachemens des postes ci-dessus. J'observerai que toutes ces dispositions étoient très-sages et très-habilement conçues.

Nous apprîmes aussi, par la voie du poste de la *Patamaca*, que les rebelles, en repassant la rivière au-dessus du poste de la Rochelle, avoient détruit une petite plantation, et massacré le propriétaire M. *Nybour*.

Ce fut à-peu-près dans le même temps qu'un commandeur leur échappa par le secours d'un jeune nègre: celui-ci le fit descendre dans un canot et coucher à plat-ventre; ensuite il se jeta dans l'eau, où, nageant d'une main et tirant le canot

de l'autre, il parvint, malgré le feu des rebelles, à conduire son homme, sain et sauf, à la *Patamaca-Crique*. Un service d'une si haute importance fut cependant, quelques jours après, payé de trois cents coups de fouet, que ce même commandeur fit appliquer au jeune nègre, pour avoir oublié de lever une écluse. Je ne ferai point de commentaires sur cet acte d'inhumanité; et je continuerai mon triste récit. Ayant représenté au lieutenant-colonel Westerloo que le mauvais état de ma santé m'empêchoit de rejoindre le corps dans sa marche, je le priai de m'accorder la permission de retourner à Paramaribo, pour essayer de m'y rétablir; mais, d'après l'ordre exprès du colonel Fourgeoud, il me la refusa. Cette barbarie faillit à me faire perdre la raison. L'agitation de mes esprits fut telle, que le lendemain matin, le 12, déterminé à changer de situation de manière ou d'autre, je renouvelai ma demande. Je suppliai, ou qu'on me permît de partir à l'instant, ou qu'on m'envoyât à la mort, qui, d'après la déclaration des chirurgiens ne devoit pas être éloignée pour moi, si mon départ étoit différé plus long-temps. Le lieutenant-colonel

se consulta de nouveau à ce sujet, et, à la fin, il voulut bien donner ordre de me laisser aller dans un bateau, mais sans permettre qu'aucun blanc m'accompagnât. Je quittai donc cet officier, qui s'occupoit à fortifier de bonnes palissades le *Devil's-Harwar*, où se trouvoit alors une nombreuse garnison. A midi, je gagnai le bord de la rivière, porté sur les épaules d'un nègre, jusqu'au moment où j'entrai dans la barque. Mon petit Quaco partit avec moi; et enfin je quittai ce poste infernal, où j'enterrai tant de braves gens.

Après avoir marché le jour et la nuit, j'arrivai le 14, à deux heures du matin, à Paramaribo. J'étois très-malade. N'ayant plus de logement dans cette ville, je fus reçu, de la manière la plus hospitalière, par un marchand nommé M. *Delamarre*. Cet honnête homme, ne se contentant pas de ce procédé, envoya aussitôt un de ses domestiques chercher ma pauvre Joanna, qui étoit chez sa mère. En même temps il fit venir un médecin dont les secours, dans une aussi triste situation que la mienne, m'étoient extrêmement nécessaires.

CHAPITRE IX.

Kakerlaques. — Maladies particulières au climat de la Guiane. — Perroquets macaws. *— Nègres nouvellement importés, pour être vendus comme esclaves. — Réflexions sur la Traite des Nègres. — Leur voyage d'Afrique en Amérique. — Manière de vendre les Esclaves à Surinam. — Description d'une Plantation de Coton.*

Le 19 septembre, je me trouvai dans un appartement très-élégamment meublé, et me sentis ranimé par l'espoir que me donna mon médecin. Mes amis m'entouroient, et ma chère Joanna me prodiguoit tous ses soins.

Le capitaine *Brasch*, qui commandoit dans l'absence du colonel, m'envoya mes effets le lendemain du jour de mon arrivée. Pour plus de sûreté, comme je l'ai déjà dit, on avoit tout mis sous le scellé; mais quand j'ouvris mes malles, je trouvai mon linge, mes livres, etc., rongés d'une espèce

d'insectes appelés *kakerlaques;* mes souliers même n'avoient pas été épargnés : j'en avois apporté plus de douze paires d'Europe, parce que je savois qu'ils sont mauvais et très-chers dans ce pays.

Le *kakerlaque* est une espèce d'escarbot, long d'un pouce, et quelquefois de deux; sa forme est ovale et plate, et sa couleur d'un rouge foncé : il s'introduit par le trou de la serrure des coffres et des malles, et non-seulement il y dépose ses œufs, mais il y ronge le linge, les étoffes, la soie ou tout ce qu'il trouve; il s'enfonce aussi dans les comestibles et les boissons de toutes sortes; ce qui les rend très-dégoûtans, car il y laisse une odeur repoussante, assez semblable à celle de la punaise. Comme la plupart des vaisseaux des Indes orientales, sur-tout ceux qui sont chargés de sucre, sont toujours infectés de ces insectes, je me bornerai à dire que rarement on les voit voler, mais qu'ils marchent très-vîte. Le meilleur moyen, et je crois le seul, pour en garantir les coffres ou les caisses, est de les poser sur quatre gros flacons de verre, bien nettoyés, afin que leur poli ne laisse aucune prise à ces insectes et les empêche

de

de monter pour s'introduire, soit par le trou de la serrure, soit par la plus petite fente : on avoit oublié cette précaution pour mes effets. Je trouvai cependant assez de linge pour le moment présent; et par les soins de Joanna, j'eus bientôt une nouvelle garde-robe. On ne peut se former une idée du plaisir que j'éprouvai à me sentir de bon linge et des vêtemens propres sur le corps. L'agitation dans laquelle mes esprits avoient été plongés, se calma par degrés; et je remerciai alors le ciel de m'avoir donné une bonne constitution. Le pauvre Macdonald ne jouissoit pas du même avantage; il étoit toujours très-mal. Il logeoit chez M. Kennedy, qui avoit eu l'humanité de lui donner un asyle à son retour du Devil's-Harwar.

Peu de jours après mon arrivée, je m'informai de la conduite du sergent *Fowler*. J'appris qu'il s'étoit vraiment enivré comme on me l'avoit dit; et qu'étant tombé sur des bouteilles, il s'étoit coupé la figure; mais que jamais il n'avoit entrepris de faire la moindre violence à Joanna : bien loin de là, sa conduite avoit été entièrement opposée à celle qu'on lui avoit prêtée.

Affligé de l'enlèvement de mes effets, et des mauvais procédés qu'en tout on avoit pour moi, il s'étoit, par suite de son dépit, abandonné à une ivresse momentanée. Je me repentis vivement du traitement que je lui avois fait éprouver, et je me promis d'être toujours son ami : j'ai rempli cette promesse. Ma fièvre étoit en ce moment plus foible ; mais j'étois en proie à une maladie particuliére à ce climat, et qui est telle que je crains de ne la décrire qu'imparfaitement. C'est une sorte de dartre : on lui en a du moins donné le nom à Surinam. Le corps, sur-tout dans les parties inférieures, se couvre de taches irrégulières et de couleur d'écarlate, qui s'augmentent de jour en jour, à moins qu'on n'y applique à temps les remèdes convenables. Une sorte de callosité entoure ces taches qui sont fort douloureuses, par une cuisson assez semblable à celle que causent les piqûres des moustiques. Ce mal, en outre, est contagieux; et si quelqu'un se place sur une chaise où une personne qui en est attaquée s'est assise, il est presque certain de le gagner à l'instant. Ce n'est qu'avec peine qu'on parvient à s'en débarrasser; et le meil-

leur remède est de se frotter avec une sorte de pommade composée de salpêtre raffiné, de benjoin, de fleur de soufre et de mercure blanc, mêlés dans du beurre frais ou du sain-doux. Le nombre des maux auxquels les habitans de ce climat sont exposés, ne peut pas se calculer.

Le 26, j'eus une rechute, et fus saigné deux fois dans le jour. Je reçus la visite de M. *Keneman*, jeune volontaire dont je n'ai point encore parlé. Il n'avoit que le souffle, et on l'avoit laissé à Paramaribo pour se rétablir.

Le 2 octobre, je me trouvois un peu mieux. Je pris ce même jour le commandement temporaire du peu de troupes qui nous restoient, vu que le capitaine Brant avoit reçu l'ordre de joindre le colonel sur la Comewine. Alors, les drapeaux et la caisse du régiment furent transportés dans mon logement, devant la porte duquel on posa une sentinelle. Le premier exercice que je fis de mon pouvoir fut de changer le vin sûr qu'on avoit acheté, tant pour les officiers malades, que pour les soldats, et je le remplaçai des deniers de la caisse, avec d'autre vin qui étoit très-bon. Mais je

fus bien affligé de ne pouvoir en faire autant du bœuf et du porc salés, et des pois qu'on avoit laissés à l'hôpital, au lieu de provisions fraîches : le commandant en avoit fait la défense expresse. Il avoit aussi fait emporter le beurre, le fromage et le tabac; et pour dédommager les soldats, il leur laissoit un quarteron d'huile par dix hommes : la ration de pain étoit, de plus, réduite à deux livres par semaine pour chacun d'eux. Quant aux officiers, ils devoient pourvoir à leur propre subsistance, ou recevoir la même ration; néanmoins ils continuoient toujours à payer leur quote-part d'une table commune qui maintenant n'existoit plus.

Le 3, je pris l'air, pour la première fois, à cheval, accompagné de M. Keneman. Nous fîmes une promenade d'environ trois milles hors de la ville, sur une espèce de gravier qui communique à la Saraméca, dont j'ai déjà parlé comme du seul chemin passable dans la colonie. Pendant cette petite course, qu'à cause de la saison (celle de la sécheresse) nous commençâmes à six heures du matin, nous vîmes un grand nombre de ces gros et superbes oiseaux, connus sous le nom de *perroquets-macaws* (ou *macao*),

mais qu'à Surinam on nomme *ravens* ou corbeaux, d'après la ressemblance qui existe entr'eux et les perroquets qu'on peut regarder comme les corneilles du tropique.

Il y a différentes espèces de *macaws*, mais je n'en décrirai que deux. Je veux ne rien dire que d'après une autorité suffisante, et ne pas imiter plusieurs auteurs, parmi lesquels on trouve cependant des hommes de génie et fort instruits. Quelques-uns d'entr'eux ont erré, je crois, par ignorance, ou trompés par de faux renseignemens ; mais je crains bien qu'il ne s'en trouve plusieurs qui n'en aient imposé au public, trop crédule, que pour satisfaire leur vanité.

Le macaw jaune et bleu, est aussi gros qu'un chapon; il a les jambes courtes, d'une couleur obscure, avec quatre griffes noires, deux devant, deux derrière. Son bec est crochu, comme celui d'un perroquet ordinaire ; il est également noir, et la mandibule supérieure seule est mobile. Sa queue consiste en quelques plumes longues, droites et pointues. Le sommet de la tête de cet oiseau est d'un vert de mer, et le reste de la partie supérieure du corps, c'est-à-dire, son dos et toute sa queue sont du plus bel

azur ; et la partie inférieure, ou le ventre de couleur d'orange pâle. Le tour de ses yeux est d'un beau blanc entremêlé d'anneaux noirs formés par de très-petites plumes.

L'autre est appelé le *macaw* amazone, à Surinam. Il est moins gros que le premier. Sa queue, ses jambes et son bec, d'un blanc sale, sont formés de même ; le cou et la gorge de cet oiseau sont de la plus brillante écarlate; la tête l'est aussi, à l'exception de l'entourage des yeux qui est blanc, avec des anneaux noirs. On peut dire que les ailes sont partagées en quatre barres de couleur d'abord écarlate en haut, puis verte, ensuite jaune, et enfin bleue. Elles brillent au soleil, d'un éclat que jamais l'art ne pouroit imiter. Les *macaws* volent par couple; ils ont un cri aigre, désagréable, et mordent cruellement. Leur bec qui est très-dur et très-acéré, mais obtus, leur est d'une grande utilité pour grimper. On peut les apprivoiser facilement, et on leur apprend à parler comme à tous les autres perroquets. Les Indiens en apportent souvent à Paramaribo, et s'en défont pour une bouteille de rhum ou quelques hameçons.

Le soir du même jour, 3 octobre, le

colonel Texier, commandant des troupes de la compagnie, étant malade, revint du quartier-général, établi sur la plantation Crawasibo, au bord de la Comewine. Cet officier s'étoit proposé de marcher, conjointement avec le colonel Fourgeoud, à travers les bois, à la poursuite des rebelles; mais son foible tempérament ne lui permit pas de supporter le régime de notre commandant en chef, et de nè vivre que de salaisons. Bientôt il en éprouva les effets, et fut envoyé dans un fâcheux état à Paramaribo.

Le 6 octobre la fièvre m'avoit quitté, et cette espèce de rougeole ou de dartre, dont j'ai parlé, commençoit à se guérir; mais la misère et la fatigue que j'avois endurées, produisoient encore leur effet sur mon tempérament: d'énormes clous s'élevèrent sur ma cuisse gauche, et m'empêchèrent absolument de marcher. Mon médecin m'ordonna cependant de prendre l'air tous les jours; et mon ami, monsieur *Kennedy*, m'ayant prêté sa chaise, j'allai voir son excellence, le gouverneur de la colonie. En retournant à la maison, je fis arrêter le carrosse au bord de l'eau, pour examiner un

groupe d'êtres humains qui avoient fortement attiré mon attention. J'essaierai de le décrire : il étoit composé de nègres, hommes et femmes, et de quelques enfans, nouvellement importés des côtes de Guinée, pour être vendus comme esclaves, qui à l'instant même, descendoient du vaisseau. Ce n'étoit guère que des automates, un assemblage d'os couverts de peau. Ils me firent souvenir du jugement dernier. On eût dit qu'ils sortoient du tombeau ou qu'ils avoient été soumis au scalpel d'un chirurgien : c'étoit, enfin, des squelettes ambulans.

« Un jour, la main du seigneur fut sur » moi ; et m'ayant mené dehors par l'es- » prit du seigneur, elle me laissa au mi- » lieu d'une campagne, qui étoit toute » pleine d'os.

» Elle me mena tout autour de ces os. » Il y en avoit une grande quantité qui » étoient sur la face de la terre et extrê- » mement secs.

» Alors le seigneur me dit : Fils de » l'homme, croyez-vous que ces os puis- » sent revivre ? Je lui répondis : Seigneur » mon dieu, vous le savez ». *Ezéchiel, XXXVII, vers.* 1. 2. 3.

Ces infortunés, qui pouvoient être au nombre de soixante, étoient précédés et suivis d'un matelot; l'un servoit à les conduire, et l'autre armé d'un bambou, les empêchoit de s'égarer ou de ralentir leur marche. L'équité toutefois me force à déclarer, qu'au lieu de ce maintien accablé, de cet air de douleur et de désespoir que dans des pamphlets et les papiers publics, on prête aux nègres en cette occasion, je n'en vis pas un seul de ceux-ci dont les regards démontrassent le moindre abattement. Je dois ajouter aussi que le matelot qui marchoit derriere, ne se servoit de sa canne, qu'avec beaucoup de modération.

Après avoir vu avec stupéfaction, ce triste assemblage de créatures humaines, je me retirai chez moi, humilié et confus d'un tel spectacle. Je pris ensuite les informations les plus exactes, tant près des blancs que des noirs, sur le sort de ces infortunés, du moment où ils perdent leur liberté en Afrique jusqu'à l'époque de leur esclavage en Amérique. J'en ferai part à mes lecteurs: mais d'abord, je leur soumettrai quelques réflexions relatives à la traite des nègres, objet sur lequel l'attention publique s'est

portée depuis quelque temps ; j'y mettrai l'impartialité que tout homme honnête peut désirer.

On a dit : Quoi! pour le plaisir de boire du rhum et de sucrer votre café, voudriez-vous continuer un trafic si barbare et si honteux? Et on a répondu : Prenez garde que, séduits par l'enthousiasme de l'humanité, vous n'abandonniez au profit de vos voisins, et sans le moindre avantage pour ceux, qu'avec vous, nous regardons comme nos semblables, les bénéfices considérables que vous retirez de vos esclaves?

Après tant de volumes que, depuis quelques années, on a écrit sur ce sujet, on m'accusera, peut-être, de présomption de donner ici mon opinion ; mais je me suis fait une règle de m'étendre sur ce que j'ai vu de mes propres yeux, et que peu de personnes dans mon pays, je crois, ont été dans le cas d'observer, ou l'ont fait aussi soigneusement. J'ai vu livrer à des tortures affreuses de malheureuses négresses qui s'étoient refusées ou soumises aux désirs d'un maître ou d'un époux débauché, et plus fréquemment encore, qui avoient repoussé les caresses d'un scélérat de com-

mandeur. Les plus innocentes même sont souvent victimes de la jalousie mal-fondée d'une épouse. J'ai vu aussi des esclaves nègres traités comme les domestiques les plus chéris de leurs maîtres en Angleterre. J'ai vu, d'un autre côté, des matelots, des soldats, des apprentifs, traités de la manière la plus tyrannique, lorsqu'ils étoient soumis à des hommes d'une humeur despotique ; et en conséquence, je déclarerai que leur condition ne doit pas être enviée des nègres. Si donc, le sort de ces derniers dépend si essentiellement de l'humeur de ceux qui exercent sur eux un pouvoir permanent ou temporaire, il faut tout peser, de peur de prononcer trop inconsidérément.

On se livre souvent à de grandes cruautés dans nos colonies, replique-t-on; mais puisqu'elles n'y révoltent pas autant la nature que dans d'autres contrées, que ferions-nous autre chose, par une émancipation soudaine, que de livrer à des maîtres plus cruels, les esclaves qui nous tombent en partage ? D'ailleurs, les nègres nés en Afrique sont seuls capables de soutenir les travaux qu'exigent la culture et la fabrication du sucre, sous un soleil si brûlant.

J'ai observé le caractère national des nègres, dans des lieux où ils peuvent agir de leur propre mouvement, et aussi librement qu'en Afrique, et je l'ai trouvé parfaitement sauvage. Les vingt mille nègres *Oucas* et de la *Saraméca*, ont vécu, depuis long-temps, dans une entière indépendance des Européens; et, cependant, je n'ai pas apperçu chez eux la moindre marque de civilisation, le plus léger indice d'ordre et de gouvernement : au contraire, j'y ai vu des exemples multipliés d'un esprit indomptable, et d'indolence et de débauche.

J'aime les nègres, et j'ai montré, dans plusieurs occasions, combien je compatissois à leur sort. Quelque fausse interprétation que l'on puisse donner à ce que j'ai dit à ce sujet, je souhaite, du fond de mon cœur, que ce respectable corps, le parlement d'Angleterre, prenne en considération une opinion, fondée sur l'expérience, et qu'il se garde bien, en conséquence, de prononcer l'abolition de la traite des nègres, avant l'an 1800 (1), ou au commencement

(1) Nous ignorons à quelle époque Stedman écrivit ce passage; mais son voyage n'a paru qu'en 1796 à Londres.

de l'autre siècle. Si l'on adoptoit une telle mesure inconsidérément, je garantirois qu'un nombre prodigieux de noirs et de blancs en seroient victimes, et que le repentir suivroit bientôt le mal que, cependant, il ne seroit plus possible de réparer.

D'après toutes mes recherches et mes informations, il est à-peu-près certain qu'un grand nombre de nègres, mis en vente sur les côtes d'Afrique, ont été pris dans des combats, et faits prisonniers de guerre. On en a scandaleusement enlevé quelques-uns : d'autres ont été déportés pour crimes. Je donnerai, dans la suite, quelques exemples de ces différens cas.

Les nègres, destinés à l'importation; marchent de l'intérieur des terres, et par bandes, vers les factoreries, que différentes nations européennes ont établies sur la côte d'Afrique. C'est-là qu'ils sont vendus, ou plutôt échangés comme les autres objets de commerce de leur pays, tels que l'or, les dents d'éléphant, etc., contre des barres de fer, des armes à feu, des outils de charpentier, des coffres, des toiles, des chapeaux, des couteaux, de la verrerie, du tabac, des liqueurs, etc. Ensuite, on les

embarque; et, pendant leur traversée, ils peuvent s'abandonner librement à toute la douleur que des souvenirs amers, ou leur misère présente, doivent leur procurer. Arrachés à leur patrie et à leurs parens les plus chers, on les entasse par centaines, dans un fond de cale, obscur et puant, en prenant soin, toutefois, de séparer les hommes des femmes; et les premiers sont enchaînés, pour éviter toute révolte de leur part. Ils sont transportés de la sorte sur des mers orageuses; et, pour toute subsistance, on ne leur fournit que de grosses féves, arrosées d'un peu d'huile. Quelquefois, des marchands moins inhumains leur donnent une meilleure nourriture : alors, loin qu'il en meure plusieurs, ou même un seul dans le voyage, ils arrivent tous en bonne santé aux Indes occidentales. On m'a assuré que le capitaine, le contre-maître et la plupart des matelots d'un navire, ayant péri pendant la route, ceux qui restoient, ne suffisant plus pour la manœuvre, les nègres, qui avoient été bien traités, s'y employèrent avec zèle, et aidèrent à conduire le vaisseau à bon port : ils sauvèrent ainsi la vie à plusieurs per-

sonnes, et se laissèrent vendre ensuite, paisiblement et avec joie, à ceux qui voulurent les acheter.

Un vaisseau, de retour de la côte de Guinée, n'a pas plutôt abordé, que les nègres sont conduits sur le pont : on les y fait respirer un air plus pur; on les lave; on les rafraîchit avec des plantains, des bananes, des oranges, etc. Ils se tracent, les uns les autres, différentes figures sur la tête, telles que des étoiles, des demi-lunes, sans le secours du rasoir, même sans savon, et seulement avec un morceau de verre. Après cette opération, on en fait descendre un certain nombre au rivage, pour être ensuite exposés en vente. Leur vêtement consiste simplement en un petit morceau de toile de coton, qui leur tient lieu des feuilles de figuier de notre premier père : les femmes portent des anneaux et des colliers de grains, etc. Ceux qui restent à bord, y passent le temps à rire, à sauter, à pousser des cris, et à battre des mains.

J'ai suffisamment décrit leur figure après le débarquement. Que le lecteur se les représente donc maintenant parcourant les

rues, où chaque planteur regarde ceux qui lui conviennent, et fait prix avec le capitaine : celui d'un bon nègre va généralement de cinquante à cent livres sterling. Si une négresse est enceinte, elle est vendue plus cher. J'ai connu un capitaine hollandais, qui s'étoit prévalu de la grossesse d'une négresse, dont il avoit fait momentanément sa maîtresse, pour en exiger un prix plus fort, trafiquant ainsi lui-même de son propre sang. Ses compatriotes, cependant, le blâmèrent hautement.

Avant de conclure le marché, on fait toujours monter, sur une table ou sur un tonneau, le nègre mis en vente, pour y être examiné par un chirurgien, qui lui fait prendre différentes attitudes, et remuer en tous sens les bras et les jambes, afin de juger de sa force et de sa santé. Si l'acheteur est satisfait et convient du prix, il le paie comptant. Tout nègre qu'on vient d'acheter, est marqué, sur la poitrine ou sur l'épaule, avec une estampille d'argent toute brûlante, qui renferme les lettres initiales du nom du maître. Cette empreinte, qui est de la largeur d'une pièce de six sous (à-peu-près de celle d'une pièce de 12 sous de France), ne cause

pas

pas la douleur qu'on pourroit se figurer : on frotte, à l'instant, la brûlure avec du beurre frais ; et au bout de deux ou trois jours, elle est guérie. Cette opération achevée, on donne un nouveau nom à l'esclave : on le confie ensuite à quelqu'autre de son sexe, qui le mene à la plantation ; on l'y tient proprement ; on l'y instruit, et on le nourrit bien, sans travailler, pendant l'espace de six semaines. Un tel régime est si salutaire, qu'au bout de ce temps, au lieu d'un squelette ambulant, on trouve un individu bien gras, dont la peau s'emplit et s'adoucit, jusqu'à ce qu'elle soit inhumainement déchirée par les coups de fouet, que fait distribuer un barbare propriétaire, ou plutôt son coquin de commandeur.

Avant de quitter ce sujet pour quelque temps, et de suivre mon récit, j'observerai que les nègres sont de différentes nations ou castes, telles que celles :

D'Abo.	Congo.	Loango.	Pombo.
Conia.	Gango.	N. Zoko.	Wanway.
Blitay.	Kouare.	Nago.	etc. etc.
Coromantin.	Riemba.	Papa.	

J'en ai connu de toutes ; et j'en parlerai plus amplement dans la suite.

Me trouvant un peu mieux le 10, je me traînai à la vente des esclaves. Le lecteur se formera parfaitement une idée de ma surprise et de mon trouble, lorsque j'apperçus, au milieu d'eux, mon inestimable Joanna. La plantation de Fauconberg, dont elle dépendoit, venoit d'être vendue au profit des créanciers de M. D. B. qui, comme je l'ai dit, avoit pris la fuite.

Je sentis alors tous les tourmens de l'enfer. Je maudis mille fois ma fortune, qui ne permettoit pas de devenir moi-même propriétaire de cette aimable fille. Continuellement je songeois à l'horreur de sa situation à l'avenir. Je m'imaginois la voir insultée, déchirée et courbée sous le poids de ses chaînes, m'appelant à haute voix, mais vainement, à son secours ! Je fus, pour ainsi dire, privé de toutes mes facultés, jusqu'au moment où mon ami, M. Lolkens, me rendit ma tranquillité. Heureusement, il restoit administrateur de la plantation, pendant l'absence des nouveaux propriétaires, MM. Passalage, père et fils, d'Amsterdam, qui l'avoient achetée, avec toutes ses dépendances et appartenances, pour la modique somme de quatre mille livres sterling.

L'inestimable et solide ami que je viens de nommer, n'eut pas plutôt pris l'administration de Fauconberg, qu'il fit paroître Joanna en ma présence : il m'assura qu'aucun effort ne lui coûteroit pour nous rendre service à tous deux, et que maintenant, il en avoit, plus que jamais, le pouvoir. Je le priai de se souvenir de sa promesse, que, depuis, il a toujours remplie noblement.

Ayant appris que le colonel Fourgeoud avoit quitté la plantation de Crawassibo, et qu'il étoit entré dans les bois, au-dessus de la plantation de Clarenbeck, pour se rendre à la *Wana-Crique*, dans l'intention de rencontrer les rebelles, je lui écrivis, pour le prier de me permettre de le rejoindre, aussitôt que ma santé seroit rétablie. Je fis partir pour cette dernière plantation, avec les médicamens nécessaires, ceux de nos chirurgiens qui étoient demeurés à Paramaribo. Je chargeai ensuite, de ma propre autorité et aux frais du corps, M. Greber, chirurgien des troupes de la compagnie, de soigner les officiers et soldats malades, qui restoient à la ville sans argent ni secours. En même temps, j'achetai deux tonneaux

de bon vin pour eux. Je voulois mettre, de la sorte à profit mon autorité, qui alloit finir.

Le même jour, 10, mon ami, M. Delamarre, s'embarqua, sur la rivière de Surinam, avec vingt-cinq mulâtres libres. Il étoit capitaine de la milice, corps qui vaut encore mieux qu'un ramas d'européens.

Ma convalescence ne fut pas longue, et bientôt je me trouvai en état de monter à cheval tous les matins. Il m'arriva, un jour, une aventure assez plaisante sur le chemin qui conduit à *Wanica*. M. Vandevelde, qui m'accompagnoit, se vantant de la bonté de son cheval, me proposa une course. J'acceptai, et lui laissai prendre vingt pas d'avance. Il ne profita pas long-temps de cet avantage; car, monté sur un cheval anglais, je le passai bientôt avec la rapidité de l'éclair; et son malheureux coursier, s'étant jeté à travers une haie de limoniers épais, laissa le pauvre M. Vandevelde, comme Absalom, pendu par les cheveux.

Les chevaux, à Surinam, valent un peu mieux, ou sont un peu plus gros que des ânes. Il faut en excepter, cependant, ceux qui viennent du nord de l'Amérique ou de

Hollande : on se sert généralement des derniers pour les carrosses. Les chevaux du pays sont cependant fort utiles dans les moulins à sucre, où l'on emploie aussi un grand nombre de mulets, qui viennent de Barbarie, et qu'on vend quelquefois jusqu'à 50 guinées. Aucun de ces animaux n'est indigène de la Guiane. Leur race, ainsi que celle de beaucoup d'autres, y a été transportée et y résiste au climat. Pour éviter une répétition fastidieuse, je vais donner ici le nom des quadrupèdes, qui ne sont point naturels du nouveau continent :

L'éléphant.	Le tigre.
L'hippopotame.	La panthère.
Le rhinocéros.	Le cheval.
Le caméléopard.	L'âne.
Le chameau.	Le zèbre.
Le dromadaire.	Le bœuf.
Le lion.	Le buffle.

Le mouton.	L'hermine.
Le cochon.	L'hiène.
La chèvre.	Le chacal.
Le chien.	La civette.
Le bléreau.	Le chat.
La martre.	La gazelle.
La genette, ou le chat d'Espagne.	Le chamois.

La chèvre sauvage.
Le lapin.
Le petit cerf de Guinée.
Le furet.
Le rat.
La souris.
L'écureuil gras.
L'écureuil de jardin.
La marmotte.
L'ichneumon.
La gerboise.
Le maki, et plusieurs autres espèces de singes.

Ceux qui trouveront cette liste trop longue, pourront consulter l'histoire naturelle du célèbre comte de Buffon, d'où je l'ai tirée.

Le 8, arriva du Devil's-Harwar, l'enseigne M. Mathieu, l'un des officiers du détachement qui étoit venu me relever. Le même jour, il fut suivi de son commandant et de son ami, le lieutenant-colonel Westerloo, qui débarqua, porté par deux soldats. Ces messieurs m'avoient tourné en ridicule, pour m'être plaint, après avoir été plusieurs semaines renfermé dans une barge, tandis qu'eux, ils n'avoient pu rester dans leur poste, quoique toujours à terre. Le dernier avoit voulu accompagner le colonel Fourgeoud à la Wana-Crique. Il s'étoit réuni à lui au poste de la Rochelle, sur la Patamaca; mais il lui fut impossible d'entrer seulement dans les bois. J'étois à dîner avec M. Day, quand je le vis passer, offrant un triste spectacle.

J'oubliai combien j'avois peu à me louer de sa conduite, et me levai de table à l'instant pour lui procurer un carrosse, dans lequel je l'accompagnai à son logement. Afin d'écarter la foule, je fis placer une sentinelle à sa porte, et j'envoyai aussitôt chercher deux médecins, les docteurs Vandam et Kissam (ce dernier étoit Américain). Je défendis en même-temps de laisser entrer personne, à l'exception de son domestique, d'une vieille négresse et d'un jeune nègre. De cette manière je contribuai, je crois, à lui sauver la vie.

Le 20, le lieutenant comte de Randwyk et l'enseigne Coene, arrivèrent tous deux dans un très-fâcheux état: mon pauvre vieux contre-maître aussi, le lieutenant Hamer, qui avoit été quatre mois au *Devil's-Harwar*, à la fin, dompté par la maladie, obtint la permission d'être transporté à Paramaribo.

Le 22, le gouverneur m'envoya une branche de cotonnier, que je dessinai. (*Voy. pl.* XVI.) Je saisirai maintenant l'occasion de décrire cette plante, qui n'a été cultivée que l'an 1737, à Surinam, et avec peu de succès jusqu'en 1750 ou 1772. Il y a plusieurs

espèces de cotonniers ; mais je ne parlerai que de celle qui est la plus commune et la plus utile dans cette colonie. Le cotonnier commun est un arbuste qui croît à la hauteur de six à huit pieds; il produit avant l'année, et fournit deux récoltes; chaque pied donne à-peu-près vingt onces de coton. Ses feuilles, assez semblables à celles de la vigne, sont d'un vert brillant, et leurs fibres tirent sur la couleur cannelle. Le fruit qui, quelquefois est aussi gros qu'un petit œuf de poule, est divisé en trois loges. Il croît sur une très-longue queue, en une gousse produite par une fleur jaunâtre. Lorsqu'il est en état de maturité, il s'ouvre de lui-même et offre ses globules aussi blancs que des flocons de neige, au milieu desquels sont renfermées de petites graines noires, à-peu-près de la forme de celles qu'on trouve dans les raisins. Le cotonnier vit dans tous les climats chauds. Il est d'un très-bon rapport, à moins que trop de pluies ne détruisent sa laine. On le cultive sans peine et à peu de frais. Tout ce qu'il faut, c'est de placer chaque grain de semence à quelque distance l'un de l'autre ; et, comme je l'ai déjà dit, il produit la première année où il

est déposé en terre. La séparation des semences, du duvet formant le coton, est l'ouvrage d'un seul homme, au moyen d'une machine ou d'un moulin fait exprès. Quand tous les procédés nécessaires à la préparation du coton sont achevés, on le met en balles de trois ou quatre cents livres. Il faut qu'elles soient bien humectées, sans quoi le coton, qu'on y presse en outre avec une pince de fer, se gonfleroit à l'instant. L'année qui précéda celle de mon arrivée à Surinam, on en avoit exporté trois mille balles seulement pour Amsterdam et Roterdam, ce qui avoit produit environ quarante mille livres sterling. Les meilleures plantations donnent, par année, plus de vingt-cinq mille pesant. Le prix du coton varie de huit à vingt-deux sous la livre. La matière crue, dans les Indes occidentales, est filée à la quenouille et au fuseau. On la pousse à un grand degré de finesse ; et alors les négresses en tricotent des bas qu'on vend quelquefois jusqu'à deux guinées. Les Indiens ou naturels de la Guiane font aussi de très-beaux hamacs de coton, qu'ils échangent à Paramaribo contre différentes marchandises. Dans la planche que j'ai dessinée, l'A indi-

que la branche entière; le B, la gousse fermée; le C, la gousse ouverte avec le coton; et le D, la semence. Je dois observer cependant, quant à celle-ci, qu'elle est un peu plus petite sur ma planche que dans l'état naturel. Je ferai aussi, dans cet ouvrage, la description des plantations de café, de cacao, de cannes à sucre et d'indigo; mais ce sera dans une autre place. Je me suis fait une règle de ne parler des choses qu'à mesure qu'elles se sont offertes à moi. Cette méthode m'est bien plus commode, et varie, je crois, plus agréablement mon récit.

Me voyant enfin parfaitement rétabli, je me déterminai à rejoindre le colonel Fourgeoud à la *Wana-Crique*, sans attendre ses ordres, et à l'accompagner dans ses excursions à travers les forêts. En conséquence, je me fis couper les cheveux, coëffure que je trouvai plus convenable pour courir les bois, mais sur-tout plus propre que toute autre; je me pourvus aussi d'un équipage tel que l'exigeoit cette expédition. Prêt à partir, j'allai voir le gouverneur pour prendre ses ordres. Il me reçut très-poliment et me dit, que j'allois maintenant souffrir plus que je n'avois encore fait. Je persistai néan-

moins dans ma résolution, et demandai aux magistrats une barque et des nègres pour me conduire. Ces messieurs, me les ayant promis pour le lendemain, je remis le commandement, les drapeaux et la caisse au lieutenant *Meyer*, le seul qui ne fût point malade, de tous les officiers qui se trouvoient à Paramaribo.

En vérité, on pouvoit dire que les drapeaux, la caisse et les soldats, n'étoient pas plus nécessaires les uns que les autres à Surinam. Les premiers n'y avoient jamais été déployés qu'à notre débarquement; la seconde n'étoit visible que pour le colonel, et les derniers mouroient les uns après les autres.

CHAPITRE X.

L'Armadille. — Le Porc-épic et le Hérisson de la Guiane. — Combat entre un Serpent et une Grenouille. — Le colonel Fourgeoud marche à la Wana-Crique. *— Il harcèle l'ennemi. — Description du Latanier. — Différens usages auxquels il sert. — Le Cocotier — Marche vers l'embouchure de la rivière de Cormoetibo. — Observations sur les Oiseaux de la Guiane. — Epines et Lianes. — Quelques Rebelles faits prisonniers. — Affreux traitement qu'éprouve un Nègre captif et blessé.*

Le 25 octobre, tout étant disposé pour ma seconde campagne, je me rendis au rivage à six heures du soir : au lieu d'une bonne barge, j'y trouvai une chaloupe dégoûtante de saleté, avec quelques matelots hollandais qui étoient ivres. Ils devoient me laisser dans une plantation sur la Comewine, où ils alloient chercher leur capitaine, pour le ramener à Paramaribo. Arrivé dans cette

plantation, c'étoit à moi à faire de mon mieux pour achever ma route. J'avois déjà un pied dans cette chaloupe, lorsque réfléchissant que je courois volontairement à une expédition hasardeuse, seulement pour servir des ingrats, je sentis bouillonner mon sang et descendis à terre, où je déclarai, vivement et positivement, que je ne ferois pas la plus foible démarche pour la défense de la colonie, jusqu'à ce qu'on m'eût procuré une barque plus décente. Je fus secondé par tous les Anglais et les Américains qui se trouvoient dans la ville; et il s'ensuivit un tumulte général. Les Hollandais se récrièrent contre la dépense, qui se monteroit à trente schelings (à-peu-près vingt-quatre sous l'un), tandis que cette occasion ne leur coûtoit rien. Mes compatriotes et les Américains leur répondirent qu'ils n'étoient que de misérables avares, indignes d'être défendus par le corps du colonel Fourgeoud. La foule s'amassa, et l'on en vint aux mains devant la taverne de M. *Hardegen*, située au bord de l'eau, et sous les fenêtres de laquelle volèrent bientôt les chapeaux, les perruques, les verres, les bouteilles. Les magistrats se présentèrent pour faire cesser

le combat, mais ce fut inutilement; il continua dans la rue jusqu'à dix heures du soir. Mes amis demeurèrent maîtres du terrain, après avoir complétement battu un grand nombre de matelots, de planteurs, de juifs et de commandeurs. Je perdis, dans cette affaire, un de mes pistolets que, dans un moment de colère, je jetai à la tête d'un scélérat. Les choses n'en fussent pas restées là, sans mon ami M. Kennedy, qui étoit de la chambre de police, et qui vint sur les lieux avec deux ou trois autres de ses membres. Ils séparèrent les combattans, en déclarant qu'on m'avoit manqué, et que le lendemain j'aurois une barge commode.

Je me reposai ensuite pendant quelques heures, et reçus au matin la visite de quatre capitaines américains, qui me prièrent avec instance de refuser toute barque de la colonie, et m'offrirent de m'envoyer à ma destination dans une de leurs chaloupes, dont leurs propres matelots feroient la manœuvre : j'acceptai leur proposition. M. Kennedy me fit remettre ensuite une lettre pour M. *Reeder*, capitaine de milice, qui étoit sur la Comewine; elle renfermoit l'ordre de me fournir un bon bateau pour aller

au-delà de mon poste. Ayant disposé de tous mes effets, de manière que, ni le colonel Fourgeoud, ni les *kakerlaques* ne pussent me faire aucun tort, j'embrassai ma chère Joanna, et à six heures du soir je retournai au rivage, escorté de mes amis, anglais et américains; nous y bûmes un bowl de punch, et nous nous séparâmes. Lorsque ma chaloupe commença à marcher, ils déployèrent les pavillons de tous leurs vaisseaux en rade, et me saluèrent par trois acclamations, qui me firent autant de plaisir qu'elles causèrent de peine à la multitude qui nous regardoit: nous fîmes route, et bientôt je perdis de vue Paramaribo.

Arrivés à la forteresse d'Amsterdam, nous fûmes forcés de nous arrêter et d'y attendre le reflux pour remonter la Comewine. Les troupes de la compagnie, en garnison dans cette forteresse, m'y donnèrent un très-beau et très-agréable souper. A minuit, je montai à bord, et après avoir marché tout le reste de la nuit, je déjeunai avec le capitaine Macneyl, qui, en 1791, avoit le même grade, sous le général Spork. M'étant encore une fois remis en route, je descendis à la plantation de *Charlottenbourg*, où je ren-

dis la lettre de M. Kennedy à M. *Reeder*, qui me promit de me fournir un bon bateau le lendemain matin. J'étois si indigné du traitement qu'on m'avoit fait essuyer à Paramaribo, et si content de mes matelots américains, que je leur fis servir à dîner douze canards rôtis ; je leur donnai de plus une guinée et trente-six bouteilles de bon vin rouge, qui faisoient toute ma provision; ils s'en retournèrent avec la marée, et ils me quittèrent aussi contens et aussi ivres qu'il fût possible de l'être.

De mon côté, je continuai ma route jusqu'à la plantation de *Mondésir*. Après avoir vu les ruines de celles qui furent brûlées pendant que je commandois au Devil's-Harwar je vins, à la plantation de Lepair. Ici l'un des commandeurs me raconta la manière miraculeuse, dont il avoit échappé aux rebelles. « Ils avoient déjà, dit-il, environné » la maison principale, que j'ignorois encore » qu'ils fussent dans la plantation, et occupés » à y mettre le feu aux quatre coins. Vouloir » sortir, c'étoit courir à une mort certaine. » Dans ce danger présent, je me réfugiai » au grenier où je me couchai à plat ventre » sur une poutre, dans l'espoir que les en-

» nemis

» nemis se disperseroient bientôt, et que
» je pourrois m'échapper avant que les
» flammes vinssent jusqu'à moi; mais je me
» trompai, et ils demeuroient toujours.
» L'incendie en même temps s'accrut à tel
» point, que la chaleur devint insupportable
» dans le lieu où j'étois, et qu'il ne me
» restoit que l'alternative d'être brûlé vif,
» ou de sauter du haut d'un grenier élevé,
» au milieu d'ennemis furieux. Ce fut ce-
» pendant à cette dernière mesure que je
» me déterminai, et j'eus non-seulement le
» bonheur de tomber sur mes pieds, mais
» encore de me sauver, sans une seule bles-
» sure, quoique les nègres fussent armés
» de sabres et de crocs. Je m'enfuis immé-
» diatement vers la rivière dans laquelle je
» plongai aussitôt la tête la première. Ne
» sachant pas nager cependant, j'allai bien-
» tôt à fond; mais je ne perdis pas courage,
» je parvins à saisir quelques branches de
» palétuvier, et à sortir ma tête hors de
» l'eau pour y respirer librement. A la faveur
» du feuillage épais qui me cachoit, j'y restai
» jusqu'à ce que les rebelles fussent partis,
» ce qu'ils firent après avoir tué tous les
» autres blancs; et un bateau vint me déli-

» vrer enfin de la situation pénible dans » laquelle j'étois. »

Le 30 janvier, j'arrivai au Devil's-Harwar, et le lendemain, je remontai la *Cormoetibo-Crique.* Là, ayant fait attacher le bateau à un arbre, dont les branches nous couvroient, je me déterminai à y passer la nuit : je m'étendis sur les bancs, et mon petit Quaco se plaça près de moi ; les autres nègres se couchèrent sous leurs rames, à l'exception de ceux qui faisoient alternativement la garde, et auxquels j'ordonnai de m'éveiller au moindre bruit qu'ils entendroient dans les bois ; j'eus soin aussi de leur défendre absolument de parler, ou de faire aucun bruit, de peur que les rebelles, qui rôdoient du côté de cette crique, ne nous entendissent et ne vinssent nous surprendre ; car étant le seul blanc de ma bande, j'étois bien assuré de ne pas échapper à leur furie. Toutes ces précautions prises, nous dormîmes profondément depuis neuf heures du soir jusqu'à trois heures du matin, que Quaco et moi, nous fûmes renversés de dessus nos bancs par un mouvement du bateau qui tout-à-coup pencha tellement de côté que tous les nègres tombèrent dans l'eau. Je portai la main à

mon pistolet, et me levant aussitôt, je demandai ce dont il s'agissoit. J'étois déterminé à me défendre jusqu'à l'extrémité, plutôt que de tomber au pouvoir d'un ennemi implacable. Personne, pendant l'espace de quelques secondes, ne me fit aucune réponse: mais après ce léger intervalle, le bateau reprit sa position par un mouvement contraire au premier, et qui me fit perdre l'équilibre. Alors, un des nègres m'appela en nageant, et me dit, « *Masera da wan sea cow* », et il avoit raison, car ce n'étoit autre chose que le manati, ou la vache marine, appelée *lamentin* à Cayenne. D'après le récit de mes nègres, l'animal avoit dormi sous le bateau; c'étoit en s'éveillant qu'il l'avoit jeté de côté, et en s'éloignant il l'avoit rétabli dans sa position naturelle. Je ne le vis point, et les nègres mêmes l'apperçurent à peine, à cause de l'obscurité de la nuit qui dura encore quelques heures; mais pendant lesquelles nous n'eûmes plus envie de dormir. A la fin, les rayons d'un soleil brillant commencèrent à percer à travers les branches des arbres et à dorer le feuillage. Alors nous démarrâmes, et nous continuâmes à remonter la Cormoetibo - Crique qui devenoit fort

étroite. Nous allâmes jusqu'à l'heure de midi, que nous apperçûmes de la fumée; et enfin nous vînmes à l'embouchure de la Wana-Crique, qui se jette dans le Maroni, et qui étoit le lieu du rendez-vous, où cependant les troupes n'étoient pas encore arrivées. A l'opposite, étoient campés quelques chasseurs nègres qui gardoient les munitions.

Un de ces chasseurs ayant tué un armadille, ou tatou, animal nommé *capasce* à Surinam, je saisirai cette occasion de le décrire. Il est convenablement appelé quelquefois le *porc en cuirasse*. Sa tête et ses oreilles sont assez semblables à celles d'un cochon rôti. Tout son corps est couvert d'écailles comme celles qui sont figurées sur un bouclier, et qui forment des anneaux mobiles, ainsi que ceux du *que-que*, animal dont j'ai déjà parlé. Ces anneaux coulent les uns sur les autres, excepté aux épaules et sur le croupion; ils sont couverts d'une substance osseusse, de même que le têt d'une tortue, et que quelques personnes désignent sous le nom de *casque* et de *cuirasse*. Il y a plusieurs espèces d'animaux de ce nom dans la Guiane. Le plus grand a,

du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, plus de trois pieds de long. L'armadille est d'une couleur rougeâtre, et a le corps tout couvert de figures hexagones. Ses yeux sont petits; et sa longue queue, épaisse à la racine, s'amincit graduellement, se termine en pointe, et comme le corps, elle est couverte d'anneaux mobiles. Cet animal a quatre jambes basses, mais alongées, chacune a quatre doigts, armés de griffes; les jambes de devant n'en ont que deux; mais celles de derrière en ont cinq. L'armadille ne sort que de nuit; rarement on le voit le jour; il le passe à dormir dans son terrier, qu'il creuse avec la plus grande facilité. Il s'y enfonce tellement que l'homme le plus fort ne peut l'en tirer, quoique souvent il lui emporte la queue. Lorsqu'on l'attaque ou qu'il est effrayé, il se forme en boule, en rapprochant son casque et sa cuirasse, dans lesquels la tête et les pattes se trouvent alors renfermées. Les oiseaux, les insectes, les fruits, les racines, etc. lui servent de nourriture. Je n'ai pas trouvé qu'il fût mauvais à manger; mais les Européens en font peu de cas. Les Indiens, au contraire, en aiment la chair avec passion.

C'est, je crois, le cas de parler aussi du porc-épic de la Guiane, que l'on appelle ici *adjora.* Cet animal a quelquefois trois pieds de long, pris du museau à la naissance de la queue. Il est tout couvert de pointes dures; cependant la tête, la queue et les pieds n'en ont pas. Ces pointes sont environ de la longueur de trois pouces, de couleur jaune près du corps, d'un châtain foncé dans le milieu, et blanches au bout. Elles sont très-piquantes, très-polies, très-mobiles, et servent à la défense de l'animal, qui les dresse lorsqu'il est irrité; et son aspect alors est des plus formidables pour son ennemi. Dans tout autre temps, ces pointes se couchent sur son dos, à-peu-près comme les soies d'un cochon. La tête du porc-épic est de forme ronde, et jointe au corps par un cou extraordinairement épais et court. Ses yeux sont grands, très-brillans, et placés près de ses oreilles, petites et rondes; à chaque côté du néz, il a de grandes moustaches, semblables à celles de la loutre ou du chat. Cet animal ne mord jamais. Ses pieds sont à-peu-près de la forme de ceux du singe; il s'en sert pour grimper sur les arbres, et y chercher sa nourriture; sa longue queue lui est aussi

fort utile à cet effet; il l'attache aux branches, et elle lui sert d'un cinquième membre ; vers le bout, elle est couverte d'un poil, comme celui de la tête, à l'exception, cependant, de la partie inférieure, qui est parfaitement calleuse et noire ; il en est de même des parties intérieures de ses quatre pieds.

Le hérisson de ce pays est, je crois, peu différent de celui de l'ancien continent. Il a de sept à huit pouces de longueur et est tout couvert de piquans d'un jaune pâle ; mais il n'a pas de poil sur la tête ni sous le ventre, et le sien est plus doux et plus long que celui de l'hérisson d'Europe. Il a sur les yeux des taches brunes comme des sourcils ; mais il est sans oreilles, ou n'a que de simples trous pour servir de passage à l'ouïe, et il a cinq doigts avec des ongles crochus à chaque pied. Sa queue est très-courte, et sa défense consiste à se former en boule, comme l'armadille. Il se nourrit de fruits, de racines, de végétaux, d'insectes, etc. Les Indiens mangent aussi sa chair.

Le colonel Fourgeoud n'étant pas encore arrivé, je m'amusai à nager et à manœuvrer

un canot à l'embouchure de la profonde *Wana-Crique.* Pendant ce temps, M. *Rouback*, un de nos officiers, qui m'accompagnoit, vit au haut d'un palétuvier, un combat entre un serpent et une grenouille. Pour preuve qu'on trouve des animaux de cette dernière espèce, dans les arbres, je renvoie le lecteur à la *revue du mois*, pour celui de mars 1783, page 199, dans la dissertation de l'abbé Spallanzani, sur les grenouilles, où l'arbre qui les renferme est particulièrement décrit. Ce ne fut pas de voir cet animal sur les branches, qui me surprit, mais bien son combat contre le serpent, combat que je vais décrire et que perdit la pauvre grenouille. Lorsque j'apperçus celle-ci, sa tête et la moitié de son corps étoient déjà dans la mâchoire de l'autre, qui me parut délié et long (1), et dont la queue étoit passée autour d'un rameau du palétuvier. La grenouille sembloit être de la grosseur du poing, et se cramponnoit à une branche, avec ses pattes de derrière et de devant. Dans cette situation,

(1) L'auteur dit : qui me parut de la forme d'un bon fourgon de cuisine, ou fer pour remuer le feu. *Large kitchen-poker.*

ils combattoient, l'un pour son dîné, l'autre pour sa vie, et formoient une ligne droite entre deux rameaux. Pendant quelque temps je les apperçus entièrement stationnaires, et ne faisant aucun mouvement. J'avois encore l'espoir que la pauvre grenouille se tireroit d'embarras par ses efforts; mais ce fut le contraire; car les mâchoires du serpent, s'agrandissant par degré, et, au moyen de leur élasticité, formant un incroyable orifice, le corps et les pattes de devant de la grenouille disparurent peu-à-peu. Bientôt on ne vit plus rien que les pattes et les ongles de derrière qui à la fin s'étoient détachées de la branche. La pauvre bête enfin, entra tout-à-fait dans la gorge de son redoutable adversaire qui la fit descendre de quelques pouces. Il la garda dans cette place où elle forma une bosse ou une enflure; tandis que la mâchoire et la gorge du serpent se contractèrent et reprirent aussitôt leur état naturel. Comme il étoit hors de notre portée, nous ne pûmes le tuer, ce que nous aurions désiré pour l'examiner plus attentivement. Ainsi donc, nous le laissâmes immobile et toujours entortillé autour de la branche.

Le 3 novembre, une partie des troupes

arrivèrent et campèrent sur le rivage, au sud-ouest de la Cormoetibo-Crique, à un mille environ de l'embouchure de la Wana-Crique. J'allai les visiter avec deux chasseurs. Le major *Rughcop*, qui les commandoit, m'annonça que le corps du colonel. Fourgeoud avoit, dernièrement, quitté la Patamaca-Crique sur deux colonnes; le major en conduisoit une, et l'on attendoit l'autre à toute heure. Cet officier m'apprit aussi que le reste de ce même corps, à l'exception des malades qui étoient à Paramaribo, formoit plusieurs divisions sur les rivières de Pereca, de Cottica et de Comewine. J'étois alors en bonne santé et j'avois l'esprit tranquille. Espérant que cette preuve volontaire que je venois de donner de mon zèle pour le service, me réconcilieroit avec le colonel, je retournai au camp des chasseurs nègres, pour y attendre son arrivée. Je connoissois bien, il est vrai, son caractère peu flexible; et d'un autre côté; je n'ignorois pas combien j'étois moi-même emporté quand je me croyois injustement traité; mais j'oubliois bientôt l'injure, et dans ce moment j'étois déterminé à obtenir, s'il étoit possible, l'amitié de mon chef, par ma conduite active et mon affabilité.

L'heure désirée arriva à la fin. J'appris l'arrivée du colonel, et j'allai à la distance d'un demi-mille du camp, à sa rencontre. Je lui dis *que j'étois venu pour participer à sa gloire* (1), et servir immédiatement sous ses ordres. Il me répondit par un salut, que je lui rendis, et je l'accompagnai jusqu'au camp.

Les circonstances de la marche des troupes du colonel, furent qu'elles s'emparèrent de trois villages des ennemis, près de l'un desquels on trouva une vaste campagne couverte de riz mûr et en fleurs, mais qu'on ravagea totalement, après avoir mis les rebelles en fuite. Ils étoient commandés par un mulâtre nommé *Bonny*, qui étoit né dans les forêts. Ceux-ci formoient un parti absolument détaché de celui de *Baron*, qu'on avoit dernièrement chassé de *Boucou*. J'appris aussi qu'on avoit trouvé dans un espace vide, des têtes de morts, fixées à des bâtons plantés en terre. C'étoient les restes de l'infortuné lieutenant *Lepper* et de six de ses soldats. Les autres avoient la plupart été pris vivans, et conduits, par les nègres,

(1) Les mots soulignés sont en français dans l'original.

dans leur village. Là, Bonny les avoit fait tous dépouiller nuds, et, pour le divertissement des femmes et des enfans des rebelles, on les avoit frappés de coups de fouet jusqu'à la mort. Nous reçûmes cette information de la bouche d'une négresse, que le colonel avoit prise dans sa marche, et que nous traitâmes avec bonté.

Cette conduite inhumaine de Bonny étoit directement opposée à celle de Baron qui, malgré toutes les menaces, avoit renvoyé à Paramaribo, plusieurs soldats qu'il eût pu tuer. Il les aida même à s'échapper et leur fournit des vivres, car il sentoit bien qu'il étoit injuste de leur rien imputer. Mais, comme je l'ai dit plus haut, tout chasseur nègre qui avoit le malheur de tomber entre ses mains, ne pouvoit se soustraire à l'indomptable fureur dont il étoit alors animé.

J'oubliois de dire que toute la troupe du colonel, étant presque affamée, avoit demandé à grands cris, du pain. Il y en avoit en quantité dans les caissons; mais on en avoit arrêté la distribution pendant trois jours, et en place, on avoit donné du riz. Pour faire cesser cette sorte de mutinerie, les officiers se jetèrent armés au milieu des soldats, et

se saisirent indifféremment des premiers qui leur tombèrent sous la main, parmi lesquels se trouva un nommé *Shmidt*, que tous les autres déclarèrent innocent. On n'eut aucun égard à leurs protestations, et comme on vouloit faire un exemple, on le condamna à la bastonnade qu'il subit, jusqu'à ce que le sang lui jaillît de la bouche, comme une fontaine. — Ainsi fut terminée cette révolte. Un des conducteurs, nommé *Mangol*, rebuté de servir sous les ordres du colonel Fourgeoud, le quitta sans demander son congé, et bientôt après, cet homme abandonna le service entièrement. Voilà quelles furent les particularités de cette marche sur deux colonnes, depuis *Crawassibo* sur la Comewine jusqu'à la *Wana-Crique*.

Un jour, vers midi, étant à rêver, couché dans mon hamac, le lieutenant *Campbell*, mon ami, vint me trouver et me dit, les larmes aux yeux, que la veille, le colonel Fourgeoud avoit, en présence des officiers des troupes de la compagnie, extrêmement maltraité les Anglais. Je tressaillis et me levai à l'instant. Après m'être fait confirmer le discours de Campbell, j'allai au colonel et lui demandai la cause des mauvais propos

qu'il avoit tenus. Il fit un pas en arrière et me répondit que les observations n'avoient trait qu'à mon pantalon et mon gilet que je portois comme vêtement plus commode et plus frais, ainsi que font plusieurs marins anglais, mais que le colonel n'avoit point vu dans les montagnes de Suisse. Quant au reste, il le mit totalement à la charge de M. *Stoelman*, capitaine de la milice, qui étoit absent. Il fallut donc me contenter de jurer hautement vengeance contre cet assassin de notre réputation. Je promis ensuite au colonel de changer d'habit et nous nous séparâmes très-froidement.

Une heure après, je reçus l'ordre de traverser la rivière de Cormoetibo et d'y rester sous les ordres du major Rughcop, qui, avec son détachement ou sa colonne, étoit campé sur le rivage méridional de l'embouchure de la Wana-Crique. J'obéis à l'instant.

Arrivé au camp du major, avec deux nègres pour me servir, mon premier soin fut de me faire élever une hutte, ou pour parler plus convenablement, un espèce d'abri pour y garantir mon hamac du soleil et de la pluie;. l'ouvrage fut achevé en une heure. Comme ces huttes sont d'un usage très-gé-

néral et très-important dans les campagnes et les marches qui se font sous le tropique, où l'on ne peut dresser des tentes, je désignerai la manière de les construire, qui est infiniment curieuse. On n'a besoin ni de clous, ni de marteau, ni d'aucun autre outil de charpentier : il ne faut qu'un bon coutelas ou une serpe. Ces huttes, quoiqu'élevées à l'instant, forment une habitation assez commode et assez agréable, qui, quelquefois même, est à deux étages. Pour ces constructions, on emploie le bois de latanier, qu'on nomme ici *parasalla* (*pinot*, à Cayenne), et des lianes, nommées *bejucos*, par les Espagnols, et *tay-tay* à Surinam.

Le latanier est une espèce de palmier qu'on trouve principalement dans les lieux marécageux et qui toujours est la preuve d'un sol riche. Il est à-peu-près de la grosseur de la cuisse d'un homme, et s'élève à la hauteur de trente à cinquante pieds. Le tronc qui ne se forme qu'à la distance de deux ou trois pieds de terre, est d'un brun clair, très-dur extérieurement, sur une épaisseur d'un demi-pouce, mais après cette espèce d'écorce, il est plein de moëlle, comme le sureau anglais, et ne vaut rien que vers le

haut où il devient vert et renferme un fruit délicieux et blanc, appelé *chou*, qui est propre à toutes les espèces de palmiers et que je décrirai dans la suite. A la cime de cet arbre se déploient de très-belles branches vertes, dont les feuilles pendent en ligne directe, comme des rubans de soie, et forment une sorte de parasol. La manière de se servir du tronc pour construire les huttes ou cabanes, est de le couper en morceaux, de la hauteur dont on veut son logement, que nous supposerons de sept pieds, qui sont la mesure ordinaire. Ensuite, on fend ces morceaux dont on ôte la moelle et dont on fait des espèces de planches de la largeur d'une main d'homme, qui sont bonnes à employer à l'instant. Après avoir taillé toutes celles dont on a besoin, il ne reste plus qu'à les placer perpendiculairement et l'une près de l'autre, sur deux traverses du même bois, attachées aux poteaux des coins. Le tout tient ensemble, au moyen de lianes dont le nom *tay-tay* est, je crois, dérivé du verbe anglais *to tie* (lier), ce qui ne seroit pas étonnant, puisque nous avons possédé cette colonie. Ces lianes, quoi qu'il en soit, forment des cordes de toutes sortes, grosses ou petites,

tites, qui croissent dans les forêts et montent sur les arbres en toutes directions. Elles sont en si grand nombre et si merveilleusement dispersées, que comme les cordages ligneux des palétuviers, elles donnent à la forêt l'aspect d'une flotte immense à l'ancre; elles font périr plusieurs arbres, seulement par leur poids, et s'entortillent les unes les autres, jusqu'à paroître de l'épaisseur d'un cable; elles montent, et quelquefois en spirale, au sommet des arbres les plus élevés, d'où elles retombent à terre pour y prendre racine et remonter encore. Les lianes les plus minces sont souvent aussi enlacées que des filets de pêcheurs, et le gibier ne peut les rompre. Les unes et les autres sont extrêmement solides, et l'on peut s'en servir pour amarrer de grands vaisseaux. J'ajouterai seulement qu'il y en a de quelques espèces qui sont vénéneuses, principalement celles qui sont plates ou de forme angulaire; et je continuerai maintenant ma description par la manière de construire le toit des huttes.

Le même arbre, le latanier, en fournit encore la matière; ce sont ses rameaux ou ses branches, qu'on y emploie. Chacun

d'eux, dont je ne puis mieux comparer la forme qu'à celle d'une plume, est aussi large qu'un homme. On les fend du haut en bas, en deux parties égales, et on serre celles-ci l'une contre l'autre par leurs propres feuilles: on prend ensuite plusieurs de ces branches ainsi réunies dont on fait des faisceaux, qu'on attache par des lianes, en prenant soin que la verdure tombe en bas, à-peu-près comme la crinière d'un cheval. Cette couverture, qui d'abord est verte, devient bientôt de couleur de roseau. Elle est très-belle, très-solide, très-compacte; et, comme je l'ai déjà dit, l'édifice est terminé sans marteau, ni clous. Les fenêtres, les tables, les chaises, sont faites de la même manière. Il n'y a pas d'autre clôture pour les jardins et les parcs où l'on garde le bétail. C'est ainsi que les nègres marons ne manquent jamais de bonnes maisons, puisque si on leur brûle un village, ils en ont construit un nouveau le lendemain; mais en prenant la précaution de ne point le rebâtir à la place où les Européens ont découvert le premier. Les Indiens, au lieu de rameaux de latanier, couvrent généralement leurs carbets avec ceux d'un autre

arbre qu'ils nomment *tas*, dont je parlerai dans la suite. Je ne dois pas oublier de dire que les semences du latanier sont contenues dans un spathe près du sommet, et composé de trente ou quarante fibres ligneuses qui forment une espèce de balai, dont on se sert dans cette colonie ; ainsi, cet arbre, fournit en même-temps les matériaux d'une maison, et les moyens de la tenir propre.

La hutte ou cabane que je me fis construire, ne l'étoit pas de la manière que je viens de décrire ; ce n'étoit pas la peine, pour le peu de temps que nous restions ordinairement dans le même lieu : elle ne consistoit qu'en un simple toit, sans aucune cloison. Cette espèce d'abri, que chaque soldat élève pour lui-même, coûte bien peu de travail. D'abord, on enfonce en terre quatre pieux pointus, assez éloignés les uns des autres pour qu'un homme puisse aisément se tenir couché entr'eux. Ensuite, on y attache deux traverses, l'une aux pieux de devant, l'autre à ceux de derrière; et on a soin de les prendre assez fortes pour porter le poids du corps. Pour soutenir le toit, on élève deux cloisons de forme oblique;

les rameaux qu'on étend dessus n'ont pas besoin d'être fendus ni liés, et on y en jette autant que peut l'exiger la saison.

Dès que cette cabane est achevée, elle suffit pour mettre à couvert celui qui l'habite. De plus, on y suspend, au moyen des lianes, et comme à un ratelier, le fusil, l'épée, les pistolets, etc. Après avoir décrit le latanier, j'en ferai autant du cocotier, qui, de toutes les espèces de palmiers, est celui qui lui ressemble le plus. Cet arbre, si vanté pour donner à l'homme la nourriture, le vêtement et logement, etc. n'a pas, à mon avis, toutes ces qualités; mais néanmoins il est toujours digne d'attention. Il croît comme le latanier, en un tronc jointé qui s'élève de soixante et quelquefois plus de quatre-vingts pieds de haut; il est gros à proportion, mais rarement droit. L'écorce en est grise; son bois, dur en dehors, est rempli de moelle en dedans. Les rameaux sont plus larges et d'un vert plus foncé que ceux du latanier, et garnis de chaque côté, de feuilles, comme celles que dans ce dernier arbre j'ai comparées à des rubans verts. Ces feuilles cependant ne pendent pas perpendiculairement : les rameaux ne sont pas non plus

si régulièrement arqués, mais ils ont l'air de grandes plumes, et croissent au sommet de l'arbre. Le cocotier produit aussi une espèce de *chou*, mais trop peu précieux pour s'exposer à perdre l'arbre en le coupant; ce qui, chaque fois qu'on le fait, ne manque pas d'arriver. Il porte des noix au bout de cinq ou six ans, et dans toutes les saisons de l'année. Ces noix, ordinairement, croissent en un régime de six ou huit, qui sort du tronc de l'arbre. Elles sont de la grosseur de la tête d'un homme, mais d'une forme plus conique. — On sait que la noix, lorsqu'elle est détachée de son enveloppe, est si dure, qu'il faut un marteau pour la rompre et en tirer l'amande qu'elle renferme. Lorsque ce fruit est jeune, il contient une liqueur blanche, que je ne puis comparer qu'à du lait et de l'eau avec du sucre, et qui fournit une boisson aussi agréable que fraîche : quand il mûrit, il se forme en une amande cassante de l'épaisseur d'un pouce, et qui s'attache à l'intérieur de l'écale, dont le reste est parfaitement vide. Cette amande d'un goût délicat et semblable à celui du lait, dont elle est produite, est bonne à manger, ce que plusieurs de mes lecteurs,

sans doute, savent aussi bien que moi. Mais continuons mon récit.

Un matin, pendant mon séjour dans ce poste, étant de retour d'une patrouille que j'avois faite avec vingt soldats de marine et vingt chasseurs nègres, je fus grièvement insulté par M. *Meyland*, capitaine des troupes de la compagnie, qui, comme je l'ai dit, avoit, avec le lieutenant Frédéric, pris le fort de *Boucou*, et qui étoit le compatriote et l'ami du colonel Fourgeoud. Nous étions à dîner autour d'une espèce de table avec les autres officiers. Meyland leur ayant servi à tous d'un vin dont il n'avoit qu'une seule bouteille, m'excepta d'une manière choquante, quoique j'eûsse mon verre en main pour en recevoir. Soupçonnant que cette insulte devoit être soufflée par le commandant en chef, et ne voulant pas avoir l'air de chercher une querelle, je dis au capitaine que j'avois péché par inadvertance, ne m'imaginant pas que je dûsse être distingué de mes camarades. Je l'assurai que ce n'étoit pas l'amour du vin qui me dictoit cette observation, et je passai à mon voisin un verre qu'il venoit de m'emplir. Cette condescendance de ma part, ne produisit d'autre

effet que celui d'animer encore plus mon adversaire, qui, supposant probablement qu'elle procédoit de pusillanimité, devint impertinent et railleur. Il fut secondé à merveilles par tous les allemands et les suisses qui étoient là, sans exception ; je ne dis mot : j'arrachai une aile de quelque volaille qui étoit devant moi ; je la dévorai, et quittai la table à l'instant, avec la ferme résolution de soutenir mon caractère ou de mourir. Ainsi déterminé, je me rendis à la hutte d'un soldat malade, et lui empruntai son sabre (le mien étoit cassé), sous prétexte d'en avoir besoin pour couper un ou deux bâtons. Ensuite, j'allai chercher M. Meyland : je le trouvai fumant sa pipe au bord de l'eau, et regardant un de ses amis qui pêchoit. Je lui frappai sur l'épaule, et lui dis que s'il ne me fesoit pas raison à l'instant, comme un honnête homme le devoit, je me vengerois de lui à coups de plat de sabre sur la figure. Il me répondit qu'il n'avoit fait que plaisanter, et parut désirer un accommodement ; mais voyant que ce n'étoit pas là ce que je voulois, il vida, avec beaucoup de sang-froid, les cendres de sa pipe ; puis, ayant été prendre son arme, nous

pénétrâmes ensemble, et sans seconds, dans la forêt, à la distance de près d'un demi-mille. Alors, je m'arrêtai tout court, et tirant mon sabre, j'invitai le capitaine à se mettre en garde. Il le fit; en même-temps il m'observa que nous combattions à armes inégales; cela étoit vrai : mais si la pointe de son sabre étoit emportée, il étoit aussi plus long d'un pied que le mien. Je lui répondis que le tranchant du sabre servoit bien plus que la pointe, et je lui offris de changer. Pour l'y déterminer, je posai celui que je tenois, à terre, et m'efforçai de lui prendre le sien, jusqu'à ce que je me visse les doigts tout en sang, car j'avois empoigné la lame. Alors je ramassai mon arme, et j'essayai plusieurs fois, mais vainement, de l'atteindre : il paroit avec la plus grande facilité. Lui-même, rassemblant toutes ses forces, il voulut me porter un coup sur la tête; mais je sentis que mon adresse ne suffiroit pas, et je me pliai pour l'éviter. Je profitai de mon attitude pour tâcher de le toucher à la gorge; je n'y réussis point, mais je lui fis une entaillade de six pouces de long dans la partie la plus charnue du bras droit. Je la vis aussitôt à travers l'ou-

verture de son habit; et sa main pendit à son côté. Moi-même, cependant, je n'avois pas totalement échappé à l'effet du coup qu'il avoit dirigé sur ma tête; ce coup retomba sur mon épaule droite, et m'y fit une blessure d'un pouce de profondeur. Alors j'exigeai, ou que Meyland me demandât excuse, ou que nous continuassions le combat au pistolet, en tirant de la main gauche; mais il préféra le premier parti. Je lui fis sentir que les plaisanteries d'un suisse n'étoient pas assez légères pour être supportées par un anglais. Ensuite nous nous touchâmes dans la main, et je le conduisis, tout couvert de sang, au chirurgien de son corps, qui lui pansa sa blessure. Cette opération achevée, il revint à son hamac, et, de plusieurs semaines, il lui fut impossible de faire aucun service. Ce fut ainsi que je me réconciliai avec le capitaine Meyland; mais ce qui me fit le plus grand plaisir, ce fut sa déclaration, portant qu'il ne m'avoit insulté que dans l'idée que le colonel Fourgeoud seroit charmé qu'on me fît essuyer quelque mortification. Depuis cette affaire nous vécûmes tous deux dans la plus grande intimité. La paix, cependant, ne devoit pas être mon partage, car la même

après-midi, je fus forcé de défier deux autres officiers qui, à ce dîner, avoient épousé la querelle du capitaine contre moi. J'eus le bonheur, cependant, de leur faire connoître mon caractère sans violence ou sans effusion de sang. Ces messieurs reconnurent leur erreur; et tout-à-coup je fus vu de très-bon œil dans le camp.

Le 9 novembre, les deux colonnes se rencontrèrent et campèrent ensemble sur le rivage occidental de la Wana-Crique, près de son embouchure dans la Cormoetibo-Crique. Nous plaçâmes des gardes avancées sur l'une et sur l'autre, à un mille de distance. Ce soir même, j'eus la facilité d'apprendre au colonel Fourgeoud, que j'avois failli couper la tête en duel à son compatriote. Je m'étois déterminé à le lui dire moi-même, sachant bien que tôt ou tard, il en seroit informé par d'autres. Il me répondit qu'il m'auroit pardonné cette perte, et que j'étois *un brave garçon;* mais ces mots furent accompagnés d'un sourire qui en détruisit entièrement le sens. Si j'eusse cru à ce témoignage d'amitié, il ne m'en eût pas du moins imposé long-temps, car mon unique ami, M. Campbell, étant tombé malade, et

se rendant à l'hôpital du *Devil's-Harwar*, dans un bateau, le colonel ne voulut pas lui permettre d'attendre que j'eusse fini une lettre par laquelle je demandois du linge à Joanna. Un chasseur nègre, cependant, me procura un petit canot, dans lequel je rejoignis le jeune et malheureux Campbell, que j'embrassai pour la dernière fois, car il mourut quelques jours après.

Le colonel Fourgeoud, étant alors déterminé à balayer le rivage occidental de la *Cormoetibo-Crique*, nous marchâmes sur deux colonnes. Lui-même étoit à la tête de la première; le major Rughcop commandoit la seconde à laquelle j'étois attaché; et nous laissâmes derrière nous une forte garde avec des provisions pour les malades. Voici quelle étoit la substance de nos ordres dans cette marche.

Art. Ier. La tranquillité et la sobriété y étoient fortement recommandées.

II. Personne, sous peine de mort, ne devoit faire feu sans en avoir reçu l'ordre.

III. Peine de mort contre quiconque perdroit ou quitteroit ses armes.

IV. Même peine contre celui qui oseroit piller pendant l'action.

V. Un officier et un sergent devoient surveiller la distribution des vivres en tout temps.

VI. Le nombre des nègres, pour le service de chaque officier, y étoit spécifié et limité.

D'autres instructions portoient encore, qu'en cas où nos soldats de marine marcheroient sur deux ou trois colonnes, ils marqueroient les arbres avec un sabre ou une serpe, afin d'indiquer aux autres divisions qu'ils avoient déjà passé là. Chacune d'elles étoit distinguée par des marques particulières. Les troupes de la compagnie avoient aussi les leurs. On ne devoit les placer que sur les arbres à gauche. Il étoit aussi recommandé aux troupes, lorsqu'elles parcouroient des déserts de sable ou des savannes, de lier en forme de croix des branches d'arbrisseaux ou des lianes. Chaque division, en levant le camp, devoit laisser sur la place une bouteille et un papier blanc; et s'il lui étoit arrivé quelque chose de particulier, il falloit l'écrire. En cas d'attaque, on avoit ordre de former un petit retranchement avec les caissons, derrière lesquels les esclaves nègres se coucheroient à plat-ventre à terre. C'étoit à l'arrière-garde seule à se défendre. Il étoit

prescrit au corps de bataille de ne pas se tenir sur la défensive, mais, au contraire, d'avancer sur l'ennemi, malgré son feu, la baïonnette en avant. Néanmoins il étoit ordonné de faire quartier à tout rebelle qui voudroit se rendre, et de traiter les *prisonniers avec humanité.* Telles étoient les règles que nous devions suivre à l'avenir, car j'observerai que, quant à présent, tout étoit dans la plus grande confusion. Cependant, nous marchâmes de la sorte, vers l'embouchure de la *Cormoetibo-Crique.* Chaque officier portoit une boussole de poche, pour diriger sa marche à travers d'épaisses forêts, au milieu desquelles on n'appercevoit que des arbres et le ciel, comme en mer on ne voit que de l'eau et des nuages. Ainsi donc, ceux qui connoissoient le mieux la navigation, couroient le moins de hasards de se perdre dans ces forêts sombres et d'une étendue presque sans borne. Les malheureux, qui maintenant excitoient le plus ma pitié, étoient ces pauvres esclaves nègres, qui plioient sous le faix, et ne recevoient qu'une demi-ration, quoique leur travail fût deux fois plus fort que de coutume. Pour surcroît de misère, la pluie commençoit à tomber par

torrens, et continuoit ainsi toute la nuit, quoique nous fussions encore dans la saison de la sécheresse. Cependant, il nous fallut demeurer sans huttes ni cabanes d'aucune sorte. Nous fûmes donc réduits à suspendre nos hamacs à des branches, et à placer nos armes à feu au-dessous pour les garantir de l'humidité. Tel étoit l'arrangement prescrit par le colonel. Néanmoins, malgré le vent et la pluie, je dormis d'un profond sommeil.

Le 14, à cinq heures du matin, je fus éveillé par des cris de *levez-vous! levez-vous!* La pluie continuoit toujours, et la plupart de nos officiers et de nos soldats étoient malades. Je sortis aussi mouillé de mon hamac que si c'étoit d'une cuve de bain. Ayant, à l'invitation des chasseurs nègres, couvert la platine de mon fusil avec un morceau d'écorce de palmier, je mangeai un peu de biscuit (1) pour mon déjeûner, et nous marchâmes. Je ne puis me dispenser de remarquer ici que les nègres qui avoient passé toute la nuit à terre et dans l'eau, se por-

(1) Stedman le nomme *rusk biscuit*. Il est fait d'un pain de seigle fort commun qu'on coupe en deux, et qu'on fait sécher au four, jusqu'à ce qu'il soit aussi dur que de la pierre. « Souvent, dit-il

toient bien mieux que les Européens. Si l'ennemi nous eût alors attaqués, notre ruine étoit inévitable. Le canon de nos fusils et nos cartouches étoient tout mouillés. On eût paré à cet inconvénient, en mettant de la cire sur nos armes, et en les renfermant dans des étuis, comme faisoient les flibustiers en Amérique: mais c'étoient des bagatelles auxquelles on n'avoit pas pris la peine de songer. Ce qui n'en faisoit pas une, et qui nous alarmoit fort, c'étoit que nos munitions de bouche étoit presqu'épuisées, et que celles que nous croyions rencontrer sur la crique, n'arrivoient pas. On avoit négligé de les faire partir, et par suite de cet accident, nous fûmes alors réduits, officiers et soldats, sans exception, et pour ne pas mourir de faim, à subsister de biscuit et d'eau pendant vingt-quatre heures. Au milieu de cette détresse, un chasseur nègre nous présenta un gros oiseau, appelé ici *coussy-calcou*, qui est de l'espèce des coqs-d'Inde. Il fut résolu de
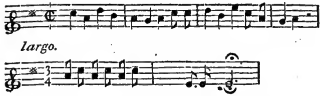
» en note, il me falloit le rompre avec mon fusil:
» j'étois encore bien heureux d'en manger, quoiqu'il
» tombât presque en poussière, et qu'il fût rempli
» d'araignées, de vers, de sable, et même de morceaux
» de bouteilles cassées. »

faire de cette heureuse trouvaille, du bouillon le soir. Au moment où la chaudière commença à bouillir, chacun y jeta un morceau de biscuit ; et l'eau qui tomboit sans interruption dans ce vase, augmentoit sans cesse notre portion. Pendant cet orage affreux, nous étions sans huttes, comme la nuit précédente. Ayant pris soin de jeter quelques vêtemens sur mes épaules, je passai celle-ci près du feu. J'y souffris moins que mes malheureux compagnons couchés dans leurs hamacs et toussant sans interruption. Mais, pour en revenir à l'oiseau en question, tout ce que je puis en dire, c'est qu'il différoit peu des coqs-d'Inde ordinaires, qui pesent ici plus de vingt livres.

L'oiseau le plus gros de la Guiane est appelé à Surinam, *toyew* par les uns, et *emou* par les autres. L'espèce dont il est, tient le milieu entre l'autruche et le *casoar*, du moins, on me l'a dit, car je n'en ai jamais vu un seul dans ce pays. On dit que cet oiseau a six pieds de haut, pris des pattes à la tête. Il l'a petite et le bec plat; le cou et les jambes sont alongées; le corps est rond, sans queue et d'un gris-blanc. Les cuisses sont très-épaisses et fortes; et chaque pied

est

est formé de trois doigts, à la différence de l'autruche qui n'en a que deux. On prétend que cet oiseau ne peut voler, mais qu'il court très-vîte ; et que, comme le premier, il accélère son mouvement avec ses ailes : on le trouve principalement en remontant le Maroni et la Saraméca. Puisque je parle d'oiseaux, je dirai que quoiqu'on n'en rencontre guère à la Guiane, qui chantent avec quelque mélodie, défaut que la beauté de leur plumage compense au gré de beaucoup de personnes, j'en entendis particulièrement deux pendant cette marche, dont le ramage me fit tant de plaisir, que je le notai sur-le-champ.



Ce chant étoit si juste et si doux, que, dans tout autre lieu, j'eusse cru que c'étoit un habile musicien qui l'exécutoit sur la flûte. Comme je n'ai jamais vu qu'imparfaitement, et dans le lointain, l'un et l'autre de ces oiseaux, tout ce que je sais de plus

sur leur compte, c'est qu'on les entend fréquemment près des marécages.

Le lendemain matin nous continuâmes notre marche par une pluie telle, que nous eûmes de l'eau jusqu'au genou dans les bois, et qu'il nous fallut construire un pont pour passer une petite crique qui étoit sur notre chemin.

J'engageai les chasseurs nègres et quelques esclaves à le faire, et il fut achevé au bout d'une heure : ils coupèrent un arbre très-droit, qu'ils jetèrent sur la crique ou le ruisseau, après y avoir ajusté une espèce de parapet. Le major Rughcop, notre commandant, qui étoit de mauvaise humeur, et dont le tempérament commençoit à s'épuiser par tant de fatigues, fut mécontent de cette opération; il paya les chasseurs par des juremens et des reproches, mais ils ne lui répondirent que par un sourire de mépris: ils le laissèrent dire et passèrent la crique, les uns sur leur pont, les autres en nageant, et les derniers en grimpant sur des arbres, dont les branches retomboient à l'autre bord, et d'où ils descendirent à terre. Je suivis l'exemple de ceux-ci, et nous attendîmes quelque temps le pauvre major, qui venoit

lentement avec les deux tiers de sa troupe, aussi foible et aussi malade que lui.

J'étois toujours en bonne santé, mais les insectes et les épines me déchiroient. Parmi celles-ci, j'en remarquai d'une espèce dont les pointes noires, fortes et longues de plusieurs pouces de long, s'enfoncent très-vivement dans la peau, et qui croissent sur une espèce de palmier nain, appelé *cocarita*, dont les larges branches sont très-divergentes. Un autre inconvénient auquel on est exposé dans tous les endroits marécageux des forêts, provient d'une sorte de lianes, appelées *mataki*, qui s'élèvent à deux ou trois pieds de terre. Les lianes de cette espèce, courent ainsi à une distance considérable, et leurs filamens sont si enlacés et si près les uns des autres, qu'un chien a de la peine à passer à travers : il est fort difficile de marcher dessus, les pieds s'y embarrassent, et l'on court risque de tomber à tout moment, si on ne prend soin de les écarter; ce qui, pour de petits hommes, est absolument impossible. Nous en rencontrâmes dans toute notre marche; mais nous ne vîmes ni rivières, ni végétaux, ni fruits propres à manger, à l'exception de quel-

ques *maripas :* ce sont des noix qui viennent sur un grand palmier, et qui ressemblent assez à celles de l'*aouarra ,* que j'ai déjà décrites; elles sont cependant plus grosses, et de couleur rouge moins foncée : l'amande et le noyau sont exactement semblables.

Le temps enfin devint un peu plus beau, et nous arrivâmes avant midi à Jérusalem, près de l'embouchure de la Cormoetibo-Crique, où j'avois fait halte pendant ma première expédition. Le colonel Fourgeoud y étoit depuis quelques instans, avec ses soldats harassés. Aucune description ne pourroit rendre exactement la situation affreuse dans laquelle nous étions : il suffira de dire que toute cette petite armée, à l'exception de quelques hommes, étoit épuisée par la fatigue et la faim; plusieurs soldats ne pouvoient plus marcher, et il falloit que les nègres les portassent dans leurs hamacs, suspendus à des perches. Tant de maux étoient en pure perte, car nous n'avions rien découvert. Le colonel cependant, quoiqu'âgé, résistoit à tout, comme s'il eût été de fer; ce qui nous ôtoit, en partie, le droit de nous plaindre. Quant à moi, je plongeai, comme de coutume, dans la rivière, pour

m'y laver et faire disparoître la boue et le sang dont j'étois couvert : j'y nageai aussi pendant quelque temps, et, au sortir de l'eau, je cherchai mes nègres pour qu'ils m'élevassent une hutte ; mais le major les employoit à lui construire une cuisine, quoiqu'il n'eût rien à y faire préparer. Je ne fis aucune attention à cette impolitesse. Les chasseurs me formèrent un simple lit de feuilles de latanier, car il n'y avoit pas là d'arbres pour y suspendre mon hamac ; ils allumèrent un bon feu près de ce lit, sur lequel je m'étendis, et dormis fort tranquillement, malgré la lune qui me donnoit dans les yeux, ce qui étoit moins désagréable que de la pluie. Cependant je m'éveillai deux heures avant le jour ; le feu ne brûloit plus, la lune avoit disparu, et j'étois presque mort de froid. L'humidité qui s'exhaloit de la terre, et la rosée à laquelle j'avois été exposé, m'avoient tellement engourdi, que j'eus peine à me traîner à quatre pour éveiller un de mes nègres. Je lui fis rallumer le feu, ce qui me mit en état de me lever à six heures ; mais ce fut avec un point de côté si douloureux, que je ne pus m'empêcher de jeter les hauts cris. Voulant éviter

d'être entendu du colonel et de ses amis, je me réfugiai à la lisière de la forêt. Cependant, la douleur redoublant toujours, bientôt il ne me fut plus possible de respirer sans une extrême difficulté, et à la fin je tombai au pied d'un arbre. Un des esclaves nègres qui alloit couper du bois, me voyant dans cette situation, me crut mort, et courut porter l'alarme au camp. On m'enleva donc, et on me transporta dans mon hamac, par les ordres du capitaine Medler, qui me fit placer sous une bonne hutte, et m'envoya à l'instant un des chirurgiens de la compagnie pour me soigner. Je fus aussitôt entouré de spectateurs, et ma douleur de côté devint si aiguë, que je déchirois ma chemise avec mes dents, et mordois tout ce qui m'approchoit: toutefois, au moyen d'un frottement de main continuel, et d'une sorte d'onguent, la douleur s'évanouit subitement, et je me sentis parfaitement rétabli.

Pour prévenir une rechute, j'allai, aussitôt que mes forces me le permirent, couper un bâton avec lequel je jurai d'exterminer le coquin qui commandoit les esclaves nègres, s'il ne me fesoit construire une hutte à l'instant, quand même il auroit des ordres con-

traires; car mon existence étoit le premier objet auquel je devois avoir égard. Je l'atteignis, mon bâton sur l'épaule, et lui ayant signifié mes intentions, je le suivis de si près qu'au bout de deux heures, j'eus le plaisir de me voir bien logé. Je ne dois pas oublier de dire que pendant ma crise, le colonel Fourgeoud m'avoit offert de me faire transporter au *Devil's-Harwar*; mais je n'y consentis pas.

Le 18, nous apprîmes que le pauvre Campbell étoit mort la veille. Le major Rughcop, lui-même, venoit de partir extrêmement malade : c'étoit le onzième officier qui succomboit aux fatigues de cette courte campagne. Manquant presque entièrement de munitions de bouche, nous y suppléâmes heureusement par une grande quantité de poissons, parmi lesquels étoit le *jacky* que j'ai déjà décrit, et qui se change en grenouille. Il y avoit aussi du *warappa*, qui est de la même forme et aussi bon; tous deux ont beaucoup de chair et sont très-gras. Ces poissons se trouvoient si abondamment dans les marécages où les laissoit la retraite des eaux, que les nègres les prenoient à la main; mais plus généralement

en frappant dans la boue, au hasard, avec leurs serpes ou leurs sabres ; ils ramassoient ensuite les tronçons et nous les rapportoient : ils prirent aussi dans la crique, un autre poisson, appelé *coemma-coemma*, et long d'un pied jusqu'à trois : il est d'un goût très-doux, mais pas aussi délicieux que ceux que j'ai précédemment nommés. Les nègres le font sécher, en le plaçant sur des bâtons au-dessus du feu. Alors il est bien meilleur, et on le mange sans autre préparation. Ce poisson ainsi fumé, se conserve pendant plusieurs semaines.

Le 20, on détacha un capitaine avec vingt soldats de marine et vingt chasseurs nègres, pour reconnoître le fort démoli de *Boucou.* Le lendemain le major *Rughcop* mourut. Le colonel, voulant le même jour marcher lui-même vers le poste susdit, me laissa le commandement de quatre cents hommes, blancs et noirs, dont moitié étoient malades. J'en envoyai trente mourir au *Devil's-Harwar*, et donnai permission à soixante chasseurs de se rendre à Paramaribo. Ils y déclarèrent que les opérations du colonel Fourgeoud étoient plus propres à tuer ses troupes que celles de l'ennemi. Tels

sont les nègres; lorsqu'ils croient qu'il n'y a rien à faire, ils ne veulent pas marcher. Il est très-difficile de maintenir la discipline parmi eux; et quand ils s'attendent à rencontrer l'ennemi, on ne peut les empêcher d'aller en avant. C'est une chose surprenante que l'adresse avec laquelle ils reconnoissent les traces les uns des autres. Tandis qu'un européen ne peut distinguer le moindre vestige du pied d'un homme dans la forêt, l'œil perçant du nègre apperçoit la branche cassée, la feuille fanée, etc. Si ces traces sont celles de l'ennemi, rien ne peut le retenir. Une telle ardeur, sans doute, est incompatible avec la tactique moderne; mais elle annonce cet esprit de liberté, qui, dans les temps anciens, faisoit le vaillant soldat. Voilà quel étoit à ce moment le caractère d'hommes qui ne connoissoient que depuis peu l'esclavage.

Le lendemain 21, je profitai de l'avantage que j'avois de commander, pour envoyer deux barges pleines de munitions, l'une au poste de la Rochelle, l'autre, au *Devil's-Harwar*. La dernière me rapporta une caisse de biscuit de Boston, qui m'étoit adressée de Paramaribo.

Ce jour, deux esclaves accusés d'avoir pris du porc dans le magasin, furent mis en prison, et les troupés me demandèrent d'en faire une punition exemplaire. Les soldats de marine méprisoient les nègres esclaves; il les regardoient sottement comme bien au-dessous d'eux, et comme la cause de tous leurs maux. On trouva, il est vrai, un morceau de porc dans le sac des accusés; mais il n'y avoit pas de preuves qui pussent établir le vol, et je me trouvai fort embarrassé pour faire justice au gré des deux parties. Les Européens maltraitoient de paroles, les malheureux esclaves; ceux-ci répondoient vivement, et tout le camp étoit en rumeur. Les premiers soutenoient aux accusés qu'ils avoient volé cette viande; les accusés prétendoient qu'ils l'avoient épargnée sur leur ration, pour la donner à leurs parens ou à leurs femmes. Prenant alors le ton d'un despote, je fis placer les plaignans en cercle, et j'ordonnai d'amener les prisonniers au milieu. Ensuite, d'une voix haute et sévère, je commandai d'apporter un bloc et une hache. Cet appareil solemnel fit un tel effet sur les soldats qui craignirent qu'on ne commît une action

criminelle et barbare, que tout ressentiment s'éteignit dans leur cœur; et ils me prièrent eux-mêmes de faire grace. Je fermai l'oreille à leurs sollicitations, et donnai ordre au nègre esclave de lever la hache; il le fit, mais ce ne fut que pour fendre en trois le morceau de porc, qui avoit occasionné toute cette scène. Les accusateurs en eurent une part, les accusés une autre, et l'exécuteur la troisième, pour avoir si bien fait son devoir. Tout se termina à la satisfaction générale, et je n'entendis plus parler de vols.

Le colonel Fourgeoud revint, le 26, de *Boucou*. Il y avoit surpris trois nègres rebelles, traîneurs et sans armes, au moment où ils coupoient un chou-palmiste pour leur subsistance. On n'en avoit cependant pris que deux; et l'un de ceux-ci, ayant eu la cuisse cassée d'un coup de fusil, on lui avoit lié les pieds et les poings par lesquels on le suspendit à une perche que portoient deux esclaves. On peut juger de son affreuse situation : tout le poids de son corps lui arrachoit les membres. N'ayant rien pour appuyer sa tête, elle tomboit vers la terre sans interruption. On n'avoit pas appliqué

le moindre appareil sur ses blessures, et son sang teignoit les lieux où il passoit. Ce fut ainsi que ce malheureux jeune homme (car il ne paroissoit pas avoir plus de vingt ans) fut apporté au camp, éloigné de six milles de l'endroit où on l'avoit pris. On eût pu, cependant, le placer dans un hamac, et à ce moyen, on lui eût épargné d'épouvantables tortures. Je fus surpris et choqué de cet acte de barbarie dans le colonel, que je n'avois jamais vu cruel de sang-froid. Je dois même lui rendre la justice de dire qu'il ne s'emportoit que lorsqu'on lui résistoit; ce que j'avois fait quelquefois. Mais, dans ce moment-ci, il étoit si transporté de son triomphe, que tout sentiment d'humanité étoit éteint en lui. Le blessé ayant été étendu sur une table, je priai un chirugien de le visiter et de le panser. Il lui mit quelques emplâtres et déclara qu'il n'en reviendroit pas : cet homme, peu sensible, chantoit pendant qu'il faisoit cette opération. — Le pauvre nègre! combien il dut souffrir! La fièvre redoublant, il demanda un peu d'eau. J'en puisai avec mon chapeau, et la lui présentai moi-même. L'infortuné, sensible à cette attention, me dit : *Moi, re-*

mercie vous, masera ; puis il poussa un soupir et expira. Il fut enterré par les nègres esclaves qui lui donnèrent des marques de compassion qu'exigeoit son malheureux sort. Selon leur coutume, ils couvrirent son tombeau de feuilles de palmier, et ils y placèrent une partie de leur ration en forme d'offrande. L'autre prisonnier, nommé *Septembre*, fut plus heureux. Le colonel, espérant qu'il l'aideroit à faire quelque découverte, le traita et le régala avec plus de distinction qu'il n'avoit jamais fait pour aucun de ses officiers. Septembre, toutefois, avoit l'air d'un renard pris dans le piége, et on l'enferma dans un magasin pendant la nuit.

Le lendemain M. Stoeleman, capitaine de milice, vint dans notre camp, où il devoit passer la journée. Je saisis cette occasion de rappeler au commandant ce qu'il m'avoit dit des propos de cet officier, et je le priai de me les répéter devant lui; mais le colonel rejeta tout sur le compte du major Rughcop, qui n'étoit plus, et me pria de ne plus parler de cette affaire : je le quittai sur-le-champ. Ayant revu mon adversaire supposé, je lui touchai dans la main, et lui racontai

ce qui s'étoit passé. Sa surprise fut extrême; en conséquence, il partit, en moins de deux heures, de Jérusalem, et fut suivi de tous les chasseurs nègres qui nous restoient encore.

Le 29, le capitaine de Borgnes fut fait major, mais il n'y eut point d'autres promotions. Le colonel déclara qu'il ne voyoit personne en état d'être officier: cela pouvoit être vrai, quant aux sergens; mais nous avions dans les rangs deux braves jeunes gens de bonne famille qui servoient comme volontaires, et qui avoient essuyé les fatigues et les dangers de cette campagne; on les laissoit sans aucune récompense: voilà ce que c'est que de manquer de protecteurs et de fortune.

CHAPITRE XI.

Les troupes retournent à la Wana-Crique. — Le Pipa. — Combat entre un soldat et un serpent. — Paon-faisan de la Guiane. — L'Agamie. — Les Rebelles passent près du camp; on les poursuit vainement. — Grande disette d'eau. — Industrie des Nègres. — Plante soyeuse. — Escarbots et Insectes. — Montagnes minérales. — Beau Papillon. — Les troupes arrivent au poste de la Rochelle sur la Patamaca.

Le 30 novembre 1773, toutes les troupes quittèrent le poste de Jérusalem, et l'on retourna à la *Wana-Crique*, mais sans suivre exactement la route par laquelle on étoit venu. Le colonel Fourgeoud, cependant, révoqua les premiers ordres, et nous permit de construire des huttes pour y placer nos hamacs. Nous eûmes donc peu à nous plaindre sur cet article : quant à celui des vivres, il en étoit tout autrement.

Nous continuâmes notre marche pendant

trois jours consécutifs, par un assez beau temps; mais tous les matins le colonel me fesoit éveiller impitoyablement par une sentinelle, qui avoit ordre de ne me quitter qu'après que je lui aurois répondu.

Le 3, nous arrivâmes encore une fois à la *Wana-Crique :* je me flattois, après une marche pénible, d'y reprendre des forces en passant une nuit paisible; mais je fus éveillé comme à l'ordinaire, et mon sommeil étoit si profond, qu'il fallut me secouer par l'épaule pour m'en tirer. Le colonel étoit sur son séant, dans son hamac, où il juroit d'une voix de tonnerre qu'il feroit pendre, ou couper en quatre, celui qui désobéiroit à ses ordres; et la forêt retentit pendant quelque temps de ses cris. Un profond silence leur succéda, et je l'interrompis bientôt par un grand éclat de rire : je ne fus pas le seul; d'autres se joignirent à moi, et le colonel recommença à rugir, sans pouvoir reconnoître la voix de personne. Il étoit merveilleusement secondé par un gros crapaud qu'on nomme ici *pipa.* Cet animal s'étoit logé dans la hutte du commandant, et chaque nuit il coassoit d'une manière épouvantable.

Le *pipa* ou *pipal* participe, dit-on, de la nature de la grenouille et du crapaud : il est le plus gros de tous ceux de cette dernière espèce dans l'Amérique méridionale, et peut-être dans le monde ; il est hideux et couvert d'une peau scrophuleuse d'un brun obscur, et marquée de taches irrégulières et noires ; ses pieds de derrière sont plats, garnis d'une membrane, et les doigts en sont plus longs qu'à ceux de devant ; ainsi il peut à-la-fois nager et sauter comme une grenouille, avantage par lequel il diffère des autres crapauds. Il est un peu plus gros qu'un canard ordinaire lorsqu'il est plumé. Son coassement, que généralement il ne fait entendre que de nuit, est d'une force extrême. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette espèce de monstre, c'est la manière dont il se reproduit : les petits sont renfermés dans une sorte de sac plein d'eau, placé sur le dos de la mère ; c'est là qu'elle est fécondée par le mâle, et que l'existence de l'embrion commence, et il y reste jusqu'au moment où il est assez formé pour pouvoir en sortir (1).

(1) C'est d'après mademoiselle de Merian et Linnée, que Stedman est tombé dans cette erreur.

Les crapauds ne sont pas venimeux, comme on le croit généralement ; on peut même les rendre familiers. M. *Arsscott* en a nourri un pendant plusieurs années (1); le colonel Fourgeoud garda le sien dans sa

« Les œufs du *pipal*, au sortir du corps de la femelle, dit M. Daubenton, sont fécondés par le mâle, de la même manière que ceux de toutes les autres grenouilles ou crapauds. Le mâle les pousse en même-temps sous son ventre; et les étend sur le dos de la femelle : les œufs se collent sur la peau, et la liqueur fécondante du mâle qui les environne, fait enfler les tégumens du dos. Les œufs, cependant, grossissent, les petits éclosent, ils sortent de leur cellule, et un observateur, qui les rencontre dans ce moment, peut croire qu'ils ont été produits sur le dos même de leur mère ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

(1) On lit dans la Zoologie de M. Pennant, que ce même M. Arsscott, anglais, est parvenu à apprivoiser, en quelque sorte, un crapaud commun. Il étoit d'une grosseur énorme ; il y avoit environ trente-six ans que ce crapaud s'étoit montré, pour la première fois, au père de M. *Arsscott*; il avoit habité long-temps sous les degrés d'un escalier. Le soin que l'on prit pour le nourrir, le rendit familier, au point qu'il revenoit tous les soirs, au moment qu'il appercevoit de la lumière dans la maison, et levoit les yeux comme s'il eût attendu qu'on le prît et qu'on le portât sur la table. Là, il trouvoit son repas tout préparé ;

hutte, comme un animal domestique, pendant toute notre campagne de la *Wana-Crique;* et j'ai moi-même conservé long-temps une grenouille familière.

Mais revenons à mon hamac et à mon journal. Le coassement de ce *pipal*, celui d'un autre crapaud qui, du coucher jusqu'au lever du soleil, crie constamment *touck*, *touck*, *touck;* le hurlement des tigres, celui des singes, le sifflement des serpens,

c'étoient des vers de l'espèce de ceux qui paroissent sur la viande lorsqu'elle se gâte : on les lui gardoit dans du son. Le crapaud les suivoit attentivement; et lorsqu'un de ces vers se trouvoit à sa portée, il le fixoit des yeux et demeuroit immobile pendant quelques secondes; puis, tout-à-coup, il lançoit de loin sa langue sur le ver, qui y demeuroit attaché à l'aide d'une humeur visqueuse dont elle étoit enduite à son extrémité; ce mouvement de la langue étoit si rapide, que l'œil du spectateur ne pouvoit le suivre.

Il y a apparence que ce crapaud auroit vécu bien long-temps, sans un corbeau privé qui l'attaqua un jour à l'entrée de son trou. Les efforts que fit M. *Arsscott* pour enlever le crapaud à son ennemi, ne purent empêcher que celui-ci ne lui crevât un œil; quoiqu'il ait vécu encore depuis, pendant un an, il devint triste et languissant. Il avoit beaucoup de peine à attraper sa proie, la perte de son œil lui ôtant la faculté de la viser avec la même justesse. (*Dict. d'Hist. Nat.*)

et une pluie continuelle, rendirent cette nuit aussi désagréable que sombre : l'astre du jour, cependant, me la fit bientôt oublier, et je me trouvai aussi bien et aussi content qu'il fût possible de l'être dans les forêts de la Guiane.

Le 4, au matin, je découvris deux beaux *powesas*, sur les branches d'un arbre élevé qui étoit près du camp. Ayant demandé au colonel la permission d'en tirer un, il me la refusa durement, sous prétexte que l'ennemi pourroit entendre le bruit de mon fusil ; comme s'il ne savoit pas où nous étions. Un peu après, cependant, un gros serpent ayant paru au sommet d'un autre arbre, le commandant, soit qu'il le craignît, soit par antipathie, donna ordre de tirer dessus. Après avoir reçu le coup, l'animal tomba à terre, quoique plein de vie, et se glissa aussitôt dans un buisson épais auprès du magasin. J'eus ici occasion de remarquer l'intrépidité peu commune d'un soldat, qui se coula sur les traces de ce serpent, et le tira de dessous les ronces, prétendant, par suite de quelque superstition, que la morsure ne pouvoit lui causer aucun mal : quoi qu'il en soit, le serpent, qui avoit plus de

six pieds de long, éleva plusieurs fois la tête et la moitié du corps pour l'attaquer, mais le soldat les lui faisoit baisser à coups de poing, et à la fin il le partagea en deux avec son sabre; ce qui mit fin au combat.

De peur d'être accusé d'avoir introduit tout-à-l'heure un mot nouveau, et probablement inintelligible pour mes lecteurs, je leur dirai que le *powesas* est le paon-faisan de la Guiane : c'est un très-bel oiseau, à-peu-près de la grosseur d'un dindon ordinaire, auquel il ressemble par son plumage et par le goût de sa chair. Ses plumes sont d'un noir brillant, excepté sous le ventre; ses pattes sont jaunes, son bec l'est aussi, excepté vers la pointe où il est bleu et forme l'arc. Il a les yeux vifs et brillans, et il porte sur la tête une touffe de plumes frisées d'un noir luisant, ce qui le pare infiniment. Cet oiseau ne peut voler loin ; on l'apprivoise facilement, on en fait même un animal domestique, et à Paramaribo on le vend souvent plus d'une guinée la pièce. Je saisirai cette occasion de décrire un autre oiseau particulier à la Guiane, appelé *agamie* par les Français, et *camy-camy* à Surinam. Il est, comme le paon-faisan, à-peu-près

de la grosseur d'un dindon, mais il en diffère pour la taille et le plumage. Son corps, qui n'a point de queue, est de la forme d'un œuf; son plumage est noir, excepté sur le dos où il est grisâtre, et sous la poitrine où ses plumes, de couleur bleue, sont longues et pendantes comme celles du héron; ses yeux sont brillans, son bec est pointu et d'un bleu verdâtre, ainsi que ses jambes, qui sont hautes et terminées par une patte à quatre doigts, trois devant, un derrière. Cet oiseau, dans ce pays, se nomme ordinairement la *trompette*, à cause d'un chant qu'il fait entendre fréquemment, et qui ressemble au son de cet instrument. Il ne m'est pas possible d'assurer d'où vient ce son, mais quelques auteurs prétendent que c'est du bec. De toute l'espèce emplumée, l'agamie est l'animal qu'on peut apprivoiser le plus facilement: il est ami de l'homme, et le suit, le caresse, et semble lui vouer la même fidélité que le chien : j'en ai vu plusieurs dans différentes habitations, où, comme le *powesas*, on l'employoit à des fonctions domestiques; et on le nourrissoit avec les dindons et les autres volailles (1).

(1) Si l'on en croit quelques voyageurs, l'agamie se rend maître de la basse-cour. Le matin, il chasse

Le 6, je reçus de Paramaribo six gallons de rhum, et j'en donnai quatre au colonel.

Vers six heures du matin, deux de nos esclaves, qui étoient allés couper des lataniers, nous donnèrent avis qu'une troupe de rebelles avoient passé à la distance d'environ un mille du camp; qu'ils étoient commandés par un de leurs capitaines, nommé *Arico*, à qui nos deux nègres avoient parlé sur le rivage de la *Cormoetibo-Crique*, mais qu'ils ne pouvoient dire de quel côté l'ennemi avoit pris, tant ils furent effrayés. D'après cette information, nous reçûmes ordre de les poursuivre à la pointe du jour. Le lendemain, en conséquence, tout le monde fut prêt à cinq heures, et, après avoir laissé un détachement pour garder les munitions, nous dirigeâmes notre marche vers le lieu où les rebelles s'étoient montrés. Nous vîmes ici un grand palmier qui flottoit sur l'eau, et étoit attaché à l'autre rivage par des lianes; ce qui annonçoit clairement

tous les dindons, les canards et autres animaux domestiques dehors; et le soir, il oblige les traîneurs de rentrer : pour lui, il ne se renferme pas; il se couche ou sur le toit de la basse-cour, ou sur quelqu'arbre voisin. (*Dict. d'Hist. Nat.*)

qu'*Arico* et ses gens avoient traversé la crique. Voici comment les nègres passent une rivière en pareil cas: ils se placent, l'un derrière l'autre, sur le tronc flottant; quelquefois même ils y mettent leurs enfans et leurs femmes; et leurs meilleurs nageurs les accompagnent et les guident.

Quoique les preuves du passage des rebelles fussent évidentes, le colonel, cependant, les révoqua en doute, ou plutôt prétendit que ce n'étoit qu'un stratagême de leur part: ils avoient envoyé quelques hommes, disoit-il, pour amarrer l'arbre au rivage et nous tromper.

Personne ne fut de cet avis; mais tous les raisonnemens du monde n'y firent rien. Nous prîmes donc une route directement opposée à celle des rebelles, c'est-à-dire que nous marchâmes à l'est, tandis qu'il falloit les poursuivre à l'ouest, ce que certainement les chasseurs auroient fait. Nous allâmes dans cette première direction jusqu'à l'approche de la nuit, quoiqu'on eût oublié le pain, et que de toute la journée nous n'eussions pu avoir une seule goutte d'eau, car nous marchions dans des sables profonds ou des savannes. Après que nous eûmes tiré un peu sur

la droite, un nègre dit tout haut, que nous approchions de la *Wana-Crique*. Je l'entendis avec plaisir ; et lui ayant donné une calebasse et ma bouteille de rhum, je le priai d'y aller pour m'y remplir la première d'un mélange de cette liqueur et d'eau; mais il le fit trop fort, s'imaginant sans doute qu'il n'en seroit que meilleur. J'étois altéré à tel point que j'avalai totalement le breuvage sans le goûter ; l'effet en fut prompt, car à l'instant même j'eus peine à me soutenir.

Le 9, après une course inutile, nous arrivâmes à notre ancien camp. Le nègre Septembre, qui nous suivoit comme un chien de berger suit le troupeau, y fut remis en liberté par le colonel. Celui-ci, vraiment, étoit infatigable. Il traversa lui-même la crique pour en reconnoître le rivage occidental. Le lendemain matin, il nous fit remplir nos havre-sacs, et nous conduisit par la même route, prétendant qu'à la fin il atteindroit l'ennemi. Ayant encore marché jusqu'au soir, nous passâmes la nuit dans un ancien camp de rebelles, après avoir manqué d'eau toute la journée.

Le jour suivant, nous allâmes toujours en

avant; mais nous ne trouvions ni ennemis ni eau. Les officiers et les soldats commençoient à s'affoiblir, et l'on en portoit déjà quelques-uns dans leurs hamacs. Il faisoit vraiment une chaleur insupportable ; car nous étions dans la saison de la sécheresse. Dans cette extrémité, nous fîmes creuser un trou de six pieds de profondeur, au fond duquel on tira un coup de fusil; il en sortit à l'instant un peu d'eau; mais si bourbeuse, qu'elle ne put servir à rien.

Nous continuâmes à marcher, et nous campâmes dans un lieu où les rebelles avoient précédemment cultivé quelques plantations. Il étoit cruel d'entendre, pendant la nuit, les malheureux soldats se plaindre de la soif. Le colonel, cependant, persista, jusqu'au troisième jour, à s'avancer plus loin, dans l'espoir de rencontrer quelque crique ou quelque ruisseau, pour soulager la détresse générale. Mais il fut trompé dans son attente; car, le 12, ayant fait route jusqu'à midi, dans des sables brûlans, il succomba lui-même, avec beaucoup d'autres qu'accabloit une soif continuelle et dévorante. Ce fut encore un bonheur pour nous que les rebelles ne nous aient pas attaqué

dans cette situation. Il nous eût été impossible de faire la moindre résistance: la terre étoit jonchée de malheureux, qui sembloient tourmentés par une fièvre ardente. Le colonel lui-même étoit au désespoir ; sa langue se desséchoit dans sa bouche, et ses lèvres étoient toutes noires, tant étoit extrême la souffrance qu'il enduroit. Dans cet état je ne pus, quoiqu'il la méritât si peu, lui refuser ma pitié.

Quelques soldats, cependant, dévoroient toujours leur porc salé; d'autres se traînoient à quatre et cherchoient quelques gouttes de rosée sur des feuilles éparses. Quant à moi, j'éprouvai maintenant de quel zèle est capable un nègre bien traité par son maître. Dans cette disette générale, le mien me présenta une calebasse remplie d'une eau aussi bonne que j'en aie bu de ma vie. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il parvint à la tirer des feuilles de quelques pineaux sauvages : voici comment se fait cette opération.

On tient la plante d'une main, et de l'autre un sabre ou un couteau, avec lequel on la coupe au-dessous des feuilles. Ensuite on place, sous l'ouverture, une calebasse ou un verre,

et l'eau coule pure, fraîche et quelquefois en assez grande quantité. Ce sont les feuilles de la plante qui recevant cette eau, dans la saison des pluies, la conduisent, par leurs canaux, dans son réservoir. Quelques nègres trouvèrent aussi moyen d'étancher leur soif, au moyen du *water-withy*; mais cela ne suffisoit pas pour des troupes épuisées. Le *water-withy* est une liane très-forte de l'espèce de la vigne, et qui ne croît que dans les terrains sablonneux : on la coupe en longs morceaux avec le sabre, et aussitôt on en porte un à la bouche. Cette plante procure ainsi un breuvage frais, agréable, sain et d'une grande utilité dans les forêts brûlantes de la Guiane.

La providence m'ayant heureusement envoyé ce secours, je ne pus résister à mon premier mouvement, et j'en fis part au colonel, de qui l'âge et les infirmités parloient en sa faveur. Il en fut soulagé, et ensuite il se détermina à retourner sur ses pas, sans aucun espoir d'atteindre l'ennemi : la fatigue des troupes étoit telle, qu'il fallut porter plusieurs soldats. Alors, pour dernière ressource, le commandant détacha un nègre de la colonie de Berbiche, nommé *Gausarie*,

pour chercher à faire quelque découverte pendant notre retraite. Ayant repris le même chemin, nous arrivâmes à peu de distance du puits que nous avions creusé la veille. Sonpçonnant qu'il devoit maintenant contenir de l'eau claire, j'envoyai mon nègre, Quaco, pour y remplir une de mes bouteilles, avant que cette eau ne fût trouble; et c'est ce qu'il fit. Mais, comme il s'en revenoit vers moi, il rencontra le colonel qui, d'un coup de canon de son fusil, mit la bouteille en pièces, et donna ordre à deux hommes de se placer en sentinelle près de la fosse, voulant en réserver l'eau pour ses amis et pour lui. Cependant, la subordination étant détruite, dans une telle circonstance, les deux factionnaires se baissèrent dans ce trou, la tête la première. Leur exemple fut à l'instant suivi par plusieurs autres soldats, et cette eau se changea bientôt en une vase qui ne fût plus bonne à rien. Après que nous eûmes suspendu nos hamacs à des arbres, on nous distribua à tous, sans distinction, un peu de *kill-devil;* mais jamais je ne bus de cette liqueur, et j'en laissai ma part à mon fidèle *Quaco.* Le colonel s'en étant apperçu, lui fit arracher le verre

de la main, pour en rejeter le contenu dans la jarre, et en me disant: « que puisque » je ne buvois pas de cette liqueur, je ne » devois pas en avoir ». Je fus indigné de son ingratitude; et le même soir, ayant trouvé une bouteille toute pleine de cette espèce de boisson, je la donnai à mon nègre.

Vers minuit, par hasard, on découvrit de l'eau. Grand dieu ! combien on la trouva bonne ! elle étoit préférable au meilleur vin: je n'oublierai jamais avec quel plaisir j'en bus. Chacun se désaltéra de bon cœur; et le colonel, alors, fit allumer un grand feu pour préparer son souper; mais il défendit à qui que ce fût d'en faire autant. Il ne permit pas même de couper un bâton, et l'on fut donc réduit à manger crus le bœuf et le porc salés. Ayant attaché une portion à une espèce de baguette, je me glissai doucement près du feu du commandant, pour y faire griller cette viande; cependant le nègre, qui lui tenoit lieu de cuisinier, voulant me servir trop promptement, fit quelque bruit et le réveilla; mais moi, pour empêcher qu'il ne me vît, je gagnai aux jambes, après avoir jeté ma viande dans sa chaudière.

Au bout de quelques minutes, il prétendit

qu'on avoit coupé du bois malgré ses ordres. Je l'appris, et craignant qu'il ne fît quelque scène, je me rendis doucement auprès de son hamac, et je l'assurai que tout le monde dormoit profondément. Il feignit de ne pas me reconnoître, et poussa un cri horrible en me prenant aux cheveux. Je parvins à lui échapper et à me mettre à l'abri; cependant il s'écrioit : « tirez sur lui ! tirez sur lui ! » ce qui réjouit fort tout le camp. Ayant trouvé mon nègre, je l'envoyai aussitôt chercher ma viande; il y alla en toute diligence, et me rapporta un morceau de bœuf dix fois plus gros que celui que j'avois donné; je le gardai, et j'eus le plaisir d'en régaler les malheureux esclaves : ainsi se termina cette affreuse journée.

Le 13, nous revînmes encore une fois à la *Wana-Crique*. Nous étions fatigués au-delà de toute expression, de tant de souffrances inutiles.

Ici le colonel régala ses amis avec mon rhum, et en ma présence, mais sans m'en offrir une seule goutte. Je trouvai, dans ce même lieu, une lettre datée de Ceylan, dans les Indes orientales : elle m'étoit adressée par un de mes parens, M. *Arnoldus-de-Ly*,

gouverneur de *Point-de-Gale* et de *Matury*, qui m'invitoit à venir le trouver, et m'assuroit que ma fortune alors seroit faite. Ma mauvaise étoile ne me le permit pas; j'eusse cru me déshonorer que de quitter le service dans une telle conjoncture.

Le nègre *Gausarie* revint le 14, et déclara qu'il n'avoit rien vu.

Le 15, on envoya sur le Maroni, un détachement composé de deux capitaines, de deux lieutenans et de cinquante soldats, pour y chercher le capitaine Frédéric qui, à la tête de cinquante autres hommes, étoit parti le 20 du mois dernier, et dont on n'avoit plus entendu parler, ce qui causoit de vives inquiétudes.

Le poste de Vrydenbourg, sur le Maroni, consiste en un terrain carré, couvert de maisons bâties de bois de latanier, dont les forêts de la Guiane abondent, et entouré de bonnes palissades. Il y a un corps-de-garde à l'extérieur, et aux quatre coins, quatre guérites pour les sentinelles. Ce poste, défendu par plusieurs canons, est situé au milieu d'un espace vide, sur les bords de la rivière, où l'on voit aussi un pavillon. Il communique au poste français sur le rivage opposé,

opposé, et tous deux sont à une légère distance de l'embouchure du Maroni. Pour en donner une idée plus juste au lecteur, j'en ai pris le dessin, ainsi que celui de la *Wana-Crique* qui, quoique fort agréable à la vue, n'en fut pas moins funeste à un grand nombre d'entre nous. (*Voy.pl.* XVII.)

Dans le dessin de la *Wana-Crique*, les trois camps sont distinctement représentés. Des deux côtés, on voit ceux du colonel Fourgeoud et du feu major Rughcop; au fond, et directement en face de l'embouchure de cette crique, est celui des chasseurs nègres.

Le même jour 15, on fit partir les barges pour emmener les malades et rapporter des munitions. Tout le camp étoit alors attaqué d'une maladie cruelle, d'un flux de sang, qui conduisit un grand nombre d'hommes au tombeau. Tout ce que nous pûmes faire, ce fut d'administrer au hasard, l'émétique et quelques autres médicamens : nous n'avions pas de chirurgiens; ils étoient tous occupés dans les hôpitaux de la Comewine ou de Paramaribo.

Les pauvres esclaves sur-tout faisoient pitié. Ils étoient réduits, comme je l'ai dit,

à une demi-ration, et depuis près de deux mois, ils ne vivoient guère que de choux palmistes, de graines et de racines sauvages : c'est à cela qu'on doit attribuer l'épidémie qui désola le camp. Ces malheureux nègres étoient si affamés, qu'ils passoient autour de leurs reins, des cordes ou des lianes, selon la coutume des Indiens, qui se serrent ainsi l'abdomen, quand ils sont tourmentés par la faim, et qui trouvent ou s'imaginent, que la souffrance en est moindre par la pression. J'échappai cependant avec quelques autres, à la contagion; mais j'étois hors d'état de marcher, à cause d'une forte enflure à l'un des pieds, mal appelé ici, *consaca*, qui est assez semblable à celui que nous connoissons sous le nom d'*engelure* en Europe, et qui cause une grande démangeaison sur-tout entre les doigts, d'où il sort de l'eau.

Les nègres sont très-sujets à ce mal; ils le guérissent en appliquant sur la peau une écorce de citron ou de limon, aussi chaude qu'ils peuvent la supporter.

J'ai souvent eu raison de parler de nos munitions de bouche, qui consistoient en bœuf et en porc salés, et en biscuit, dont on nous distribuoit notre ration tous les cinq

ou six jours. Les deux premiers avoient peut-être fait le tour du monde, après leur départ d'Irlande. Ils étoient alors si verts, si glaireux, si puants et quelquefois si remplis de vers, que dans tout autre temps, je n'eusse pu les garder sur l'estomac. Je passe maintenant à notre bagage. Sa description ne me prendra pas beaucoup de temps, car il ne consistoit, pour chaque officier, qu'en un coffre, ou une caisse carrée, dans laquelle il renfermoit son linge, ses provisions fraîches et ses liqueurs, lorsqu'il en avoit. Ces caisses nous servoient à-la-fois de chaises et de tables dans le camp : dans les marches, les nègres les portoient sur la tête. Je dois observer de plus, que nous n'avions jamais de feu après six heures du soir; nous ne connoissions alors que la lumière de la lune, qui ne nous montroit qu'une bien triste scène.

Je n'avois ni assiette, ni plat, ni cuiller, ni fourchette : la calebasse d'un nègre me tenoit lieu des deux premiers. Pour une fourchette, je n'en avois que rarement besoin, et d'une cuiller, encore moins. En place de celle-ci, je me servois d'une large feuille pliée, comme font les esclaves. Quant à un couteau, chacun en portoit un dans

quantes, et contiennent, sur toute leur longueur, de petites fibres blanches qu'on bat et qu'on fait rouir comme du chanvre. Ces fibres nous servirent à faire des cordes plus fortes que toutes celles d'Europe. Elles conviendroient infiniment pour les vaisseaux, mais elles sont sujettes à se pourrir très-vîte. Cette espèce de chanvre ressemble si fort à de la soie blanche, que l'importation en est défendue dans plusieurs pays, de peur qu'on ne l'y vende en fraude. Les Indiens nomment cette plante *curetta*, et à Surinam, on l'appelle vulgairement *savon d'Inde;* il paroît que c'est la même que le savonnier, parce qu'elle produit une substance molle qui sert à blanchir comme le savon ordinaire, et qui est employée à cet usage, par les nègres et plusieurs habitans. On trouve aussi dans les forêts une autre sorte de plante de même forme que celle-ci, que les nègres appellent *baboun knify* (couteau de singe), qui coupe la peau jusqu'à l'os. J'en ai moi-même fait l'épreuve, mais sans suite fâcheuse.

A l'époque dont je parle, tous les soldats manquoient de bas, de souliers et de chapeaux. Le colonel, pour donner l'exemple de la patience, et prévenir les

murmures, marcha un jour tout entier nu-pieds, en avant de la troupe. J'avois ici l'avantage sur tout le monde. Mon habitude d'aller sans bas ni souliers, m'avoit endurci la peau. Il n'y en avoit pas alors un seul, parmi nos gens, qui eût un membre sain : le défaut de propreté, sur-tout, en étoit cause ; il engendra bien souvent des ulcères, qui causèrent la mort de ceux auxquels on ne put faire l'amputation à temps. Tels étoient les maux contre lesquels nous luttions ; mais, quelque grands qu'ils fussent, ils n'étoient que les précurseurs de ceux que nous avions à souffrir encore.

Je reçus alors un beau jambon et une douzaine de bouteilles de vin de Porto, que le capitaine *Van-Coeverden* m'envoyoit. J'en gardai quatre, que je bus avec les autres officiers, et donnai le reste au colonel, que la fatigue avoit épuisé. Le lendemain, 29, j'eus l'honneur d'être commandé de patrouille avec le capitaine de Borgnes, et quarante hommes, pour essayer de prendre les nègres, qui avoient traversé la crique *trois semaines* auparavant.

Après avoir descendu la rivière dans une barge, où nous passâmes la nuit, nous

prîmes terre le lendemain matin, et nous marchâmes au nord-ouest; mais, n'ayant pas de boussole, nous perdîmes bientôt notre chemin. Ayant traversé une grande savanne, nous suspendîmes nos hamacs à la lisière d'une épaisse et sombre forêt. Le 31, nous suivîmes la même route, dans l'espoir de découvrir sur les arbres des marques indicatives du passage de quelques-unes de nos troupes ; mais nous fûmes trompés dans notre attente. Etant entrés dans un marais, nous y errâmes jusqu'à midi, ayant quelquefois de l'eau jusqu'au menton, et au hasard d'être noyés : enfin, tout trempés et nos habits en lambeaux, il nous fallut retourner sur nos pas. Après une marche forcée, nous campâmes, de nouveau, sur les bords de la Cormoetibo-Crique. Il tomboit une pluie telle, que je ne me souviens pas d'en avoir vu de plus forte : elle dura toute la nuit, et causa tant de confusion et de désordre, par l'empressement où étoit chacun de se construire un abri, que je reçus une contusion à la tête. Je n'en persévérai pas moins à me loger promptement, et je fus le premier dans mon hamac, au-dessus duquel je fis un toit de feuillage ; presque au-dessous,

j'allumai un bon feu, et je m'endormis profondément au milieu de la fumée qui me garantit des piqûres des moustiques.

En parlant d'insectes, je ne dois pas oublier que, ce soir, un nègre, qui étoit allé chercher du bois sec, me présenta, à ma grande surprise, un escarbot qui n'avoit pas moins de trois ou quatre pouces de long, et plus de deux de large. On l'appelle le *rhinocéros*, à Surinam, à cause de sa proboscide ou trompe, qui est crochue, fourchue et épaisse comme une grosse plume d'oie. Cet animal a sur la tête plusieurs élévations dures et polies; il a six membres; ses ailes sont larges, et tout son corps est parfaitement noir : c'est le plus grand de tous les escarbots d'Amérique.

Il y a aussi, dans la Guiane, un autre insecte de ce genre, nommé *cerf-volant*, à cause de ses cornes, qui ressemblent au bois du cerf : l'un et l'autre volent avec un bourdonnement extraordinaire, et sont si forts, que peu d'oiseaux osent les attaquer. Un des plus grands maux que nous éprouvâmes dans la forêt, fut causé par une mouche aussi grosse qu'une abeille, et dont le dard est presque aussi redou-

table. Je ne puis la comparer mieux qu'à ce petit animal, qu'en Angleterre nous appelons l'*hippobosque*, ou la *mouche-araignée*.

Après avoir profondément dormi six ou sept heures, en dépit de la pluie, de la fumée, des moustiques et de ma contusion, je me réveillai, très-rafraîchi, à cinq heures du matin, et à six, nous commençâmes l'année 1774, en côtoyant le rivage de la *Cormoetibo-Crique* jusqu'à midi, que nous arrivâmes au camp général, à l'embouchure de la *Wana-Crique*, après une course très-inutile, selon la coutume.

Le 3, à notre grande satisfaction, nous revîmes le capitaine Frédéric, avec son détachement, qui amenoit prisonnier un nègre, appelé *Cupidon*. Le capitaine nous raconta qu'un pauvre soldat des troupes de la compagnie, ayant été condamné à mort, reçut sa grace, au moment où il étoit à genoux pour être fusillé, et que la révolution qu'elle lui causa, lui fit perdre la raison.

Le colonel Fourgeoud, étant alors bien décidé à terminer cette campagne, envoya un détachement de soixante hommes en

avant, pour aller à la découverte vers la Patamaca.

Je lavai maintenant ma chemise dans la *Wana-Crique* : c'étoit la dernière que j'eusse, et je fus obligé de nager jusqu'à ce qu'elle fût sèche. J'avois écrit, à Paramaribo, pour demander d'autre linge; mais ma lettre n'y parvint pas, et tout ce que j'avois apporté étoit en lambeaux.

Le 4 janvier, à dix heures du matin, nous fûmes prêts à lever le camp. Ayant envoyé les malades dans les barges au *Devil's-Harwar*, nous traversâmes enfin la Cormoetibo-Crique, et nous prîmes directement au sud pour gagner la Patamaca. Dans notre route, nous passâmes des montagnes escarpées, couvertes de pierres, et imprégnées de substances minérales. La situation de ces montagnes qui ne sont pas à plus de vingt milles de l'Océan, contredit les observations du docteur Bancroft, qui prétend qu'on n'en voit dans ce pays qu'à plus de cinquante milles de la mer. Le soir, nous campâmes au pied d'une autre montagne très-élevée, où nous trouvâmes un petit ruisseau de bonne eau et des lataniers, ce qui fesoit pour nous deux points essentiels. Il étoit vraiment curieux et même assez beau

de voir une sorte de ville de feuillage, s'élever en une heure, sur un terrain où auparavant il n'y avoit rien. Un moment après, les feux étoient allumés : les uns y fesoient cuire leurs provisions, les autres y séchoient leurs habits.

Cette nuit, cependant, tout le camp fut attaqué d'une diarrhée, causée par l'eau que nous bûmes ici. Quoique très-pure, elle contenoit tant de substances minérales, qu'elle avoit le goût de celle de Bath ou de Spa. Cette circonstance seule suffit pour indiquer qu'on trouveroit des métaux dans ces montagnes, si les Hollandais vouloient faire la dépense nécessaire pour y fouiller.

Le 5, nous continuâmes notre route toujours sur des montagnes, dont quelques-unes étoient si escarpées, que plusieurs esclaves ne pouvant les gravir avec leurs charges, les jetèrent à terre, et s'enfuirent, non pas chez l'ennemi, mais chez leurs maîtres qui le leur pardonnèrent : d'autres roulèrent du haut en bas, hommes et fardeaux.

Le soir de ce même jour, nous trouvâmes nos logemens prêts, et nous occupâmes les huttes qu'on avoit laissé subsister, après avoir mis en fuite Bonny et ses gens. Il y avoit encore dans la mienne, une espèce de bougie

assez curieuse ; elle étoit faite avec de la cire d'abeille sauvage, et la moelle séchée d'un jonc.

La maison de Bonny étoit fort commode; elle étoit entourée de palissades, et composée de quatre petites chambres très-jolies. Le colonel y logea.

Le 6, toute la troupe parut extrêmement fatiguée. Le colonel, en conséquence, ordonna un jour de repos; seulement il détacha avec six hommes le capitaine Frédéric, qui connoissoit le mieux le pays, pour chercher les bords de la *Claas-Crique*, sorte de courant d'eau qui prend sa source près du lieu où nous étions, et se jette dans la *Cottica*. A peine étoient-ils partis, que les yeux du colonel ayant tombé sur moi par hasard, il m'ordonna de les suivre seul, et de revenir lui rendre compte de ce que j'aurois découvert sur le rivage opposé. Je rejoignis bientôt le détachement, et après quelques instans de marche, nous fûmes dans l'eau, où nous en eûmes jusqu'aux aisselles. Frédéric alors ordonna la retraite, mais je le priai de m'attendre ; après quoi, ayant ôté mes habits et pris mon sabre entre les dents, je traversai la crique en nageant; arrivé à l'autre bord,

je le rangeai pendant quelque temps ; n'y trouvant rien, je m'en revins toujours de la même manière, et nous regagnâmes le camp.

A midi, je fis mon rapport au colonel, qui me parut surpris de cette actiou désespérée, à laquelle il ne s'attendoit pas. Je ne le fus pas moins, quand il me prit la main, et ordonna à son valet-de-chambre de m'apporter une bouteille de vin et du jambon. On aura peut-être peine à le croire; mais l'un étoit aigre, et l'autre pourri : cependant, le présent de même nature que je lui avois fait, étoit sain et entier. Une telle bassesse m'indigna au point, que je me levai brusquement, et le laissai là, lui, son valet, son vin, sa viande et ses vers. J'appaisai ma faim avec un morceau de biscuit et un poisson sec, que j'achetai d'un nègre.

Le 7 janvier, on se remit en marche. Le même jour, je pris un de ces beaux papillons dont j'ai parlé, en rendant compte de mon expédition sur la Cottica. J'acheverai maintenant de le décrire, quoique je n'en sache pas le nom. Il avoit près de sept pouces, de l'extrémité d'une de ses ailes à l'autre; toutes quatre étoient d'un bleu

si vif et si éclatant, qu'il n'étoit comparable qu'à l'azur des cieux dans un beau jour ; ces ailes étoient garnies d'une bordure d'un brun tacheté de blanc. Je ne puis m'empêcher de répéter ici que, voltigeant sur le vert feuillage, ce papillon produisoit un effet charmant, par sa couleur brillante et son étendue. Si je ne me trompe, il est de l'espèce des *danaï* de Linnée. Je n'ai point vu sa chrysalide; mais sa chenille, qui est d'un gris jaunâtre, est aussi grosse que le doigt d'un homme, et a plus de quatre pouces de long. C'est une chose inconcevable que la variété des papillons, dont les forêts de la Guiane abondent. Quelques personnes, qui font métier d'en attraper, y gagnent beaucoup d'argent. Après les avoir fixés, avec des épingles, dans de petites boëtes de carton, on les envoie dans les différens cabinets de l'Europe. Le docteur Bancroft dit que, pour les conserver entiers, il faut les toucher avec de la thérébentine; mais il suffit d'attacher un morceau de camphre dans la boîte, où sont renfermés ces insectes.

Ce soir, nous campâmes à peu de distance de la Patamaca-Crique. Nous y trou-

vâmes une pauvre négresse qui pleuroit amèrement, et qui, en forme d'offrande et de libation, plaçoit quelques comestibles et versoit de l'eau au pied d'un arbre, sous lequel le corps de son mari étoit enterré. Cet homme avoit péri dans une action contre les Européens.

Ici, le capitaine Frédéric et moi, marchant dans une savanne sablonneuse, aux environs du camp, nous découvrîmes les traces récentes d'une grande tigresse, avec son petit, instant où cet animal est très-féroce. Nous pensâmes donc qu'il étoit prudent de faire retraite. Je mesurai le pied de la mère : il étoit presque de la dimension d'un plat d'étain ordinaire.

Après quelques heures de marche, le lendemain matin, nous arrivâmes enfin, au poste de la Rochelle, sur la Patamaca. Nous étions maigres, affamés, noircis, brûlés, déguenillés, la plupart sans souliers ni chapeaux, et dans un état, tel qu'on n'avoit jamais rien vu de pareil. Je n'avois plus moi-même qu'une moitié de mon pantalon, et mon unique chemise étoit en lambeaux. Nous trouvâmes, dans ce poste, un petit détachement de malheureux, prêts à entrer

dans la forêt que nous venions de quitter, et qui étoient destinés à souffrir, comme nous, toutes les misères que peuvent endurer des créatures humaines. J'ai parlé déjà de différentes maladies, telles que plusieurs espèces de rougeoles, telles que la fièvre putride ou bilieuse, les engelures, le flux de sang, auxquelles on est exposé dans ce climat. J'ai dit à quel point on y étoit tourmenté des moustiques, des *poux-pattat* et *scrapat*, des chiques, des fourmis, des abeilles sauvages, des lianes et des épines dans les forêts; combien on y avoit à redouter les caymans et les *pery* dans les rivières; quel étoit le sifflement des serpens, le hurlement des tigres; quelles savannes sablonneuses, quels marais profonds nous traversâmes; quels jours brûlans, quelles nuits humides et froides, quelles pluies affreuses nous essuyâmes; quelle mauvaise et foible nourriture on nous donna; et le lecteur, sansdoute, est étonné que quelqu'un ait pu survivre à de si cruelles épreuves. Quelque longue que soit cette liste, cependant, je déclare que, de peur d'être prolixe, crime dont, peut-être, je suis déjà coupable, j'ai omis bien d'autres calamités que

nous

nous éprouvâmes. J'aurois pu parler encore d'un nombre infini de petits serpens, de lézards, de scorpions, de sauterelles, d'araignées, de vers, de mille-pieds, et même de poux-volans, dont le voyageur court risque d'être déchiré ou piqué à chaque instant; mais je garde cette description pour un autre moment.

On se formera une idée de la faim qui nous dévoroit en arrivant ici, quand j'aurai raconté qu'ayant vu une négresse, qui soupoit d'un mets grossier, je lui jetai une demi-couronne, et lui arrachai le plat des mains, dont j'avalai le contenu, avec plus de plaisir que je n'en ai jamais eu à goûter du ragoût le plus exquis. J'observai maintenant au colonel Fourgeoud, combien il seroit charitable de régaler le reste de ses soldats, de végétaux, de bœuf et de mouton frais, ainsi que de les pourvoir de bas, de souliers et de chapeaux; mais il me répondit que les délices de Capoue avoient perdu l'armée d'Annibal; il me parut convaincu que ceux qui se battent le plus en désespérés, ce sont les hommes les plus fatigués de la vie.

Le 11, arriva le détachement qui avoit

quitté la *Wana-Crique*, un jour avant nous; et, comme à l'ordinaire, il n'avoit ni pris ni même vu personne.

Le 12, un des rebelles vint avec sa femme, au poste de la Rochelle, et ils se rendirent volontairement au commandant en chef. Ce même jour, il me déclara que j'étois libre d'aller, quand je le voudrois, me rétablir à Paramaribo. Je fus charmé de cette permission, et je me disposai à partir avec quelques autres officiers. Nous laissions derrière nous le colonel à la tête d'une troupe dont celui qui étoit dans le meilleur état, eût deshonoré la charrue de tout fermier en Angleterre. Enfin l'heure desirée sonna, et moi cinquième je descendis dans un bateau couvert, conduit par six rameurs, pour me rendre dans la capitale de la colonie. J'étois toujours en bonne santé, en bonne humeur, et au comble de la joie.

Je trouvai au *Devil's-Harwar*, une petite cargaison de thé, de café, de biscuit, de beurre, de sucre, de limons, de rhum, et de vingt bouteilles de bon vin, que mes amis de Paramaribo m'envoyoient au poste de la Rochelle. Je ne lui fis pas

changer de route, et malgré les indignes traitemens du colonel, je lui en fis présent, à l'exception, toutefois, de douze bouteilles que nous bûmes dans la barge, à la santé de nos femmes ou de nos maîtresses. Je ne pouvois m'empêcher de plaindre le commandant, de qui l'âge (il avoit près de soixante ans) et l'activité, méritoient les égards des plus indifférens. Quoique dans cette tournée il n'eût pris que bien peu de rebelles, il avoit cependant purgé la forêt depuis la Comewine jusqu'à l'embouchure de la *Wana-Crique*; il avoit dispersé les ennemis, détruit leurs habitations, ravagé leurs champs, et empêché toute réunion des différens partis des révoltés.

Nous arrivâmes le 13 au soir, à la plantation de *Mondesir*, où nous soupâmes. De là, nous marchâmes jour et nuit, passant notre temps à chanter et à rire, jusqu'au 15 à midi, où favorisé par le reflux, nous prîmes terre à la forteresse d'Amsterdam. Traversant ensuite la rivière, nous descendîmes à la porte de M. Delamare, à Paramaribo. Je m'arrêtai d'abord au rivage, où un grand nombre de mes amis me ser-

CHAPITRE XII.

Description de Paramaribo et du fort Zelandia. — Le Grow-Mouneck, *ou le Moine-Gris. — L'Avocatier. — Différentes espèces d'Orangers. — Le colonel Fourgeoud marche vers le Maroni. — Un capitaine est blessé et quelques soldats sont tués. — Etrange exécution dans la capitale. — Fort Somelsdick. — Poste de l'Espérance. — Pigeons et Tourterelles. — Légumes et Fruits. — Chasse et Gibier. — Briqueterie. — Insectes.*

Me trouvant encore une fois à Paramaribo, je crois qu'il convient maintenant de donner au lecteur la description de cette charmante ville. (*Voy. pl.* XVIII.) J'ai déjà dit qu'elle est située sur la superbe rivière de Surinam, à seize ou dix-huit milles de son embouchure. Elle est bâtie sur une espèce de gravier de roche, de niveau avec les environs, et forme un carré long d'un mille et demi d'étendue, sur un demi au plus de largeur. Toutes les rues en sont parfaitement alignées et bordées d'orangers, de

palmiers, de tamariniers et de limoniers, toujours en fleurs, et qui se courbent sous le poids des groupes de fruits, les plus odorans et les plus exquis. On n'a besoin ici, ni de pierres, ni de briques pour le pavé; le gravier en tient lieu; il n'est pas inférieur à celui des plus beaux jardins d'Europe, et on en releve encore l'agrément, en le jonchant de coquilles de mer. Les maisons, qui, la plupart, ont deux et quelquefois quatre étages, sont, à l'exception de quelques-unes, bâties en bois très-beau. Presque toutes les fondations sont en briques; et de petites planches fendues couvrent les toits, en place d'ardoises ou de tuiles. On ne voit que rarement des fenêtres vitrées dans ce pays; le verre y procure trop de chaleur, et on y supplée par des treillis de gaze. Quelques maisons ont des contre-vents qu'on tient ouverts, depuis six heures du matin jusqu'à six du soir. Pour des cheminées, je n'en ai pas vu une seule, dans toute la colonie; on ne fait de feu que dans la cuisine, qui est toujours éloignée du corps de logis principal; on l'y allume à terre, et la fumée s'échappe par un trou, pratiqué au milieu du toit. Ces maisons de bois sont cependant très-chères à

Surinam ; celle que le gouverneur avoit fait bâtir depuis peu, lui coûtoit plus de quinze mille livres sterling. Il n'y a pas de source d'eau vive, dans toute la ville de Paramaribo : chaque maison a un puits creusé dans le roc, qui donne une eau saumâtre, et qui ne sert que pour les nègres, le bétail, etc. Les Européens ont des réservoirs ou des citernes dans lesquels ils conservent de l'eau de pluie pour leur usage : celle qui est la meilleure filtre à travers une pierre et tombe dans de grandes jarres, ou vases de terre, fabriqués par les Indiens, qui les échangent contre des marchandises. Les habitans de cette contrée couchent tous dans des hamacs, à l'exception des nègres qui dorment la plupart sur la la terre. Les hamacs des personnes de distinction, sont en toile de coton, garnis de franges très-riches. Ce sont aussi des Indiens qui les font, et ils les vendent quelquefois jusqu'à trente guinées. On n'a pas besoin de couvertures : il ne faut que des rideaux pour garantir des moustiques. Quelques personnes ont des lits entourés de pavillons de gaze, qui laissent circuler l'air librement, et garantissent du plus petit insecte. Les maisons, en général, à Paramaribo sont élégamment

ornées de peintures, de glaces, de dorures, de lustres de cristal, et de vases de porcelaine ; les murs des chambres ne sont jamais enduits de plâtre, ni couverts de tapisserie de papier, mais superbement lambrissés de bois précieux.

On porte à quatorze cents le nombre des bâtimens de Paramaribo. Le principal est le palais du gouverneur, qui, par un passage dans le jardin, communique au fort Zelandia. Ce palais, et la maison du commandant du fort, brûlée depuis peu, étoient les seuls bâtimens en brique dans toute la colonie. L'hôtel-de-ville est un édifice élégant et neuf, couvert en tuiles. C'est là que siégent les différentes cours de justice, et au-dessous sont les prisons destinées aux délinquans européens, à l'exception des militaires, qu'on renferme dans le fort Zelandia. Le temple des Protestans où l'on fait le service en hollandais et en français, a une petite flèche avec une horloge; les Luthériens ont aussi le leur; et les Juifs possèdent deux synagogues, l'une portugaise, l'autre allemande. Il y a dans la ville un grand hôpital pour la garnison, et malheureusement il n'est jamais vide. On garde dans la forteresse les mu-

nitions de guerre et de bouche; les soldats des troupes de la compagnie y sont logés dans des barraques, et quelques officiers y ont d'assez beaux appartemens. La ville de Paramaribo a une superbe rade, où souvent sont amarrés, à une portée de pistolet du rivage, plus de cent vaisseaux marchands. Rarement il y en a moins de quatre-vingts, chargés de café, de sucre, de cacao, de coton et d'indigo pour la Hollande; plusieurs autres ont amené des esclaves de la côte d'Afrique, et quelques-uns, enfin, sont venus du nord de l'Amérique, ou des Antilles, pour échanger de la farine, du bœuf, du porc, des liqueurs, des harengs et des maquereaux salés, des chandelles ou bougies de spermacéti, des chevaux et de gros meubles, contre différens objets de commerce, mais sur-tout de la melasse, dont les Américains tirent du rhum.

La ville de Paramaribo n'a point de fortifications. Elle est bornée au sud-est par la rivière de Surinam, qui a plus d'un mille de largeur; à l'ouest, par une grande savanne; au nord-ouest par une impénétrable forêt, et le fort Zelandia la défend à l'est. (*Voy. pl.* XIX.) Le fort n'est séparé de la ville que par une vaste esplanade, où quelquefois

les troupes font la parade. Il forme un pentagone régulier, et n'a qu'une porte qui est située du côté de la ville : deux de ses bastions commandent la rivière. Il est très-petit, mais de bonne défense, étant construit de pierres de taille ou de roche, et entouré d'un large fossé bien rempli d'eau, au-devant duquel sont quelques ouvrages avancés. A l'est, et sur la rivière, il y a une batterie de vingt pièces de canon. Sur l'un des bastions est une cloche sur laquelle le soldat en faction frappe, avec un marteau, l'heure qui lui est indiquée par un sable : sur un autre bastion, on élève un pavillon à l'approche d'un vaisseau de guerre, ou dans les réjouissances publiques. Les murs ont six pieds d'épaisseur et des embrasures, mais point de parapets. J'ai déjà parlé de l'époque de la construction de ce fort.

Paramaribo est une ville très-populeuse. On voit dans presque toutes ses rues une foule de planteurs, de matelots, de soldats, de juifs, d'indiens et de nègres. La rivière est constamment couverte de canots et de barges, qui passent et repassent comme nos bateaux sur la Tamise, et portent souvent des troupes de musiciens. Les vaisseaux

en rade, ornés de leurs flammes, embellissent la scène, qu'animent encore des groupes de jeunes gens et de jeunes filles qui se jouent dans l'eau. La gaieté et la variété de ces objets compense, en quelque sorte, les inconvéniens du climat. Les vêtemens et les carrosses des principaux habitans sont vraiment magnifiques : les étoffes de soie brodées, les velours de Gênes, les galons d'or et d'argent, les diamans brillent tous les jours ; et même les patrons des vaisseaux marchands paroissent avec des boucles et des boutons d'or massif. Les tables ne sont pas moins somptueuses ; on y sert les mets les plus chers et les plus exquis dans de la vaisselle plate, ou des vases de porcelaine, les plus à la mode et du travail le plus fini. Mais rien n'annonce plus le luxe des colons de Surinam que le nombre d'esclaves qu'on y entretient pour le service, et qui, dans plusieurs maisons, se montent à vingt ou trente. Rarement rencontre-t-on des domestiques blancs dans cette colonie.

On trouve, en quantité, à Paramaribo, de la viande de boucherie, de la volaille de plusieurs espèces, du gibier et du poisson. Les légumes y sont aussi très-abondans. Outre les

productions les plus délicates, particulières à ce climat, on y apporte ce que l'Europe, l'Afrique et l'Asie ont de meilleur. Les comestibles, en général, y sont cependant fort chers, sur-tout ceux qui viennent de l'étranger, et que vendent les juifs ou les patrons des navires. Les premiers jouissent de priviléges extraordinaires dans cette colonie; les derniers, élèvent momentanément, des magasins, pour y déposer la cargaison de leurs navires, pendant qu'ils les chargent de productions du pays. La farine de froment se vend depuis quatre sous jusqu'à un schelling la livre (depuis huit sous de France, jusqu'à vingt-quatre); le beurre, deux schellings; la viande de boucherie, jamais au-dessous d'un schelling, et souvent un schelling et demi. J'ai payé un seul dindon une guinée et demie (environ trente-six livres). Les œufs valent cinq sous pièce; les pommes-de-terre, six sous la douzaine; le vin coûte trois schellings la bouteille; le rhum de la Jamaïque, une couronne le galon (un écu les quatre pintes, mesure de Paris). Le poisson et les légumes sont à bon marché, et les fruits presque pour rien. Mon petit nègre *Quaco* m'a souvent rapporté quarante

oranges pour six sous, et une demi-douzaine de pommes de pin, au même prix. Quant aux limons et aux tamarins, il ne faut que se donner la peine de les ramasser. Les loyers sont excessivement chers. On paye une petite chambre non meublée, trois ou quatre guinées par mois; et une maison avec deux chambres à chaque étage, cent guinées par an. Les souliers sont à une demi-guinée la paire; et un habit complet m'est revenu à vingt guinées.

Les deux espèces de bois dont les maisons sont bâties, c'est-à-dire, le *wana* et le *couppy*, méritent qu'on en parle. Le premier est très-dur et d'un gros grain; il ne prend pas le moindre poli, et il est d'un rouge pâle assez semblable à celui du bois de Brésil nouveau; on s'en sert pour les portes et les armoires, pour les bateaux et les barges.

Le *couppy* ressemble au châtaignier sauvage; il est dur, noueux et solide. On en fait des planches dont on revêt les bâtimens, au lieu de murs, de briques et de pierres. Ce bois est de couleur brune: on le polit très-bien.

Pour que le lecteur conçoive une plus juste idée de cette ville, je le renverrai au plan que j'en ai tracé : je vais maintenant

donner quelques détails sur ses habitans.

Les Européens ou les blancs, dans toute la colonie, se montent à cinq mille, sans y comprendre la garnison, et ils résident principalement dans la capitale; mais les nègres esclaves sont à-peu-près au nombre de soixante-quinze mille. Tous les matins, à huit heures, les militaires montent la garde dans la forteresse. Le service de la ville est fait par les bourgeois ou la milice, et il dure toute la nuit. Deux fois par jour, et à six heures, le vaisseau commandant fait une décharge de son artillerie dans le port. Au signal du soir, tous les pavillons se baissent sur les différens bâtimens, les cloches sonnent, et les tambours et les fifres parcourent la ville. Aucun esclave, de l'un et l'autre sexe, ne peut alors paroître dans les rues ni sur le port, sans une permission de son maître. Celui qui contrevient à cette règle est arrêté, et infailliblement fustigé le lendemain matin. A dix heures du soir, d'autres tambours battent la retraite dans toutes les rues de Paramaribo.

C'est à ce moment que se montrent les dames, celles sur-tout qui aiment un tête-à-tête au clair de la lune. Dans leurs assem-

blées elles font servir des sorbets et du *sangary*, qui est un mélange d'eau, de vin de Madère, de muscade et de sucre; elles y tiennent les propos les moins équivoques, tant sur leurs maris que sur elles-mêmes; souvent elles y font paroître leurs jeunes esclaves, et les proposent aux hommes à tant par semaine : mais si leur conversation est peu réservée, elles sont du moins prodigues d'éloges envers ceux qui assistent à leurs cercles, et dont la figure ou la personne mérite leur attention.

Chaque contrée a ses coutumes, et dans toutes on peut faire des exceptions; car j'ai connu des dames à Surinam, dont la conversation délicate et polie eût fait l'agrément des compagnies les plus aimables d'Europe. Les habitans de Paramaribo, outre les plaisirs de la table, de la danse, des promenades en voiture, des assemblées de jeu, ont un petit théâtre sur lequel ils jouent des comédies, pour leur amusement et celui de leurs amis. S'ils sont recherchés dans leurs vêtemens, ils ne le sont pas moins pour la propreté de leurs maisons. Leur linge est de la plus grande finesse; ils le font laver avec du savon de Castille, et sa blancheur n'est

comparable qu'à la neige des montagnes. Le parquet des sallons de compagnie est toujours nettoyé avec des oranges aigres coupées en deux, ce qui procure une agréable odeur : les négresses en tiennent une moitié de chaque main, et chantent en faisant cette opération. Telle est la capitale, tels sont les habitans de la colonie de Surinam, et leur caractère est celui de tous les hollandais des établissemens des Indes occidentales. Mais revenons à mon récit.

L'habitude que j'avois de marcher nu-pieds m'empêcha pendant quelque temps, de souffrir des souliers ni des bas. Quand je voulus en porter de nôuveaux, mes pieds enflèrent au point que dînant chez mon ami, M. Kennedy, je fus forcé de me déchausser, et il eut la bonté de me reconduire chez moi dans son carrosse. Dès que je pus rester chaussé, je fus visiter le colonel *Westerloo*, à bord d'un vaisseau de la compagnie des Indes occidentales qui alloit faire voile pour la Hollande. Cet officier, qui m'avoit relevé au *Devil's-Harwar*, au moment où j'y étois dans un état si fâcheux, se trouvoit maintenant privé de l'usage de tous ses membres. Dans une situation si déplorable, il n'espéroit que

que dans l'air natal, pour rétablir sa santé. Plusieurs officiers se voyoient, dans ce même instant, réduits à vendre leurs effets pour vivre, faute de pouvoir se faire payer par le colonel. Je souffris moins qu'un autre de cet inconvénient : mes amis nombreux ne me laissèrent manquer de rien.

Le 28 janvier, me promenant le matin sur le rivage, j'y vis tirer de l'eau un poisson, qui, par la bonté de sa chair et sa grosseur (il pesoit près de deux cents livres), mérite que j'en fasse mention. On le nomme *grow-mou-neck*, ou le moine-gris; on dit qu'il est du genre du merlus, auquel il ressemble pour la forme et pour la couleur, son dos étant d'un brun d'olive très-foncé, avec le ventre blanc. Aussitôt on le découpa en gros morceaux; j'en achetai plusieurs et les envoyai à mes amis. Il me parut, pour le goût, supérieur même au turbot. Quelquefois on le trouve dans les rivières; mais généralement il vit dans les eaux de la mer. Il n'y a de pêcheurs dans ce pays que les nègres. Leurs maîtres leur font embrasser cette profession, et en exigent une certaine somme par semaine. S'ils sont industrieux, ils amassent bientôt de l'argent pour leur propre compte; et

quelques-uns même deviennent riches. Mais si, au contraire, ils sont indolens et ne remplissent pas leurs engagemens, il sont bien assurés d'être punis sévèrement.

La même coutume a lieu pour plusieurs autres métiers; et avec de la persévérance et de la sobriété, les nègres alors peuvent vivre heureux. C'est d'après cet usage que j'ai connu des esclaves à Surinam, qui en achetoient d'autres pour leur propre compte. Plusieurs font prix de leur liberté avec leurs maîtres; quelques-uns aiment mieux garder leur argent, lorsque ceux-ci sont justes, parce qu'étant esclaves, ils sont exempts de charges et d'impôts, auxquels ils sont sujets étant affranchis. J'ai connu un nègre serrurier, nommé *Joseph*, à qui, en raison de ses longs et fidèles services on avoit offert sa liberté, qui la refusa très-positivement, et préféra demeurer esclave d'un bon maître. Cet homme en avoit plusieurs en propre; il logeoit dans une maison commode et bien meublée, et même il possédoit quelques pièces d'argenterie. Lorsque son maître et sa maîtresse venoient le voir, il leur faisoit servir de l'excellent vin et du sorbet. Il faut cependant convenir qu'un tel exemple est rare : car si quelques esclaves sont bien traités à Para-

maribo, le plus grand nombre y est misérable : mais ceux-là le sont sur-tout qui sont soumis aux ordres de femmes plus jalouses d'étaler des richesses que de faire paroître de l'humanité.

La classe la plus considérée des esclaves est celle des quarteronnés. Leur affinité avec les Européens en est la cause. On sait qu'ils sont nés d'un blanc et d'une femme mulâtre : leur nombre se monte très-haut, dans cette colonie. On place ordinairement les jeunes garçons de cette couleur chez des ébénistes, des orfévres ou des bijoutiers, dont ils apprennent la profession. Les filles sont femmes-de-chambre. On leur montre à coudre, à tricoter et à broder, ce qu'elles font en perfection. Elles sont généralement très-belles, et prennent grand plaisir à se vêtir d'une manière élégante et propre. La plupart, d'une taille haute, élancée et bien prise, sont plus sveltes que les filles mulâtres et ne vont jamais nues au-dessus de la ceinture comme celles-ci. (*Voyez pl.* XX.) Leur vêtement consiste ordinairement en un petit jupon de satin, garni d'un falbala de gaze à fleurs. Elles portent un corset court et serré de toile des Indes ou de soie, lacé devant, qui

laisse appercevoir au-dessus du jupon une chemise de mousseline très-fine : pour des souliers et des bas, les esclaves n'en usent point dans ce pays. La tête de ces filles est ornée d'une belle chevelure noire qui forme des boucles naturelles et courtes. Lorsqu'elles sortent, elles ont un chapeau de feutre noir ou blanc, avec un bouton et une gance d'or. Elles portent au cou, aux bras et aux chevilles, des colliers, des chaînes, des bracelets, des médailles d'or et des bijoux de différens grains. Toutes ces belles personnes vivent avec des Européens, ce qui mortifie extrêmement les dames créoles. Si l'on savoit cependant qu'une européenne eût une intrigue avec un esclave, quel qu'il soit, elle se verroit en horreur aux blancs, et l'amant seroit condamné à mort sans pitié. — Telles sont, dans la Guiane hollandaise, les loix despotiques des hommes contre le beau sexe.

Mais changeons de sujet. — La tyrannie de notre commandant, le colonel Fourgeoud, augmentoit de jour en jour. Le lieutenant, comte de Randwyck, qui étoit malade et se disposoit à s'embarquer pour la Hollande avec le colonel Westerloo, reçut ordre de rester dans la colonie de Surinam, pour

avoir seulement dit qu'il n'y avoit pas été bien traité. Pour donner une idée de la justice du colonel, j'observerai simplement que les officiers ne subsistoient plus que sur une ration de viande salée, pareille à celle des soldats; il n'y eut que quelques semaines de séjour à Paramaribo, pendant lesquelles un tel régime ne fut pas suivi. Cet arrangement me coûta trente livres; mais, j'ai déjà dit que le colonel nous retenoit notre paie; pourquoi n'eût-il pas fait de même de notre ration? Ce sont là des bagatelles dont un soldat ne doit pas s'inquiéter.

Le premier février cependant, nous reçûmes avis que nous n'aurions aucune dépense à faire si nous voulions nous contenter de ce qu'on nous donnoit; et que si nous n'en étions pas satisfaits, on nous passeroit en compte dix livres sterling par an pour notre dépense de bœuf et de porc salés.

Le 2, j'appris que le lieutenant-colonel Becquer étoit mort subitement. Sa compagnie me revenoit par le rang que j'occupois; ce fut une sorte de compensation de tant de peines et de fatigues. Cependant, pour balancer cet avantage, une dame dont le mari me témoignoit la plus grande amitié,

me fit alors une offre que l'honneur ne me permit pas d'accepter. Elle insista, et je persistai à refuser ses bonnes graces et ses présens; mais bientôt je ressentis les effets de la haine et de la vengeance d'une femme. Son mari devint tout-à-coup mon plus mortel ennemi. Assuré de mon innocence et fier de n'avoir pas commis un crime dont beaucoup d'autres se seroient vantés, je supportai avec résignation ce malheur. Bientôt après, cependant, l'époux voyant qu'il avoit été induit en erreur, me rendit son amitié, et nous fûmes plus intimes que jamais. Je ne cite ce trait que pour faire connoître quelles sont, en général, les mœurs dans ce pays.

Le 6, un pauvre tambour des troupes de la Société, m'apporta un présent d'oranges et de poires d'avocatier, pour l'avoir soutenu, dit-il, en Hollande, contre mon domestique qui s'étoit permis de le frapper. Ce trait de reconnoissance me fit plus de plaisir que le refroidissement de mon ami ne m'avoit causé de peine. La poire d'avocatier est grosse, et fait, à mon gré, le fruit le plus exquis de tous ceux qu'on trouve dans cette colonie, et peut-être dans le monde. L'intérieur en est jaune et l'amande est en-

veloppée dans une espèce de peau, comme l'est la châtaigne. Sa pulpe est si nourrissante et si saine, qu'on la nomme quelquefois la *moelle végétale* ; et on la mange souvent avec du poivre et du sel. Je ne puis la comparer qu'à la pêche ; comme elle, elle fond dans la bouche ; elle est moins douce, mais incomparablement plus délicieuse. L'avocatier est un arbre de plus de quarante pieds de haut, qui ressemble assez au noyer.

Les orangers sont de trois espèces à Surinam ; ceux à fruits aigres, ceux à fruits amers et ceux à fruits doux : les plants en ont été apportés d'Espagne ou de Portugal. Les oranges aigres sont un excellent remède contre les ulcères, si communs dans ce pays ; mais il est très-douloureux ; c'est pourquoi on ne l'applique qu'aux nègres, qu'on suppose devoir tout supporter. Les oranges amères ne sont employées qu'à des confitures. Quant aux douces, la saveur en est exquise, et l'on peut en manger sans crainte ; il n'en est pas de même de celles qu'on nomme *pommes de la Chine*, que je décrirai ci-après. Tous ces différens orangers sont très-beaux, et ils offrent, en tous les temps, des fleurs et des fruits.

Le 16, nous apprîmes que le colonel Fourgeoud, avec le reste de ses troupes, avoit quitté le poste de la Rochelle, et avoit été attaqué par les rebelles. Il eut plusieurs hommes de blessés, et notamment le capitaine Frédéric, qui marchoit en avant, et qui le fut aux deux cuisses. Ce brave officier, de peur que ses gens ne se décourageassent, mit les deux mains sur ses blessures et s'assit dans l'eau jusqu'à la poitrine, afin qu'on ne pût appercevoir son sang qui couloit. Il resta dans cette situation jusqu'au moment où le chirurgien l'eût pansé; et alors deux nègres le portèrent dans son hamac.

Il est impossible de montrer plus de zèle que ne le firent, pendant toute cette expédition, et le même capitaine Frédéric et l'adjudant du colonel, le capitaine *Vangewrike.* Ils étoient continuellement sur pied, soit que leur santé le permît ou non. L'honneur fut presque le seul fruit qu'ils retirèrent de cinq années d'un service extraordinaire et assidu; le colonel Fourgeoud, à mon avis, ne les récompensa jamais ainsi qu'ils le méritoient; et il traitoit les officiers subalternes, même ceux de l'état-major, comme je n'eusse pas voulu que mes caporaux le fussent.

Je lui fis en cet instant l'offre de le rejoindre dans les forêts ; mais au lieu de la permission que je lui demandois, il m'envoya l'ordre de me rendre à la plantation dite de l'*Espérance*, située sur la Comewine, pour y prendre, pendant son absence, le commandement de toutes les troupes cantonnées sur cette rivière. Un tel ordre étoit nouveau pour moi, et je me disposai à le remplir avec joie.

Après avoir acheté des provisions, et m'être pourvu d'un équipage de campagne complet, je me préparai à me rendre à ma destination. Mais avant de quitter Paramaribo, je dois observer que, pendant mon séjour dans cette ville, on y coupa à chacun une jambe, à des nègres, au nombre de neuf, parce qu'ils s'étoient enfuis de l'habitation de leurs maîtres. C'est la cour de justice de Surinam qui, sur la demande du propriétaire, ordonne ce châtiment, et ce fut le chirurgien de l'hôpital, M. *Greuber*, qui exécuta la sentence. Pendant cette opération inhumaine, les patiens fumoient tranquillement leur pipe de tabac. Le chirurgien reçut six livres sterling pour l'amputation de chaque membre : mais nonobstant sa grande habi-

leté, quatre de ces malheureux moururent immédiatement après. Un cinquième se fit périr lui-même en arrachant ses bandages, et en laissant couler son sang pendant la nuit. Les nègres ainsi mutilés sont communs dans cette colonie, et leurs maîtres les emploient à ramer sur leurs barques et leurs barges. On en voit aussi qui sont privés d'un bras: c'est la punition d'avoir osé frapper un Européen.

Le 17 février, je m'embarquai pour l'Espérance, dans un bateau couvert et très-propre que conduisoient six nègres. Le soir, je passai devant la plantation de *Sporksgift* sur la Matapaca-Crique. Le lendemain j'arrivai à celle d'*Arentrust* sur la Comewine, après avoir passé l'*Orelana-Crique* et le fort de Somelsdick, situé à seize milles au-dessus de la forteresse d'Amsterdam, à l'endroit où la Cottica se joint à cette première rivière, et d'où les batteries commandent le rivage de toutes deux. Ce fort fut bâti, en 1684, par le gouverneur Somelsdick, dont il a conservé le nom: il forme un pentagone, et ses cinq bastions sont garnis de canons; il est entouré d'un fossé, et renferme des magasins militaires: quoiqu'il ne soit pas d'une

grande étendue, il est néanmoins de bonne défense, principalement à cause de sa situation basse et marécageuse. A quelque distance de ce fort est une belle crique, appelée *Comite-Wana.*

Le 19, vers midi, j'arrivai à l'Espérance : je trouvai les bords de la Comewine bien plus agréables que ceux de la Cottica ; ils sont couverts de belles plantations de cannes de sucre et de cafiers, mais sur-tout des premières, principalement vers l'embouchure de cette rivière. A une demi-lieue de celle-ci et de la Cottica est une église protestante, où les colons vont entendre le service : ce sont eux qui entretiennent le ministre.

L'habitation de l'Espérance, où maintenant je pris le commandement des troupes, est une excellente plantation de cannes de sucre, située sur la rive gauche de la Comewine, à l'embouchure d'un petit ruisseau appelé *Bottle-Crique,* et presque à l'opposite d'un autre nommé *Cassivinica.* La Bottle-Crique communique à la Comewine et à la Pereca, comme fait la Wana-Crique à la Cormoetibo-Crique et à la rivière de Maroni.

Les troupes étoient logées ici dans des

barriques construites de bois de latanier; mais on les avoit placées sur un terrain si marécageux et si bas, que, dans les hautes marées, elles étoient entièrement sous l'eau. Les officiers étoient tous resserrés dans un bâtiment de même espèce; et cependant la belle maison du planteur, où ils eussent été d'une manière aussi commode que saine, n'étoit occupée que par le commandeur de l'habitation.

A une portée de canon, en remontant la rivière, est la plantation de *Clarenbeck*, où j'allai, le 22, pour examiner l'état de l'hôpital. Les troupes étoient plus désagréablement dans ce poste qu'à l'Espérance, à cause d'une multitude inconcevable de rats dont il étoit infecté : ils dévoroient les habits des soldats et leurs vivres, et pendant la nuit, ils leur couroient sur la figure par douzaine. Le seul moyen de parer à cet horrible inconvénient, fut de percer des trous au fond des bouteilles, et d'y passer les cordeaux des hamacs, tant aux pieds qu'à la tête. Lorsque cette opération étoit bien faite, le poli du verre empêchoit ces animaux d'atteindre à la toile.

La foule des malades, entassés dans l'hô-

pital de Clarenbeck, offroit un misérable spectacle. L'humanité souffre tellement à la vue de semblables scènes, que je me trouvai fort heureux, quand je fus de retour à l'Espérance. Mes ordres ici étoient les mêmes que sur la Cottica, c'est-à-dire, que je devois protéger les plantations contre l'invasion de l'ennemi; et le mot d'ordre m'étoit régulièrement envoyé par le colonel Fourgeoud. Un des capitaines nègres de la colonie de Berbiche, nommé *Ackeraw*, découvrit dans cette plantation un vieil esclave décrépit, qu'il reconnut pour son père; il l'embrassa avec la plus vive tendresse, et cette scène de reconnoissance fut des plus intéressantes. Dans mes promenades au tour de ce poste, j'eus occasion de remarquer plusieurs oiseaux curieux, que je décrirai maintenant.

Le quise-quidi, ainsi nommé à cause de son ramage, est à-peu-près de la grosseur d'une alouette. Son plumage est brun, à l'exception de la poitrine et du ventre, où il est d'un beau jaune. Cet oiseau fait beaucoup de dégât sur les plantations. Les pigeons sauvages sont fort communs ici; j'en tuai un fort gros, et qui ressembloit à celui qu'on

nomme pigeon à queue annelée de la Jamaïque. Le dos et les côtés étoient d'une couleur cendrée, la queue de couleur de plomb, le ventre blanc, et le devant du cou couleur de pourpre chatoyant le vert, l'iris des yeux et les pieds rouges. Je vis aussi dans ce lieu d'autres pigeons d'une petite espèce qui marchent en couples. Ils sont à-peu-près de la grosseur d'un moineau d'Angleterre, et d'une couleur plus claire, je les pris pour les *picui-nima* de *Marcgrave*; ils ont les yeux brillans, avec l'iris jaune, et au total, ces petits animaux sont fort jolis. Les Hollandais les appellent *steen-duyfie*, parce qu'on les trouve fréquemment dans les pierres et le gravier. On voit aussi des tourterelles à la Guiane ; mais rarement près des plantations. Elles se plaisent à vivre au fond des plus sombres forêts ; elles construisent leurs nids sur les arbres, au milieu du feuillage le plus épais; j'y en ai touché avec la main, sans qu'elles essayassent de s'envoler; elles sont peu différentes de celles d'Europe, quant à la couleur; mais leur grosseur est moindre, et leurs ailes ont une étendue plus considérable que celles de toute autre tourterelle ou pigeon.

J'étois toujours plus charmé de ma situation. Je pouvois respirer librement, et l'avenir promettoit de me payer de mes fatigues et de mes chagrins passés. On me respectoit comme le souverain de la rivière : les planteurs voisins me caressoient, m'envoyoient en présent du gibier, du poisson, des légumes et des fruits ; je me croyois à peine le même homme, et presque tous mes vœux étoient satisfaits.

Un jour, le 5 mars, pendant mon séjour ici, je fus surpris de voir agiter un mouchoir blanc, sur un bateau qui remontoit la rivière; c'étoit ma chère Joanna, accompagnée de sa tante, qui le faisoit mouvoir. Elle préféroit maintenant au séjour de la ville, celui de Fauconberg, qui n'étoit qu'à quatre milles de l'Espérance : je l'accompagnai immédiatement jusqu'à cette plantation.

J'y trouvai un vieil esclave, que Joanna me dit être son grand'père, et qui me fit présent d'une demi-douzaine de pièces de volailles. Ce vieillard avoit les cheveux gris, et n'y voyoit plus; mais ses nombreux descendans le soutenoient convenablement : il me dit qu'il avoit pris naissance en Afrique, où il étoit plus respecté que ses maîtres ne le furent jamais à Surinam.

Peut-être le lecteur trouvera-t-il étrange que je l'entretienne si souvent d'une esclave, et que je montre tant d'égards pour elle; mais je ne puis parler avec indifférence d'une femme digne de la tendresse de tout homme sensible, et dont l'attachement contrebalançoit toutes mes infortunes : sa vertu, sa jeunesse, sa beauté lui gagnoient de plus en plus mon estime : le malheur de sa naissance et de sa condition, loin de diminuer mon affection, ne servoient, au contraire, qu'à l'accroître.

Le 6 mars, je revins à l'Espérance, chargé de présens, de volailles, d'aubergines, de brocolis, d'agoma et de quelques cerises de Surinam. L'aubergine est une espèce de fruit de la forme du concombre, qui est de couleur de pourpre en dehors, et blanc en dedans; on le coupe en tranches et on le mange en salade; quelquefois on le fait cuire; il est très-bon et très-sain. Les feuilles de l'arbre qui porte ce fruit sont larges, vertes, et couvertes d'un duvet aussi de couleur de pourpre. L'agoma est un végétal un peu amer. Les brocolis sont les mêmes qu'en Europe, mais assez rares. Les cerises sont à côtes et fort aigres; à moins qu'elles ne

ne soient très-mûres, elles ne sont bonnes qu'à confire.

Le 8, jour de la naissance du prince d'Orange, j'invitai plusieurs personnes à la célébrer avec moi. Le colonel Fourgeoud, pendant tout ce temps, battoit toujours les buissons; mais le résultat de ses opérations fut la mort de quelques-uns de ses soldats tués par les nègres, la perte de quelques autres qui s'égarèrent dans les forêts, et la fuite de *Cupidon*, qui s'échappa malgré toutes ses chaînes. De deux hommes que le colonel m'envoya pour l'hôpital de Clarenbeck, l'un avoit été horriblement mutilé par les rebelles.

Le 17, je reçus un présent de chevreuil d'un M. d'*Onis*; et le même jour un des esclaves m'apporta un lézard appelé *sapagala*, d'une espèce moins grosse et moins agréable au goût que l'iguane, que j'ai déjà décrit, et que les Indiens nomment *wayamaca :* je n'en mangeai point, et donnai cet animal au commandeur de l'habitation. Quant au gibier, j'en régalai mes officiers.

Il y a des daims de deux espèces à Surinam. Le cerf, qu'on y nomme *bajew*, est à-peu-près de la forme d'un chevreuil d'An-

gleterre. Il a le bois peu long et courbé, les yeux vifs et pleins de feu, et la queue courte; son poil est d'un rouge brun, excepté sous le ventre qui est blanc. Cet animal, lorsqu'on le poursuit, court avec une force et une agilité surprenantes : on le trouve fréquemment près des plantations, où il commet de grands dégâts sur les cannes de sucre; les planteurs ont même des chasseurs nègres ou indiens pour le poursuivre et le tuer. La chasse, dans ce pays, ne peut être un amusement pour un Européen, à cause de l'épaisseur des forêts. Quelquefois on prend le cerf vivant, quand il traverse une rivière; ce qu'il fait souvent, soit pour se désaltérer, soit pour fuir son ennemi. Sa viande n'est ni succulente, ni grasse, ni tendre, et ne vaut pas à beaucoup près celle de l'animal du même nom en Europe, quoiqu'elle soit fort estimée des habitans de Surinam. Le cerf de l'autre espèce est appelé *bouzi-cabritta* par les nègres, et *wirrebocerra* par les Indiens. Il est plus petit et plus léger encore à la course que l'autre; sa robe est d'un brun jaunâtre, et tachetée de petites mouches blanches; ses yeux sont vifs et son regard est perçant; il a les oreilles étroites,

et courtes ; il n'a point d'andouillers ; ses membres sont petits, mais nerveux et forts ; sa viande est la plus délicate de toutes celles de gibier, dont j'aie goûté dans ce pays.

Le 21, étant allé faire visite à M. et à Mde. *Lolkens*, à Fauconberg, nous fûmes voir, dans le voisinage, une briqueterie nommée *Appe-cappe*, qui appartenoit au gouverneur Nepveu : on y travailloit aussi promptement et aussi bien qu'en Europe. Une telle manufacture est d'un grand rapport, car celles de ce genre sont rares dans cette colonie. Je ne parle cependant de celle-ci que pour démontrer les grands avantages, en général, de ce pays où le bois est pour rien : il ne faut, dans ce cas-ci, que de l'industrie. La plantation de Fauconberg étoit si infectée d'insectes appelés *monpeiras*, que je ne fus pas fâché de prendre congé de mes amis, et de m'en retourner à l'Espérance. Les *monpeiras* sont les cousins de la plus petite espèce, mais ils sont aussi fâcheux que ceux de la plus grosse, que les moustiques. Ils volent en tel nombre et si serrés les uns contre les autres, qu'on les prendroit, ainsi rassemblés, pour un nuage d'une fumée noire. Leur petitesse

est telle, qu'ils entrent plusieurs à-la-fois dans les yeux, d'où on ne peut les en déloger sans douleur et sans danger.

Je faisois toutes mes visites par eau; car j'avois à mes ordres une barque élégante, avec six rameurs nègres qui chassoient aussi et pêchoient pour moi : enfin, j'étois si heureux et si respecté dans ce poste, que je me serois presque engagé à ne pas changer de situation.

Fin du Tome premier.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce premier Volume.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XII.

Fin de la Table des Chapitres du premier Volume.

VOYAGES

Qui se trouvent à Paris, chez Buisson, *Libraire-Imprimeur, rue Hautefeuille, n°. 20.*

Voyage du ci-devant duc Duchatelet, en Portugal, où se trouvent des détails intéressans sur ses Colonies, sur le Tremblement de terre de Lisbonne, sur M. de Pombal et la Cour, revu, corrigé sur le Manuscrit, et augmenté de notes sur la situation actuelle de ce Royaume et de ses Colonies; par *J. F. Bourgoing*, ci-devant Ministre plénipotentiaire de la République Française, en Espagne, Membre associé de l'Institut National; 2 vol. in-8o. avec la Carte du Portugal et la Vue de la baie de Lisbonne, gravées en taille-douce, 5 francs 50 centimes, broché; en papier vélin, 11 francs. — 1798.

Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie, fait dans les années 1792, 1793, 1794; par *Lord Macartney*, Ambassadeur du Roi d'Angleterre auprès de l'Empereur de la Chine. — Avec la Relation de cette Ambassade, celle du Voyage entrepris à cette occasion par les vaisseaux le *Lion* et l'*Indostan*, et des détails très-curieux sur les Colonies Espagnoles, Portugaises et Hollandaises, où ces vaisseaux ont relâché, etc. traduit de l'anglais, avec des notes, par *J. Castéra*, auteur de la *Vie de Catherine II.* Seconde Édition. 5 vol. in-8o. de 2000 pages, avec 38 planches et trois belles cartes, gravées en taille-douce, par *Delaunay* et *Tardieu* l'aîné. 24 francs; en papier vélin, 48 francs. Le tome 5 se vend séparément 6 francs aux personnes qui ont les 4 volumes de la première édition. Ce tome 5 contient 31 nouvelles planches, gravées en taille-douce, et 300 pages de texte, qui n'étoient pas dans la première édition. — 1798.

Voyage en Hollande et sur les Frontières occidentales de l'Allemagne, fait en 1794, suivi d'un Voyage dans les comtés de Lancaster, le Westmoreland et le Cumberland: Ouvrage dans lequel on trouve des détails sur les Mœurs, le Caractère, les Ressources, les Richesses, les Productions, le Commerce des Habitans de ces contrées, sur les diverses Opérations militaires des Généraux Français et Ennemis dans la présente guerre; le Siege de Mayence par Custines, etc. par *Anne Radcliffe*, auteur de la *Forêt*; traduit de l'anglais par *A. Cantwel.* Seconde Édition. 2 vol. in-8o. 5 francs. — 1798.

Voyage en Angleterre, en France, dans le cours de l'année 1790; par *Georges Forster*, avec des notes critiques sur la Politique et les Arts, par *Charles Pougens.* 1 vol. in-8°. avec 10 planches, gravées en taille-douce, 4 francs 50 centimes. — 1796.

Voyage de la Chine à la côte nord-ouest d'Amérique, faits dans les années 1788 et 1789, précédés de la relation d'un autre Voyage, exécuté en 1786, sur le vaisseau le

Nootka, parti du Bengale; d'un Recueil d'observations sur la probabilité d'un passage Nord-Ouest, et d'un Traité abrégé du commerce entre la côte nord-ouest et la Chine, etc. par le capitaine *J. Méares*, comandant le vaisseau la Félice; traduit de l'anglais; par *J. Billecocq.* 3 vol. in-8o. avec un vol., grand in 4o., contenant 28 cartes géographiques, Vues, Marines, Plans, Portraits, gravés en taille-douce par le citoyen *Née*, graveur des *Vues de la Suisse*; 20 francs — 1795.

Voyages en France pendant les années 1787, 1788, 1789 et 1790, entrepris plus particulièrement pour s'assurer de l'état de l'Agriculture, des richesses, des ressources et de la prospérité de cette nation; par *Arthur Young*; traduit de l'anglais, par F. S. avec des notes et observations, par de *Cazeaux*, et des cartes géographiques de la Navigation du climat et du sol de la France. Seconde Édition, avec des corrections très-considérables, et augmentée d'une nouvelle carte enluminée. 3 vol. in-8o. 15 francs.

Voyage au Cap de Bonne-Espérance, et autour du Monde, avec le capitaine Cook, par *A. Sparmann;* traduit de l'anglais par M. *Letourneur.* 3 volumes in-8o. avec beaucoup de planches. 15 francs. (*Il n'en reste que douze exemplaires.*)

Voyage en Italie, par *Duclos*, de l'Académie Française. 1 vol. in-8o. 3 francs 50 centimes.

Voyage dans les États-Unis de l'Amérique; par *Smith.* 2 vol. in-8o. 5 francs 50 centimes.

Voyages philosophiques et pittoresques sur les rives du Rhin, à Liège, en Brabant, en Flandre, en Hollande, en Angleterre, fait en 1790, par *Georges Forster*, l'un des compagnons de Cook; traduits de l'allemand par le citoyen *Pougens*, avec des notes sur la physique, la politique et les arts. 2 vol. in-8o. 9 francs. — 1795.

Nouveau Voyage dans les États-Unis de l'Amérique Septentrionale, fait en 1788; par *J. P. Brissot-Warville*, député à la convention nationale. 3 vol. in-8o. 15 francs. (*Il en reste 15 exemplaires.*)

Londres et ses environs, *ou* le Guide des Voyageurs, curieux et amateurs dans cette partie de l'Angleterre. Ouvrage fait à Londres. *Seconde Edition*; 2 vol. in-12. avec 10 planches. 7 francs.

Voyage du Gouverneur Philip à Botany-Bay, avec la description de l'établissement des colonies du port Jackson et de l'île de Norfolk; traduit de l'anglais. 1 vol in-8o. 4 francs 50 centimes. Il y en a peu d'exemplaires. — 1791.

Voyage à l'île de Sumatra, où l'on traite du gouvernement, du commerce, des arts, des loix, des coutumes et des mœurs des habitans, par *William Marsden*; traduit de l'anglais sur la seconde édition, avec des cartes. 2 vol. in-8o. 7 francs.

Mémoires Historiques et Politiques des Voyages du comte de Ferrières Sauvebœuf, faits depuis 1782 jusqu'en 1789, en Turquie, en Perse et en Arabie. 2 vol. in-8o. 6 fr. 50 c.





